Royal Canadian Mounted Police

National Drug Intelligence Estimate 1983

With Trend Indicators Through 1986

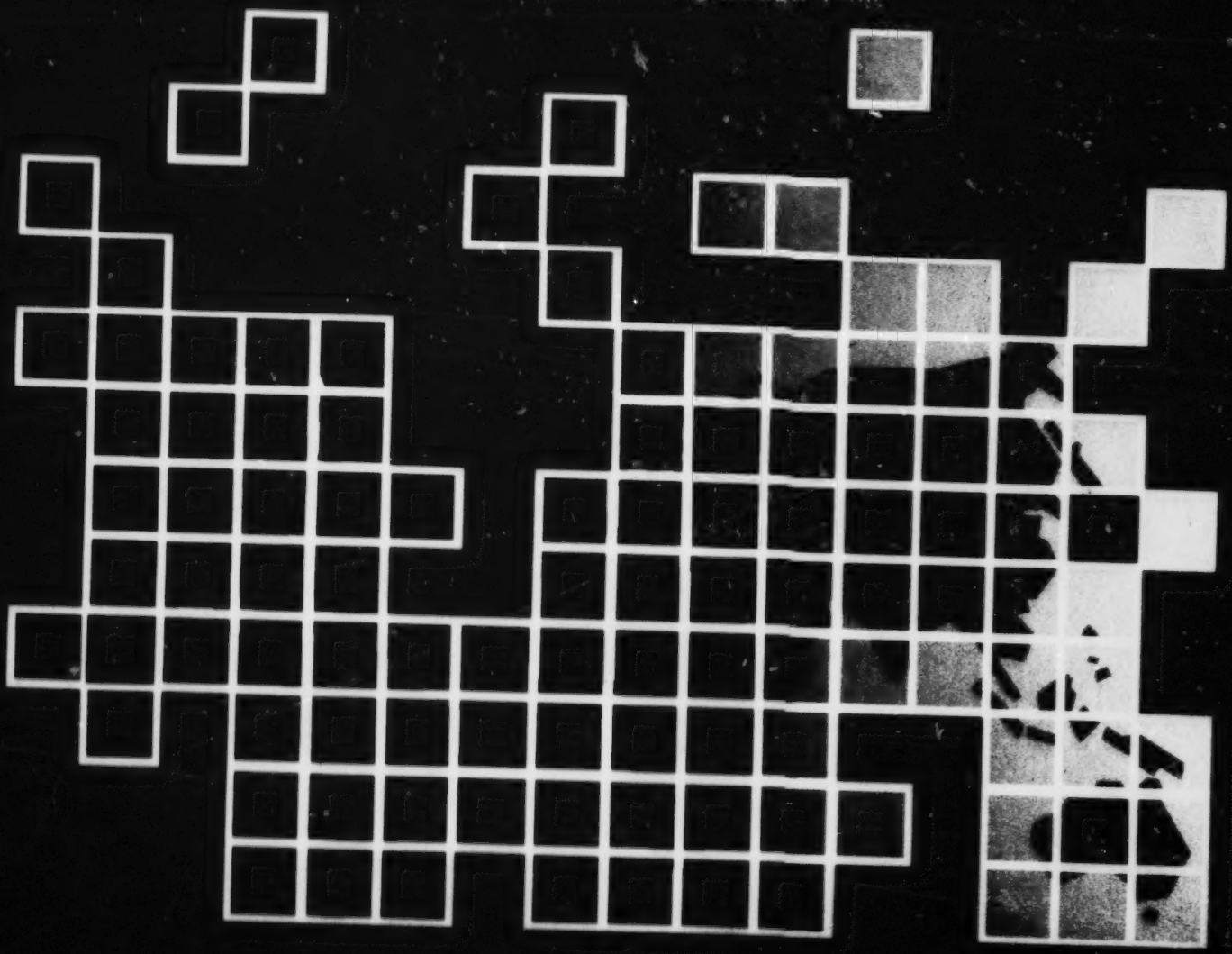

85-2225/

Message from the Solicitor General

The Government attaches a high priority to countering drug trafficking in Canada. With the estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market in 1983 exceeding $9 billion, there is much to be done to combat the drug problem.

Several measures have been taken to strengthen the RCMP's drug enforcement efforts. The success of these measures is evidenced in the increases in drug seizures reported in this third RCMP National Drug Intelligence Estimate, *which show more than a doubling in the amount of heroin and cocaine seized by the RCMP in 1983 over 1982. Since the inception of the Anti-Drug Profiteering Program in December 1981, in excess of $20 million in assets have been seized by the RCMP which were directly related to the profits or proceeds of illicit drug trafficking. Seizures in 1983 alone accounted for approximately $8.5 million of this amount.*

In addition to increasing public awareness of the magnitude of the drug problem, the RCMP National Drug Intelligence Estimate *provides a valuable information base to those working in the field of drug law enforcement. It gives definition to the extent of drug trafficking and drug abuse, analyses changes, and predicts future trends. In this way, the* Estimate *provides strategic drug intelligence and assessments of its implications which are valuable not only for law enforcement authorities but also for social and health agencies which are concerned with the prevention and treatment of drug abuse.*

I commend the RCMP for the production of this valuable document which increases our awareness of the international dimensions of drug trafficking and of the need for a concerted Government approach to the problem.

Elmer MacKay, P.C., Q.C., M.P.
Solicitor General of Canada

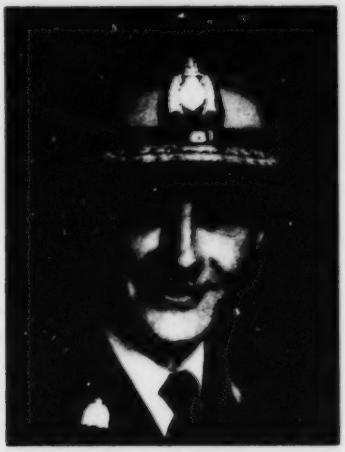

Message from the Commissioner

The National Drug Intelligence Estimate (NDIE) 1983 *is the third in a series of annual reviews undertaken by the RCMP in an attempt to more accurately assess the impact of the illicit drug trade on Canada. The scope and consequences of the traffic and abuse of heroin, cocaine, chemical drugs and cannabis in this country have been comprehensively analyzed and significant trends projected through 1986 have been identified to enable law enforcement personnel, policymakers and other individuals or agencies working in the field of drug law enforcement to reduce the prevalence and abuse of illicit drugs in Canada.*

The RCMP has taken a proactive role in the fight against drug trafficking and abuse in Canada. The NDIE *contains narcotics intelligence from other Canadian police forces and agencies as well as foreign agencies. Our strategy is to make the best use of all available intelligence to reduce the effects of drug trafficking and abuse on Canadian society as a whole and on each individual citizen. Heroin seizures recorded by the RCMP in 1983 were up a startling 266% over 1982, while cocaine seizures more than doubled in the same time period. The RCMP has targeted enforcement at the higher levels of criminal organizations and our statistics for 1983 bear out the success of this strategy. Methamphetamine once again surged forward as a major chemical drug of abuse, with seizures of six clandestine laboratories producing the drug. As well, 79 kilograms of methamphetamine were seized in 1983 as opposed to only 6 kilograms in 1982. Cannabis remains a major concern to drug enforcement authorities in Canada and here too targeting higher levels of criminals has resulted in considerable success.*

We recognize our responsibility as the lead agency responsible for drug law enforcement in Canada and will continue to implement vigorous programs to combat drugs, however the extent of the problem is such that the participation of all Canadian police forces is vital and to that end we will lend support and assistance wherever a joint or multi-force operation can best attack a particular situation.

R.H. Simmonds,
Commissioner

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1983

With Trend Indicators Through 1986

Managing Editor

Superintendent Rodney T. Stamler
Officer in Charge, Drug Enforcement Branch

Editor

Robert C. Fahlman

Assistant Editor

Shelley A. Keele

Intelligence Analysis

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Hélène Vigeant
Joseph Schneidhofer
Gavin Bérubé
Michael P. Maloney
Wayne L. Blackburn
Garry W. Clement

RCMP GRC

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate 1983* was published by the Public Relations Branch of the Royal Canadian Mounted Police for the Drug Enforcement Branch, Headquarters, Ottawa. (PRB.094)

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police, Attention: Officer in Charge, Headquarters, Drug Enforcement Branch, 1200 Alta Vista Drive, Ottawa, Ontario, K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1983

ISBN 0-662-53203-1

ISSN 0820-6228

Quorum Graphics • Ottawa

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1983

With Trend Indicators Through 1986

Contents

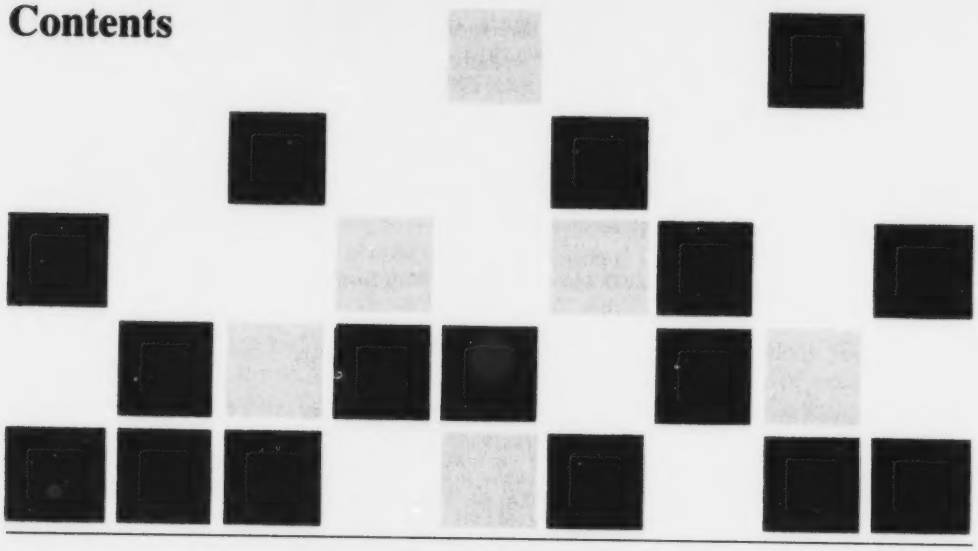

List of Figures 6

Introduction 7

Chapter 1: Executive Summary 9

Chapter 2: Trend Indicators Through 1986 15

Chapter 3: Heroin 19

Chapter 4: Cocaine 35

Chapter 5: Chemical Drugs 51

Chapter 6: Cannabis 61

Chapter 7: Drug Money Flow 75

Chapter 8: Major Drug Seizures in 1983 83

List of Figures

Figure 1: *Number of persons charged with narcotic-related offences, 1979-1983*

Figure 2: *Amount of heroin seized in Canada, 1979-1983*

Figure 3: *Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1979-1983*

Figure 4: *Estimated production of opium in Southeast Asia, 1979-1983*

Figure 5: *Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1983*

Figure 6: *Estimated production of opium in Southwest Asia, 1979-1983*

Figure 7: *Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1983*

Figure 8: *Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1979-1983*

Figure 9: *Major heroin trafficking routes into Canada, 1983*

Figure 10: *Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1983*

Figure 11: *Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1983*

Figure 12: *Number of persons charged with cocaine-related offences, 1979-1983*

Figure 13: *Amount of cocaine seized in Canada, 1979-1983*

Figure 14: *Prevalence of cocaine use by Ontario students in 1979, 1981 and 1983*

Figure 15: *Major areas under coca cultivation in South America, 1983*

Figure 16: *Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1983*

Figure 17: *Major cocaine trafficking routes into Canada, 1983*

Figure 18: *Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1983*

Figure 19: *Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1983*

Figure 20: *Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1979-1983*

Figure 21: *Amount of chemical drugs seized in Canada, 1979-1983*

Figure 22: *Prevalence of chemical drug use by Ontario students in 1979, 1981 and 1983*

Figure 23: *Prevalence of chemical drug use by Ontario students by sex in 1979, 1981 and 1983*

Figure 24: *Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1979-1983*

Figure 25: *Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1979-1983*

Figure 26: *Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1983*

Figure 27: *Amount of cannabis seized in Canada, 1979-1983*

Figure 28: *Number of persons charged with cannabis-related offences, 1979-1983*

Figure 29: *Prevalence of cannabis use by Ontario students in 1979, 1981 and 1983*

Figure 30: *Amount of marihuana seized by the Colombian National Police, 1980-1983*

Figure 31: *Annual cannabis yield in Jamaica, 1979-1983*

Figure 32: *Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1983*

Figure 33: *Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1983*

Figure 34: *Major cannabis trafficking routes into Canada, 1983*

Figure 35: *Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1983*

Figure 36: *Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1983*

Figure 37: *Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1983*

Figure 38: *Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1979-1983*

Figure 39: *Estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market, 1983*

Figure 40: *Drugs, cash and property seized, 1983*

Introduction

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the illicit Canadian market as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1983*, and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic narcotics intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

This *National Drug Intelligence Estimate* for 1983 (with trend indicators through 1986) is the third such estimate prepared by the Research and Publications Section, Headquarters, Drug Enforcement Branch, and is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's) submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions, and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health Protection Branch (HPB), Health and Welfare Canada, Revenue Canada – Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) are also incorporated in the *NDIE*.

As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs are serious and growing concerns in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture. In an effort to enhance the accuracy of the *NDIE*, the RCMP Drug Enforcement Branch is in the process of conducting a comprehensive study of available data to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada. The first phase has now been completed and future estimates are expected to be enhanced by material developed as a result of this study.

Chapter 1:
Executive Summary

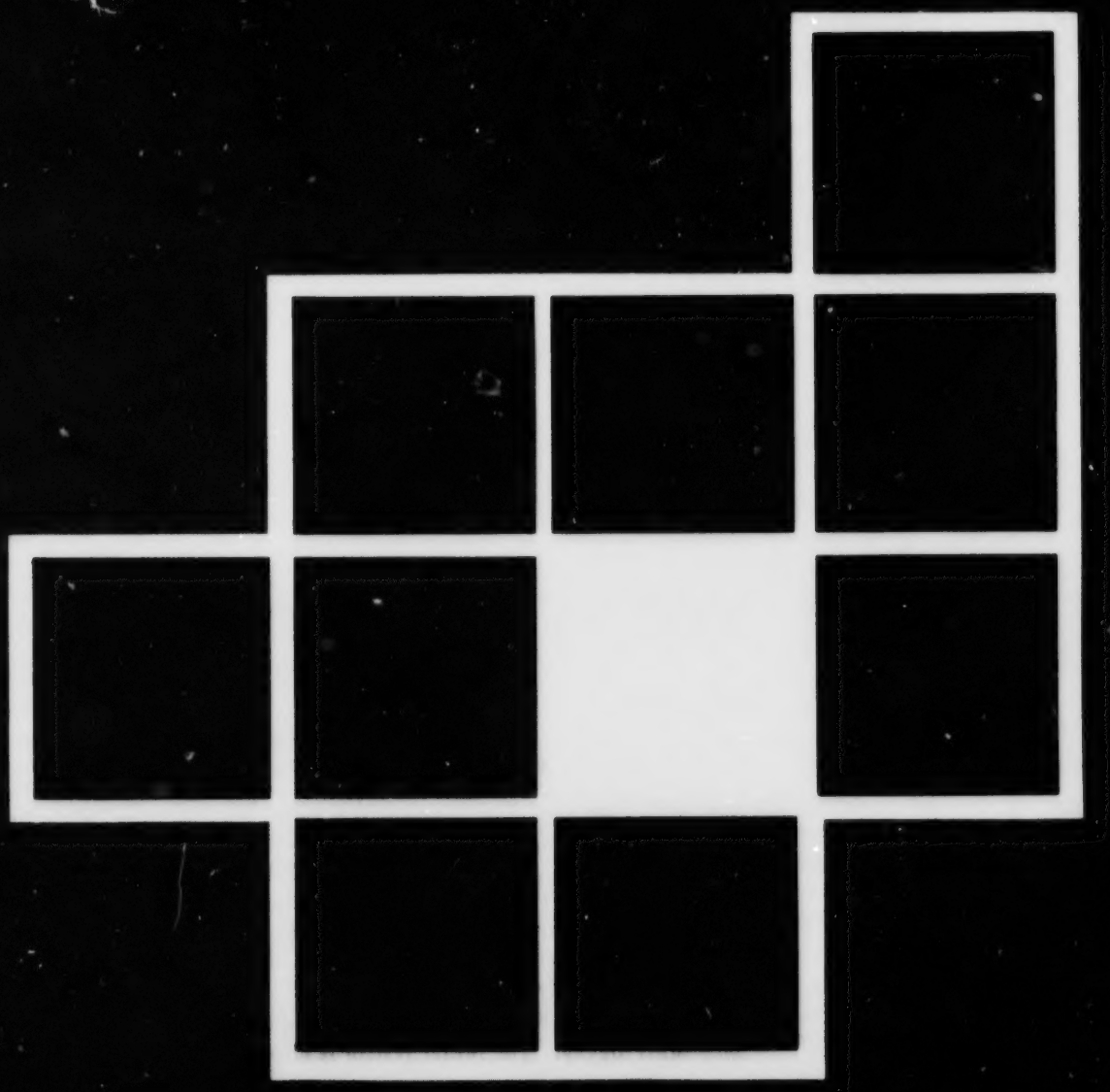

Executive Summary

Heroin

The single most significant change which took place in the heroin situation during 1983 was the resurgence of Southeast Asia's (SEA) Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos) as the principal source for heroin entering Canada's illicit market. That area accounted for 68% of the market in 1983 as compared with only 21% in 1982. This situation, anticipated in *NDIE 1982*, is expected to continue through 1986. In addition to the large amounts of opium believed to have been stockpiled in this area from past years' bumper crops, the region produced another estimated 560 to 675 tons of opium in the 1983 growing season. The bulk of the Golden Triangle harvest is grown in northeast Burma, accounting for approximately 80% of the opium produced in the region. Opium poppy cultivation and illicit drug trafficking in Burma are under the control of the Burmese Communist Party (BCP) as well as a number of other nationalist rebel or warlord groups. Both the Thai and Burmese governments have established drug enforcement programs emphasizing reduced poppy cultivation, crop substitution, interdiction and the reduction of demand; however, these initiatives have had only a limited impact on the amount of opiate narcotics trafficked from Burma. In 1983, Southwest Asia's (SWA) Golden Crescent (Pakistan, Afghanistan and Iran) supplied 32% of the illicit heroin market in Canada, a considerable decrease from 1982's 79%. This, in spite of an estimated 863 to 1,238 tons of opium having been produced in the area during 1983.

Licit opium poppy cultivation in India experienced another dramatic drop in 1983, down to 25,500 hectares from 31,359 hectares the previous year. During 1983 authorities in India seized an estimated 2.7 tons of opium in internal illicit traffic which is believed to have been diverted from the licenced cultivation. In addition, approximately 3.4 tons of opium were seized by Indian enforcement agencies which were believed to have originated from Pakistan. There were at least two clandestine heroin laboratory seizures in India in 1983. The majority of the heroin however, and a significant percentage of the opium destined for the world's illicit market, is smuggled into India by land from Pakistan. Acetic anhydride, a precursor chemical essential in the production of heroin, is supplied to Burma from India; and Burma, in turn, supplies India with increasing quantities of Southeast Asian heroin.

Lebanon's Bekaa Valley is believed to be the site of several heroin conversion laboratories being operated under Syrian control. Italy, too, is being exploited as an area for heroin production from heroin base flowing from the Middle East and Southwest Asia. The laboratories in Italy are located primarily in Sicily, producing extremely high quality heroin which is destined for Canada, the United States and Europe.

In 1983, national trend indicators pointed to an increase in abuse and availability of heroin in Canada. While the number of persons charged with simple possession increased by only 9.5% in 1983 over 1982, persons charged with trafficking offences rose by 22% and persons charged with importation offences by 75% over 1982's figures. These data, taken in conjunction with the amount of heroin seized by the RCMP in 1983, which increased by an unprecedented 266% over 1982, point to a growing problem concerning heroin in Canada. The number of heroin addicts in this country is not believed to have changed significantly from past years; however, with larger amounts of heroin entering eastern Canada than seen in previous years, this may be an indication of a growing heroin addict population in that area.

Heroin entered Canada in 1983 primarily by air, concealed in body packs or false-sided luggage. The postal system is also being used extensively to import small

quantities of the narcotic from both Southeast Asia and Southwest Asia. The international airports in Toronto, Vancouver and Montreal are the most popular entry points for heroin being imported into Canada. Toronto, Ottawa, Vancouver and possibly Montreal were utilized as transshipment points for heroin destined for the United States.

Cocaine

Cocaine availability continued to escalate in Canada in 1983, reaching the major metropolitan centres as well as penetrating smaller communities and remote areas as had been predicted in *NDIE 1982*. The expanding cocaine market can be traced to the increasing amounts of cocaine produced in South America from growing numbers of clandestine plantations and laboratories in the primary and secondary source countries. As well, research indicates that there are numerous new users in all socio-economic classes, this being a departure from the previously established predominant use amongst the affluent adult sector of society.

For a second consecutive year, Colombia dominated the trafficking of cocaine to Canada with an estimated 64% share of this illicit market, 7% more than 1982 figures. Peru was identified next, supplying 15% of the Canadian market, a slight increase over last year's figure, while Bolivia's market share declined to 5%, a significant drop from 15% in 1982. Other South American source countries, notably Brazil, accounted for the balance of 16%, confirming a *NDIE 1982* trend forecasting Brazil's widening role in the international trafficking of cocaine. In 1983, Brazilian authorities became more aware of the impact and scope of the cocaine trade in their country and drug enforcement efforts were put in place to limit the illegal cultivation of coca destined for outside markets as well as the transiting of drugs between supplier and consumer countries. The shift in market share described above illustrates the competitive and dynamic nature of the cocaine trade, with entrepreneurs and syndicates responding to new opportunities or changing conditions in relation to the cultivation, processing and distribution phases.

Major cocaine producing countries were also looking to surrounding countries to expand and extend their resources and control over raw materials, precursor chemicals, processing installations and exporting facilities. Brazil, Venezuela, Argentina, Ecuador and Chile were noted more frequently in 1983, as was forecast in *NDIE 1982*. Despite a decline in the price of cocaine in the producing countries towards the end of 1983, profits realized are still a decisive factor encouraging market development and expansion. The insurance of large cocaine shipments from Colombia was a new market development in 1983 and it corresponded to a high level of cocaine availability.

There was an important shift in the modes of transportation from 1982 to 1983. Air transportation was utilized for an estimated 44% of the cocaine destined to or seized in Canada in 1983, a significant decline from 1982's estimate of 75%. Land transportation increased from 24% to 55% and sea transportation remained stable at 1%. This reversal supports the use of North American cities as intermediaries between the countries of origin and those of final destination. Montreal, Toronto and Vancouver continued to serve as international transit centres as well as regional distribution points.

The increase in law enforcement pressure on drug trafficking organizations since the implementation of the South Florida Task Force has resulted in the development of viable alternate routes to export cocaine from South America to North America, Asia and Europe. As anticipated in *NDIE 1982*, Central America and the Caribbean were more visibly identified in 1983 as transshipment points due to the increased enforcement afforded to the South Florida corridor.

The price for cocaine averaged $125 to $250 a gram, $2,400 to $4,000 an ounce, $40,000 to $50,000 a pound and $70,000 to $95,000 a kilogram in Canada in 1983, similar to 1982 figures. There were regional variations depending on the availability and

purity of the drug. On the whole, prices were lower in the major metropolitan areas and higher in the more remote communities. Street purities averaged 55% in 1983, moderately higher than 1982 statistics. Montreal was identified as the main entry point for cocaine smuggled into Canada.

Chemical Drugs

The majority of the chemical drugs on Canada's illicit market find their source in domestic clandestine laboratories, illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. Clandestine laboratories operating in this country are believed to be responsible for most of the methamphetamine, PCP and MDA available in Canada. Large amounts of diazepam are being utilized to produce counterfeit methaqualone tablets destined for the illicit market in the United States and methaqualone itself is being produced, albeit on a smaller scale, in domestic clandestine laboratories. LSD, produced primarily in clandestine laboratories located in the United States, also continued to be a major chemical drug of abuse in Canada in 1983.

There was a resurgence of methamphetamine as a major chemical drug of abuse in Canada in 1983 with the seizure of six clandestine laboratories producing the drug. As well, seizures of methamphetamine rose from approximately 6 kilograms in 1982 to more than 79 kilograms in 1983. While there were no clandestine laboratories producing PCP seized in Canada during 1983, that drug remained readily available on the domestic illicit market with approximately 80% of all seizures being made in Quebec. Ontario was the most active province for illicit chemical production during 1983, accounting for 75% of the clandestine laboratories seized, followed by British Columbia and Quebec with equal shares of 12.5%. The financing, manufacture and distribution of illicitly produced chemical drugs in Canada tend to be dominated by outlaw motorcycle gangs operating throughout the country with strong links to similar gangs operating in the United States.

The diversion of legitimately produced pharmaceutical drugs remained a problem in Canada. There was however a downward trend in the reported number of thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD) for 1983. The most frequently diverted substances were pentazocine (Talwin), barbiturates and diazepam (Valium). The principal areas encountering problems with diversion were Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta.

Look-alike preparations were reported as readily available in all regions of Canada, both at the street and wholesale levels. These preparations, containing only non-controlled, over-the-counter (OTC) drugs such as caffeine, ephedrine and phenylpropanolamine, most often find their source in the United States and are imported in bulk into this country. Once in Canada, they are sold as amphetamines or other controlled substances. Cocaine look-alikes were also encountered in many areas of Canada in 1983. Often sold by mail order or in paraphernalia shops as "incense", these preparations contain combinations of procaine, benzocaine, caffeine, phenylpropanolamine, lidocaine and ephedrine, substances which mimic the physical properties and appearance of cocaine hydrochloride.

There has been a steady decline from 1979 to 1983 in the number of persons charged with offences relating to Schedule F and Schedule G drugs. Possession offences under Schedule H conversely rose to their highest level in five years in 1983. This is believed due to the clarification of the court's legal position on psilocybin possession. In late 1982, the Supreme Court of Canada ruled that "...the fact that psilocybin may be contained within a mushroom does not destroy its character as a restricted drug...". This decision was reflected in an increase in enforcement associated with the drug. The

number of persons charged with LSD-related offences remained relatively stable from 1982 to 1983 and abuse of that drug did not decline. Percentage purity of the average dosage unit of LSD rose from approximately 50 micrograms to approximately 60 micrograms, while the price remained stable throughout the country.

Cannabis

Marihuana, hashish and liquid hashish continued to be the most widely available and used illicit drugs in Canada in 1983. As in previous years, these products could be purchased throughout the country, in the larger metropolitan centres as well as smaller communities and more remote areas. There was a 25% increase in the total amount of cannabis derivatives seized by the RCMP in 1983 over 1982. This reversed the downward trend initiated in 1981. An overall 7% decrease in the number of persons charged with cannabis-related offences was recorded in 1983. While the number of persons charged with possession and trafficking offences dropped moderately, the number of persons charged with importation and cultivation increased significantly. Downward trends have been noted in both possession and trafficking offences in the past few years while upward trends have taken place for both importation and cultivation since 1981.

A recent drug use survey conducted amongst Ontario students by the Addiction Research Foundation (ARF) indicated a decrease in the overall use of cannabis, which may suggest the beginning of a downward trend in cannabis use. Despite such results, the popularity of the more potent, exotic varieties of marihuana imported into Canada, such as sinsemilla, Mexican Red Hair and Thai marihuana, appeared to continue in 1983 throughout Canada, a trend noted since *NDIE 1981*.

The illicit cannabis market in Canada was supplied by several foreign source countries including Colombia, Jamaica, Thailand, Mexico, Pakistan, India and the United States. Colombia was identified as the major source for marihuana destined to Canada in 1983 with a 45% market share while Thailand, Jamaica and other sources contributed 20%, 10% and 15% respectively. Domestic marihuana cultivation supplied an estimated 10% of the total market in 1983. In relation to the Canadian hashish market, Lebanon accounted for 55% of the market in 1983, surpassing Pakistan/India at 31%, other sources at 12% and Jamaica at 2%. Jamaica, however, dominated the Canadian supply of liquid hashish with an estimated 80% market share while Lebanon's share amounted to 10%, Pakistan/India 7% and other sources 3%. There was only one mothership operation intercepted in Canada in 1983.

Sustained drug enforcement efforts targetted against drug production and trafficking activity in source countries such as Colombia and Jamaica appear to have resulted in decreasing market shares for these two countries, while other source countries such as Thailand, Lebanon and Canada increased their market positions in 1983. Marihuana smuggled into Canada in 1983 was primarily transported by sea, followed closely by air transportation. The majority of the hashish and liquid hashish illegally imported into Canada was transported by air. Montreal, Toronto and Vancouver served as the principal ports of entry as well as regional distribution centres for cannabis entering Canada in 1983.

Chapter 2: Trend Indicators Through 1986

Trend Indicators Through 1986

Heroin

- As prices for Southwest Asian opium increase at the level of the cultivator, farmers in that area may be encouraged to plant increased amounts of opium poppies. This would ultimately result in increased production of opium and heroin for both domestic consumption and the illicit world market.
- Northwest Malaysia will become an increasingly important staging area for heroin destined to Europe and North America due to Thailand's increased vigilance with regard to precursor chemicals, in particular acetic anhydride, in that country. This trend may be somewhat diminished by Malaysia's new laws regarding drug abuse in that country, including the death penalty for trafficking in more than 15 grams of heroin or 100 grams of cannabis.
- With increased amounts of acetic anhydride being sent from India to Burma and the return of processed heroin from that country to India, it is expected that India will become a greater source of both Southwest Asian (SWA) and Southeast Asian (SEA) heroin.
- In the past, narcotics traffickers/couriers have circumvented Indonesia to avoid establishing a "paper trail" and the inconvenience of obtaining visa permits prior to arrival in Indonesia. Abolition of visa requirements in mid-1983 for travel from citizens of Canada, the United States, the European Economic Community (EEC) and several other countries may increase the significance of this area as a transshipment point as well as a base of operations for traffickers.
- If the trend towards the use of sophisticated agricultural techniques in the cultivation of the opium poppy continues in Mexico, as well as the placement of crops in virtually inaccessible areas, it is anticipated that increasing amounts of opium crops will survive the Government of Mexico's eradication campaign. Those fields that survive will produce larger yields and Mexico may become a more significant source area for heroin destined to Canada.

Cocaine

- The availability of cocaine throughout Canada will continue to increase over the next few years because of the overproduction of raw materials in the source countries and the refinement of market strategies by drug trafficking organizations to better target the illicit Canadian drug market.
- Increasing seizures of cocaine and arrests for cocaine-related offences are expected through 1986. Stable or possibly decreasing prices and increasingly high purity levels at the wholesale and retail levels are anticipated should prevailing conditions continue in South America.
- A lowering of the street price for cocaine would attract new users, especially amongst younger Canadians, while current users could increase their levels of consumption. The more potent modes of ingestion, such as freebasing and

intravenous injection, are also expected to become more common. Increases in cocaine-related deaths and hospital treatment are also anticipated should this trend continue.

- The intensification of coca cultivation in Colombia, as well as the extension of Colombian control over coca growing areas in surrounding countries to eliminate its dependency on foreign supplies, will enhance the objective of Colombia's becoming a principal grower of coca and further entrench that country as a leading cocaine processor for the international drug trade.
- Colombian pressures to attain supremacy in the cocaine trade will stimulate Peru and Bolivia to maintain or increase their market share of the illegal cocaine trade by processing more of the raw materials into cocaine hydrochloride in their own countries.
- Concerted drug enforcement efforts such as the South Florida Task Force will disrupt trafficking patterns. However, entrepreneurs will continue to develop viable alternative transshipment and delivery points. Central America and areas peripheral to Florida, especially those along the Atlantic coast, attest to this trend.

Chemical Drugs

- Chemical drug abuse is not expected to diminish in any way, however, shifts from one drug type to another are anticipated. These shifts will be dependent upon market demands, as well as enforcement activity. The principal illicit chemical drugs of abuse will remain LSD, methamphetamine, MDA and PCP.
- The principal source for illicit chemical drugs of abuse in Canada through 1986 will remain domestic clandestine laboratory production. The majority of the production of methamphetamine will take place in Ontario and British Columbia while Quebec will be the largest producer of illicitly manufactured PCP. MDA will find its source in clandestine laboratories located in British Columbia and Quebec. LSD will continue to reach Canada from clandestine laboratories in the United States.
- Canada will continue to act as a source country for counterfeit methaqualone tablets destined to the United States. The greatest portion of these drugs, most often diazepam, will find their source in Quebec. Canada may also act as a transshipment point for methaqualone and diazepam originating in other source countries and destined to the U.S. illicit market.
- With the rise in availability of look-alike drugs becoming increasingly evident throughout Canada, there may be a steady decline in thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, particularly those in the stimulant category. The United States will remain the major source for look-alike drugs available on the Canadian market.
- The financing, manufacture and distribution of illicit chemical drugs of abuse will continue to be the domaine of outlaw motorcycle gangs operating in Canada. Their involvement in the importation and trafficking of other drugs such as heroin and cocaine, as well as in the cultivation of marihuana, is expected to increase through 1986. Money laundering through real estate and legitimate business investments will enable these groups to further consolidate their power base and to diversify their operations.

Cannabis

- The cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) will remain the principal drugs of abuse in all regions of Canada with high levels of availability forecast through 1986.
- There will be an abundant supply of cannabis derivatives from foreign source countries smuggled into Canada during the next few years, though there may be a shift in the distribution of market shares.
- Thailand's increasing supply to the Canadian illicit marihuana market will stabilize in the near future, while countries such as Mexico and the United States could increase their market shares at the expense of Colombia and Jamaica because of renewed drug enforcement efforts and programs being undertaken in the latter two countries. Sea cargo will account for the majority of Thai marihuana illegally entering the Canadian market.
- Although there was only one mothership seizure recorded in Canada in 1983, such operations are expected to be encountered with increasing frequency in future, particularly for marihuana exported from Colombia and destined for the North American market.
- Jamaica will continue to be the principal foreign producer of liquid hashish destined for Canada, while Lebanon is expected to dominate the hashish market through 1986. Lebanon's share of this market will depend to a large extent on the level of civil strife caused by the armed conflict occurring within its borders. Air and sea transportation will be the principal modes of travel for these drugs from the countries of origin to their Canadian destinations.
- There will be increasing amounts of domestic marihuana, especially from hydroponic installations and indoor cultivation, particularly in British Columbia through 1986.
- Marihuana with high tetrahydrocannabinol (THC) levels will continue to be popular with cannabis users. There appears to be a stabilization in the number of cannabis users in Canada. This may be in part explained by the increasing demand for cocaine and the look-alike drugs amongst a significant percentage of the drug user population.

Chapter 3: Heroin

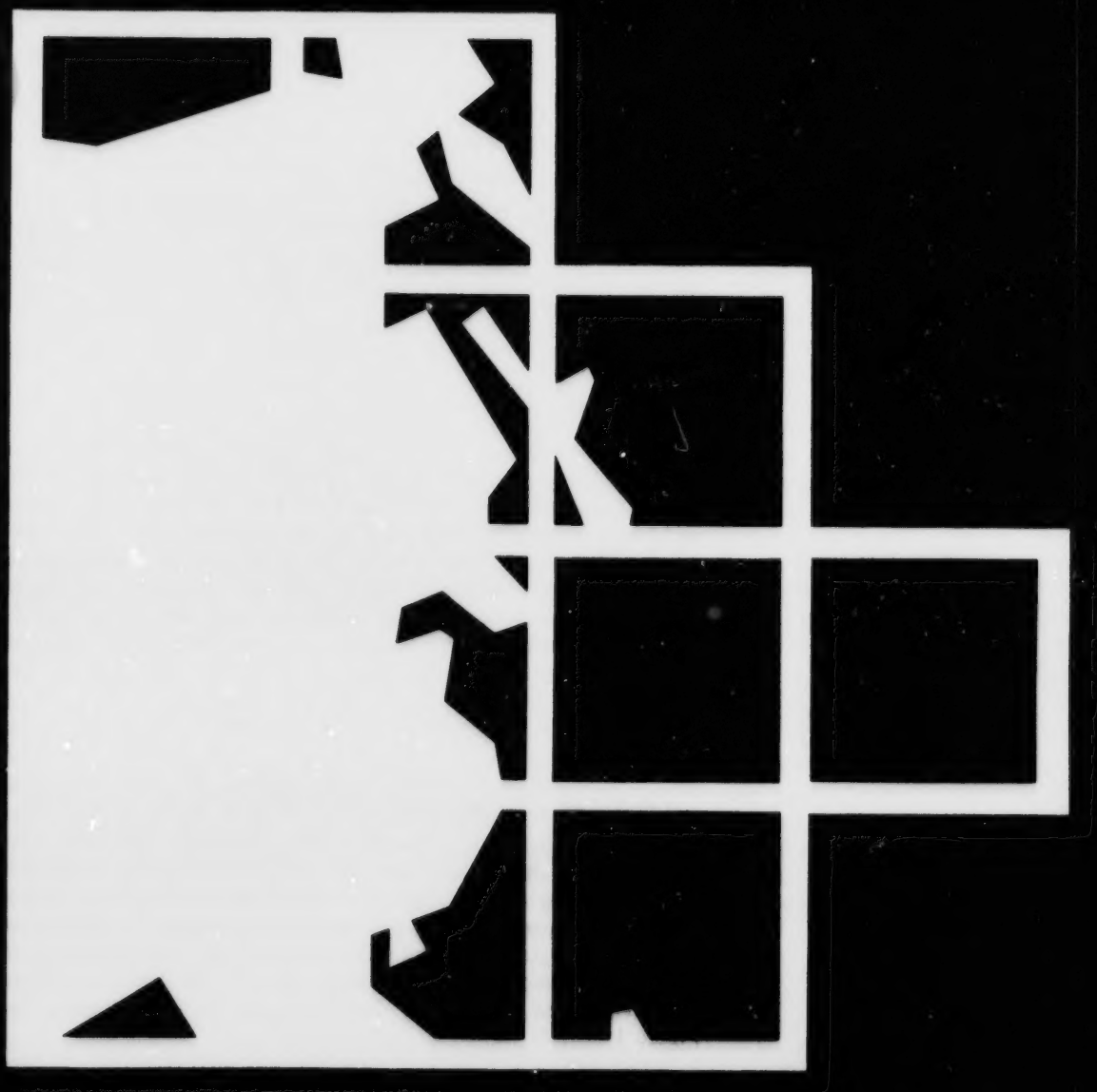

Heroin

Abuse and Availability Trends

In 1983 there was, once again, a significant reversal in the source of supply for heroin entering Canada's illicit market. Intelligence data stored in the RCMP's Automated Drug System showed that in 1983 Southeast Asia's Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos) returned to the level of importance it had held in previous years by supplying approximately 68% of the market share after a drop to 21% in 1982. (See Figure 8.) Southwest Asia's Golden Crescent (Pakistan, Afghanistan and Iran) resumed its secondary status in 1983 by supplying only 32% of Canada's illicit heroin market.

Figure 1:

*Number of persons charged with narcotic-related offences, 1979-1983**

Charge	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	164	206	174	137	150
Trafficking **	216	197	160	195	238
Importation	12	9	34	20	35
Cultivation	—	—	—	—	—
Double Doctoring/Forgery	49	77	173	172	70
Total	441	489	541	524	493

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are included in Figure 1 for the years 1979-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

In 1983, national trend indicators once again pointed to an increase in heroin abuse and availability. In spite of a 6% decrease in the total number of persons charged by the RCMP for narcotic-related offences in 1983 over 1982, other indicators suggest that this problem is rapidly increasing. Up to, and including December, 1981, the number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs, thereby increasing the annual totals by the number of PCP-related charges included in the totals up until and including 1981. During 1983, a total of 88 persons were charged with PCP-related offences which are now not included in Figure 1. (A discussion on PCP abuse is included in Chapter 5: Chemical Drugs.) While simple possession charges increased by only 9.5% in 1983 over 1982, persons charged with trafficking offences jumped by 22% and persons charged with importation offences by 75% over 1982's figures. This is believed to reflect the overall shift in emphasis in RCMP drug enforcement policy towards the upper echelon traffickers and importers active on Canada's illicit heroin market.

With the inception of the Operational Statistical Reporting (OSR) system in January, 1982, persons charged with forgery and double doctoring were no longer separated, thereby creating a dual category of forgery/double doctoring. While in *NDIE 1982* it was indicated that persons charged with forgery were not documented in the OSR system, in actual fact, forgery could not be separated from double doctoring and a number of the 172 persons indicated as having been charged with double doctoring may have been actually charged with forgery. For this reason the two categories have been combined in Figure 1.

The number of persons charged with narcotic-related offences, taken in conjunction with the amount of heroin seized by the RCMP in 1983, suggest a significant increase in both heroin abuse and availability. Heroin seizures increased in 1983 by an unprecedented 266% over 1982's seizures of 8 kg 306. (See Figure 2.) RCMP intelligence data show that an additional 22 kg 416 of heroin were seized in foreign jurisdictions that were either destined for Canada or had transited Canada.

Both heroin price and purity remained relatively stable throughout 1983 in Canada with average purity levels of heroin between 5.0% and 5.5%, up only slightly from 1982's 4.5% to 5.0%. Some areas in Canada, notably Southern Ontario, experienced occasional high street level purities for heroin however this was not encountered on a continuous basis. The increased flow of heroin in 1983 into Southern Ontario may account for the fluctuating levels of heroin purity in that region.

Figure 2:

*Amount of heroin seized in Canada 1979-1983 – Weights in kilograms**

1979	1980	1981	1982	1983
2.804	6.587	7.154	8.306	30.396

**Heroin seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

Figure 3:

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1979-1983

Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
1979	841	95	65	36	13	19	1,069
1980	929	148	170	36	31	13	1,327
1981	875	65	135	50	51	36	1,212
1982	732	73	197	101	82	48	1,233
1983	648	44	164	106	89	43	1,094

The estimated number of heroin addicts in Canada is not believed to have changed significantly from past years. The greater influx of heroin into eastern Canada during 1983 may be an indicator of an increased addict population in that area; however, it may take some time before it is possible to more accurately measure this phenomenon. The first phase of a methodological study undertaken for the RCMP to develop a solid scientific basis to more accurately estimate the illicit drug situation in Canada has been completed. This phase was essentially a feasibility study and therefore cannot be utilized for 1983's estimate. Future estimates are expected to be enhanced by material developed as a result of this study.

The Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) conducted a study into drug use amongst Ontario students in 1983. Heroin was the least prevalently used drug by students; in 1983 only 1.6% of the students surveyed reported use during the prior 12 months. Nonetheless, it was the fourth most frequently used drug, preceded only by tobacco, cannabis and alcohol. In particular, although the majority of users reported use on one or two occasions during the prior 12 months, 16.9% reported using heroin 40 or more times. Use was least likely amongst those aged 18 and over, in contrast to those aged 14 to 15 or 16 to 17 years, and was unrelated to student's sex or regional residence. Heroin use remained static between a 1981 survey conducted by the ARF when 1.5% of those surveyed reported use and the 1983 survey figure of 1.6%.

The trend for narcotic drugs to be diverted from licit sources in Canada persists. Means such as theft, tampering, forgery, double doctoring and illegal prescribing are being used with increasing frequency. Consequently the illegal use of legal narcotics such as hydromorphone, oxycodone and codeine is on the increase. Licit methadone is also found on the illicit market, usually diverted from a methadone treatment program for the purpose of trafficking.

The existence in Canada of a secondary user population comprising individuals solely dependent upon narcotic supplies diverted from the licit market has been recognized for several years. These persons generally obtain their supplies through pharmacy break and enters, armed robberies or double doctoring offences. As there was a noticeable drop in the majority of these offences in 1983 it may be that the secondary user population is smaller than previously believed. However, it is believed that many users of diverted pharmaceuticals only use these drugs as supplements or heroin substitutes in times of heroin scarcity. Due to the increased availability of heroin in 1983 there would have been less demand on the diverted pharmaceutical market. With pentazocine (Talwin) being placed on the Narcotic Control Act schedule in July, 1984, an increase in the number of persons charged with double doctoring and forgery offences is expected in 1984.

Developments in Source Countries

Southeast Asia

A significant reversal took place in 1983 with Southeast Asia regaining its position as the principal supplier of heroin to Canada's illicit market. In 1983 this area supplied 68% of the market as compared with only 21% the previous year. Southeast Asia's Golden Triangle region comprised of the tri-border area of Thailand, Burma and Laos produced a bumper harvest of opium during the 1983 growing season for the fourth consecutive crop year. (See Figure 4.) Thai hilltribe farmers are reported to have planted 25% more opium poppies than in 1982 and only late rains reduced what could have been a 60 to 70 ton crop – some 20 tons more than the area's average annual harvest. The bulk of the Golden Triangle harvest is grown in adjoining northeast Burma. A significant portion of this opium growing area is out of Burmese Government control and under the control of the Burmese Communist Party (BCP) as well as a number of other nationalist rebel or warlord groups. Opium cultivation and illicit drug trafficking have become major sources of income for Burmese minority groups such as the Shan United Army (SUA) headed by the opium warlord Khun Sa alias Chan Chi Fu.

There is currently a struggle for supremacy amongst the minority groups such as the BCP, the SUA, the Lahu State Army (LSA) and the Shan State Army (SSA). The area to the north of Mae Chan district in the Thai province of Chiang Rai on the Burmese border is presently under the influence of the Shan United Army. Adjacent to this is the Doi Lang area which is of strategic importance to all the minority groups and which has, up to this time, been the sanctuary for the BCP. The BCP and the SUA are engaged in armed conflict for dominion over this area which is also a rendezvous for drug traffickers.

The remote jungle along the northern Thai/Burmese border has been the principal area for heroin conversion since the 1960's. Besides close proximity to the raw materials used in heroin production, the subtropical climate and mountainous terrain provide good cover which makes it difficult to detect those engaged in illicit activities. In spite of these conditions, in 1983 an estimated 21 illicit heroin laboratories were either dismantled,

destroyed or had their production stopped by Thai authorities. The laboratories were situated principally in the Pang Tong, Mae Hong Son, San Klang and San Sorn areas. The majority of such laboratories in Thailand tend to be makeshift, portable affairs, whereas in Burma they are more likely to be permanent structures. The Shan United Army is believed to have established three clandestine heroin laboratories north of the Doi Lang area; however, because of the armed conflicts, the laboratories are not in operation. Opium, and in more recent years, heroin, have been used by the minority groups to barter for such essentials as food and supplies. It is therefore self-evident that the problems of narcotics trafficking and those of the minority groups are intertwined.

Figure 4:

Estimated production of opium in Southeast Asia, 1979-1983 – Weights in metric tons

Country	1979	1980	1981	1982	1983
Burma	150-170	500-550	500	500	500-600
Laos	40	50	50	50	30-40
Thailand	10-15	50	50-60	47-50	30-35
Total	200-225	600-650	600-610	597-600	560-675

Burma reportedly produced between 500 and 600 tons of opium in the 1983 crop year. The amount of opium produced in Laos remains virtually impossible to assess due to its closed border and, as indicated in *NDIE 1982*, its limited exposure since the formation of the Lao People's Democratic Republic in December, 1975. Generally, opium production in Laos is thought to be in the range of 30 to 50 tons per year. According to Lao Government sources the opium produced in their country is consumed in Laos or exported to various communist bloc countries for legitimate pharmaceutical purposes. Intelligence reports indicate that a portion of that opium finds its way to the Thai/Burmese border for conversion into heroin.

Thailand is the major conduit between the drug traffickers of Burma and Laos and the outside world due to the excellent international transit links available in that country. While Thailand remained the primary route by which Southeast Asian heroin reached the outside world, alternative routes were used with increasing frequency in view of increased pressure from both Bangkok and Rangoon military units against the border refineries and trafficking groups. Intelligence indicates that considerable amounts of opiates moved southwards through Burma along the Tenasserim coast, both overland and by sea to southern Thailand and Malaysia for conversion at heroin refineries established along the Thai/Malaysian border and in Penang on Malaysia's northwest coast. A major route through central Burma into India is also being used to transport large quantities of precursor chemicals for use at refineries in BCP-controlled areas and along the Burmese/Thai border. It is believed that heroin is returned to India along this same route.

As opium cultivation is the main source of income for the majority of the hilltribe people in Thailand, as well as being used extensively for tribal rituals and medicine, total eradication is thought to be impractical as well as impossible. Any attempt to eradicate these crops by force, without providing long term alternate sources of income, could result in an armed struggle between the hilltribe farmers and the Central Thai Government. Thus, crop substitution has become one of the few viable alternatives available to the Thai authorities.

Figure 5:

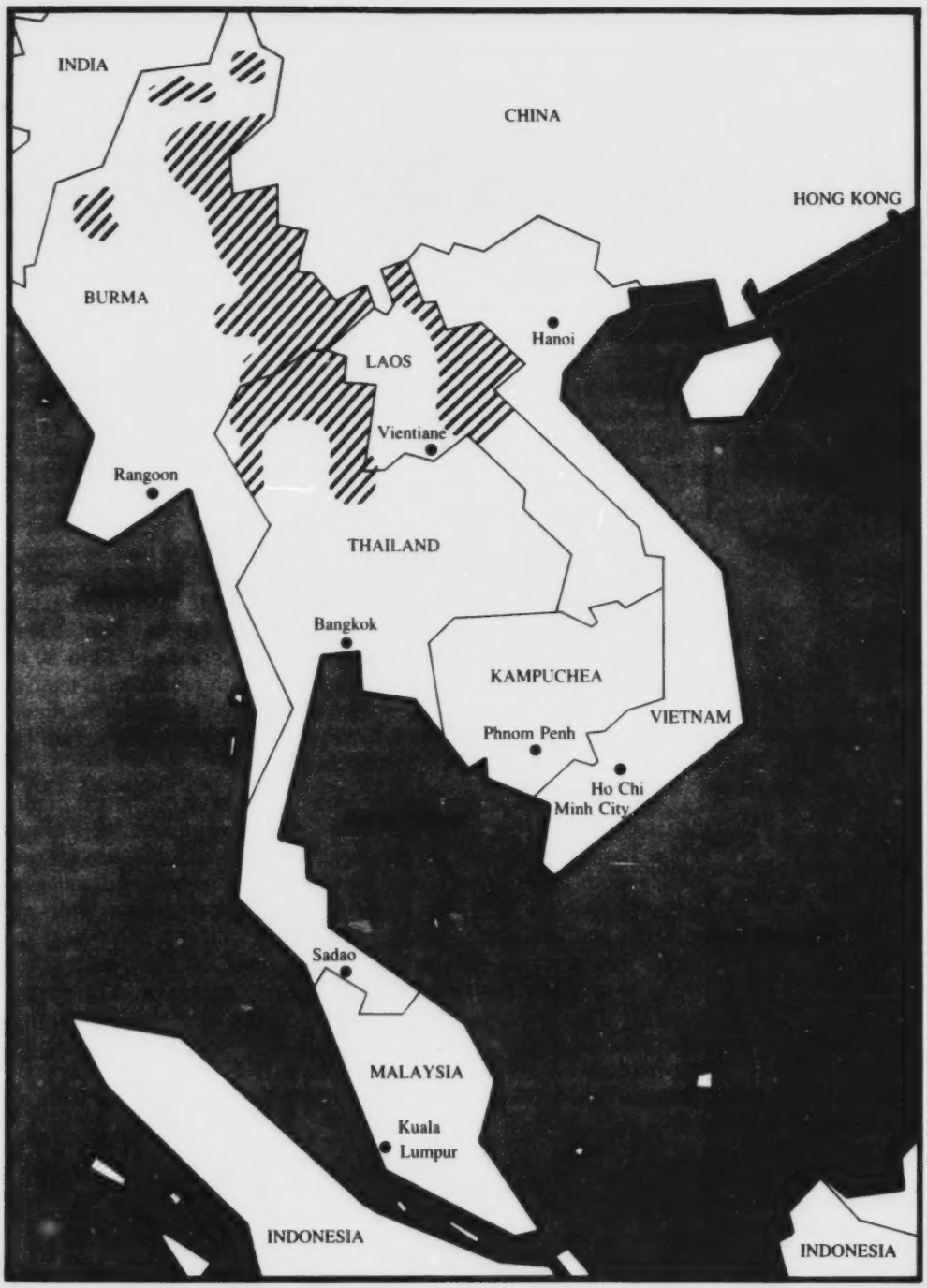

Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1983

Both the Thai and Burmese governments have established drug enforcement programs. The Burmese effort emphasizes reduced poppy cultivation, crop substitution, interdiction and the reduction of demand. During 1983, the government reportedly eradicated approximately 3,200 hectares of opium poppy, which would have yielded an estimated 45 tons of opium. Despite these efforts, since the Government of Burma controls only a small portion of the growing and refining areas, it has had only a limited impact on the amount of opiates trafficked from Burma.

Southwest Asia

In spite of a continuing decline in the amount of opium produced in Pakistan, the overall production of opium in the Golden Crescent area is believed to be increasing. (See Figure 6.) This area, which comprises Iran, Afghanistan and Pakistan accounted for 79% of Canada's illicit heroin market in 1982. This situation has once again reversed itself and in 1983 supplied only approximately 32% of the Canadian market as illustrated in Figure 8.

Pakistan continues to be a major producer, warehouse, transit and drug abuse country and it is still the only Golden Crescent country for which accurate figures exist. Although there have been a number of positive developments in the last year, Pakistan's position as a source country has changed little. Since the Russian occupation in December, 1979, official documentation on the Afghanistan situation has been non-existent. Intelligence indicates that there is a near wide open border where narcotics supplies originating from Afghanistan pass unimpeded into Pakistan.

It is estimated that Karachi alone has some 50,000 opiate addicts. There is every indication that Pakistan consumes approximately 150 tons of opium annually. This figure is somewhat at variance with the estimated 1983 yield of 63 tons. In 1979 Pakistan was the largest producer of illicit opium in the world, yielding a harvest of approximately 800 tons. The difference between the 63 tons produced and the 150 tons required may be taken from stockpiles created during the bountiful years or may be imported from Afghanistan.

Figure 6:

Estimated production of opium in Southwest Asia, 1979-1983 – Weights in metric tons

Country	1979	1980	1981	1982	1983
Iran	300	400-600	400-600	400-600	400-600
Afghanistan	270-300	200	225	250-300	400-575
Pakistan	800	125	85-100	75	63
Total	1,370-1,400	725-925	710-925	725-975	863-1,238

Afghanistan, while still very much an unknown entity, is believed to have almost doubled its opium production in the 1983 crop year. Before the communist takeover in 1978, the Afghan government opposed the cultivation of opium poppies and trafficking. Until December, 1979, the Afghan Government remained active in the interdiction of illicit narcotics. However opium poppy cultivation is once again believed to have reached the levels of the late 1970's. A number of knowledgeable sources estimate that as much as 575 tons of the narcotic may have been produced, with Iran producing an additional 400 to 600 tons. The increase in opium poppy cultivation in Afghanistan is attributed to the rising prices for opium in the Golden Crescent area and the crop's importance as a generator of cash income. That country's major growing areas are located in the eastern and south-central regions.

Iran has an enormous domestic market for both opium and heroin and likely consumes the bulk of the opium produced in that country. The current political situation in Iran has made enforcement a low priority. The Ayatollah Khomeini has publicly condemned drug trafficking and the sale and consumption of narcotics on numerous occasions, however the opium production takes place in geographic areas outside the effective control of the central government. This factor, plus the war with Iraq, internal political problems, an increase in illicit cultivation of opium poppies by Iranian farmers and an increase in domestic consumption of opium and heroin, complicate and detract from drug law enforcement.

Figure 7:

Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1983

India

There was another dramatic drop in the number of hectares under opium poppy cultivation in India during the 1983 crop year. The size of the area was reported to be 25,500 hectares, down approximately 20% from the 1982 crop year's cultivation of 31,359 hectares. The opium was under licence to some 171,000 cultivators. Two of the three states in which growing takes place experienced unprecedented cold weather over the winter, however the overall yield is still expected to be in the range of 600 to 700 tons of opium being produced licitly. The yield per hectare has risen consistently from 34 kg 875 in the 1978 crop year to 40 kg 859 in the 1982 crop year. (Editor's Note: There have been revisions in some previous figures reported in *NDIE 1981* and *NDIE 1982* concerning the number of hectares of opium poppy under cultivation and the yields per hectare resulting from more recent information received from the Central Bureau of Narcotics (CBN), India.) There are additionally, several thousand tons of opium stockpiled at two government factories.

According to figures released by the Narcotics Commissioner of India, during 1983 authorities seized approximately 2.7 tons of opium in internal illicit traffic which is believed to have been diverted from the licenced cultivation. In addition, about 3.4 tons of opium were seized by Indian enforcement agencies which were believed to have

originated from Pakistan. The RCMP is also aware of the seizure of at least two illicit heroin laboratories in 1983 operating in the Uttar Pradesh area of India. The first seizure took place on March 23, 1983, in Varanasi, when 4 kg 250 of heroin were seized. Two days later, authorities in the same area located a second laboratory seizing opium, acetic anhydride and a quantity of white powder believed to be heroin.

The majority of the heroin, and a great deal of the opium destined to the illicit market are however smuggled into India by land from Pakistan. The contraband reaches cities such as New Delhi, Bombay, Goa and Cochin where the drugs are offered for sale to European and North American buyers. An interesting development which came to light late in 1983 is a report that acetic anhydride, a chemical precursor essential to the manufacture of heroin, is leaving India by land into Burma. In return, increasing amounts of heroin, usually in multi-kilogram lots, are being sent back to India. This heroin is generally distributed in such cities as Calcutta, New Delhi and Bombay. If this situation proves to be true and should it continue, increased amounts of heroin are expected to become available in India from both Southeast Asia and Southwest Asia.

Mexico

Mexico continues to be a source country for heroin destined to the United States, where it is believed to account for approximately 33% of the illicit market, and to a lesser degree, Canada. Cultivation of the opium poppy is widespread and now encompasses almost every state in the Republic of Mexico with the tri-state area of Sinaloa, Chihuahua and Durango still responsible for the majority of the opium gum collected. The second most important growing area is Guerrero with the states of Oaxaca, Michoacan, Jalisco, Nuevo Leon and Veracruz all experiencing an increase in opium cultivation. Opium poppy fields are generally smaller and more difficult to detect than marihuana fields. They are often concealed in ravines or camouflaged by natural foliage or nets. In other isolated instances, the fields are larger, suggesting more sophisticated cultivation and irrigation methods.

Only three primitive heroin laboratories have been seized in Guerrero and Jalisco, however intelligence indicates that most of the opium gum produced in the outlying areas of Guerrero, Veracruz, Oaxaca and Nuevo Leon, is forwarded to Durango and Sinaloa for processing into heroin for eventual shipment to illicit heroin markets elsewhere. The chemicals and precursors utilized by the laboratories are locally produced in Mexico and are not controlled substances. They are therefore extremely difficult to trace. The purity of the heroin depends upon the sophistication of the laboratory process, impurities contained in the opium gum and the quality of the gum itself. The highest quality Mexican heroin usually ranges in purity from 65% to 85%, while SWA or SEA heroin can be up to 99% pure.

There are some indications that Mexico may be acting as a transshipment country for Southeast Asian heroin destined to other markets, in addition to its being a source country. Imported heroin may be mixed with Mexican heroin before continuing its journey northwards, thereby increasing purities and making sources more difficult for authorities to identify. Some reports indicate that up to 3,900 hectares were under opium cultivation in Mexico in 1983. Approximately 2,500 hectares were reportedly destroyed by the government in that year, double the 1982 figures; however, this increased eradication was offset by increased cultivation.

International/National Trafficking Patterns – Movement

Southeast Asia

While the largest portion of opium and heroin produced within the Golden Triangle region is destined for domestic consumption, significant quantities still leave the area destined for foreign markets. In 1982 the Golden Triangle supplied only 21% of the illicit heroin market in Canada, however a complete reversal took place in 1983 when that area supplied approximately 68% of Canada's market. Approximately 560 to 675 tons of opium were produced during the 1983 crop year. Of this, some 30% is believed to have been destined to foreign markets. Although it is extremely difficult to assess the amounts of heroin destined to these markets, it is believed that 1982's estimate still holds. At that time, European countries were estimated to receive 50%, Hong Kong 30%, North America 15% and Australia/New Zealand 5%. As in past years, a portion of the heroin sent to Europe and Hong Kong is diverted to the North American market, however the precise amount is not known.

Figure 8:

Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1979-1983

Source Area	1979	1980	1981	1982	1983
Southeast Asia	90%	68%	66%	21%	68%
Southwest Asia	10%	32%	34%	79%	32%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

There has been an increase in the movement of heroin, morphine, heroin base and morphine base from the Golden Triangle to northwest Malaysia. Several clandestine laboratories, engaged in converting morphine to heroin, were located and seized in this area in 1983. This trend is expected to continue with the advent of Thailand's enforcing laws on the movement of precursor chemicals, in particular acetic anhydride, within its borders. At the same time, domestic problems in Malaysia regarding narcotics abuse are afforded a high degree of importance and all levels of government have moved positively to enact new laws to combat drug abuse. The Malaysian clandestine laboratories tend to be small and portable, generally located in deep jungle areas. Intelligence indicates that a number of the heroin laboratories are located on fishing boats along the Thai/Malaysian coastline.

Malaysia is one of the main transshipment areas in Southeast Asia due mainly to its proximity to the Golden Triangle and its shared border with Thailand. Heroin is transported by courier from Bangkok to Hat Yai, Thailand. It is then secreted in false bottom suitcases and taken by couriers on flights from Hat Yai to Penang/Kuala Lumpur/Singapore/London/Toronto or Montreal. The Government of Malaysia's decision to embark on a country-wide campaign against drug abuse includes a law requiring the death penalty for trafficking in more than 15 grams of heroin or 100 grams of cannabis. This may act as a deterrent to traffickers who may have considered Malaysia as a suitable transit point for heroin destined for North America.

Another major route for heroin leaving the Golden Triangle area is through Lashio, a northern Shan State city in Burma. This city acts as a collection point for heroin produced in border refineries or clandestine laboratories located outside Lashio. The precursor chemicals used in the refining process are believed to be obtained from India and the People's Republic of China (PRC). As Thai and Burmese authorities exert greater pressure on the refineries operating along the border, increased use of Burma as a staging area for refined heroin leaving the region is expected. The PRC itself is becoming a conduit for heroin destined from the Golden Triangle to Hong Kong and the West. Authorities in Hong Kong reported four separate incidents in 1983 where the People's Republic of China was being used as a transshipment area for narcotics destined to Hong Kong and beyond. One investigation led to a total seizure in excess of 10 kilograms of opium.

Hong Kong's involvement in the heroin trade as it relates to Canada is primarily that of a transshipment point and a supplier of couriers. During 1983, there were several heroin seizures in Canada involving Hong Kong Chinese; however, in the majority of these cases the source of the narcotic was Thailand. The Hong Kong Chinese criminal organizations have close ties with the Thai Chinese criminal element who have access to almost unlimited quantities of drugs in the Golden Triangle. Because of the low prices and abundant supply of narcotics, there has been evidence of the young Chinese criminal element becoming increasingly aggressive in the trade. Intelligence indicates that on a number of occasions sizable shipments of heroin have been arranged by these individuals for delivery to Canada before buyers have been established. Hong Kong's position as a crossroads in Asia also leads to Canadian traffickers/users utilizing it as a transit point as they travel to Bangkok to obtain their supplies of heroin.

The bumper crop produced in the Golden Triangle has more than offset record seizures made by Hong Kong authorities, and there are abundant quantities of the drug at the retail level at low prices. During 1983, there were 11 clandestine laboratories seized in Hong Kong where heroin base was being converted to No. 3 heroin. The most common practice is the importation of heroin base from Thailand and the manufacture of No. 3 heroin in Hong Kong. Every kilogram of heroin base produces three kilograms of No. 3 heroin. No. 3, or smoking heroin, is not popular with users in Canada and is therefore not imported in large quantities by traffickers. The most popular variety in this country is No. 4, or injectable heroin. Authorities indicate that the most popular methods of importing heroin into Hong Kong from the Golden Triangle are by air and sea cargo shipments, air passenger couriers and more recently Thai trawlers bringing shipments to international waters for transfer to Hong Kong registered fishing junks.

Southwest Asia

In 1983, the Golden Crescent area supplied an estimated 32% of Canada's illicit heroin market, a significant decrease from 1982 when that region supplied approximately 79% of the Canadian market. (See Figure 8.) Although the quantity of opium produced in Pakistan in 1983 is believed to have dropped significantly, a large quantity of opiate narcotics are being funnelled from Afghanistan through Pakistan. The bulk of the heroin entering Canada from the area is refined in clandestine laboratories operating on both sides of the Pakistan/Afghanistan border. In late 1982 and into 1983, Pakistani heroin traffickers began using the Persian Gulf States as transit points. Couriers were used with increasing frequency, many carrying several passports, transiting several different countries and often passing drugs on to couriers at transit points much like a relay team.

The India/Pakistan border in the Punjab area has been an active smuggling route since the 1947 partition separating India and Pakistan. India has been exploited as a transit area for heroin destined to the West. Once in India, the narcotics are taken to major cities such as New Delhi, Bombay or Calcutta overland or by air. From those cities it is supplied to traffickers travelling to Europe, the United States, Canada and other points. Higher risks such as border crossings and increased law enforcement make the price for heroin considerably higher in India than in Pakistan. Aside from India, there are two principal routes by which heroin leaves the Pakistan/Afghanistan production area. The first leaves the Northwest Frontier Province (NWFP) following the border towards Quetta but bypassing the town to the north. The route follows the Afghan border with Iran or else travels southwards across Baluchistan to the Makran Coast. The second route leaves the NWFP south to the port of Karachi.

Figure 9:

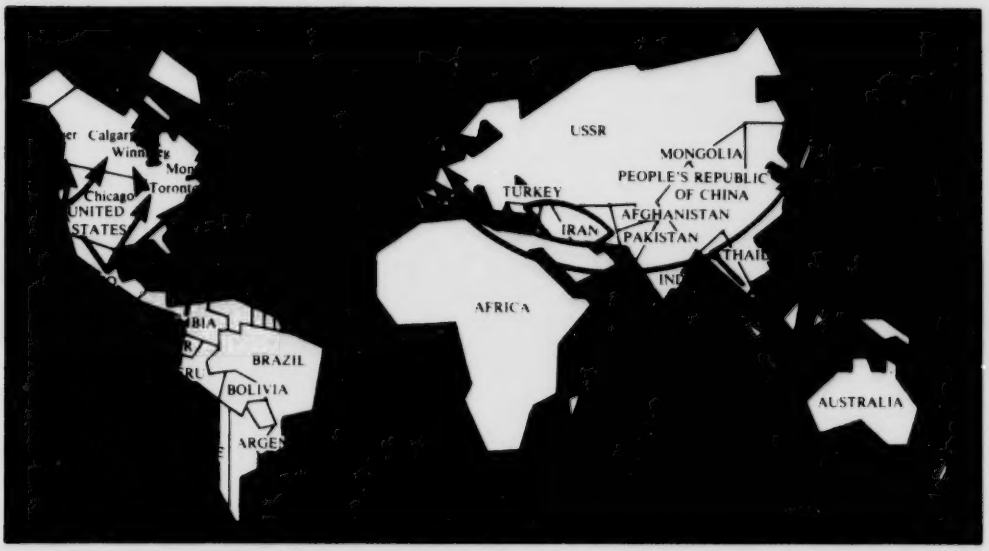

Major heroin trafficking routes into Canada, 1983

Intelligence indicates that several clandestine heroin laboratories are operating in Lebanon's Bekaa Valley. Large shipments of precursor chemicals necessary for the production of the narcotic and having Syrian destinations have been noted at European ports. With Syrian control of the Bekaa and secure highway access from Syria along which the precursors can travel, there seems to be a strong basis for this intelligence. Once refined, the SWA heroin is transshipped via Cyprus by couriers arriving by ferry from Beirut and departing from Larnaca International Airport for European destinations and possible onward travel. The favoured concealment method in these instances appears to be the body pack. Other couriers travel directly from Lebanon via European points to North America, with Detroit and Montreal being popular destinations.

Geographically, Italy is ideally situated to act as a transshipment point for the escalated flow of heroin base from the Middle East and Southwest Asia. The heroin laboratories, located primarily in Sicily, produce extremely high quality heroin due to the expertise of a number of French chemists who relocated in Italy after authorities broke up the famous "French Connection" in the 1970's. Most of the heroin produced in these clandestine laboratories is destined to North America and Europe. Heroin is also imported in a refined state from the Middle East and Southeast Asia for local consumption. Italy is

Figure 10:

Southeast Asian (SEA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — $520 – $910

Laboratory (Golden Triangle) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $4,900 – $5,150

Distribution Centre (Bangkok) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $8,000 – $14,000

Canada — 1 kg of No. 4 heroin (pure) – $225,000
— 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) – $8,000 – $15,000
— 1 gram of No. 4 heroin (pure) – $600 – $1,000
— 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) – $35 – $50

Southwest Asian (SWA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium – $800 – $900

Laboratory (Golden Crescent) — 1 kg of heroin (pure) $5,200 – $7,150

Distribution Centre (Europe) — 1 kg of heroin (pure) $50,000 – $85,000

Canada — 1 kg of heroin (pure) – $225,000
— 1 ounce (28 grams) of heroin (pure) – $8,000 – $15,000
— 1 gram of heroin (pure) – $600 – $1,000
— 1 capsule of heroin (5%-6% pure) – $35 – $50

Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1983

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

a direct link for sea shipments coming from the Middle East destined for Europe and North America. It is located in the centre of one of the world's most active navigational channels. Italy's coastline is dotted with numerous ports and fishing villages which create obstacles for local authorities in their attempts to effectively register and control the flow of foreign and local vessels.

Intelligence reports and international drug conferences have identified Greece as a major transshipment country in numerous investigations. Geographical proximity to source countries; Lebanon, Turkey, Syria, Afghanistan, Pakistan and Iran, has made Greece a natural gateway for the European and North American illicit narcotic market. The Balkan overland route and the navigational channel surrounding Greece facilitate easy access to Western Europe. The thousands of deserted islands and unguarded coastline make it a trafficker's paradise and an obstacle to enforcement when trying to detect vessel traffic.

Mexico

The amount of heroin supplied to the illicit Canadian market from Mexico remains negligible as shown in Figure 8. The situation has remained virtually unchanged since 1978. In 1977, Mexico was estimated to have been the source of 11% of the heroin

seized in Canada or en route to Canada. The heroin which does enter Canada from Mexico is principally carried overland via the United States. While British Columbia remains the primary market for heroin finding its source in Mexico, heroin originating from Mexico has also been encountered in Alberta, Manitoba, Ontario and Quebec.

Mexico acts as a source country for heroin to the United States, supplying approximately 33% of the illicit market in that country in 1983. Illicit production of opium and heroin in Mexico became a serious problem for the United States in the mid-1970's when Mexican production grew to meet the demand created by the elimination of the "French Connection". By 1975, 87% of the heroin consumed in the United States originated from Mexico. As Mexican opium poppy eradication efforts increased, a corresponding decrease has been seen in the availability of Mexican heroin in the United States.

During 1983, there was a shift in the locations where Mexican heroin entered the United States along the southwest border. California was the location of the largest share of seizure incidents, however such incidents increased at both the Arizona/New Mexico and Texas borders. From these border points the drugs travel northwards to Chicago, San Francisco, Los Angeles and other major user areas in the United States and Canada. Intelligence indicates that quantities of No. 4 heroin transit Mexico by vessel leaving the port of Veracruz or the southern Gulf Coast to the Oaxaca coast and on to the United States. Mexico City is also used as a transshipment point for heroin arriving from Thailand and Europe and destined to the United States and possibly Canada. A relatively new type of heroin known as "Black Tar" heroin has been encountered in the Seattle, Washington area. This heroin is a gum-like substance, relatively inexpensive and yet high in purity. Seattle's proximity to Canada's border with the United States makes it quite probable that this variety of heroin will become available in Canada in the near future if it is not already obtainable on Canada's illicit market. Importation methods remain unchanged from previous years: body packs, concealment in land vehicles, utilization of private aircraft, as well as the use of private vessels in coastal waters and inland lakes along the Mexican/U.S. border.

While Mexico is not predicted to increase its only negligible share of the Canadian illicit heroin market, a number of factors may change this situation. The Republic of Mexico has experienced an economic crisis with an estimated inflation rate of over 100% by the end of 1983 and high unemployment has led to a noticeable increase in crime. It is believed that this situation will compel a number of these unemployed individuals to turn to narcotics trafficking and new markets will be sought for their products. There is also a trend in Mexico towards the use of more sophisticated agricultural techniques in the cultivation of the opium poppy, as well as the placement of crops in virtually inaccessible areas. Therefore, in spite of the government's eradication program, it is estimated that more crops will survive, making more Mexican heroin available on the illicit world market. Finally, in the event of a shortage or elimination of the traditional supplies from the Golden Triangle of Southeast Asia or the Golden Crescent of Southwest Asia, Mexico would become the logical alternative source country for heroin destined to Canada.

Canada

The major heroin activity in Canada during 1983 focussed on this country's largest population centres: Vancouver, Montreal and Toronto. Heroin entering Canada through these cities arrives principally by air, with land and sea routes playing secondary roles.

The illicit narcotics trade in Canada remains largely under the control of organized criminal syndicates. As in previous years, in Vancouver, the city with the largest addict population in Canada, the importation and distribution of heroin is primarily controlled by Chinese, Italian and Czechoslovakian ethnic organizations. These groups have highly

Figure 11:

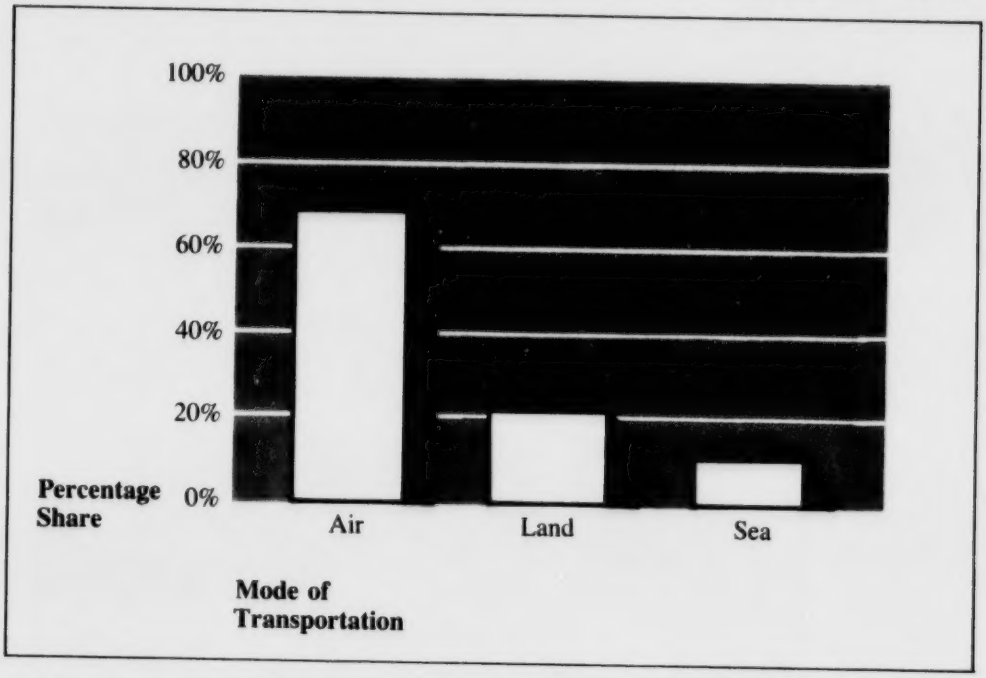

Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1983

sophisticated organizational frameworks and deal in multi-million dollar quantities of heroin every year. Those narcotics which do not remain in the Lower Mainland area of British Columbia are disseminated onwards to the Prairie provinces and as far east as Ontario on occasion. The vast majority of the heroin entering Canada through Vancouver finds its source in Southeast Asia. More heroin was seized in British Columbia alone in 1983 than was seized throughout Canada in 1982. A portion of this drug may have been destined to the United States or Europe, however the bulk of the narcotic is believed to have been destined for domestic consumption.

The importance of Southern Ontario in general as an importation area for heroin originating both in Southeast Asia and Southwest Asia is escalating. This area was responsible for 43.5% of all heroin removals in Canada during 1983. It is also interesting to note that a large portion of this heroin found its source in Southeast Asia.

There appears to be a shift towards the importation of heroin into Canada by land. In 1982, this mode of transportation accounted for only 5% of the total importation instances recorded, while in 1983 it increased to an estimated 21%. Importation by sea also increased in 1983 to 12% from approximately 5% in 1982. (See Figure 11.) Couriers using body packs, concealment in handicrafts or false-sided luggage are the most common smuggling methods encountered in Canada. The postal system is also being used extensively to import small quantities of the narcotic from both Southeast Asia and Southwest Asia.

Toronto, Ottawa and Vancouver have all surfaced during 1983 as transshipment points for heroin destined to the United States. Montreal's organized crime syndicates are also known historically to supply Southwest Asian and Southeast Asian heroin to northeastern U.S. markets. This is facilitated by their close links with American-based organized crime syndicates.

Chapter 4: Cocaine

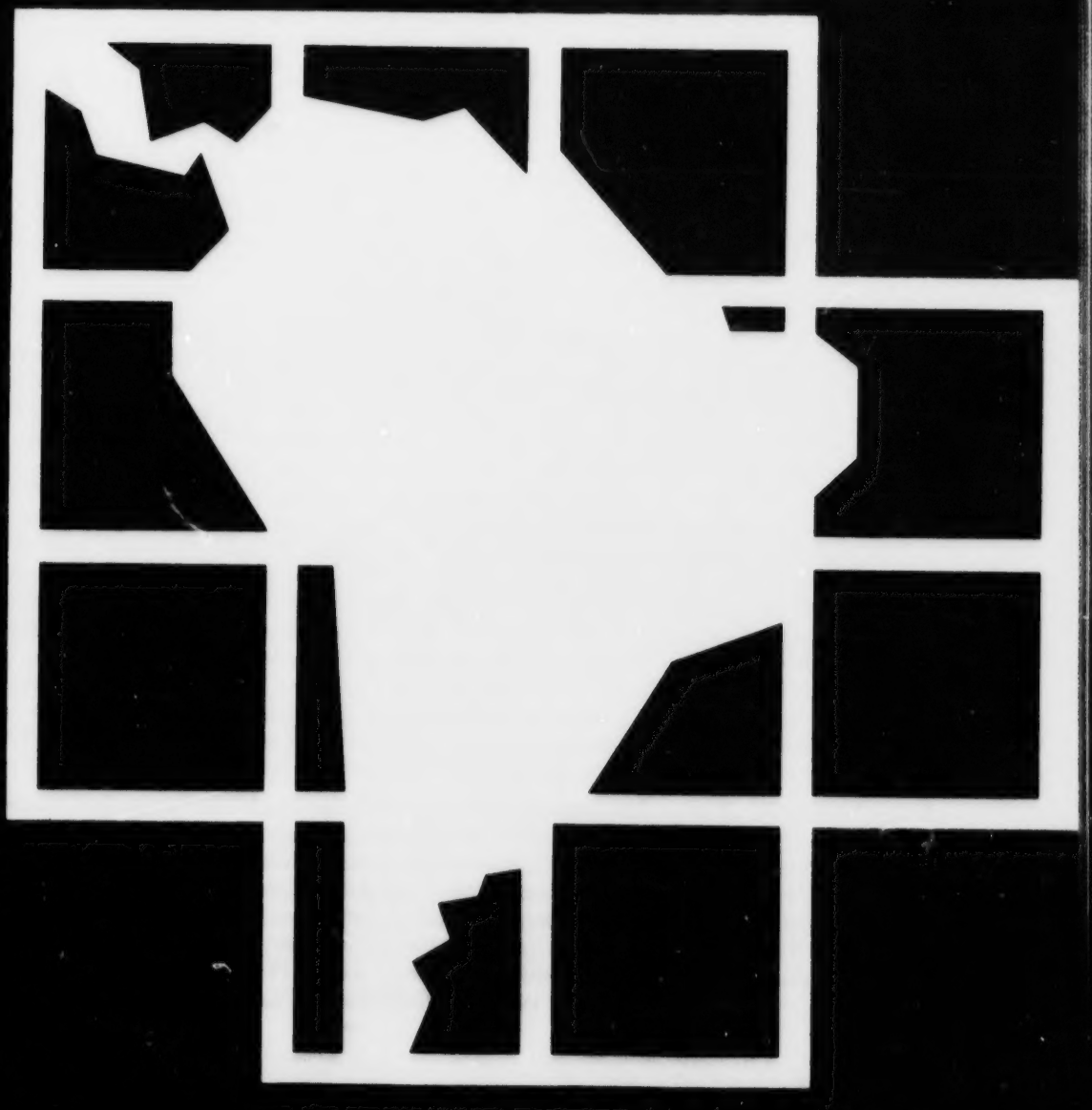

Cocaine

Abuse and Availability Trends

There was a significant increase in the availability of cocaine throughout Canada in 1983. Drug enforcement authorities continued to encounter cocaine in all major metropolitan centres, but also noted it entering smaller communities and more remote areas. This trend was illustrated by the prevalence of cocaine in the Maritime provinces and the Northwest Territories. Cocaine is considered a drug of choice amongst the domestic user population and RCMP intelligence indicated increased demand, traffic and abuse in 1983. There has been a consistent increase in the number of cocaine users in Canada since the late 1970's. Abuse of this drug, previously associated primarily with upper class adults, is now being encountered amongst all age groups and socio-economic classes. The price of cocaine has been the primary barrier to even more extensive abuse.

Figure 12:

*Number of persons charged with cocaine-related offences, 1979-1983**

Charge	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	199	258	348	335	414
Trafficking**	257	304	410	428	509
Importation	31	35	51	54	107
Total	487	597	809	817	1,030

** Persons charged by the RCMP only*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

As observed in *NDIE 1982*, the number of persons charged with cocaine-related offences in 1983 continued its upward movement in the areas of possession, trafficking and importation. The overall total of 1,030 persons charged with cocaine-related offences in 1983 represents an increase of over 100% from the 1979 figure of 487 persons charged and an increase of 26% from the 1982 figure of 817 persons charged. This general increase is also reflected in the 98 kg 113 of cocaine seized in 1983, more than double the amount recorded in Canada in 1982. (See Figure 13.) RCMP intelligence data show that an additional 47 kg 797 of cocaine were seized in foreign jurisdictions that were either destined for Canada or had transited Canada. There has been an upward trend for cocaine seizures in Canada since 1981 and it is expected to continue in the short term due to the over-production of coca in South America and the traffickers' refined strategies for marketing their illegal product, especially in Canada. The increase in cocaine seizures and charges, coupled with the stable prices and drug purities sampled during the year, are indicators that cocaine was readily available at both wholesale and retail levels in Canada in 1983. It is anticipated that there will be an increasingly abundant supply of the drug available at all levels of distribution in 1984 unless market conditions are radically disrupted.

In the Preliminary Report on Alcohol and Other Drug Use Among Ontario Students in 1983, the Addiction Research Foundation surveyed almost 6,000 Ontario students in grades 5, 7, 9, 11 and 13 to determine their use of various substances in the past 12 months. The survey concluded that the most prevalently used drugs are, in order of importance, alcohol, followed by tobacco and cannabis. In relation to cocaine, abuse was most prevalent amongst the 18 and over age group in 1983, whereas in 1979 and 1981, abuse levels were highest amongst the 16-17 age group. The ARF qualified that half the users surveyed in 1983 reported infrequent use of this drug in the previous 12 months

(one or two times), while 7.3% of the cocaine users admitted using this drug 40 times or more. A significantly greater proportion of males than females acknowledged using cocaine. Furthermore, there were no age-related patterns of use exhibited for cocaine as in other substances the students were surveyed about. There was little fluctuation between the results obtained in 1981 and 1983. As well, no significant trends associated with sex, age, grade or regional residence of the students were surfaced.

Figure 13:

*Amount of cocaine seized in Canada, 1979-1983 – Weights in kilograms**

1979	1980	1981	1982	1983
26.618	43.147	38.528	46.163	98.113

**Cocaine seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

Figure 14:

*Prevalence of cocaine use by Ontario students by age groups in 1979, 1981 and 1983**

	Percentage use**			
Year	13 and under	14-15	16-17	18 and over
1979	3.7	5.6	5.9	5.3
1981	2.5	5.4	5.6	3.6
1983	2.7	3.9	5.4	5.9

** Survey conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using cocaine at least once in past 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 4,794 Ontario students in 1979, 3,270 in 1981 and 5,835 in 1983 in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

The traditional modes of ingesting cocaine, namely snorting, injecting and freebasing, were encountered in Canada in 1983. Snorting remains the principal mode of ingestion though there are increasing reports of users injecting this drug to produce a faster, longer lasting and more intense high. Freebasing is another popular method for consuming cocaine and a new variation emerged in late 1982. This recent method of use involves adding a quantity of cocaine hydrochloride to sodium bicarbonate, heating the mixture and then cooling it down rapidly. The chemical ingredients will aggregate and the final product is then smoked as with traditional cocaine freebase. The procedure described above is a departure from the usual freebasing method using heated solvents or strong bases and this new method eliminates the risk of explosion. As well, several reports have surfaced from British Columbia, Ontario and South America of coca paste or cocaine base being smoked with marihuana or tobacco. Such blends go under different street names such as "Bazuko", "La Bomba" and "Dusters". American authorities are recording similar occurrences with cocaine described as being readily available in all regions of the United States at stable or decreasing prices in 1983. The more potent methods of ingestion, such as freebasing and intravenous injection, whether alone or in combination with heroin (known as "speedballs"), appeared to be on the increase. Overall, abuse spread to new users previously not associated with cocaine.

Cocaine remained generally available in all regions of Canada in 1983, similar to the previous year's situation as outlined in *NDIE 1982*. Purity levels were relatively stable during the year, with bulk quantities analyzing at 20% to 100%, street samples 10% to 75%, with the average purity level being 55%, moderately higher than in 1982. Montreal was identified as the Canadian city with the highest overall purity levels, indicating it was the principal entry point for cocaine smuggled into Canada in 1983. Though cocaine was available in abundant supply, there were a number of cocaine look-alikes being sold on the illicit market in 1983. (See Chapter 5: Chemical Drugs.)

In relation to price structure, cocaine sold on average for $125 to $250 a gram, $2,400 to $4,000 an ounce, $40,000 to $50,000 a pound and $70,000 to $95,000 a kilogram. The range in price reflects regional conditions of availability and purity. Lower prices are usually in effect in the larger metropolitan centres such as Montreal, Toronto and Vancouver, while the higher prices correspond to more isolated areas such as the Yukon and Northwest Territories. The prices for cocaine in Canada in 1983 were similar to those recorded in *NDIE 1982*, indicating abundant supply levels and increasing demand. The cocaine market in Canada is composed of organized importation networks handling multi-kilogram quantities as well as independent entrepreneurs who travel to South America to purchase sizable amounts and return to Canada to sell the drug on the illicit market. There was also a reported attempt of coca cultivation in British Columbia using a hydroponic installation. However, the feasibility of cultivating coca domestically under artificial growing methods is believed to be minimal.

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia continues to be the major cocaine processor and supplier for the illicit world market. Its production may constitute up to 90% of the available supply which is handled by a large number of sophisticated trafficking networks having a well-established distribution infrastructure in North America. Research indicates that Colombian drug traffickers expanded their operations into Canada in 1983.

All coca cultivation in Colombia is illegal. The domestic production of coca in Colombia is reported to have doubled in size since 1982. It is evident that Colombian traffickers have decided to intensify coca cultivation on a larger scale than ever before in order to guarantee their self-sufficiency for the raw material and gradually eliminate their requirements for Peruvian or Bolivian coca paste or cocaine base. The Llanos region has seen the addition of new coca fields which should mature over the next few years and further contribute to the illegal harvest. Colombians are still using Bolivian and Peruvian raw materials for major processing laboratories as Colombian coca bushes are not sufficiently mature and they are used only for the production of bazuko.

The major growing areas for coca are situated in the eastern plains and southern part of the country. These include the provinces of Amazonas, Putumayo, Narino, Cauca, Caqueta, Meta, Huila, Vaupes, Guaviare and further north in Santander. These regions are sparsely populated and more difficult to reach. Law enforcement authorities have encountered problems in patrolling these areas due to limited transportation systems and the control exercised by various terrorist groups. As well, the local farmers (campesinos) reap greater profits from the cultivation of coca than from any other food crops. Furthermore, intelligence indicates that guerillas who control the main growing territory are encouraging the campesinos to switch to or increase their coca cultivation – this is especially true in the south. The guerillas continue to finance their activities through the production of coca and their presence in those rural areas known for coca growing constitutes a severe obstacle to drug enforcement efforts. But the drug trafficker/terrorist alliances are often turbulent ones and there have been serious inter-organizational disruptions leading to several deaths during 1983. Despite this violence, the supply of coca is still reaching the major traffickers and their processing plants.

In spite of the fact that the level of coca bushes eradicated in 1983 was similar to 1982 destruction figures, it should be emphasized that the total number of hectares under cultivation in Colombia doubled from the 8,000 hectares recorded in 1982 to

16,000 hectares in 1983. This area under cultivation could yield an estimated harvest of 6,300 tons of coca leaves. It is expected that 1984's production could be expanded and reach as high as 25,000 to 30,000 hectares and produce as much as 15,000 tons of coca leaves.

In Colombia, principal cocaine laboratories are located in or adjacent to the coca growing regions and they process coca leaves directly into cocaine base. Most installations are small, crude and portable; however, they are highly effective. Intelligence indicates that hundreds of such laboratories are located throughout Colombia. There are also permanent, sophisticated processing plants in Barranquilla, Santa Marta, Bogota, Medellin, Cali and Bucaramanga. Medellin is recognized as the centre of cocaine marketing for Colombia. Some of the more sophisticated organizations continue to transport the cocaine base from Bolivia and Peru to the larger centres for processing in permanent commercial installations. The stockpiling of cocaine prior to shipment north is done in the major cities, with the main location being Medellin.

As highlighted in *NDIE 1982*, all the cocaine produced in Colombia is directed to illegal consumption. A portion of this production was handled in 1983 by the 113 clandestine cocaine laboratories dismantled by Colombian authorities. Though this number represents less than half as many as were neutralized in 1982, it is not believed to be a result of decreased suppression efforts. The 1983 drug enforcement statistics for Colombia include 2,082 kg 753 of cocaine seized, 18,139,524 coca bushes destroyed, as well as the dismantling of the laboratories noted above.

In late 1982, the Government of Colombia decided to restrict the availability of precursor chemicals required to process cocaine. Ether, acetone, potassium permanganate, sulphuric acid and other precursors were placed on a list of targetted chemical substances. As a result of this governmental commitment, there was no legal importation of ether or potassium permanganate detected in Colombia in 1983. Though this new measure has created an additional obstacle for drug traffickers, it does not appear to have been an insurmountable barrier causing delays or shortages to production. Brazil or Argentina may have been used to divert chemicals for cocaine processing in Colombia. Recent intelligence does reveal that significant amounts of ether were brought in to Argentina in 1983 and this has led observers to believe that Argentina may be playing a new role in the international drug trade. Records indicate that there were 826 tons of ether imported from Mexico to Argentina and there are other source countries that have yet to be identified. Normally, 12 kilograms of ether are needed to process one kilogram of cocaine base into cocaine hydrochloride. Therefore, the ether reported above could be used to manufacture approximately 69 tons of cocaine hydrochloride.

There is evidence that large quantities of ether delivered to Argentina are directed to the illegal drug market. Bolivia could also be the recipient of part of this ether. This Argentinian support would require Bolivian traffickers to revise the quantities of cocaine base and paste they send to Colombia for refinement. Argentina could supply the ether or even enter the processing and distribution activities itself. Another corollary of this Colombian control over precursor chemicals is the relocation of a number of cocaine laboratories to the United States because of the greater access to these compounds. In 1983, there were 11 such laboratories seized in the United States, five more than were intercepted in 1982.

Cocaine is not only exacting a heavy toll from foreign users, but it is also impacting negatively within Colombia, especially on the youth of the country with the almost epidemic use of bazuko. Authorities have begun to concentrate on the suppression of bazuko, a combination of coca paste or cocaine base with marihuana or tobacco. Reports from South American hospitals stated that bazuko was psychologically addictive and more physically destructive than pure cocaine. Several overdoses and deaths have been documented in Colombia as a result of bazuko abuse.

Intelligence indicates that 85% of the cocaine processed in Colombia in 1983 was channeled to North America with the remaining 15% directed to other destinations, mainly Western European countries. Because of the overproduction and the dropping prices, it is expected that Colombia will supply more significant quantities of cocaine to Europe. It is also anticipated that Canada could become the focus of greater Colombian attention due to the prevailing higher domestic prices for cocaine in Canada as compared with other countries.

Peru

Peru is identified as a significant producer of high grade coca leaves and it is also one of the main producing countries of coca paste for the large Colombian cocaine trafficking networks. In 1983, the Empresa Nacional de la Coca (ENACO) which is the body officially responsible for the commercial production of coca leaves in Peru, declared an extension of 15,000 hectares of production which was distributed throughout various parts of the country. These were added to the approximately 18,000 hectares authorized in 1982 and include the departments of Amazonas, Apurimac, Ayacucho, Cajamarca, Cuzco, Junin, Huancavelica, Huanuco, La Libertad and San Martin. Illegal cultivation is concentrated in the areas near Tingo Maria, the Huallaga Valley and Cuzco. Production has been increased to 28,947 tons of legally cultivated coca leaves, almost three times the 1982 quota. But the illegal cultivation of coca is also well-entrenched. Informed sources indicate that in Peru, an additional 50,000 hectares are directed to the illegal market. These fields could yield 50,000 tons of coca leaves destined for processing into coca paste or cocaine hydrochloride. According to recent intelligence, 75% of the illicit Peruvian production is believed to be directed for conversion to base or paste and the Colombian laboratories for final processing into cocaine before distribution to North America.

In 1983, the Peruvian Investigative Police (PIP) seized 36 clandestine laboratories producing cocaine hydrochloride. An additional 54 laboratories processing coca leaves into paste were also dismantled (no specific production figures for these installations were available). This is comparable to the 1982 results of 36 laboratories neutralized. It should be added that the decision of Colombian traffickers to increase their production of coca leaves and thereby strengthen their control over all stages of the cocaine cycle has had the effect of encouraging their Bolivian and Peruvian counterparts to convert more coca leaves into cocaine in order to improve their positions on the world market. There were 700 hectares of coca reported to have been eradicated in Peru in 1983. It is estimated that there are 1.5 million Peruvians engaged in coca leaf chewing with 14,000 tons required to meet this demand. There is also increasing abuse of coca paste reported.

A significant feature in drug trafficking in 1983 was the decreasing price of cocaine at source level. The overproduction of coca leaf and voluminous processing of cocaine base, coupled with the current glut of cocaine, are bringing wholesale prices down in Colombia and Peru. Recent intelligence from Peru indicates that a kilogram of coca paste has fallen from about $1,200 in September, 1983, to $180 to $240 in early 1984 and that a kilogram of cocaine can run as low as $5,400 for established customers. This significant drop in prices has been felt from Tingo Maria to Tarapoto throughout the Huallaga Valley, the main source of supply for the traffic of coca and its related products. This decrease in the price is confirmed by American authorities who have been studying the sharp downward trend from U.S. $12,000 to U.S. $14,000 per kilogram in 1982 to U.S. $4,500 to U.S. $6,700 in mid-1983. This represents a drop of about U.S.

Figure 15:

Major areas under coca cultivation in South America, 1983

$10,000 a kilogram from 1982 to 1983. This decrease has not yet been passed on to the street consumer; however, indications are that as customers become aware of this situation, they may demand lower prices. Reports indicate this may already be occurring in South Florida. In time, the street price for cocaine may decline and this lower price could attract new users, especially amongst the younger age groups as well as encourage greater consumption for those who are already in the market.

Another 1983 development worthy of mention is the fragmenting of the Peruvian near-monopoly on coca cultivation by Bolivian and Colombian competition. Until recently, Peruvian growers supplied as much as 80% of the world's raw material for this drug. Intelligence reveals that Peru's market share has dropped to approximately 50% of the prime raw material needed for cocaine processing. Such a decrease clearly illustrates the dynamic struggle underway in South America by drug producing and trafficking organizations to increase their market shares and profits.

Bolivia

Bolivia is well known for its leading role in the cultivation of coca bushes which are directed to Colombian drug processing organizations. As noted in *NDIE 1982*, Bolivian traffickers have begun to process more coca leaves into cocaine in order to enhance their competitive position in the international market. Santa Cruz may be the centre for such operations due to the presence of a commercial airport with international flights to Europe and North America. It is estimated that the illegal production of coca leaves in 1983 matched the 1982 yield which was believed to have been as high as 50,000 to 70,000 tons. It should be remembered that although the cultivation of the coca bush is legal in Bolivia, the conversion of coca leaves into cocaine is forbidden by law. The departments of Cochabamba, Beni, La Paz and Santa Cruz are identified as source areas for the raw material. Yungas and especially the Chapare areas are the most active regions which have been targetted for crop substitution.

Bolivian authorities have made a commitment to reduce the production of coca to meet the local demand of leaf-chewing nationals while controlling the trafficking in illicit coca and its derivatives. There have been positive steps towards these goals; however, Bolivia's economy and resources are limited and resistance to government action has hindered the progress of some of these efforts.

Secondary Source Countries

Brazil

Brazil has not escaped the attention of enterprising South American drug traffickers. This country has the largest land mass on the continent and it also has vast expanses of fertile and virtually uninhabited territory contiguous to Colombia. Transportation links are not yet well developed. The jungle cover can allow for undetected cultivation of coca as well as cannabis. In addition, the extremely poor economic conditions may favour outsiders influencing local farmers to grow these illegal crops with promises of financial considerations.

Brazilian authorities are attempting to limit large-scale cultivation of coca destined for the illegal market. The Federal Narcotics Board is studying various methods and plans to eradicate the growing number of coca plantations from the border area between the Amazon and Colombia. There was a 25-day coca eradication campaign in mid-December, 1983, conducted in the Amazonian jungle which resulted in the destruction of over 500,000 stalks of coca from 12 different plantations. The destruction occurred in an area bordering a tributary of the Amazon River which is a poor and sparsely populated area. In most cases, the coca fields were located near water, usually in densely covered jungle which could not be seen from the air though other fields were found in cleared areas. Owners of the fields acknowledged they had been urged to grow increasing amounts of coca by foreigners. These traffickers travel to this remote area by boat or specially-equipped planes and usually pay for the coca products in cash.

Intelligence indicates that Colombian traffickers are converting Brazilian grown coca leaves to coca paste or cocaine base in clandestine laboratories in Brazil before transporting it to Colombia. Brazilians are believed to be involved only in the growing and not in the conversion process. According to samples analyzed, the results were within the chemical range of coca leaves grown in the Llanos region of Colombia. The efficiency of the laboratory could determine the amount of coca leaves required to produce one kilogram of cocaine hydrochloride, estimates varying from 350 to 500 kilograms of dry coca leaves.

Venezuela

There are several, definite factors to qualify Venezuela as a major transshipment country for illicit drugs originating from the principal South American source countries: its position in world trade (petroleum), the movement of shipping, its proximity to the primary source countries as well as the Caribbean, a large Colombian population and a sizable Italian community with links to North American and European criminal organizations. There were a number of major seizures recorded in Venezuela in 1983 in areas close to the Colombian border, indicating to observers that Venezuela's potential to be a major transit country is being actualized and that higher levels of drug activity are underway than local authorities have been able to counter and neutralize. In one seizure, 1.2 tons of cocaine were intercepted en route to other consumer countries. The shipping to and from Venezuela lends itself ideally to the movement of illicit drug supplies.

Coca is not being cultivated in Venezuela because of the absence of proper growing conditions. There have been no substantiated reports of cocaine being processed in Venezuela, though the possibility does exist. During 1983, no formal, organized trafficking groups were identified in Venezuela, but this may be explained by the jurisdictional division of the country; the National Police has authority in more populated areas and the military in rural locations. Venezuela has encountered serious drug problems, especially amongst its youth with bazuko abuse leading to an increasing number of deaths in 1983. The bazuko situation has been developing over the past several years, but it has only recently surfaced and attracted the attention of the public and law enforcement authorities. It can be described as epidemic in Venezuela and Colombia and its use is spreading to Canada where it has been encountered under the names of "La Bomba" and "Dusters".

Argentina

Argentina is being brought into the international drug traffic market by aggressive South American groups who want to consolidate their positions and expand their bases of operations. Large quantities of cocaine are being introduced into Argentina for ultimate delivery to North America and Europe. Argentina is increasingly being used as a staging area for sizable quantities of cocaine from Colombia, Bolivia and Peru as smugglers believe it represents a safer, less conspicuous avenue than other long-established routes.

There were four operational laboratory seizures recorded in Argentina in 1983 and 560 kilograms of cocaine seized. Intelligence indicates that these installations were converting Bolivian cocaine base delivered to Argentina by couriers utilizing body packs or false-sided luggage as well as aircraft or specially-equipped trucks. Some aircraft also have compartments designed to accommodate these drug shipments. This is another example of drug smugglers utilizing growing and processing facilities in other countries to expand their illicit trade.

Ecuador

Ecuador poses a minimal threat as compared with its neighbours Peru and Colombia in terms of being a potential illegal drug supply country. However, its present image of being essentially a domestic producer may soon be replaced by a more active stance with Ecuadorian authorities encountering increasing amounts of coca leaves destined for processing into cocaine. Some of the highest grade cocaine hydrochloride produced in the world originates in Ecuadorian clandestine laboratory installations. With the possibility of major Colombian traffickers entering into partnerships with Ecuadorian producers, this small country may in the near future, command a higher profile and greater market share in the illicit production of cocaine.

Coca cultivation in Ecuador is illegal and there are no figures available to indicate the total area under cultivation for 1983. There were, however, known cultivated plots scattered throughout the country, though the majority of cultivation occurred along the Ecuador/Colombia border and in Loja province adjacent to Peru. Standard plots average three to four hectares in size and are usually planted in heavily forested areas to allow for some coverage and protection from detection. It is expected that Ecuador will see increased production over the next few years since it takes that long for young plants to mature to productivity. Though police authorities in Ecuador report dismantling eight cocaine laboratories in 1982, no official figures are available for 1983.

There were several major cocaine trafficking networks identified in Ecuador in 1983 composed entirely of nationals. Their sphere of operations ranges along the borders shared with Peru on one side and Colombia on the other. These groups are similar to those found in Colombia, that is highly organized and well-structured. Even though the highest grade cocaine in South America is processed in Ecuador, the inflated price per kilogram may be the leading barrier deterring potential international customers.

Chile

Though Chile is in close geographic proximity to the coca producing areas of Bolivia and Peru, climatic and soil conditions are not appropriate for such cultivation. Cocaine processing is, however, a regular practice and it plays a significant role in the trafficking of coca paste from Peru and Bolivia to laboratory facilities in or near major Chilean metropolitan areas. The majority of the refined cocaine is then exported, principally to the United States and Europe. Intelligence has not identified Canada as a major importer of Chilean cocaine. Though Chile has the potential of being a transit country for cocaine, no indications of this role have yet surfaced. There were approximately 46,000 kilograms of cocaine hydrochloride and cocaine base seized in Chile in 1983. Intelligence indicates there are numerous organized groups involved in the traffic of cocaine in Chile. As in other South American source countries, they are often formed along family lines and have close links to Western Europe.

International/National Trafficking Patterns – Movement

As outlined in the Developments in Source Countries, the cocaine market in South America is a dynamic one, characterized by competition, resourcefulness, and profits. The coca to cocaine cycle may be traced through several countries before reaching street

level in Canada. Colombia has a significant advantage over its Peruvian, Bolivian and other competitors through its well-established distribution infrastructure in North America. Its leading market share in Canada for the second consecutive year attests to this dominance. Colombia commands an estimated 64% of the Canadian cocaine market, a 7% increase over figures published in *NDIE 1982*. Peru still occupies second place for identified countries with 15%, a slight increase over last year's 13%, while Bolivia is ranked third, having lost substantial ground with only 5% of the estimated market. Other South American sources, notably Brazil, account for 16%, similar to last year's 15% figure. These statistics were computed from the RCMP's Automated Drug System which lists major drug seizures having RCMP involvement and either made in or destined for Canada.

Figure 16:

Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1983

Country	Percentage of Market Share
Colombia	64%
Peru	15%
Bolivia	5%
Other	16%
Total	100%

Colombian traffickers appear to be strengthening their position as the major suppliers of cocaine for the illicit international market. They are monitoring the production of coca leaves from mature fields and encouraging the addition of new cultivation areas in Colombia as well as in neighbouring countries in order to arrive at self-sufficiency. They are also the primary processors of coca paste or base into cocaine hydrochloride from other South American syndicates. The paste and base supplies are principally transported by boat and increasingly by plane to the processing laboratories. There are hundreds of illegal airstrips located in the remote areas of Colombia to facilitate the movement of contraband.

A new phenomenon to have surfaced from South America in 1983 was the establishment of several major Peruvian and Bolivian cocaine networks working in North America and Western Europe. Traditionally, most Peruvian traffickers remained in their home country to supply the various individuals/organizations travelling to Peru to purchase cocaine. However, new markets developed and Peruvian and Bolivian entrepreneurs are now selling cocaine in foreign countries. The increasing popularity of the drug worldwide is creating a brisk market for their illegal product.

Intelligence indicates that large shipments of cocaine are still being transported in air and sea freight concealed in commercial shipments of export goods. The most frequently used method is to camouflage large quantities of cocaine in legitimate flower shipments. Colombia is one of the leading cut flower suppliers in the world and traffickers assume that the perishable nature of these shipments will facilitate customs clearance. The same holds true for some perishable food crops such as grapes and bananas. Such shipments are usually moved directly into a port of entry with no intermediate stops. Other large shipments of cocaine leave Colombia by private aircraft or pleasure boat for Caribbean destinations. Barranquilla has been identified as a major staging area with traffickers relying on air transport, including general aviation aircraft and air cargo. Maritime transport is becoming increasingly attractive to introduce cocaine into North America. Large quantities of cocaine also appeared to be transiting Venezuela. Intelligence corroborates that Venezuela was more visible as a transshipment area for cocaine in 1983, with large quantities of drugs seized which were destined for other countries.

Trinidad has also been identified as a transshipment point for cocaine originating from South America because of its geographical location off the northeastern coast of Venezuela, the presence of an international airport and its viability as an alternate to the South Florida corridor recently made less attractive to smugglers because of the South Florida Task Force. Cocaine is also being handled by couriers using commercial aircraft, small fishing vessels, cement and lumber barges and private aircraft. The favoured methods of concealment included false-sided luggage, fertilizer and cement bags and body packs. The Caroni Swamp area offers excellent drop-off points for smugglers because of the largely uninhabited coastline, several crop-dusting airstrips and small coastal islands. The two primary transshipment routes for cocaine passing through Trinidad en route to North America and Europe are: Cucuta, Colombia to San Cristobal/Guiria/Macuro, in Venezuela to Trinidad and Cucuta to San

Figure 17:

Major cocaine trafficking routes into Canada, 1983

Cristobal/Carupano, Venezuela to Trinidad. The above-noted change in transshipment patterns from the northern Caribbean to Trinidad and Tobago has resulted in cocaine being readily available to growing markets in North America and Europe.

Another area serving as a useful transit point for South American cocaine is the Netherlands Antilles. Intelligence reveals that the drug is usually transported shortly after its arrival to its final destination abroad. The principal trafficking routes employed in this context are: South America to the Netherlands Antilles to South Florida to points in Canada, the United States and Europe. In order to avoid detection by authorities, couriers have been known to book their tickets from Miami to one or more drug producing countries and after picking up the drug, they travel in transit traffic to the Netherlands Antilles. Island-hopping may precede their arrival in Miami or continuation via KLM to Europe. Intelligence indicates that the cocaine may be handed over to additional couriers en route in an effort to reduce the risk of suspicion and detection. Another useful modus operandi is country-hopping in order to collect as many customs stamps as possible in their passports and distance them from drug producing countries.

Jamaica is also recognized as a transit point for South American cocaine destined to Canada and the United States. The northern Caribbean basin is strategically located so that it acts as a natural funnel for drugs destined for North America. Jamaica's numerous sheltered bays, harbours and clandestine airstrips can easily accommodate vessels and aircraft carrying illicit drug cargoes. The Bahamas may also constitute a choice stopping area because the large number of uninhabited islands are well-suited for airdrops and storage. Depending on the aircraft used, it is only 40 to 70 minutes from Nassau to Miami. Illegal airstrips exist throughout the islands, facilitating the transshipment of drugs through this area. Pleasure boats and seaplanes are also used in this context though recent U.S. drug enforcement efforts in the South Florida corridor have deterred the use of this route.

Figure 18:

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1983

South America

Farmer — 250-500 kg of coca leaves – $300 – $750

Laboratory — 250-500 kg of coca leaves = 2.5 kg of coca paste – $1,000 – $1,500

— 2.5 kg of coca paste = 1 kg of cocaine base – $3,000 – $4,000

— 1 kg of cocaine base = 1 kg of cocaine hydrochloride – $5,400 – $18,000

Canada

Wholesale — 1 kg of cocaine hydrochloride (pure) – $70,000 – $95,000

Retail — 1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (50% pure) – $2,400 – $4,000

— 1 gram of cocaine hydrochloride (50% pure) – $125 – $250

Recent intelligence indicates that Bolivia – Lima – Toronto is emerging as a new trafficking route for cocaine brought into Canada for the domestic market or destined for Europe. Argentina and Brazil are increasingly being used as transit points for cocaine destined to North America and Europe. Other developments which surfaced in 1983 include contraband being picked up in Belize, Central America for delivery to the United States or Canada. Florida was, until the establishment of the South Florida Task Force, the primary distribution area for South American cocaine in the United States. The illicit Canadian drug market has also received quantities of cocaine via Miami. A major consequence of the South Florida Task Force has been the development of alternate routes to avoid the monitored Florida corridor. Intelligence has since confirmed that large

shipments of cocaine were transported aboard private aircraft travelling to Georgia, Tennessee, South Carolina, New Mexico and New York. Large quantities of drugs were also seized in air cargo in Florida. Traffickers may have switched to an increased use of vessels to introduce the drug into North America. Body and internal carries as well as false-sided suitcases continue to be favoured methods of concealment.

Figure 19:

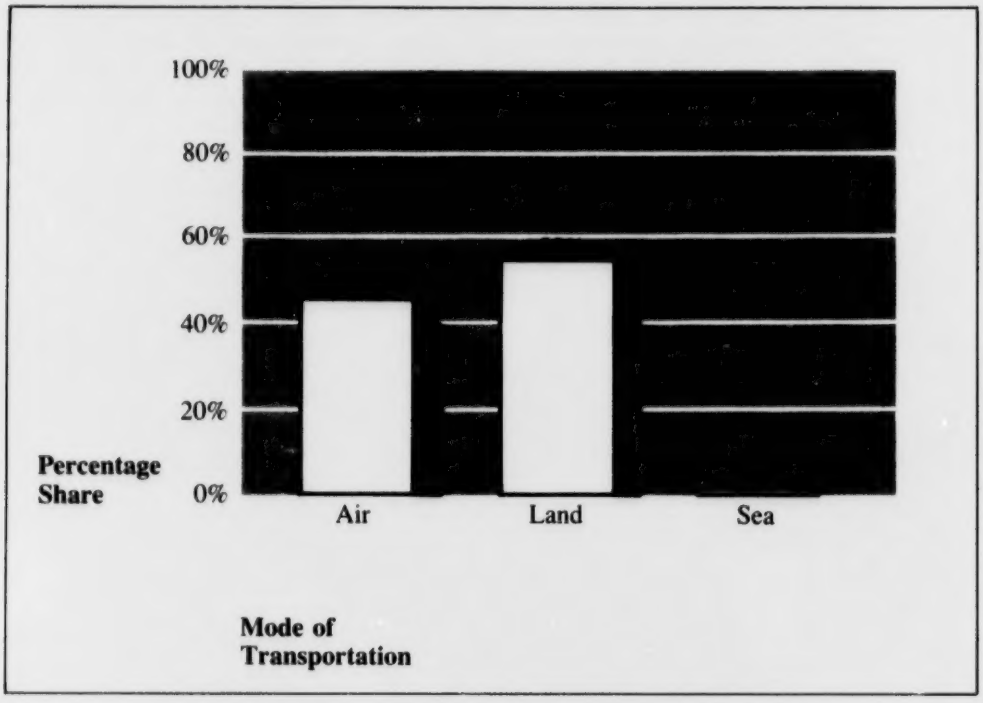

Movement of cocaine into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1983

RCMP data indicate that lower level entrepreneurs opt for the traditional body carry, shoes with hollow soles and false-sided suitcases to illegally transport cocaine. Such methods usually correspond to reduced quantities of up to five kilograms. Couriers are often elderly people (especially women in their 50's and 60's), children or young females. These "mules" frequently travel from Colombia via Panama, Venezuela, the Netherlands Antilles or Haiti to reach the favoured Caribbean destinations. Intelligence reveals that the "double mule" system is also encountered, where cocaine is transferred from one courier to another at an intermediate point. Colombian traffickers are also known to utilize several couriers and a "sacrificial mule" to transport cocaine. This "sacrificial mule" is often an unadvised peasant who is promised a large sum of money with an all-expense paid trip. This person is usually given about 500 grams of cocaine and authorities will be advised ahead of time. While authorities are directed to one individual, the other couriers can quietly clear customs procedures. Also, a significant development which emerged in 1983 was the insurance of large Colombian cocaine shipments. For a premium, a North American client is guaranteed a replacement shipment should the initial delivery be intercepted in transit.

Major drug seizure information contained in the RCMP's Automated Drug System reveals that land transportation was identified as the principal mode of transportation for cocaine entering the Canadian illicit market in 1983. This year's figure of 55% is more than double the 1982 figure of 24%. It should be added that most land occurrences had a North American origin or intermediate status identified. Air transportation, private and commercial, rated 44%, a sizable drop from last year's 75% figure. This reversal of land over air may be explained by a shift in importation tactics or the assumption by

traffickers that cocaine could more easily be carried across borders. The international airports of Montreal, Toronto and Vancouver figure prominently in the estimated percentage share related to air transportation. These major Canadian centres double as international transit points for Europe and Asia as well as acting as regional distribution centres. There are numerous methods of concealment employed to smuggle cocaine into the country. The most frequently detected modus operandi in 1983 included concealing the drug in motor vehicles, luggage, clothing, body cavities, the postal service and handicrafts.

Chapter 5:
Chemical Drugs

Chemical Drugs

Abuse and Availability Trends

In Canada the principal chemical drugs of abuse are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories; Schedule F – Prescription Drugs, Schedule G – Controlled Drugs and Schedule H – Restricted Drugs. The chemical phencyclidine (PCP), controlled by the Narcotic Control Act, was also subject to abuse in Canada during 1983. Precise figures on the extent of PCP abuse could not be accurately determined prior to 1982 as RCMP statistical data had PCP included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs until that time. Diazepam (Valium), flurazepam and chlordiazepoxide were the main Schedule F drugs of abuse during 1983. On January 1, 1983, a Privy Council Order became effective, placing propoxyphene (Darvon) under the auspices of the Narcotic Control Act. This drug was formerly listed in Schedule F of the Food and Drugs Act as discussed in *NDIE 1982*. The most frequently abused Schedule G drugs in 1983 were pentazocine (Talwin), methamphetamine, amphetamine, secobarbital, amobarbitol, methaqualone and methylphenidate (Ritalin). In July, 1984, pentazocine was rescheduled under the Narcotic Control Act and its abuse in 1984 is expected to be highlighted by an increase in double doctoring offences involving that drug. The vast majority of these drugs enter the illicit market by way of diversion of licitly manufactured supplies. The

Figure 20:

*Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1979-1983**

Drug Category	Charge	1979	1980	1981	1982	1983
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	39	237	17	15	4
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	307	220	147	105	100
	Forgery	18	7	5	N/A	N/A
	Total Schedule G	325	227	152	105	100
Schedule H Restricted Drugs	Possession	493	578	368	287	731
	Trafficking**	828	816	665	416	436
	Total Schedule H	1,321	1,394	1,033	703	1,167
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	N/A	N/A	N/A	66	36
	Trafficking**	N/A	N/A	N/A	105	50
	Importation	N/A	N/A	N/A	1	2
	Total PCP	N/A	N/A	N/A	172	88
Total		1,685	1,858	1,202	995	1,359

* *Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are not included in Figure 20 for the years 1979-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981. Forgery offences are no longer documented in the new Operational Statistical Reporting (OSR) system.

principal exception to this is methamphetamine which is most often manufactured domestically in clandestine laboratories. During 1983, five such laboratories were seized in Ontario with a sixth being seized in British Columbia. LSD, MDA and psilocybin remain the most commonly abused Schedule H drugs. These too, are generally manufactured in clandestine laboratories located both in Canada and the United States, with the obvious exception of psilocybin which is usually found in the form of domestic free-growing mushrooms. There was however, during 1983, one instance of psilocybin mushrooms being cultivated in exceptionally controlled circumstances, resulting in a harvest of mushrooms ten times the size of the free-growing variety.

The number of persons charged under both Schedules F and G of the Food and Drugs Act in all categories have declined over 1982's figures. This is once again believed due in part to an illicit market flooded with look-alike preparations substituting for licitly manufactured but diverted pharmaceuticals. The one Schedule G drug of abuse which did not fit this pattern was methamphetamine. Seizures of this substance rose from 6 kg 384 in 1982 to 79 kg 621 in 1983. Methamphetamine, a drug most often financed, manufactured and distributed by outlaw motorcycle gangs, was available in wholesale and retail supplies, particularly in eastern Canada in 1983.

Figure 21:

*Amount of chemical drugs seized in Canada, 1979-1983 – Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)**

Drug Category	Drug Type	1979	1980	1981	1982	1983
Schedule F Prescription Drugs	Total Schedule F	374.300 (33,035)	864.931 (434,518)	11.801 (151,136)	109.100 (269,375)	.633 (356,309)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	18.733 (2,486)	34.969 (1,709)	1.052 (2,154)	6.384 (8,981)	79.621 (2,970)
	Amphetamine	.204 (3,847)	7.157 (81,824)	.677 (132,426)	8.159 (8,607)	.150 (39,515)
	Barbiturates	5.073 (15,039)	.338 (64,570)	.590 (10,645)	.127 (7,596)	.097 (12,062)
	Other Schedule G	62.184 (86,401)	3.694 (187,833)	6,754.847 (45,755)	1,140.299 (54,039)	191.880 (43,551)
	Total Schedule G	86.194 (107,773)	46.158 (335,936)	6,757.166 (190,980)	1,154.969 (79,223)	271.748 (98,098)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	3.516 (145,281)	.438 (191,758)	.189 (125,884)	.009 (206,776)	— (149,623)
	MDA	15.570 (11,486)	1.507 (1,734)	.335 (767)	.873 (418)	.822 (536)
	Other Schedule H	46.520 (3,476)	47.534 (4,564)	5.627 (1,208)	10.632 (2,108)	72.028 (2,760)
	Total Schedule H	65.606 (160,243)	49.479 (198,056)	6.151 (127,859)	11.514 (209,302)	72.850 (152,919)
Narcotic Control Act	Total PCP	N/A	N/A	N/A	13.661 (265,581)	15.381 (7,777)

**Chemical drugs seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

Note: Amount of phencyclidine (PCP) seized was not available for the years 1979-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

The most significant changes in RCMP seizure data from 1982 to 1983 were the drop in Schedule F drug seizures, the increase in Other Schedule H Drugs seized and the increase in the amount of bulk methamphetamine seized. During 1982, 109 kg 100 of Schedule F drugs were seized by the RCMP in Canada, however this included a single seizure of 100 kilograms of bulk diazepam which were destined for the illicit U.S. market. The number of single dosage units of Schedule F drugs seized in 1983 increased by approximately 32% over those seized by the RCMP in 1982. Once again, a large portion of the Schedule F drugs seized was diazepam destined for the U.S. market, principally in the form of counterfeit methaqualone tablets.

Figure 22:

*Prevalence of chemical drug use by Ontario students in grades 7 to 13 in 1979, 1981 and 1983**

	Percentage Use **		
Drug Type	**1979**	**1981**	**1983**
Barbiturates (1)	12.8	12.5	11.0
Barbiturates (2)	6.8	8.1	6.0
Methamphetamine (Speed)	3.6	3.0	3.9
Stimulants (1)	5.9	6.1	5.2
Stimulants (2)	10.6	12.1	15.4
Tranquillizers (1)	6.9	7.5	6.5
Tranquillizers (2)	5.9	4.9	5.0
LSD	8.6	10.2	8.6
Other Hallucinogens	5.3	4.7	6.0
PCP	N/A	2.5	2.0

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using chemical drugs at least once in past 12 months.*

(1) Prescription (2) Non-prescription

Note: Based on a province-wide survey of 4,794 Ontario students in 1979, 3,270 in 1981 and 5,835 in 1983, in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

The bulk of the 72 kilograms of Other Schedule H drugs seized was made up of psilocybin. The number of persons charged with Schedule H offences was the only category which increased significantly. This too was attributable to psilocybin-related offences. In 1982, 23 persons were charged with either possession of, or trafficking in, psilocybin; in 1983 this figure rose to 554. This significant increase may best be explained by a ruling made by the Supreme Court of Canada in November, 1982. Due to a number of Provincial Court decisions, there had been some question concerning the illegality of possessing mushrooms containing psilocybin. The final decision made by the Supreme Court of Canada in the case of "Her Majesty the Queen vs. Barry Wayne Dunn" has laid any further controversy to rest. The Supreme Court stated that "...the fact that psilocybin may be contained within a mushroom does not destroy its character as a restricted drug...". The number of persons charged with psilocybin-related offences and the quantity of psilocybin seized does not necessarily therefore reflect an increase in availability of the drug, rather an increase in the enforcement associated with that drug.

LSD abuse is believed to have remained relatively stable during 1983 with availability being encountered in all regions of Canada. The purity of LSD dosage units seized throughout the country increased in 1983 to an average 60 micrograms per unit from approximately 50 micrograms in 1982. The demand for MDA also remained constant during 1983 with western Canada as the principal area of abuse. This drug is encountered only infrequently in eastern Canada.

The number of persons charged with phencyclidine (PCP)-related offences declined substantially in 1983 over 1982, principally in the Southern Ontario area. This may be due in part to the enforcement attention required to deal with the increased availability of heroin in that area. Average purity levels for the drug remained constant in 1983 when compared with 1982. In spite of the fact that no PCP producing clandestine laboratories were seized during 1983, this problem is not considered to be diminishing. The major sources of supply are believed to be clandestine laboratories operating in the province of Quebec. Prices for PCP also remained similar to those seen in 1982 with the retail price per dosage unit at $3 to $6. The price and purity constancy suggests a stable level of availability for this drug.

Figure 23:

*Prevalence of chemical drug use by Ontario students by sex in 1979, 1981 and 1983**

Drug Type	Sex and Percentage Use **					
	1979		1981		1983	
	Male	Female	Male	Female	Male	Female
Barbiturates (1)	12.7	13.0	14.5	10.4	11.4	10.5
Barbiturates (2)	8.2	5.3	8.3	7.9	7.2	4.9
Methamphetamine (Speed)	4.5	2.5	3.1	3.0	5.2	2.6
Stimulants (1)	6.8	4.9	6.9	5.3	5.7	4.8
Stimulants (2)	12.2	8.9	12.0	12.0	15.9	14.8
Tranquillizers (1)	6.7	7.0	7.5	7.6	5.7	4.8
Tranquillizers (2)	6.2	5.5	5.6	4.2	5.4	4.6
LSD	10.4	6.8	11.4	8.9	10.8	6.4
Other Hallucinogens	6.4	4.2	5.5	3.7	8.1	3.8
PCP	N/A	N/A	3.0	1.9	2.4	1.7

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using chemical drugs at least once in past 12 months.*

(1) Prescription (2) Non-prescription

Note: Based on a province-wide survey of 4,794 Ontario students in 1979, 3,270 in 1981 and 5,835 in 1983, in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

Sample population survey data indicate that in 1983 non-prescription stimulant abuse increased by approximately 3% over 1981. This is believed to be a result of the greatly increased availability of look-alike drugs, particularly in Ontario where the surveys were conducted. (See Figure 22.) Of the categories of non-prescription barbiturates, stimulants and tranquillizers; stimulants were, by far, the most widely used. A total of 15.4% of the students reported stimulant use during the preceding 12 months, in contrast to 6.0% who reported non-prescription barbiturate use and 5.0% reporting non-prescription tranquillizer use. Other chemical drug use appeared to remain relatively stable in 1983 when compared to 1981 survey data. LSD abuse, which increased in 1981 from 1979 amongst female students once again levelled off at 6.4% in 1983. There was also a significant rise for male students reporting the use of non-prescription stimulants and hallucinogens other than LSD from 1981 to 1983 as shown in Figure 23.

The dominant groups associated with the financing, manufacturing and distribution of illicit chemical drugs of abuse are the outlaw motorcycle gangs. In some areas these individuals have a virtual monopoly on the sale of these substances. With their strong interprovincial as well as international links, the distribution networks are managed with a high degree of efficiency and flexibility. Methamphetamine manufactured in Ontario by one chapter of an outlaw motorcycle gang is transported for distribution in British

Columbia by an associated chapter of the same motorcycle gang in that province. Once associated principally with methamphetamine, these gangs have now branched out into virtually all drug types. Cocaine trafficking is particularly evident in British Columbia and Quebec where several groups rely almost entirely on drug trafficking as their source of income. Intelligence indicates that there are certain factions of outlaw motorcycle gangs that have sources for heroin in Bombay, India and for cocaine in South America and Florida. A favourite method of operation is for the female associates of the groups to be utilized as couriers to transport drugs both domestically and internationally. These gangs, with their highly structured and tightly knit organizations are difficult to infiltrate and are likely to remain the major groups involved in the area of illicit chemical drug abuse.

Look-alike Drugs

During the past several years the sale of look-alike drugs has become a major North American drug abuse problem. Look-alikes are tablets and capsules which are manufactured and imprinted to closely resemble or even duplicate the appearance of well-known, brand name drugs. These preparations however, contain only non-controlled, over-the-counter (OTC) drugs such as caffeine, ephedrine, phenylpropanolamine or some combination of these substances. In 1983, in Canada, this problem continued to escalate. The vast majority of these drugs are manufactured and marketed in the United States with Canadian traffickers either travelling to the U.S. to purchase the drugs or ordering them through a vast mail-order network established in drug-oriented magazines and related literature. These products are advertised as body stimulants, alternative energy sources or nightime analgesics. Most offer jars of 1,000 dosage units and suggest that purchasers can make high profits from resale. Look-alikes are advertised as being safe and legal and consumers are often advised to take several dosage units in order to get the full effect. This practice can lead to a situation wherein a user who has consistently been ingesting five or six look-alike tablets, inadvertently attempts the same thing with real amphetamine, leading to an overdose. In the United States, a number of anonymous "drop-in" laboratories have reported that between 50% and 90% of all samples of presumed amphetamine are actually counterfeits composed of other substances.

Cocaine look-alikes, containing varying combinations of procaine, benzocaine, caffeine, phenylpropanolamine, lidocaine and ephedrine have proliferated under such names as "Snocaine", "Toot", "Hard Rock", "Synthcoke" and "Peruvian Flake". These are sold by mail order or in paraphernalia shops labeled as "incense" and "not for drug use". By such labeling, the manufacturers hope to escape regulations related to illicit drugs while still reaping the profits associated with such sales.

Look-alike preparations have been reported as available in all regions of Canada both at street level and at wholesale level. There have also been a number of instances, particularly in the province of Quebec, where large quantities of diazepam have been manufactured to look like methaqualone tablets which are then primarily shipped to the United States to be sold on the illicit market in that country. Counterfeit methaqualone is also becoming an increasing abuse problem in Canada.

Domestic Production and International/ National Trafficking Patterns – Movement

The principal sources of chemical drugs available on the illicit drug market in Canada have not changed from previous years. They remain: domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. While no phencyclidine (PCP) producing clandestine laboratories were seized by the RCMP in 1983, this source is still believed to be responsible for the bulk of the PCP available domestically. Clandestine laboratories operating in this country are also believed to be responsible for most of the methamphetamine and MDA available in Canada. Large quantities of diazepam are being utilized to produce counterfeit methaqualone tablets for resale in the United States; as well, methaqualone itself is being produced in clandestine laboratories operating in Canada. This drug appears to be less popular in Canada than in the U.S.,

Figure 24:

*Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1979-1983**

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1979	PCE	Riviere des Prairies, Quebec
	MDA	Port Daniel, Quebec
	Methamphetamine	Rawdon, Quebec
	Methamphetamine	Penetanguishene, Ontario
	Methamphetamine	Edmonton, Alberta
1980	Phenylpiperidine	Surrey, British Columbia
	LSD	Alexandria, Ontario
	DMA	Mississauga, Ontario
	PCP	Montreal, Quebec
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1981	MDA	Kitchener, Ontario
	THC	White Rock, British Columbia
	Mescaline	Chapleau, Ontario
1982	PCP	Quebec City, Quebec
	PCP	Montreal, Quebec
	PCP	Farnham, Quebec
	PCP	St. Marguerite, Quebec
	PCP	Coquitlam, British Columbia
	PCP	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	MDA	Quadra Island, British Columbia
	MDA	St. Sauveur, Quebec
	Mescaline	Elliot Lake, Ontario
1983	Methamphetamine	Peterborough, Ontario
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Madoc, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	New Westminster, British Columbia
	Methaqualone	Montreal, Quebec
	MDA	Toronto, Ontario

**Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Liquid hashish laboratories are contained in the following chapter dealing with the cannabis derivatives.

however its popularity is expected to increase as availability rises. This country has also been used as a transshipment point for methaqualone diverted from other foreign source countries and destined to the United States.

Domestic diversion of legally manufactured drugs continued to be a major problem in Canada in 1983, although there did not appear to be an increase over 1982 with the exception of one or two specific drug types. The drugs most frequently diverted in this country are hydromorphone (Dilaudid), oxycodone (Percodan), pentazocine (Talwin), propoxyphene (Darvon), methaqualone and diazepam (Valium).

In 1983, 75% of the clandestine laboratories seized in Canada were located in Ontario. This contrasts sharply with a figure of 20% for Ontario seizures made in 1982. There was a decrease in clandestine laboratory removals from 10 in 1982 to eight in 1983. Perhaps the most significant change between the two years was the absence of PCP producing laboratories seized in 1983 and the increase in seizures of those producing methamphetamine. (See Figure 24.) Ontario, as indicated, was the most active province for illicit chemical production during 1983, followed by British Columbia and Quebec. While there were no clandestine laboratories producing PCP seized in Canada during 1983, that drug remained readily available on the illicit market with approximately 80% of all seizures being made in Quebec. Ontario has been identified as having the largest methamphetamine problem in Canada and this problem is underscored by the seizure in 1983 in that province of five laboratories producing the drug.

Figure 25:

Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1979-1983

Schedule/ Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
Schedule F							
1979	184	7	9	1	1	1	203
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
1983	119	1	14	—	2	5	141
Schedule G							
1979	405	37	37	14	5	14	512
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538

Diversion of Pharmaceutical Drugs

The diversion of legitimately produced pharmaceutical drugs is recognized by the RCMP as a major problem. There is however a downward trend in the reported number of thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD) for 1983. This may indicate that users are obtaining their supplies of these drugs in other manners such as double doctoring or the forgery of prescriptions. The most frequently diverted substances are pentazocine (Talwin), barbiturates and diazepam (Valium). The principal areas encountering problems with

diversion remain Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta. After a dramatic rise from 1979 to 1982, the number of armed robberies involving both Schedule G and Schedule F drugs in 1983 decreased just as dramatically. The drop in the number of reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs in 1983 may be attributable to the widespread availability and abuse of look-alikes taking the place of diverted pharmaceuticals. The economic attractiveness of these drugs as well as the low risk associated with their trafficking when compared to diverted pharmaceuticals are factors that should not be discounted.

Figure 26:

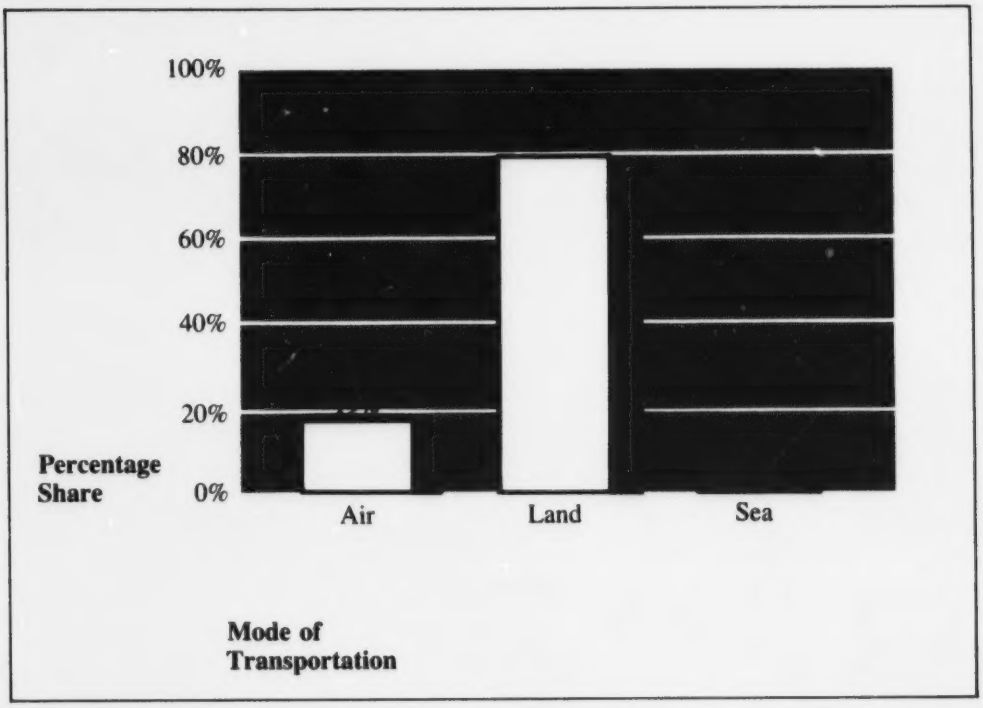

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1983

Canada is largely self-sufficient in the production of chemical drugs of abuse with the possible exception of LSD and the look-alike drugs. These latter two categories reach Canada almost invariably from the United States. There was no significant change in 1983 from 1982 in the estimated percentage shares for the various modes of transportation utilized to import chemical drugs into Canada as shown in Figure 26.

Chapter 6: Cannabis

Cannabis

Abuse and Availability Trends

Marihuana, hashish and liquid hashish continued to be the most widely available and abused drugs in Canada during 1983, an on-going trend since *NDIE 1981*. The total amount of cannabis seized in 1983 represented a 25% increase over 1982 figures and it reversed the downward tendency which surfaced in 1981. The central factor accounting for this upward movement was the 31% increase in marihuana removals in 1983. There was also a slight (1%) increase in hashish seizures. The significant decrease of 30% in liquid hashish seizures did not offset the overall upward trend because of the lower volume of drugs involved. These figures confirmed the leading availability of marihuana over the other cannabis derivatives. (See Figure 27.)

Figure 27:

*Amount of cannabis seized in Canada, 1979-1983 – Weights in kilograms**

Drug Type	1979	1980	1981	1982	1983
Marihuana	34,668	33,879	7,147	17,887	23,361
Hashish	1,477	11,993	13,952	3,421	3,467
Liquid Hashish	261.7	143.7	583.0	261.9	184.7
Total	36,406.7	46,015.7	21,682.0	21,569.9	27,012.7

**Cannabis derivatives seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

The sizable increase in the amount of cannabis seized was, however, not reflected in the number of persons charged with cannabis-related offences. An overall 7% decrease in the number of persons charged with cannabis-related offences was recorded under the Narcotic Control Act in 1983. While the number of persons charged with possession offences dropped by 4% and persons charged with trafficking offences by 23%, the number of persons charged with importation offences rose by 110% and those charged with cultivation by 78%. A gradual downward trend has been noted in both possession and trafficking offences since 1980 for the former and 1979 for the latter, while an upward trend has taken place for both importation and cultivation offences since 1981. These figures are reflective of the RCMP's drug enforcement policy of targetting at the higher levels of drug trafficking organizations. Prevailing economic conditions in 1983 may have encouraged more individuals to participate in drug trafficking activities for quick financial gain, while advanced technology such as computers and hydroponic cultivation were increasingly utilized in the drug trade.

Figure 28:

*Number of persons charged with cannabis-related offences, 1979-1983**

Charge	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	16,292	18,427	18,208	12,549	12,018
Trafficking**	4,197	4,159	4,132	3,505	2,682
Importation	230	155	85	128	269
Cultivation	117	122	69	106	189
Total	20,836	22,863	22,494	16,288	15,158

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

A 1983 Addiction Research Foundation (ARF) study revealed interesting conclusions on drug use amongst students in Ontario. A total of 5,835 Ontario students in grades 5, 7, 9, 11 and 13 were surveyed to determine their use of various substances in the past 12 months. The survey indicated that cannabis was the third most prevalently used substance, after alcohol and tobacco, with almost a quarter of all students having reported using this drug. Moreover, 14% of all students had used this substance within the prior four weeks. Although the majority of the cannabis users reported use only once or twice during the prior four weeks, 6.3% admitted daily use. This frequency of use far exceeded the daily use of alcohol. Furthermore, the prevalence of cannabis use was significantly higher amongst males than females and increased with each age and grade level until it peaked for the 16 to 17 year olds. Use did not, however, differ significantly between geographic regions. Amongst the total survey sample, use declined 5.4% to 23.7% in 1983; however, much of this decline may be attributed to the younger age distribution of the 1983 sample. Nonetheless, the magnitude of change may suggest the beginning of a downward trend in cannabis use. Despite declines amongst the total sample, prevalence of use did not vary amongst age levels, nor did frequency of use vary amongst users.

Figure 29:

*Prevalence of cannabis use by Ontario students in 1979, 1981 and 1983**

	Percentage Use**		
Drug Type	**1979**	**1981**	**1983**
Cannabis	31.7	29.1	23.7

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using cannabis at least once in the past 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 4,794 Ontario students in 1979, 3,270 in 1981 and 5,835 in 1983, in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

Though marihuana was widely available throughout 1983, some fluctuations were noted in the regional availability of hashish and liquid hashish encountered which accounted for a greater supply of hashish than marihuana in some regions. Domestic marihuana could frequently be traced to British Columbia where indoor cultivation and hydroponic installations (growth of plants in chemical solutions rather than in soil) were encountered with increasing frequency. Such growing techniques resulted in higher tetrahydrocannabinol (THC) levels than conventionally cultivated plants to equal or surpass some exotic varieties being imported into Canada; including sinsemilla, Mexican Red Hair and Thai marihuana. The popularity of the more potent products appeared to continue in 1983 throughout Canada; a trend noted since *NDIE 1981*. Prices for cannabis products in Canada in 1983 were generally stable, with metropolitan centres such as Montreal, Toronto and Vancouver usually recording lower prices than the smaller communities and more remote areas.

Developments in Source Countries

Colombia

The illicit trade in marihuana remains a thriving business in Colombia, however it has been overshadowed by another illegal and lucrative commerce, the cocaine trade. It is, nevertheless, a significant problem and it continues to escalate. (See Chapter 4: Cocaine.) The Guajira Peninsula remains the major marihuana cultivation centre for Colombia. As stated in *NDIE 1982*, this peninsula is within accessible range of the North American markets by both vessel and aircraft. It is sparsely populated and there is little drug enforcement presence. There are also sizable cannabis fields in the nearby provinces

of Atlantico, Cesar, Magdalena, Norte de Santander, Bolivar, Sucre and Cordoba as well as the more central ones of Antioquia, Choco, Caldas, Valle, Tolima, Meta and Guaviare. In fact, the cultivation of marihuana for illicit commercial purposes extends for most of the length and breadth of the entire country, with the exception of the southernmost provinces.

Although no accurate figures are available to assess the biannual marihuana harvest, one in the spring and the other in the fall, the total amount of marihuana estimated under cultivation ranged from 10,000 to 20,000 hectares. The low estimate would yield about 22,000 tons while the high one has a potential of 44,000 tons, for an average of approximately one ton per hectare per harvest. More marihuana was seized and destroyed by the Colombian National Police in 1983 than any previous year as illustrated in Figure 30. There were 3,581 tons of marihuana seized in 1983, a 5% increase over 1982's figure and almost 30 million marihuana plants destroyed. The Government of Colombia has committed itself to a major interdiction campaign in the Guajira, the northern coastal region which is the traditional growing and trafficking area for vast shipments of marihuana. Manual eradication has occurred in some parts of the country. The use of herbicides such as paraquat, sprayed aerially, is being studied. It is interesting to note that a previous paraquat spraying program in Mexico in the mid-1970's was a crucial event which allowed Colombia to replace Mexico as the leading foreign source of marihuana for the North American market.

Figure 30:

Amount of marihuana seized by the Colombian National Police, 1980-1983

Drug Type	1980	1981	1982	1983
Marihuana	282,514 kg	3,309,900 kg	3,408,700 kg	3,581,065 kg

Colombia was identified as the principal foreign source for marihuana entering the North American market in 1983. However, Colombia's market share of the total supply of marihuana to both Canada and the United States has declined since the early 1980's. This share of the North American market is gradually diminishing because of increases in domestic and other source country production, as well as the high level of drug enforcement in the Caribbean basin. However, the declining market share of Colombian cannabis in North America may encourage marihuana suppliers to turn to coca cultivation and the cocaine trade due to the high profits that can be realized and the increasing world demand for cocaine.

Jamaica

Jamaica's role in the international drug trade is twofold: this island doubles as the principal producer of cannabis products in the Caribbean destined for the illicit Canadian market and a central transshipment point for South American drug traffickers handling cocaine and marihuana. An estimated 2,830 hectares of marihuana were under cultivation in Jamaica during both the 1982 and 1983 crop years. This growing area accounts for 6,225 tons of marketable marihuana. Illegal cultivation is expected to remain stable or rise due to ideal weather and soil conditions and the lack of enforcement in inaccessible areas. There are two harvests a year, usually in May and October. The parishes of St. Ann, St. Elizabeth and St. Thomas are identified as the areas most extensively planted while significant cultivation is also underway in the river valleys and mountains of Westmoreland, Trelawny and Manchester parishes. Lesser plantations occur throughout other areas of the island, though not as widely as in the sectors mentioned above. High grade sinsemilla marihuana is grown near Negril at the western end of Jamaica. A significant percentage of the cultivation for the export trade is located in

inaccessible mountainous areas and in the Negril Morass and the vast Upper Black River Morass, an extensive expanse of swampland where marihuana, the agricultural mainstay of the area, is planted in mounds of earth raised above water level. A new variety of marihuana plant was encountered in Jamaica in 1983. This variety, believed to have originated from Hawaii, has seeds larger than those normally encountered. It is known as "Mufradile", possibly a corruption of the word hermaphrodite.

Figure 31:

*nnual cannabis yield n Jamaica, 979-1983**

Year	Hectares	Metric Tons
1979	850	1,900
1980	1,215	2,725
1981	1,940	4,350
1982	2,830	6,225
1983	2,830	6,225

** Based on two harvests per year*

Drug enforcement officials in Jamaica indicate that 75% to 80% of the marihuana crop is directed to the United States while the balance is destined to Canada, Britain and other countries, with a small portion being consumed domestically. According to RCMP intelligence, Jamaica's market share of the Canadian marihuana supply in 1983 is estimated at 10% while American authorities state Jamaican marihuana constitutes 14% of the total foreign imports into the United States and 13% of all the marihuana supplied to the American market. Jamaica continues to occupy second place, after Colombia, in the list of foreign suppliers of marihuana to the U.S. market.

In 1983, the Jamaican security forces seized approximately 100 metric tons of marihuana and destroyed 500 hectares of plantations. Enforcement efforts are being increased as a result of a government crackdown on drug trafficking. Seizures and eradication figures should rise in 1984 and impact on the price of cannabis products, especially sinsemilla. Sustained enforcement efforts could lead producers to harvest their plants prior to reaching maturity, possibly resulting in poorer quality marihuana and stockpiling. Producers may then encounter difficulty in locating buyers and be forced to sell their contraband at a reduced rate to liquid hashish manufacturers. Jamaica is recognized as the major producer and supplier of liquid hashish for the Canadian market. It is estimated that 80% of the liquid hashish seized in or destined for Canada in 1983 originated from Jamaica, a decline from the 90% figure in 1982. Local enforcement officials state that Jamaican liquid hashish laboratories are crude operations and can be easily transported. There were no laboratory seizures recorded in Jamaica in 1983.

Mexico

Mexico appears to be changing from a relatively low profile of marihuana cultivation following a vigorous eradication campaign of aerial herbicide spraying in the second half of the 1970's to a renewed level of activity. Cannabis cultivation is located in the mountains and valleys of Chihuahua, Durango and Sinaloa, the long-established major producing areas. There has been some recent expansion in the early 1980's to include large fields in Guerrero and Oaxaca on the Pacific coast and Nuevo Leon in the northeast while other states such as Coahuila in the north, Jalisco, Michoacan and Nayarit on the Pacific, and Puebla and Mexico in the centre of the country have also been identified as involved in the growing of marihuana. The Yucatan Peninsula is also considered to be a production centre, especially the states of Yucatan and Campeche. In most areas, two marihuana crops can be harvested annually, usually in September and February. However, Oaxaca's favourable growing conditions allow for three crops per year.

It is estimated that the Mexican marihuana yield may have been as high as 1,400 tons in 1983, up from 750 tons in 1982. This development is believed to be a direct result of increased rainfall during 1983. The large scale cultivation areas uncovered in 1982 were not found in 1983. Instead, most fields comprised smaller open surfaces, some of them serviced by irrigation and fertilization equipment. Destruction figures reflect that the Sinaloa area was the focus of activity during the first half of 1983. Total eradication figures for marihuana for 1983 covered approximately 2,600 hectares. Marihuana cultivation in Mexico has profited from substantial capital investment on the part of traffickers, allowing for modern irrigation and fertilization systems as well as improved transportation and storage facilities. Intelligence indicates that if the trend towards employing sophisticated agricultural methods continues and fields are located in difficult to access areas, it is expected that more crops will survive the eradication campaign and reach foreign markets.

Thailand

Marihuana cultivation in Thailand continued to expand in 1983, a trend noted since 1979. The extent cannot be gauged accurately since exact production figures are not available. Intelligence indicates, however, that marihuana is grown on a much larger scale than previously believed, with 12 of 17 provinces in northeastern Thailand actively engaged in such cultivation. The fields were professionally tended and irrigated and farmers displayed an expertise in thinning out the male plant so only the more potent female plant was harvested. Marihuana fields were also seen on the Laotian side of the Mekong River. Research indicates that the increase in cannabis production in 1983 was partly financed by Thai and foreign syndicates involved in international smuggling ventures. Marihuana is becoming an important cash crop for farmers in the northeast, traditionally one of the poorest areas of the country. Since the indigenous population only consumed minimal quantities, the majority of production was destined for the foreign markets of Australia, New Zealand, the United States and increasingly, Canada. In 1983, Thai officials seized almost 180 tons of marihuana, a 500% increase over the 30 tons recorded in 1982.

It is interesting to note that Thai drug enforcement officials recently disrupted a clandestine laboratory producing liquid hashish, a practice previously unknown in the region. With abundant crops available and developing expertise, it is anticipated that liquid hashish production may expand in the near future.

Pakistan/India

Pakistan and India continued to contribute significantly to the illegal production, storage and distribution of hashish and liquid hashish destined for the illicit Canadian market. These countries together accounted for an estimated 31% of the hashish market in 1983, 9% lower than in 1982. The liquid hashish market share also rose from 3% in 1982 to 7% in 1983. Hashish production figures in Pakistan were assessed at 220 tons in 1983, constant since 1979. Montreal and Toronto were the two principal points of entry for Pakistani and Indian hashish smuggled into Canada, with major seizures ranging from 75 to 700 kilograms.

The major hashish producing areas in Pakistan are situated in the Northwest Frontier Province (NWFP) and Baluchistan. Pakistani and Indian market shares for hashish and liquid hashish are not expected to decrease markedly over the next few years unless the conflict in Lebanon is resolved and the Government of Pakistan extends its drug enforcement efforts, now concentrated on opium and heroin, to include hashish and liquid hashish.

Lebanon

Lebanon remained a major producer and exporter of cannabis products to Canada, especially hashish and to a lesser degree liquid hashish, despite the civil unrest which marked 1983. The primary cannabis growing regions are situated in the north Bekaa Valley, the areas around Hermil and Shlifa, with a total of about 60,000 hectares under cultivation, 8,000 of which are recognized for concentrated growth. Though no precise figures are currently available, it is believed that 900 to 1,000 tons of hashish could have been produced during 1983. Lebanon supplied 55% of the Canadian hashish market in 1983, a 15% increase over 1982, while it accounted for 10% of the liquid hashish market, double the 1982 figure of 5%.

Figure 32:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1983

	Drug Type & Percentage Share		
Country	**Marihuana**	**Hashish**	**Liquid Hashish**
Colombia	45%	—	—
Jamaica	10%	2%	80%
Thailand	20%	—	—
Lebanon	—	55%	10%
Pakistan/India	—	31%	7%
Canada	10%	—	—
Other	15%	12%	3%
Total	100%	100%	100%

United States

In spite of the fact that the cultivation of marihuana in the United States became more sophisticated and widespread in 1983, there was a 25% decrease in domestic supplies, from an estimated 2,000 tons in 1982 to 1,500 tons in 1983. Intelligence reports generally describe the U.S. illicit production of cannabis as small scale and independant operations serving limited, local markets. There are also increasing indications of the use of hydroponics and indoor cultivation in order to improve the yield and potency of the illegal harvest. California, Hawaii and Oregon are the states traditionally recognized for major marihuana cultivation. Other states, especially in the southeast, are reporting increasing marihuana cultivation. American authorities indicate that sinsemilla marihuana accounted for a significant portion of the total U.S. cannabis crop. The THC content of sinsemilla is usually double that of commercial grade marihuana. Sinsemilla potency can be improved through the use of potent seeds, hydroponics and other propagation methods such as cloning. This variety of cannabis generally commands higher wholesale and retail prices than domestic and some imported marihuana.

International/National Trafficking Patterns – Movement

Colombia

Colombia accounted for the largest percentage of South American marihuana sold on the illicit Canadian drug market. Colombian drug trafficking operations, whether trading marihuana or cocaine, are characterized by a high degree of organization. A few large multi-drug organizations are centred in the coastal cities of Cartagena, Barranquilla, Santa Marta, Riohacha and Buenaventura to arrange and supervise smuggling operations. These organizations often deal in multi-ton quantities and illegally export marihuana from Colombia by vessel and aircraft, using clandestine airstrips and beach debarkation zones.

Motherships are still being loaded on Mal Pelo Island and from the ports of Tumaco and Buenaventura on the Pacific coast as well as Barranquilla and other clandestine ports along the Guajira Peninsula on the Caribbean seaboard. The large marihuana shipments have diminished somewhat with the enforcement measures undertaken by U.S. authorities. Actual firefights have occurred at sea, with motherships being severely damaged. Most of the motherships now opt for a mid-Atlantic routing, although a number continue to utilize the Bahamas or other Caribbean island destinations for transit or storage purposes. Those heading for the mid-Atlantic offload onto smaller, less suspect fishing boats or freighters, which have north Atlantic coast home ports. Large airplane loads of marihuana are still being encountered, although not with the same frequency as experienced in past. Aircraft continue to drop their cargoes on land or to waiting vessels at sea.

Figure 33:

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1983

Level and Weight	Source Area			
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States
Source 1 pound	\$5-\$55	\$10-\$35	\$10-\$25	Sinsemilla \$1,100-\$1,500
Trafficker (Canada) 1 pound	\$650-\$1,200	\$400-\$600	\$2,500	Sinsemilla \$2,000-\$3,000
Street (Canada) 1 ounce/unit	\$60-\$125	\$35-\$60	\$25-\$50 per stick	Sinsemilla \$210-\$300

Jamaica

Jamaica now shares third place with Canada on the list of countries supplying marihuana to the illicit Canadian drug market. This estimated market share of 10% is a result of a steady crop turnaround and effective methods of exporting this contraband to Canada. Drug enforcement authorities in Jamaica state that while one crop is in the fields, farmers grow seedlings simultaneously and then plant these immediately after the harvesting of the first crop. Once harvested, the marihuana is dried prior to its being

compressed into bales of approximately 20 to 25 kilograms and then secured by large hydraulic presses or stored to await export. It should be noted that the tighter the bales are compacted, the greater the risk of damage to the marihuana. This explains why sinsemilla is not pressed as tightly as the commercial grade marihuana. If baled, the marihuana is usually reserved for sea or air transportation. Larger quantities are exported by boat from the innumerable bays which exist around the island or by plane via the illegal airstrips located throughout Jamaica. Such landing surfaces can be as primitive as unpaved roads or sophisticated enough to accommodate planes as large as a DC 6 and run as long as 1,500 metres. A number of these airstrips are situated on dangerous terrain in mountainous areas. The countryside is littered with the wreckage of light aircraft having crashed as a result of hazardous landing or take-off, often without proper navigational assistance. The pilots flying these contraband runs have been known to not register flight plans to or from Jamaica. Frequently arriving at dusk, they take off right after loading and follow well-established commercial air corridors, descending to low altitudes to circumvent radar detection. Low altitudes are maintained until the Grand Bahama Island is reached, from which point they may travel north or west to enter U.S. territory where their illegal cargo is airdropped to waiting vessels. At the end of 1983, the Government of Jamaica embarked upon a campaign to locate and destroy the illegal airstrips dotted throughout the island. However, it has had limited impact because a number of the clandestine airstrips were repaired and resurfaced shortly after being disrupted. This destruction program is expected to continue through 1984.

According to intelligence, the vessels used for marihuana smuggling in Jamaica are usually much smaller than their Colombian counterparts and pleasure craft carrying less than 500 kilograms are often involved in such operations. Smaller amounts are also exported by tourists and courier organizations using commercial airlines with Toronto or Montreal as their principal destinations. Direct routes and more circuitous ones are known to be employed by some couriers with Miami frequently cited as a transit point. False-sided luggage and body packs are often encountered as methods of concealment for marihuana illegally smuggled into Canada. In a recently concluded major investigation, a network of almost 60 couriers was dismantled in Ontario. This organization specialized in importing large quantities of marihuana into eastern Canada and the United States. The postal service is also utilized by drug trafficking organizations to move sizable quantities of drugs. A new feature to have emerged in 1983 is the "package deal". These deals, most often arranged in the United States, were set up to reduce the element of theft which used to dominate the drug trade in Jamaica. Pilots engaged in marihuana

Figure 34:

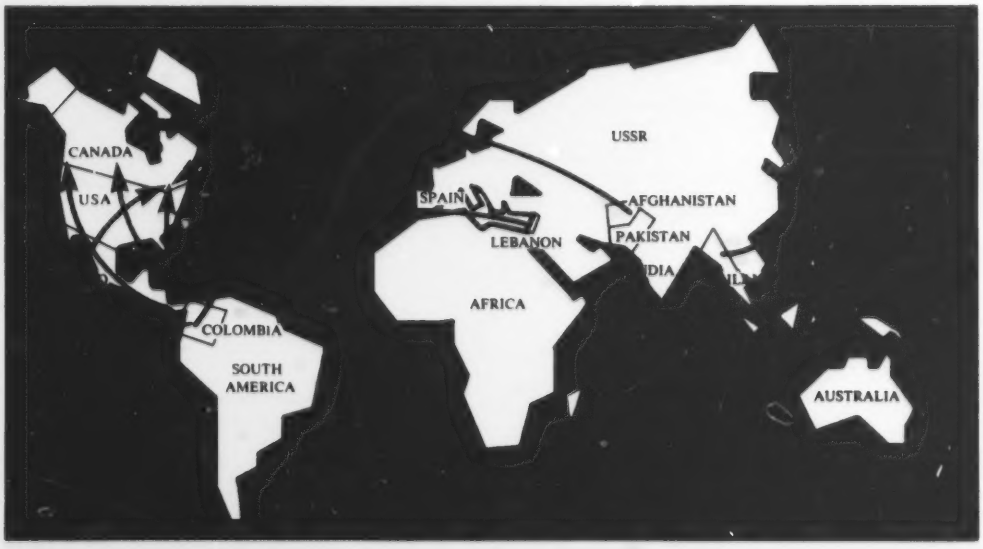

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1983

smuggling operations can now fly into Jamaica, make their contacts, pick up their shipments and fly out without the fear of being robbed or of having low grade marihuana substituted for a superior quality product.

Seizure data indicate that the Reagan Administration's South Florida Task Force has had some effect on stemming the tide of drugs in the South Florida area. However the North American-bound drugs now appear to be diverted to the U.S. West and Gulf coasts and to more northerly Canadian points. According to intelligence, Cuban waters and commercial air corridors may be used to transport and transship illicit drug supplies.

Mexico

Mexico is known to supply the North American drug market with marihuana. However, Mexico also acts as a transit and transshipment area, notably for Colombian cocaine and marihuana flown or shipped to the Yucatan Peninsula for storage or onward movement to the North American market. The Yucatan Peninsula offers a convenient refueling site for aircraft and vessels travelling between Colombia and the southwestern United States.

Intelligence indicates that multi-ton loads of Mexican marihuana are transported via tractor trailers and fuel tankers from cultivation areas to border points for storage and shipment to the U.S. and possibly Canada. Smaller shipments, often several hundred kilograms each, cross into California principally in land vehicles. The Texas/Mexico border is also a favoured entry point for traffickers importing large quantities of marihuana into the United States in large tanker trucks carrying petroleum products or dangerous substances in order to avoid close inspection by law enforcement officials. Canadian traffickers purchase marihuana from various stash sites along the Mexico/U.S. border and smuggle this contraband into Canada concealed in land vehicles. Smaller amounts are often hidden in false-sided luggage and in body packs.

The more stringent controls enforced by U.S. authorities at Miami airport and along the Florida coast have encouraged traffickers to reroute their drug shipments through the Mexico/U.S. border. Intelligence indicates that the Yucatan Passage was the second most frequently travelled waterway in the Caribbean used by drug traffickers transporting drugs from Colombia to the United States in 1983, after the Windward Passage. Merida and Mexico City international airports have been the locations of an increasing number of foreigners arrested upon entering Mexico with drug shipments.

Thailand

Intelligence reveals that trafficking organizations in Thailand are becoming more sophisticated than in the past. Marihuana destined for international markets was usually trucked to Bangkok or points along the Gulf of Thailand where fishing boats transferred their loads to other vessels which then ferried the contraband to motherships. These ships often employed highly sophisticated satellite navigational equipment in an attempt to avoid detection. One documented organization in Thailand having links to North America and Europe utilized telephone scramblers and computer communications equipment.

Approximately 15 tons of Thai cannabis were seized in Canada in 1983. Two major multi-ton shipments were intercepted in British Columbia in June, 1983. The first involved 12.4 tons of Thai marihuana which originated from Bangkok via Seattle, Washington and was seized in Vancouver. The second seizure, weighing approximately 2.6 tons, believed to have originated from Thailand, was seized in Courtenay, British Columbia en route from Singapore. Thailand's share of the Canadian marihuana market doubled from an estimated 10% in 1982 to 20% in 1983 and it is expected to maintain this level in the near future.

Pakistan/India

Previously established routes for cannabis originating from Pakistan/India and destined for Canada have undergone little change during the past two years. Hashish and liquid hashish are controlled by Pathan tribesmen who transport the drug shipments to Lahore and Karachi where foreign traffickers purchase them for final delivery to Europe and North America. Air and sea cargo account for the largest percentage of the shipments destined for Canada while false-sided luggage, body packs, handicrafts and the postal service were the favoured concealment methods for smaller quantities. European and American cities often served as transit points for cannabis destined for the Canadian market from the sub-continent. Notable Canadian seizures in 1983 included four major removals with weights varying from 75 to 700 kilograms.

Figure 35:

Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1983

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan/India
Source 1 pound	$20-$60	$10-$75
Trafficker (Canada) 1 pound	$1,500-$3,500	$2,000-$3,500
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$150-$300 $10-$30	$200-$300 $15-$30

Figure 36:

Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1983

Level and Weight	Source Area		
	Jamaica	Lebanon	Pakistan/India
Source 1 pound	$320-$575	$250-$400	$950-$1,100
Trafficker (Canada) 1 pound	$4,000-$6,500	$4,000-$6,500	$4,000-$6,500
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$400-$600 $20-$40	$400-$600 $20-$40	$400-$600 $20-$40

Lebanon

The traditional drug smuggling routes in Lebanon still run in a north-central direction. The port of Tripoli as well as several smaller ports situated along the Mediterranean coast between Beirut and Tripoli are well known for their drug-related export or transit roles. The closure of the Beirut harbour because of fighting in and south of the city has resulted in increased activity to these other ports in the Christian Phalange-controlled area. Shipments of agricultural products in large trucks often serve to disguise sizable hashish consignments. Intelligence indicates that hashish and liquid hashish shipments are also frequently concealed in containerized cars or other cargo destined for Europe and North America, leaving Lebanon via the northern route to Tripoli or the central route through Zahle and on to Jounieh or other ports.

A review of RCMP seizure data for 1983 indicated that sizable shipments of hashish and liquid hashish from Lebanon reached the major metropolitan areas of Montreal, Toronto and Ottawa, principally by sea and air cargo. As well, individual entrepreneurs also handled smaller quantities which were concealed in false-sided luggage, body packs and occasionally internal carries. In spite of the discord that has characterized Lebanon during the last few years, the production and export of drugs do not appear to have been significantly curtailed and are expected to remain at this level in the near future.

United States

The domestic cultivation of marihuana appears to have stabilized during the last two years at an estimated 1,500 tons, accounting for an estimated 11% of the U.S. market. The proximity of the United States to Canada, in conjunction with the excellent land and air transportation networks between both countries, and the increasing supply of marihuana, are factors encouraging the illegal importation of U.S. produced marihuana into Canada. According to data stored in the RCMP's Automated Drug System, the majority of U.S. cannabis seizures in 1983 involved transportation across the border concealed in various land vehicles followed by commercial air flights and the postal service.

Canada

The cannabis derivatives continued to be the most widely available drugs throughout Canada in 1983, originating from domestic as well as foreign sources. Marihuana was the product most often encountered and there were indications that sinsemilla, Thai sticks and Mexican Red Hair marihuana, varieties with higher THC levels, were gaining in popularity. According to RCMP seizure data, domestic marihuana production accounted for an estimated 10% of the marihuana supplied to this country in 1983, the first year for which a Canadian domestic figure has been computed. There were numerous reports of increasing hydroponic and indoor cultivation installations, especially in British Columbia. Such growing techniques can produce superior THC levels than those obtained from traditional cultivation methods. Colombia, Thailand and Jamaica are the major foreign sources of marihuana reaching the illicit drug market in Canada. Drug shipments enter the domestic market via air and sea cargo, commercial and private aircraft, vessels and land vehicles, the postal service and couriers using false-sided luggage, body packs as well as various standard or modified containers. Although only one mothership was seized in Canada during 1983, such operations are expected to be encountered with increasing frequency in future, particularly for marihuana originating from Colombia destined for the North American market.

In 1983, there were various amounts of hashish, including red, brown, black and blonde varieties surfacing in all domestic drug regions, principally from Lebanon and Pakistan/India. Hashish was also smuggled into Canada by concealment methods and modes of transportation usually associated with marihuana.

Figure 37:

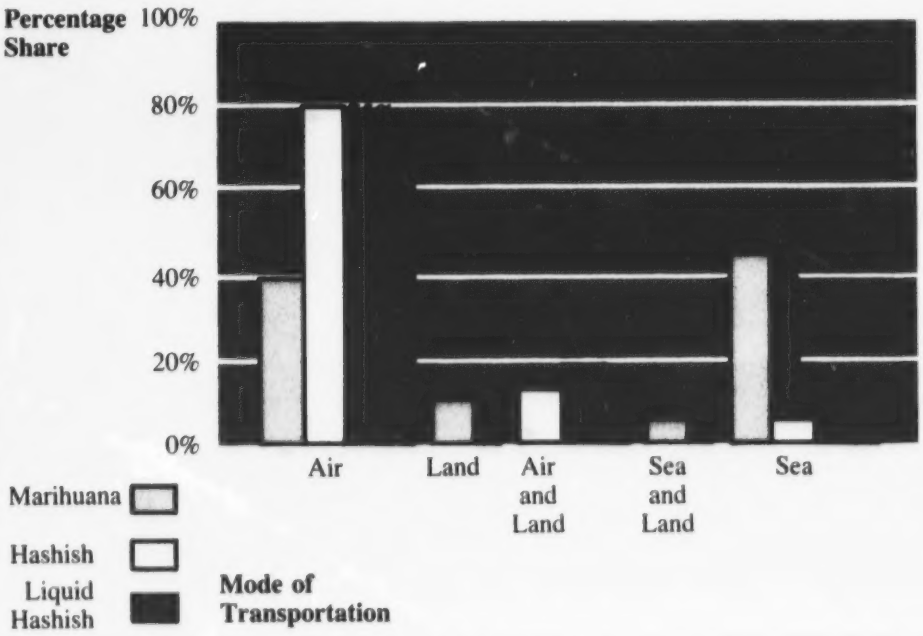

Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1983

Figure 38:

Year	Location of Laboratory
1979	Guelph, Ontario
1980	Oshawa, Ontario Belleville, Ontario Kingston, Ontario Victoria, British Columbia
1981	Nanaimo, British Columbia Hamilton, Ontario
1982	Val d'Or, Quebec Montreal, Quebec Chilliwack, British Columbia Nanaimo, British Columbia
1983	Ayr, Ontario

*Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1979-1983**

**Clandestine laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

There was only one liquid hashish laboratory seizure recorded in Canada in 1983, in contrast to the four processing installations dismantled in 1982. (See Figure 38.) The majority of the foreign supply originated in Jamaica while Lebanon and Pakistan/India accounted for less significant market shares. The body pack method is the favoured modus operandi used to illegally import liquid hashish into Canada. Toronto's Pearson International Airport (PIA) was a primary port of entry for Jamaican cannabis and its derivatives destined for the Canadian market. Montreal, Vancouver and Toronto frequently served as regional distribution centres for these drugs.

Chapter 7 :
Drug Money Flow

Drug Money Flow

The drug trade in Canada is dominated by organized crime. These criminal syndicates operate for one purpose only: financial gain and the power that it brings. Whenever a criminal organization becomes established, it takes on a life of its own. It can survive and continue its operation even though several key members are removed through prosecution and imprisonment, provided its financial assets remain intact. There are several major Canadian organized crime figures currently serving prison terms, yet these persons are still in control of their empires and producing profits from criminal activities.

Drug syndicates operate in every Canadian metropolitan centre. The Royal Canadian Mounted Police has estimated that these organized crime groups receive billions of dollars annually from illicit drug sales alone. According to a recent survey, illicit drug trafficking in Canada accounts for 87% of the cash flow generated from organized crime and is one of the most profitable criminal activities. This activity brings together criminal organizations from many countries in order that the illicit commodities can be produced, refined, transported and sold to users throughout the world. For example, opium farmers in the Golden Triangle and Golden Crescent regions of Asia receive $500 to $900 for 10 kilograms of opium, which, in turn, yield one kilogram of pure heroin. One kilogram of pure heroin produces about $5,000 to $7,000 for the trafficker at the laboratory site in the source country. When that one kilogram is delivered in Montreal, Toronto or Vancouver, it will sell for $225,000 at the wholesale level. The final product that emerges after being cut and diluted is a capsule dosage unit containing 5% to 6% heroin that sells for $35 to $50 to the addict population. A single kilogram of pure heroin can generate sales totalling $11 million.

The same situation exists with respect to cocaine, only the locale and ethnic backgrounds are different. Cocaine is produced from the coca bush, indigenous to South America. The South American coca farmer receives approximately $300 to $750 for a 250 kilogram lot of coca leaves that yields one kilogram of pure cocaine hydrochloride, which sells for about $13,000 in South America. This kilogram of cocaine will sell at the wholesale level in Canada for approximately $80,000. By the time it has been diluted and reaches the user, however, it will yield 2,000 grams at 50% purity, having a retail price of up to $250 a gram. This could potentially generate a total of $500,000 in retail sales.

South America annually produces in excess of 100 tons of cocaine destined for the North American market. Cocaine distribution in North America channels funds through the levels of the criminal organizations in much the same way that the criminal syndicates move money in Southeast and Southwest Asia. One cocaine trafficking organization used a specific group to handle the distribution and another to collect the money from illicit drug sales. At no time did the money collectors make contact with those engaged in drug distribution. The money was eventually received by a major travel agency, which then distributed the funds to the syndicate leaders and to those involved in the drug distribution. This travel agency, which had allied offices in South America, arranged for pay-outs to be made from those locations to the traffickers and producers involved at the South American end of the operation. The actual movement of the monies did not take place until long after the entire drug sale had been finalized, the net result being that it was almost impossible to connect a money transaction to a drug transaction.

The situation with respect to cannabis is much the same in terms of the massive profits that can be realized. The principal source of marihuana for Canada is South America, where it is believed that the area under cultivation is capable of producing 30,000 tons of high quality marihuana with an estimated value of over $2 billion at the source level. The street value sales will produce a staggering cash flow in the tens of

billions of dollars on the world's illicit market. There are numerous other growing areas in other regions of the world which produce tons of different cannabis products, a portion of which is destined for the North American market. This movement adds vast sums of money to the coffers of organized crime.

As indicated in *NDIE 1981* and *NDIE 1982*, it is difficult to accurately assess the overall impact that the illicit drug trade has on the economy of Canada. Due to the fact that the traffic in drugs is an illicit commerce in which no detailed accounts are maintained, law enforcement authorities can only rely on intelligence gained from investigations, consumption and production estimates, and drug seizure and arrest statistics with which to gauge the money flow associated with this illegal enterprise. Therefore, estimates of the money flow generated by the drug trade have been based on domestic consumption where the number of users and their daily intake can be determined, foreign production where the proportion of the final product destined for the Canadian market can be approximated and pricing the value of drug inflows from foreign sources, domestic production and diversion from licit sources to the illicit market. Although these are crude methods of measurement, they have been the only ones available to date. However, in an effort to further enhance the accuracy of the NDIE, the RCMP Drug Enforcement Branch is in the process of conducting a comprehensive study of available data to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada. Subsequent estimates are expected to be enhanced by material developed as a result of this study. The estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market in 1983 totalled $9.65 billion as shown in Figure 39.

Figure: 39

Drug Type	Retail Value (Millions of Dollars)	% of Total
Heroin	$2,800	29.0%
Cocaine	$875	9.1%
Chemicals	$375	3.9%
Cannabis	$5,600	58.0%
Total	$9,650	100.0%

Estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market, 1983

RCMP Anti-Drug Profiteering Program

Since the inception of the Anti-Drug Profiteering Program in December, 1981, in excess of $20 million in assets which were related directly to the profits or proceeds of illicit drug trafficking have been seized by the RCMP. In addition to forfeitures of cash and other property, significant amounts of narcotics and dangerous drugs were removed from the illegal marketplace. During 1983 alone, fines, seizures and forfeitures of cash and other property approached $8.5 million. (See Figure 40.)

The traditional law enforcement action of incarceration of drug offenders has had only limited impact on the illicit drug trade. It is felt that by developing an effective financial seizure program, drug investigators will have greater opportunities to counteract drug trafficking activities and diminish the disruptive effects of illegal monies and other proceeds of crime on the economy of Canada. In early 1984, new legislation (Bill C-19) was brought forward in Parliament to assist in the seizure and forfeiture of profits of crime. The amendments contained in Bill C-19 to existing legal controls support the call for changes to present Canadian laws identified in *NDIE 1981* so that the vast profits generated by the illicit drug trade may be subject to forfeiture and criminal organizations involved in this trade dismantled.

Figure 40:

*Drugs, cash and property seized in 1983**

Domestic Drug Region	Drugs Seized (Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses))						
	Heroin	Cocaine	Chemicals	Cannabis	Cash	Other Property	Cash/Other Property Total
Region I British Columbia	8.683	11.822	54.2 (21,634)	16,311	$884,341	$212,000	$1,096,341
Region II Alberta Saskatchewan Manitoba	.086	6.648	7.2 (27,966)	810	$2,981,366	$69,532	$3,050,898
Region III Ontario	14.335	20.464	60.8 (110,450)	5,284	$2,230,640	$80,800	$2,311,440
Region IV Quebec	7.292	58.628	234.0 (421,104)	4,284	$1,612,860	$269,060	$1,881,920
Region V New Brunswick Nova Scotia Prince Edward Island Newfoundland	—	.490	4.3 (32,677)	305	$87,211	$2,350	$89,561
Region VI Yukon Territory Northwest Territories	—	.061	.1 (1,272)	18	$14,347	$1,500	$15,847
Total	30.396	98.113	360.6 (615,103)	27,012	$7,810,765	$635,242	$8,446,007

**Data represent drug seizures made by the RCMP only (includes Canada Customs seizures) and cash and other property seized by the RCMP and Revenue Canada.*

International and National Control Measures

In pursuit of a resolution (1(XXX)) of the Commission on Narcotic Drugs adopted during its 30th session, an expert group meeting on the forfeiture of the proceeds of drug crimes was held in Vienna, Austria from October 24th to 28th, 1983, with the objectives set out in a project decided upon during its seventh special session, the text of which is as follows: "The Division of Narcotic Drugs, in close collaboration with ICPO/Interpol, the Customs Co-operation Council and concerned national bodies would prepare a study of progress made with respect to measures to deprive drug traffickers of illegally acquired assets. The study would also deal with measures that could be proposed to counter bank secrecy regarding drug-related assets. . .". The meeting, attended by experts from nine countries, including Canada, was part of the activities undertaken in the second year of the Five Year Program of Action adopted by the General Assembly in the context of International Drug Abuse Control Strategy set in motion by resolution 36/168 of December 16, 1981.

This meeting endorsed those measures contained in Annex II to the Report on the Meeting on Financial Assets and Transactions related to Illicit Drug Trafficking held in Vienna in October, 1980 (E/CN.7/657/Add.2) and suggested to the Commission on Narcotic Drugs that the desirability of adopting those measures be again brought to the attention of the Governments of Member States. In addition, the following list of measures were endorsed at the meeting to be of great value in facilitating the tracing, freezing and forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes, and recommend to the Commission on Narcotic Drugs that appropriate action be taken to request the Secretary-General, Governments of Member States and of States Parties to the international drug control treaties, and concerned international and inter-governmental bodies to assist in the adoption of those measures subject to the constitutional, legal and administrative systems of States and to applicable international law.

International Measures

- States should be encouraged to continue to enter into bilateral arrangements or treaties which are designed to provide reciprocity and mutual administrative and judicial assistance in tracing, leading to confiscation, of the profits and proceeds of drug crimes.
- Consideration should be given to supplementing and augmenting such bilateral arrangements with a protocol or protocols to the Single Convention on Narcotic Drugs, 1961 and the Convention on Psychotropic Substances, or by the adoption of a separate convention which could serve as a multilateral framework on the basis of which more detailed and specific bilateral agreements could be negotiated and concluded, and which would also provide guidance to the legislatures of Member States when considering any amendments to national legislation to facilitate the tracing and forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes.
- The Commission on Narcotic Drugs should consider proposing the elaboration of a convention or protocol which would be open to adherence by States Parties to the international drug control treaties and which might enlarge on and extend the provisions of those treaties relating to co-operation in order to cover the gathering of evidence to ensure the forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes. The Commission might also consider the desirability of convening an expert group to draft an instrument along these lines.
- In addition, and in order that knowledge of measures to deprive drug traffickers of illegally acquired assets and to counter bank secrecy regarding these assets may be made more widely available, the Commission should consider authorizing the convening of a further expert group without the constraints of limitation to one working language of the United Nations, so as to further refine and thereafter publicize those measures which have been identified as being successful in ensuring the tracing and forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes.
- Governments of Member States should, as far as possible having regard to different legal systems, be encouraged to harmonize national legislation relating to the forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes along the lines of those which had proved most effective.
- The attention of Governments of Member States should be directed to the importance of seeking to discover means to stop the transfer between States of funds derived from drug trafficking.

- The Governments of Member States should be encouraged to make maximum use of the mechanisms provided by the United Nations, ICPO/Interpol, the Customs Co-operation Council and other concerned inter-governmental bodies to improve the exchange of investigative and other information available to concerned national agencies and, in particular, to improve the process of law enforcement and prosecution internationally.
- The Governments of Member States should be encouraged to ensure full consultation with the competent authorities of other States prior to any action being initiated by drug law enforcement agencies to proceed against individual traffickers or trafficking groups within the territories of those other States.
- The Governments of Member States should be urged to provide training at national level for investigators in the skills necessary to trace the profits and proceeds of drug trafficking. Governments should also be encouraged and assisted by the United Nations, ICPO/Interpol and the Customs Co-operation Council to exchange information in respect of training programs with a view to improving national programs and to arranging the exchange of officers for training in other States.
- States should be requested, for the purpose of expediting action to confiscate the profits and proceeds of drug trafficking, to designate a central agency to ensure liaison and co-ordinated action at national, bilateral and international levels, especially in respect of the collection and exchange of information and evidence.
- International understanding or agreement should be reached that the profits and proceeds of drug trafficking which have been confiscated will be the sole property of the State wherein they are located, with the proviso that the confiscating State should pay due regard to any assistance furnished by any other State in locating the profits and proceeds in question and, in appropriate cases, should compensate financially that other State for the time and effort expended in furnishing that assistance.
- The importance of promoting understanding of the problems associated with drug abuse and the important role of informed public opinion in the struggle against drug trafficking, identified in Council resolution 1981/9 and Assembly resolution 36/132, should be reaffirmed; special attention should be given in this respect to increasing awareness of the impact which can be made in respect of disrupting the illicit drug traffic through tracing and confiscating the profits and proceeds of such traffic. National measures to increase this awareness should be developed within all concerned parts of the Government including legislative, executive and judicial branches as well as in the private sectors of the national community.

National Measures

- States should be asked to examine legislation governing the admissibility of evidence and procedures with a view to making financial records, whether computerized or not, admissible where this was not now possible.
- National legislation should declare it an offence knowingly to have the possession or disposition of assets being the profits or proceeds of drug trafficking whether such trafficking took place within the State or in some foreign jurisdiction; it should also be provided that the onus should be upon the person having possession or disposition of the assets or any person making a claim to such assets to establish that the assets were acquired honestly and for value.

- National legislation should provide that persons who have possession or disposition of assets being the profits or proceeds of drug trafficking should be liable to have those assets confiscated by the State in which the assets are located.
- National legislation should specify that assets being the profits or proceeds of drug trafficking should be understood to mean all forms of property whether corporeal or incorporeal, movable or immovable, tangible or intangible.
- National legislation should provide that it be sufficient, in the first instance, for the State seeking confiscation to demonstrate that the assets represent in whole or in part profits or proceeds from drug trafficking without necessarily proving that a person has been convicted of a criminal offence in relation to such drug trafficking.
- National legislation should provide that "freezing" orders, whether judicial or executive, be available to prevent the dissipation or transfer of assets pending the determination of an application for confiscation; such orders should be designed to interfere as little as possible with the interests of innocent third parties and, in this connection, laws relating to insolvency should provide a good precedent.
- National legislation should provide that final confiscation should be made only by the order of a court after all persons making claim to the assets in question have had an opportunity of supporting their claims.
- National legislation requiring the keeping of company, banking and other financial records should be enacted and enforced to ensure that tracing investigations are not inhibited by the absence of such records.
- National legislation should be developed to allow, upon the production of a specified judicial or executive order, investigators seeking to trace the profits or proceeds of drug trafficking to have access to company, banking and other financial records.

Chapter 8: Major Drug Seizures in 1983

Major Canadian-Related Drug Seizures in 1983

Heroin

January	147 grams SEA heroin seized in San Francisco en route from Bangkok, Thailand to Vancouver.
February	300 grams SEA heroin seized in Bangkok, Thailand. The heroin was destined for Montreal.
March	225 grams SWA heroin seized in San Francisco en route from Bombay, India to Vancouver.
April	450 grams SWA heroin seized in Paris, France en route from Beirut, Lebanon to Windsor, Ontario.
April	2 kg 800 SEA heroin seized in Toronto en route from Bangkok, Thailand via San Francisco and destined for Vancouver.
April	250 grams SEA heroin seized in St. Jerome, Quebec en route from Bangkok, Thailand. The heroin was destined for Courtenay, British Columbia.
May	1 kg 096 SWA heroin seized in New York City en route from India. The heroin was destined for Victoria, British Columbia.
May	140 grams SWA heroin seized in St. Jerome, Quebec en route from Bombay, India via London, England. The heroin was destined for Montreal.
May	148 grams SEA heroin seized in Courtenay, British Columbia en route from Thailand.
May	577 grams SWA heroin seized in Ottawa, Ontario en route from Pakistan.
June	233 grams SEA heroin seized in Courtenay, British Columbia en route from Thailand.
June	908 grams SEA heroin seized in Toronto, en route from Bangkok, Thailand via Amsterdam.
July	124 grams heroin of unknown origin seized in Vancouver destined for Abbotsford, British Columbia.
July	143 grams SEA heroin seized in Victoria, British Columbia en route from Thailand.
July	1 kg 874 SEA heroin seized in Toronto en route from Bangkok, Thailand via Boston, Massachusetts.
August	1 kg 120 SEA heroin seized in Toronto en route from Bangkok, Thailand via Hong Kong.
August	887 grams SEA heroin seized in Vancouver en route from Bangkok, Thailand via Hong Kong.
September	1 kg 008 heroin of unknown origin seized in Toronto. The narcotic reached Toronto via Italy.
September	513 grams SWA heroin seized in Ottawa en route from Pakistan via Amsterdam.
October	350 grams SEA heroin seized in Bangkok, Thailand. The heroin was destined for Toronto.
October	224 grams heroin of unknown origin seized in Toronto.
October	336 grams heroin of unknown origin seized in Toronto. The heroin reached Toronto via Los Angeles.
October	15 kilograms SEA heroin seized in Bangkok, Thailand. The heroin was destined for Toronto.

October	3 kg 275 SWA heroin seized in Detroit, Michigan en route from Beirut, Lebanon via Ottawa, Ontario.
November	480 grams SWA heroin seized in Frankfurt, Federal Republic of Germany en route from Sri Lanka. The heroin was destined for Toronto.
November	3 kg 510 SEA heroin seized in Toronto en route from Thailand via Malaysia.
November	926 grams heroin of unknown origin seized in Toronto. The heroin was destined for Los Angeles.
November	175 grams SWA heroin seized in Montreal en route from New Delhi, India.
December	4 kg 684 SWA heroin seized in Montreal en route from Pakistan.
December	1 kg 724 SWA heroin seized in Montreal en route from Pakistan.
December	1 kilogram SEA heroin seized in Seattle, Washington en route from Bangkok, Thailand. The heroin was destined for Vancouver.

Cocaine

January	560 grams seized in Coutts, Alberta en route from Acapulco, Mexico via Great Falls, Montana.
January	474 grams seized in Montreal destined for Toronto.
January	908 grams seized in Calgary, Alberta.
February	2 kg 724 seized in St. Jerome en route from Santa Cruz, Bolivia via Rio de Janeiro destined for Montreal.
February	1 kg 589 seized in St. Jerome en route from Curacao via Barbados destined for Montreal.
February	1 kg 110 seized in St. Jerome en route from Colombia via Mexico destined for Montreal.
February	1 kg 449 seized in St. Jerome, en route from Bogota, Colombia via Mexico destined for Montreal.
February	4 kg 348 seized in St. Jerome en route from Mexico destined for Los Angeles.
March	1 kg 683 seized in St. Jerome en route from Rio de Janeiro destined for Montreal.
March	1 kg 065 seized in Toronto en route from Lima, Peru destined for Rome, Italy.
April	492 grams seized in Toronto.
April	3 kilograms seized in Buffalo, New York en route from Colombia via Vancouver.
April	1 kg 721 seized in New York City, en route from Brazil destined for Calgary, Alberta.
April	1 kg 500 seized in Lima, Peru destined for Vancouver.
April	2 kg 015 seized in Toronto en route from Lima, Peru destined for Madrid, Spain.
April	15 kilograms seized in Buffalo, New York en route from Colombia via Miami, Florida destined for Toronto.
April	5 kg 200 seized in Rio de Janeiro, Brazil destined for Canada.
April	2 kg 887 seized in Edmonton, Alberta en route from the United States.
April	910 grams seized in Montreal en route from Colombia.
June	1 kilogram seized in Lima, Peru en route from Santa Cruz, Bolivia destined for Montreal.
June	1 kg 669 seized in Curacao en route from Lima, Peru destined for Montreal.
June	784 grams seized in Calgary, Alberta.

July	1 kilogram seized in Cranbrook, British Columbia via Phoenix, Arizona destined for Calgary, Alberta.
July	756 grams seized in Great Falls, Montana destined for Calgary, Alberta.
July	1 kg 891 seized in St. Jerome en route from Rio de Janeiro destined for Montreal.
July	4 kg 425 seized in New York City, en route from Bogota, Colombia destined for Toronto.
July	868 grams seized in Calgary, Alberta.
August	1 kg 362 seized in Washington, D.C. en route from Miami destined for Toronto.
August	8 kg 500 seized in Buffalo, New York destined for Toronto.
August	524 grams seized in Vancouver en route from Lima, Peru destined for Japan.
August	6 kg 075 seized in Montreal.
August	1 kilogram seized in Ottawa en route from Colombia via New York City.
August	2 kg 045 seized in Toronto en route from Colombia via Miami.
August	484 grams seized in Toronto.
September	1 kg 075 seized in Montreal.
September	949 grams seized in Montreal.
September	866 grams seized in St. Jerome en route from Rio de Janeiro via New York City destined for Montreal.
September	15 kilograms seized in Montreal en route from Colombia via Miami.
September	4 kg 086 seized in Edmonton en route from Colombia.
October	1 kilogram seized in West Palm Beach, Florida destined for Edmonton, Alberta.
October	500 grams seized in Vancouver en route from Montreal.
October	1 kg 181 seized in Calgary en route from Colombia via Miami.
November	529 grams seized in Miami en route from Santa Cruz, Bolivia destined for Montreal.
November	643 grams seized in Miami en route from Santa Cruz, Bolivia destined for Montreal.
November	4 kilograms seized in Albany, New York destined for New York City en route from Montreal.
November	900 grams seized in Lima, Peru destined for Vancouver.
November	3 kilograms seized in Montreal en route from New York City.
November	686 grams seized in Vancouver.
December	2 kg 155 seized in Miami en route from Peru destined for Toronto.
December	1 kg 381 seized in Toronto en route from Jamaica.

Chemical Drugs

February	4 kg 476 PCP seized in Trois-Rivieres, Quebec. Intelligence indicates the drug originated in Montreal.
February	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Hamilton, Ontario.
February	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Peterborough, Ontario. The finished product was believed destined for California, United States.
March	Clandestine methamphetamine laboratory seized in London, Ontario.
March	2,000 dosage units LSD seized in Hamilton, Ontario.
March	15,000 dosage units LSD seized in Oshawa, Ontario.
March	2,500 dosage units LSD seized in Nanaimo, British Columbia.

March	4,184 dosage units look-alike drugs seized in New Brunswick.
June	15 kilograms psilocybin mushrooms seized in Quebec City.
June	9 kg 070 psilocybin mushrooms seized in Joliette, Quebec.
June	200,000 dosage units diazepam sold as methaqualone seized in Montreal. The drug was destined for the United States.
August	100,000 dosage units phenmetrazine seized in Ft. Lauderdale, Florida. The drug originated in Toronto.
August	40,000 dosage units methaqualone seized in Ft. Lauderdale, Florida. The drug originated in Toronto.
August	7,000 dosage units methaqualone seized in Toronto. The drug was destined for Ft. Lauderdale, Florida.
August	350,000 dosage units phenmetrazine seized in Toronto. The drug was destined for Ft. Lauderdale, Florida.
September	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Madoc, Ontario.
September	Clandestine methaqualone laboratory seized in Montreal (164 kilograms seized).
September	Psilocybin cultivation operation seized in Victoria, British Columbia (41 kilograms seized).
September	Clandestine methamphetamine laboratory seized in New Westminster, British Columbia.
September	1,709 dosage units diazepam seized in Kingston, Ontario.
October	8,000 dosage units LSD seized in Langley, British Columbia.
October	6,000 dosage units look-alike drugs seized in Sarnia, Ontario. The drugs originated in the United States.
November	Clandestine MDA Laboratory seized in Toronto (500 grams seized).
November	2,500 dosage units LSD seized in Oakville, Ontario.
December	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Toronto.
December	3,960 dosage units LSD seized in Toronto.
December	50,000 dosage units look-alike drugs seized in Windsor, Ontario. The drugs reached Windsor via Detroit, Michigan.
December	140,000 dosage units diazepam seized in Quebec City.

Marihuana

March	227 kilograms seized in New York destined for Niagara Falls, Ontario.
April	108 kilograms seized in Hull, Quebec en route from Montego Bay, Jamaica destined for Ottawa.
June	931 kilograms seized in California destined for Edmonton, Alberta.
June	12.425 tons of Thai marihuana seized in Vancouver en route from Bangkok, Thailand via Seattle, Washington destined for Montreal.
June	109 kilograms of Thai marihuana seized in Montreal en route from Bangkok, Thailand via Seattle, Washington and Vancouver.
June	2.580 tons of Thai marihuana seized in Courtenay, British Columbia via Singapore destined for the United States.
August	2.001 tons of domestic marihuana seized in London, Ontario.
September	245 kilograms seized in Courtenay, British Columbia.

September	127 kilograms seized in British Columbia en route from Spokane, Washington.
September	331 kilograms seized in Chatham, Ontario.
December	414 kilograms seized in Kamloops, British Columbia en route from Colombia via California.
December	682 kilograms seized in Calgary en route from Mexico via Las Vegas, Nevada.

Hashish

January	80 kilograms seized in St. Jerome en route from Bombay, India via London, England.
May	137 kilograms seized in Toronto.
July	317 kilograms seized in Montreal en route from Lebanon.
August	76 kilograms seized in Toronto en route from India via Halifax.
August	686 kilograms seized in Montreal en route from New Delhi, India.
December	305 kilograms seized in Toronto en route from New Delhi, India via Amsterdam. Intelligence indicates the hashish was destined for Montreal.
December	1.7 tons seized in the United Kingdom en route from Beirut, Lebanon destined for Montreal.

Liquid Hashish

February	13 kilograms seized in St. Jerome en route from Jamaica via Toronto.
February	11 kg 360 seized in Calgary, Alberta en route from California, United States.
March	11 kilograms seized in Atlanta, Georgia en route from Montego Bay, Jamaica destined for Toronto.
June	8 kilograms seized in Denmark en route from Nepal destined for Toronto.
June	Clandestine liquid hashish laboratory seized in Ayr, Ontario.
August	16 kilograms seized in Toronto en route from Lebanon destined for Regina, Saskatchewan.
September	6 kg 770 seized in Niagara Falls en route from Kingston, Jamaica destined for the Southern Ontario market.
October	22 kilograms seized in Toronto from Kingston, Jamaica.

Gendarmerie royale du Canada

Rapport annuel national sur les drogues, 1983

et Indicateurs de tendances d'ici 1986

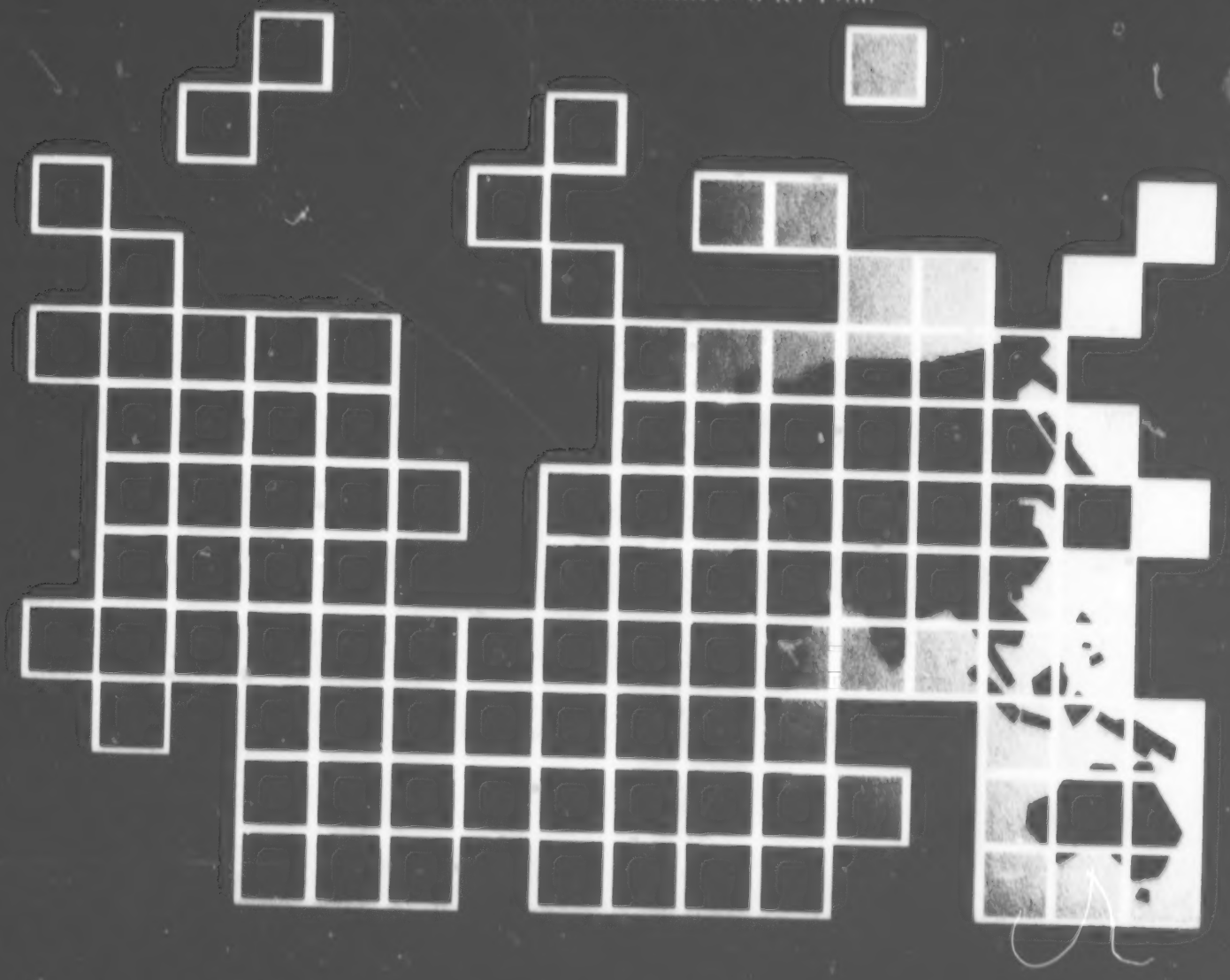

Message du Solliciteur général

Le gouvernement accorde une très grande importance à la lutte antidrogue au Canada. Le trafic de la drogue constitue un problème majeur surtout à la lumière du fait que cette activité illicite au pays aurait rapporté des recettes de plus de 9 milliards $ en 1983.

La G.R.C. a adopté de nouvelles mesures pour combattre cette activité. Celles-ci se sont avérées très efficaces comme le démontrent les statistiques contenues dans le troisième Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. *En effet, la Gendarmerie a saisi deux fois plus d'héroïne et de cocaïne en 1983 qu'en 1982. Depuis la mise en oeuvre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants en décembre 1981, la G.R.C. a confisqué plus de 20 millions $ — dont 8,5 millions $ en 1983 — en biens qui étaient directement reliés aux profits ou recettes du trafic de la drogue.*

Le Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. *sensibilise le grand public à la gravité du problème de la drogue tout en étant une précieuse source d'informations pour ceux qui travaillent dans le domaine de la lutte antidrogue. Par ses aperçus détaillés sur le trafic et l'abus de drogues, ses analyses des changements et ses prévisions relatives aux tendances futures, le* Rapport *représente une base de renseignements stratégiques non seulement pour les autorités policières mais aussi pour les services sociaux et de santé qui s'occupent de la prévention et du traitement de la toxicomanie.*

Je félicite la G.R.C. pour son travail dans la préparation de ce document qui nous fait prendre connaissance des dimensions internationales du trafic de la drogue et du besoin d'efforts gouvernementaux conjugués pour mener à bien la lutte antidrogue.

Le Solliciteur général du Canada,

(Elmer MacKay), C.P., C.R., député.

Message du Commissaire

Le Rapport annuel national sur les drogues 1983 (R.A.N.D.) *est la troisième évaluation annuelle préparée par la G.R.C. en vue de mesurer avec précision la portée du commerce de la drogue au Canada. On a analysé en profondeur les conséquences du trafic et de la consommation des drogues telles que l'héroïne, la cocaïne, les drogues chimiques et le cannabis. En outre, on a déterminé, d'après des projections, les tendances jusqu'en 1986 afin de permettre aux policiers, aux décideurs et aux autres personnes ou organismes intéressés à la lutte antidrogue, de mieux faire échec à la popularité et la consommation des drogues illicites au Canada.*

La Gendarmerie royale du Canada prend une part active à la lutte antidrogue au pays. Elle prépare le R.A.N.D. *d'après les renseignements fournis par les autres services de police canadiens ainsi que par les organismes étrangers. La stratégie adoptée consiste à tirer le meilleur parti possible des renseignements disponibles afin de réduire les répercussions du trafic et de la consommation des drogues sur la société canadienne en général et sur la personne, en particulier. Le nombre de saisies d'héroïne compilées par la G.R.C. en 1983 marque une augmentation de 266 p. 100 par rapport à l'année précédente; les saisies de cocaïne ont, quant à elles, plus que doublé pendant la même période. La G.R.C. vise les têtes dirigeantes des organisations criminelles; d'ailleurs les statistiques de 1983 illustrent bien l'efficacité de cette stratégie. Encore cette année, la méthamphétamine est à l'avant-plan du tableau des drogues chimiques; six laboratoires clandestins ont été saisis. En 1983, on a également saisi 79 kg de méthamphétamine par comparaison à seulement 6 kg en 1982. Le cannabis a conservé sa grande popularité; les efforts de répression de cette drogue ayant pour cible les têtes dirigeantes des organisations criminelles ont été très fructueux.*

La G.R.C. reconnaît le rôle qu'elle a à jouer en sa qualité de principal organisme de lutte antidrogue au Canada et elle continuera de mettre en oeuvre des programmes vigoureux; cependant le problème a tellement d'ampleur que la collaboration de tous les services de police est essentielle. La Gendarmerie royale du Canada participera aux opérations conjointes chaque fois que la situation le justifiera.

Le Commissaire,

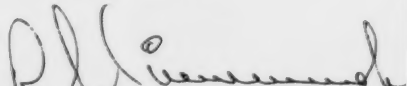

(R.H. Simmonds)

Rapport annuel national sur les drogues G.R.C. – 1983

et Indicateurs de tendances d'ici 1986

Rédacteur en chef

Le surintendant Rodney T. Stamler,
Sous-directeur chargé des Drogues

Rédacteur

Robert C. Fahlman

Rédactrice adjointe

Shelley A. Keele

Analyse des renseignements

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Hélène Vigeant
Joseph Schneidhofer
Gavin Bérubé
Michael P. Maloney
Wayne L. Blackburn
Garry W. Clement

Traduction

La Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

RCMP GRC

Le *Rapport annuel national sur les drogues* – G.R.C. 1983 est publié par le Service central des relations publiques de la Gendarmerie royale du Canada pour le compte de la Sous-direction des drogues de la Direction générale, à Ottawa (PRB 094)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante : Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, à l'attention du Sous-directeur chargé des Drogues, Direction générale, 1200, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario), K1A 0R2, Canada.

Canada

No de Cat. JS61-1/1983
ISBN 0-662-53203-1
ISSN 0820-6228
Quorum Graphics . Ottawa

Rapport annuel national sur les drogues – G.R.C. – 1983

et Indicateurs de tendances d'ici 1986

Table des matières

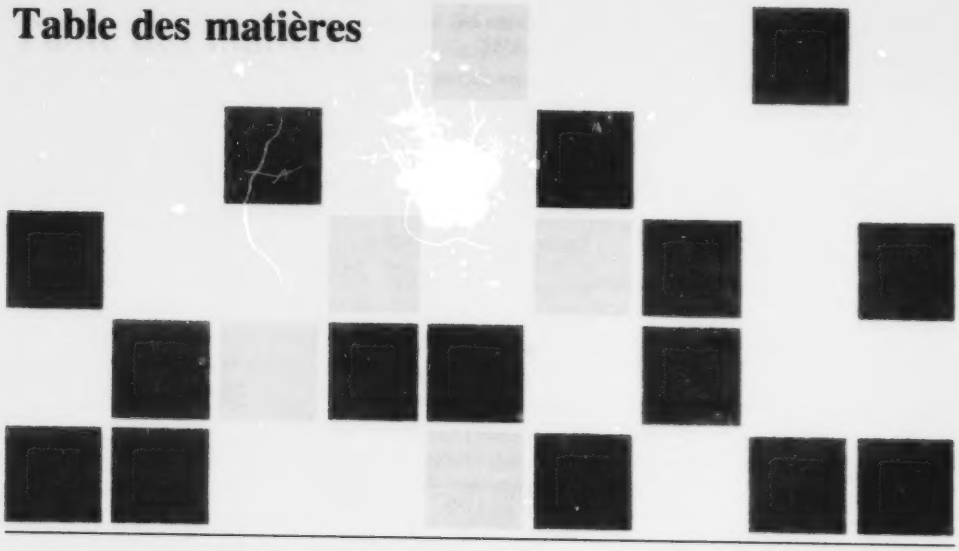

Liste des figures 6

Introduction 7

Chapitre 1 : Sommaire pour les cadres 9

Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1986 15

Chapitre 3 : Héroïne 19

Chapitre 4 : Cocaïne 35

Chapitre 5 : Drogues chimiques 51

Chapitre 6 : Cannabis 61

Chapitre 7 : Les narcodollars 75

Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues en 1983 83

Liste des figures

Figure n° 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1979 à 1983

Figure n° 2 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 3 : Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1979 à 1983

Figure n° 4 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1979 à 1983

Figure n° 5 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1983

Figure n° 6 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1979 à 1983

Figure n° 7 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1983

Figure n° 8 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1979 à 1983

Figure n° 9 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1983

Figure n° 10 : Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1983

Figure n° 11 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1983

Figure n° 12 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1979 à 1983

Figure n° 13 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 14 : Usage de la cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983

Figure n° 15 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1983

Figure n° 16 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1983

Figure n° 17 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1983

Figure n° 18 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1983

Figure n° 19 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1983

Figure n° 20 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1979 à 1983

Figure n° 21 : Quantités de drogues chimiques saisies au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 22 : Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983

Figure n° 23 : Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario selon le sexe en 1979, 1981 et 1983

Figure n° 24 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 25 : Vols et autres pertes de drogues des Annexes "F" et "G" signalés de 1979 à 1983

Figure n° 26 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1983

Figure n° 27 : Quantités de cannabis saisies au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 28 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1979 à 1983

Figure n° 29 : Usage du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983

Figure n° 30 : Saisies de marihuana par la Police nationale de Colombie de 1980 à 1983

Figure n° 31 : Récoltes annuelles de cannabis en Jamaïque de 1979 à 1983

Figure n° 32 : Sources étrangères des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1983

Figure n° 33 : Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1983

Figure n° 34 : Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1983

Figure n° 35 : Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1983

Figure n° 36 : Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1983

Figure n° 37 : Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1983

Figure n° 38 : Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1979 à 1983

Figure n° 39 : Recettes approximatives du trafic de la drogue au Canada en 1983

Figure n° 40 : Drogues, argent et biens saisis en 1983

Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues – G.R.C. – (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1983* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent Rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le Rapport est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur les rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent *Rapport* est le troisième que prépare la Section de la recherche et des publications, Sous-direction des drogues, Direction générale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues transmis dans toutes les régions par les coordonnateurs de renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le Rapport renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu — Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (F.R.T.)

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse. En vue d'apporter une plus grande précision aux *R.A.N.D.*, la Sous-direction des drogues effectue actuellement une étude détaillée des renseignements disponibles. Grâce à cette étude, elle devrait être en mesure d'élaborer une méthode plus scientifique d'évaluer les conséquences du marché des drogues illicites, pour le Canada. La première étape est maintenant terminée; la documentation élaborée à partir de la présente étude devrait mettre en valeur les prochaines éditions du rapport.

Chapitre 1 : Sommaire pour les cadres

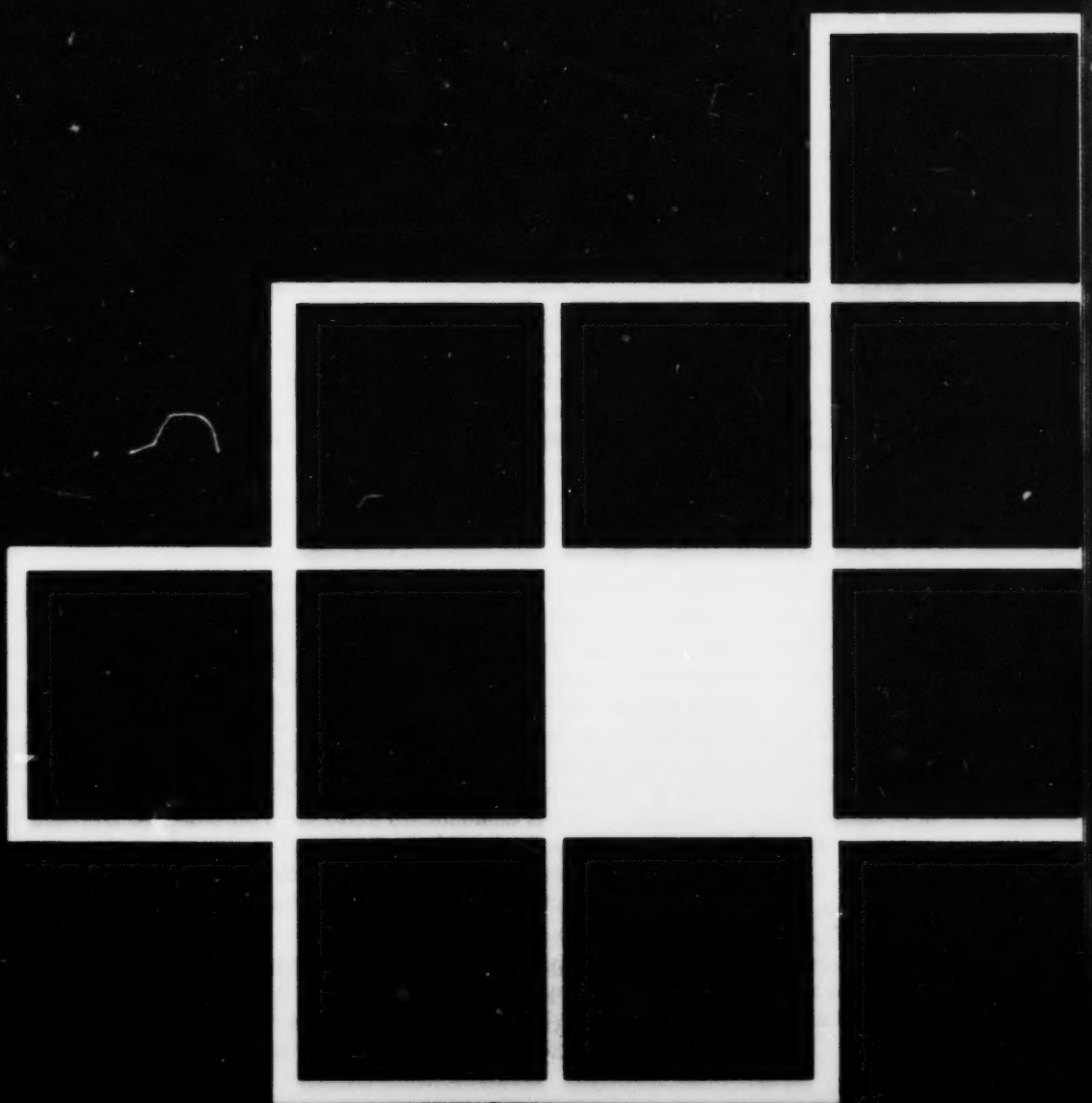

Sommaire pour les cadres

Héroïne

Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Birmanie et Laos) a repris sa place de principale source de l'héroïne sur le marché canadien en 1983. En effet, 68 p. 100 de cette drogue au Canada provenait de cette région, par comparaison à seulement 21 p. 100 en 1982. Cette tendance, dont faisait état le *Rapport de 1982*, devrait se maintenir jusqu'en 1986. En plus des abondantes réserves d'opium, résultat des récoltes record des dernières années, la région a produit de 560 à 675 tonnes d'opium en 1983. C'est dans le Nord-Est de la Birmanie qu'on récolte environ 80 p. 100 de l'opium du Triangle d'or. En Birmanie, la culture du pavot à opium et le trafic des drogues illicites sont sous le contrôle du Parti communiste birman et d'un certain nombre de groupes nationalistes rebelles ou de chefs militaires. Les gouvernements de la Thaïlande et de la Birmanie ont élaboré des programmes de lutte antidrogue qui visent à réduire la culture du pavot à opium, ou à y subsituer une autre culture, et à diminuer la demande. Ces initiatives ont eu peu de répercussions sur le trafic d'opiacés en provenance de ce pays. En 1983, le Croissant d'or (Pakistan, Afghanistan et Iran) a fourni 32 p. 100 de l'héroïne illicite consommée au Canada, alors que sa part du marché canadien était de 79 p. 100 l'année précédente. Pourtant on estime que la récolte d'opium de cette région en 1983 variait entre 863 à 1 238 tonnes.

En Inde, la culture licite de l'opium a encore connu une importante baisse en 1983. L'année précédente, on consacrait 31 359 hectares à cette culture qui n'en occupait plus que 25 500 en 1983. Les autorités de ce pays ont saisi environ 2,7 tonnes d'opium probablement détournées de la culture licite. En outre, les services de police indiens ont saisi 3,4 tonnes d'opium provenant vraisemblablement du Pakistan. En 1983, les autorités indiennes ont saisi au moins deux laboratoires clandestins d'héroïne. La plus grande partie de l'héroïne et de l'opium destinés au marché illicite mondial est introduite en Inde par voie de terre à partir du Pakistan. L'anhydride acétique, précurseur essentiel à la production d'héroïne, est introduit en Birmanie à partir de l'Inde alors que des quantités croissantes d'héroïne d'Asie du Sud-Est circulent en sens inverse.

La vallée de la Bekaa au Liban abrite probablement plusieurs laboratoires de conversion de l'héroïne sous contrôle syrien. Il y a de telles installations en Italie, qui traitent l'héroïne base provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest. Ces laboratoires situés principalement en Sicile produisent de l'héroïne de très grande qualité destinée au marché illicite au Canada, aux États-Unis et en Europe.

En 1983, des indicateurs de tendances nationales laissaient prévoir une augmentation de la consommation d'héroïne au Canada et une plus grande abondance de cet opiacé sur le marché. Par rapport à 1982, il y a eu une augmentation de 9,5 p. 100 du nombre de personnes accusées de possession simple, de 22 p. 100 du nombre d'individus accusés de trafic, et de 75 p. 100 des accusations d'importation. En 1983, la G.R.C. a saisi 266 p. 100 de plus d'héroïne qu'en 1982. Cette augmentation sans précédent et les autres données ci-dessus démontrent l'existence d'un problème croissant au Canada. Le nombre d'héroïnomanes au pays ne semble pas s'être modifié de façon marquée au cours des dernières années. Cependant l'accroissement des quantités d'héroïne introduites dans l'est du pays pourrait indiquer que cet opiacé gagne de plus en plus de popularité dans cette région.

En général, l'héroïne vendue au Canada en 1983 a été expédiée au pays par air, dissimulée sur la personne des courriers ou dans des valises à double fond. On se sert beaucoup du système postal pour importer de petites quantités d'héroïne de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest. Les aéroports internationaux de Toronto, Vancouver et

Montréal sont les points d'entrée les plus fréquemment utilisés pour l'héroïne importée au Canada. Les villes de Toronto, Ottawa, Vancouver et peut-être Montréal ont servi de points de transbordement de l'héroïne destinée aux États-Unis.

Cocaïne

En 1983, la cocaïne a été de plus en plus abondante au Canada. On en retrouve dans les grands centres métropolitains mais aussi dans les petites villes et dans les régions éloignées. Le *Rapport de 1982* signalait d'ailleurs cette tendance. Le marché de la cocaïne est florissant, situation qui s'explique par l'augmentation des plantations et des laboratoires clandestins dans les pays sources d'approvisionnement primaires et secondaires. Les recherches démontrent que les nombreux nouveaux consommateurs sont issus de toutes les classes socio-économiques alors que la cocaïne était auparavant la drogue de prédilection des adultes aisés.

Pour une deuxième année consécutive, la cocaïne sur le marché au Canada provenait surtout de la Colombie. Ce pays a occupé 64 p. 100 du marché illicite, ce qui représente une augmentation de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le Pérou vient au second rang avec 15 p. 100 du marché soit un peu plus qu'en 1982. De 15 p. 100 qu'elle était en 1982, la part du marché détenue par la Bolivie est tombée à 5 p. 100 en 1983. Les 16 p. 100 qui restent proviennent d'autres pays sud-américains particulièrement du Brésil, ce qui confirme les prévisions du *Rapport de 1982* relativement au rôle croissant de cet État dans le trafic international de la cocaïne. En 1983, les autorités brésiliennes sensibles à l'ampleur et aux répercussions des activités du trafic dans leur pays ont accru la lutte antidrogue afin de réduire la culture illégale du coca destiné au marché extérieur et de limiter le transit des drogues entre pays producteurs et consommateurs. Les fluctuations des parts du marché illustrent bien le caractère dynamique et compétitif du marché de la cocaïne dans lequel les intéressés exploitent les nouvelles possibilités et tirent partie des conditions changeantes au chapitre de la culture, du traitement et de la distribution.

Les principaux pays producteurs se sont tournés vers les États voisins pour accroître leurs ressources et avoir un meilleur contrôle des matière premières, des précurseurs chimiques, des installations de traitement et d'exportation. Le Brésil, le Venezuela, l'Argentine l'Équateur et le Chili ont retenu l'attention plus fréquemment en 1983, ce qui confirme les prévisions du *Rapport de 1982*. En dépit de la baisse du prix de la cocaïne dans les pays producteurs vers la fin de 1983, les profits réalisés demeurent un facteur de stimulation du marché. L'assurance d'importants envois de cocaïne de la Colombie constitue une nouvelle facette du marché en 1983 et est une indication de la grande abondance de cette drogue.

Il y a eu d'importants changements en 1983 au niveau des modes de transport pour la contrebande de cette drogue, par rapport à l'année précédente. En effet, 44 p. 100 de la cocaïne saisie à l'étranger mais destinée au marché canadien et saisie au Canada même, a été expédiée par air en 1983 contre 75 p. 100 en 1982, et 55 p. 100 par terre en 1983 contre 24 p. 100 en 1982. Le transport par mer n'a pas subi de variations : il demeure à 1 p. 100. Ces chiffres appuient la théorie selon laquelle les villes américaines servent d'intermédiaires entre le point d'origine de la cocaïne et son lieu de destination. Les villes de Montréal, Toronto et Vancouver ont conservé leur rôle de centres internationaux de transit et de points de distribution régionaux.

Depuis la mise en oeuvre du Groupe d'action du Sud de la Floride, la guerre d'usure livrée aux trafiquants de cocaïne a eu pour conséquence la création de nouvelles filières entre l'Amérique du Sud et les destinations nord-américaines, asiatiques et européennes. Selon les prévisions du *Rapport de 1982*, l'Amérique centrale et les Antilles ont joué un rôle plus évident comme points de transbordement en raison de la vigueur de la lutte antidrogue dans le corridor de la Floride du Sud.

En 1983, le prix moyen de la cocaïne est demeuré stable par comparaison à l'année précédente : de 125 $ à 250 $ le gramme, de 2 400 $ à 4 000 $ l'once, de 40 000 $ à 50 000 $ la livre, de 70 000 $ à 95 000 $ le kilogramme. On a signalé certaines variations régionales selon l'abondance et la pureté de la drogue. Dans l'ensemble, les prix étaient inférieurs dans les grandes régions métropolitaines et plus élevés dans les régions éloignées. Le niveau de pureté de la cocaïne vendue au détail se situait à 55 % soit un peu plus qu'en 1982. Montréal est le principal point d'entrée de la cocaïne au Canada.

Drogues chimiques

La majorité des drogues chimiques sur le marché illicite au Canada sont produites dans des laboratoires clandestins au pays ou à l'étranger ou sont détournées du marché licite canadien ou étranger. Les laboratoires clandestins canadiens sont à l'origine de la majeure partie de la méthamphétamine, de la PCP et du MDA disponibles au pays. On emploie de grandes quantités de diazépam pour la contrefaçon de tablettes de méthaqualone destinées au marché illicite américain. On produit également de la méthaqualone, en quantité moindre, dans les laboratoires clandestins du Canada. Le LSD, fabriqué surtout dans les laboratoires américains, conserve son titre de drogue chimique de prédilection au Canada en 1983.

La méthamphétamine a repris sa place de drogue chimique de premier plan en 1983; on a saisi six laboratoires de production de cette drogue. Les saisies de méthamphétamine qui n'étaient que de 6 kg en 1982 s'élèvent à plus de 79 kg en 1983. Même si on n'a découvert aucun laboratoire de PCP au Canada, l'approvisionnement est néanmoins abondant, 80 p. 100 des saisies de cette substance ont été effectuées au Québec. L'Ontario a été la province la plus active au chapitre de la production illicite de drogues chimiques en 1983; dans cette seule province, on a saisi 75 p. 100 des laboratoires clandestins. La Colombie-Britannique et le Québec viennent au second rang avec chacun 12,5 p. 100 des saisies. Les bandes de motards hors-la-loi sont les principaux responsables du financement, de la fabrication et de la distribution des drogues chimiques produites illicitement au Canada. Ces bandes entretiennent d'étroites relations avec les motards hors-la-loi américains.

Le détournement de drogues pharmaceutiques produites licitement est demeuré un problème au Canada. Le Bureau des drogues dangereuses a cependant noté une baisse du nombre de vols et autres pertes mettant en cause des drogues des Annexes "F" et "G" en 1983. Les substances qui font le plus souvent l'objet de détournement sont la pentazocine (Talwin), les barbituriques et le diazépam (Valium). Le détournement des produits pharmaceutiques touche surtout l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Les simili-drogues sont faciles à obtenir dans toutes les régions tant en gros qu'au détail. Ces préparations qui conticnnent uniquement des substances en vente libre telles la caféine, l'éphédrine et la phénylpropanolamine, proviennent généralement des États-Unis d'où elles sont importées en vrac. Au Canada, on fait passer ces substances pour des amphétamines ou d'autres produits contrôlés. Dans plusieurs régions du Canada, on a signalé le commerce de simili-cocaïne soit par la poste soit dans les boutiques spécialisées. Désignées sous le nom d'encens, ces préparations contiennent un mélange de procaine, de benzocaine, de caféine, de phénylpropanolamine, de lidocaine et d'éphédrine, substances qui imitent les propriétés et l'apparence du chlorhyrate de cocaïne.

Le nombre de personnes mises en accusation relativement aux drogues des Annexes "F" et "G" diminue constamment depuis 1979. Par contre, les accusations de possession de drogues de l'Annexe "H" ont atteint leur point culminant en 1983. Cette situation

semble être attribuable au fait que les tribunaux ont pris position relativement à la possession de psilocybine. À la fin de 1982, la Cour suprême a statué que le fait que la psilocybine soit contenue dans un champignon n'empêche pas cette substance d'être une drogue à usage restreint. Cette décision s'est traduite par un effort de répression plus soutenu à l'endroit de la psilocybine. Les accusations reliées au LSD sont demeurées stables en 1982 et 1983 et l'abus de cette substance ne semble pas avoir diminué. Le taux de pureté d'une dose moyenne de LSD est passé de 50 microgrammes à environ 60 microgrammes et le prix est uniforme dans les régions.

Cannabis

La marihuana, le haschich et le haschich liquide sont demeurés les drogues les plus abondantes et les plus populaires sur le marché en 1983. Comme c'était le cas au cours des années précédentes, on peut se procurer ces produits dans les grands centres métropolitains aussi bien que dans les petites villes et dans les régions éloignées. Par comparaison à l'année précédente, la G.R.C. a saisi en 1983 25 p. 100 de plus de dérivés du cannabis, ce qui renverse la tendance à la baisse amorcée en 1981. Le nombre de personnes accusées relativement au cannabis a baissé de 7 p. 100 en 1983. Les accusations de possession et de trafic ont légèrement diminué tandis que le nombre d'accusations d'importation et de culture a augmenté de façon significative. Les accusations de possession et de trafic tendent à diminuer depuis quelques années mais on a remarqué la tendance inverse depuis 1981 en ce qui a trait à l'importation et à la culture.

D'après un sondage effectué récemment auprès d'adolescents de l'Ontario par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, l'usage du cannabis diminue, ce qui pourrait être l'indice d'une nouvelle tendance à la baisse. Cependant, la popularité des variétés les plus puissantes de marihuana se maintient. Le *Rapport annuel* fait d'ailleurs état depuis 1981 de cette prédilection pour les variétés importées telles la sinsemilla, la "Red Hair" et la thaïlandaise.

Le cannabis sur le marché au Canada provient notamment de la Colombie, de la Jamaïque, de la Thaïlande, du Mexique, du Pakistan, de l'Inde et des États-Unis. La Colombie, source principale de la marihuana destinée au Canada en 1983, détient 45 p. 100 du marché. La Thaïlande, la Jamaïque et les autres pays sources occupent quant à eux respectivement 20 p. 100, 10 p. 100 et 15 p. 100 du marché et le reste (10 p. 100) est cultivé au Canada même. Le haschich vendu sur le marché canadien provient à 55 p. 100 du Liban, à 31 p. 100 de l'Inde et du Pakistan, à 2 p. 100 de la Jamaïque. Les autres sources ont alimenté 12 p. 100 de ce marché. Environ 80 p. 100 du haschich liquide disponible au Canada provient de la Jamaïque, 10 p. 100 du Liban, 7 p. 100 de l'Inde et du Pakistan et 3 p. 100 d'autres sources. On a intercepté seulement un navire ravitailleur en 1983.

La lutte livrée aux producteurs et aux trafiquants dans les pays sources tels que la Colombie et la Jamaïque, semble avoir réduit la part du marché de ces deux pays. Les autres pays sources soit la Thaïlande, le Liban et le Canada ont augmenté leur part du marché en 1983. La marihuana importée au Canada est transportée surtout par mer, mais aussi par air. La majorité du haschich et du haschich liquide importés au Canada a été expédiée par voie aérienne. Montréal, Toronto et Vancouver sont les principaux points d'entrée et centres de distribution régionaux du cannabis.

Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1986

Indicateurs de tendances d'ici 1986

Héroïne

- Étant donné que les prix de l'opium de l'Asie du Sud-Ouest augmentent au niveau du cultivateur, les fermiers de cette région pourraient être encouragés à cultiver de plus grosses quantités de pavots à opium. Il en résulterait, à la longue, une augmentation de la production d'opium et d'héroïne destinés à la consommation locale et au marché illicite mondial.
- Le Nord-Ouest de la Malaysia va servir de plus en plus de lieu d'acheminement de l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord, à cause de la lutte antidrogue menée en Thaïlande visant les précurseurs chimiques, en particulier l'anhydride acétique. Cette tendance pourrait être réduite sensiblement par les nouvelles lois de la Malaysia concernant la consommation de drogue dans ce pays. Par exemple, maintenant toute personne reconnue coupable de trafic de plus de 15 grammes d'héroïne ou de 100 grammes de cannabis, est passible de mort.
- Avec l'augmentation des quantités d'anhydride acétique envoyé de l'Inde en Birmanie et le renvoi d'héroïne de ce pays en Inde, on s'attend à ce que l'Inde devienne une source plus importante d'héroïne de l'Asie du Sud-Est (A.S.-E.) et de l'Asie du Sud-Ouest (A.S.-O.).
- Par le passé, les trafiquants et les passeurs de stupéfiants ont évité l'Indonésie pour ne pas laisser de "traces tangibles" et ne pas avoir à faire les démarches nécessaires pour obtenir des visas avant d'entrer dans ce pays. L'abolition de ces exigences au milieu de 1983 pour les citoyens du Canada, des États-Unis, de la Communauté économique européenne (C.E.E.) et de plusieurs autres pays pourrait accroître l'importance de cette région en tant que point de transbordement ou base d'opérations pour les trafiquants.
- Si le Mexique continue d'utiliser des techniques agricoles de pointe pour la culture du pavot à opium et si la culture se fait encore dans des régions pratiquement inaccessibles, on prévoit que des quantités plus élevées de pavots à opium échapperont à la campagne de suppression entreprise par le gouvernement mexicain. Ces champs produiront de meilleures récoltes et le Mexique pourrait devenir une source plus importante d'héroïne pour le Canada.

Cocaïne

- L'abondance de la cocaïne continuera d'augmenter au Canada au cours des prochaines années, en raison de la surproduction des matières premières dans les pays sources et du perfectionnement des stratégies de mise en marché de la part des trafiquants en vue de mieux atteindre le marché illicite de la drogue au Canada.
- D'après nos prévisions, les saisies de cocaïne et les arrestations pour des infractions relatives à la cocaïne vont s'accroître d'ici 1986. Si les conditions actuelles se poursuivent en Amérique du Sud, on prévoit que les prix resteront stables ou diminueront un peu et que le degré de pureté de la cocaïne au gros et au détail augmentera.

- Une baisse du prix de la cocaïne au détail attirerait de nouveaux toxicomanes, surtout parmi les jeunes Canadiens, tandis que les cocaïnomanes actuels pourraient augmenter leur consommation de cette drogue. On prévoit également que les méthodes d'ingestion les plus efficaces, comme le "free basing" (cocaïne épurée) et les injections intraveineuses, seront plus courantes. Si cette tendance se maintient, on peut s'attendre à un accroissement des décès et des cas d'hospitalisation attribuables à la cocaïne.
- Une culture plus intense du coca en Colombie, ainsi que l'expansion du contrôle des trafiquants colombiens sur les régions de culture du coca dans les pays avoisinants en vue d'éliminer leur dépendance envers les fournisseurs étrangers, vont aider à hisser ce pays au premier rang pour la production de coca et le raffinage de la cocaïne destinée au marché international de la drogue.
- Les pressions exercées par la Colombie afin d'obtenir la suprématie du trafic de la cocaïne stimulera le Pérou et la Bolivie à maintenir ou à augmenter leur part du marché illicite, en transformant plus de matières premières en chlorhydrate de cocaïne dans leur propre pays.
- Les efforts antidrogue conjugués, comme ceux du Groupe d'action du Sud de la Floride, vont perturber le trafic. Cependant, les entrepreneurs continueront à trouver d'autres points de transbordement et de livraison, comme on peut le constater déjà en Amérique centrale et dans les régions avoisinantes de la Floride, surtout celles qui longent la côte de l'Atlantique.

Drogues chimiques

- On ne prévoit aucune diminution de la consommation de drogues chimiques; cependant, on peut s'attendre à des changements d'un type de drogue à un autre. Ces changements dépendront de la demande du marché, ainsi que de la lutte antidrogue. Les drogues chimiques illicites consommées le plus souvent sont le LSD, la méthamphétamine, le MDA et la PCP.
- D'ici 1986, la majorité des drogues chimiques illicites sur le marché canadien vont continuer à provenir des laboratoires clandestins au Canada. L'Ontario et la Colombie-Britannique seront les principaux producteurs de méthamphétamine, tandis que la PCP proviendra principalement du Québec. Le MDA sera produit dans des laboratoires clandestins en Colombie-Britannique et au Québec. Le LSD continuera de provenir des laboratoires clandestins américains.
- Le Canada continuera de fournir des comprimés illicites de méthaqualone aux États-Unis. La plus grande partie de ces drogues, le plus souvent du diazépam, proviendra du Québec. Le Canada pourrait également servir de lieu d'acheminement de la méthaqualone et du diazépam en provenance de l'étranger, à destination des marchés illicites américains.
- L'augmentation de simili-drogues dans tout le Canada pourrait entraîner une diminution constante des vols ou des autres pertes de drogues de l'Annexe "F" et de l'Annexe "G", en particulier de celles qui font partie de la catégorie des stimulants. Les États-Unis continueront d'être la source principale de simili-drogues sur le marché canadien.
- Le financement, la fabrication et la distribution des drogues chimiques illicites continueront d'être du domaine des bandes de motards hors-la-loi au Canada. Leur implication dans l'importation et le trafic d'autres drogues comme l'héroïne et la cocaïne, ainsi que dans la culture de la marihuana, devrait augmenter d'ici 1986. Le blanchissage de l'argent par des investissements dans l'immobilier et dans des entreprises légitimes permettra à ces groupes de s'établir plus solidement et de diversifier leurs opérations.

Cannabis

- Les dérivés du cannabis, soit la marihuana, le haschich et le haschich liquide, demeureront les drogues illicites les plus abondantes et les plus consommées dans toutes les régions du Canada d'ici 1986.
- On prévoit une abondance des dérivés du cannabis introduits en contrebande au Canada au cours des quelques prochaines années, et ce, même s'il y a des changements au niveau de la provenance de ces marchandises.
- La part croissante de la marihuana thaïlandaise sur le marché canadien devrait se stabiliser très prochainement. L'expédition de cette drogue au Canada depuis la Thaïlande se fera surtout par cargo. Certains pays comme le Mexique et les États-Unis pourraient s'accaparer une plus grande partie de ce marché aux dépens de la Colombie et de la Jamaïque, en raison d'un redoublement des efforts et des programmes antidrogue dans ces deux derniers États.
- Même si on n'a saisi qu'un seul navire ravitailleur au Canada en 1983, on s'attend à ce que ce mode de transport soit de plus en plus fréquent, en particulier pour la marihuana exportée de la Colombie et destinée au marché nord-américain.
- La Jamaïque continuera d'être la principale source étrangère du haschich liquide au Canada. Le Liban va dominer le marché du haschich d'ici 1986. Cependant, l'approvisionnement en haschich libanais dépendra en grande partie des conflits qui sévissent à l'intérieur des frontières de ce pays. Le transport aérien et le transport maritime seront les principaux moyens utilisés pour expédier ces drogues à leurs destinations canadiennes.
- On prévoit d'ici 1986 une augmentation de l'approvisionnement en marihuana canadienne, produite dans des installations hydroponiques et cultivée à l'intérieur, en particulier en Colombie-Britannique.
- La marihuana à teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC) continuera d'être la plus populaire auprès des consommateurs canadiens. Le nombre des fumeurs canadiens de cannabis semble se stabiliser. Cette situation peut s'expliquer en partie par la demande accrue de cocaïne et de simili-drogues.

Chapitre 3 : Héroïne

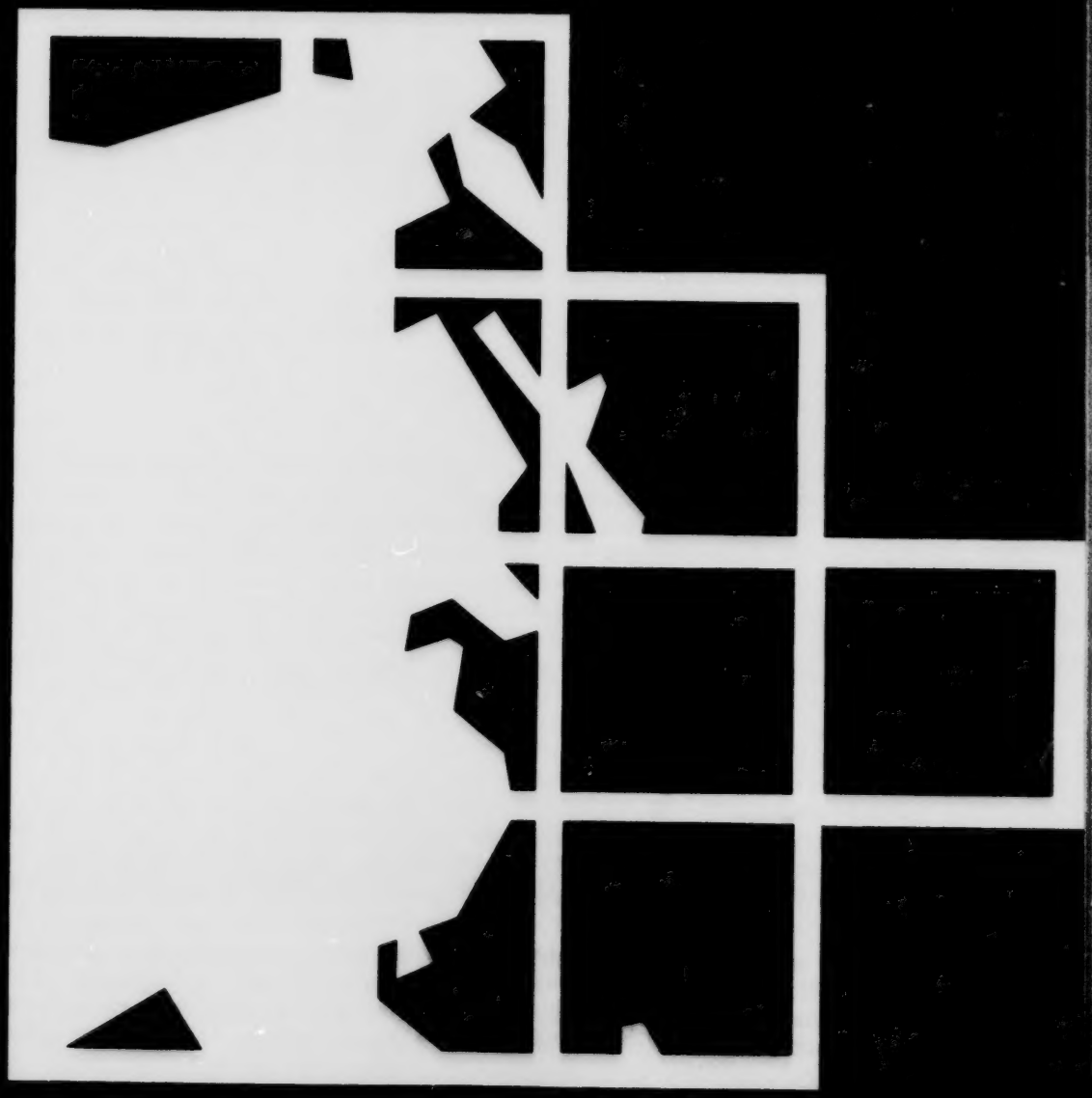

Héroïne

Les tendances du marché

En 1983, on a constaté encore une fois un revirement important quant à l'approvisionnement en héroïne du marché illicite canadien. D'après les données contenues dans le Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (la Thaïlande, la Birmanie et le Laos) est redevenu la principale source d'héroïne pour le Canada. En effet, environ 68 p. 100 de cet opiacé sur le marché canadien provenait de cette région qui n'en avait fourni que 21 p. 100 en 1982. (Voir la figure n° 8.) Le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest (le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran) est retombé au second rang en 1983, n'ayant fourni que 32 p. 100 de l'héroïne sur le marché illicite canadien.

Figure n° 1 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1979 à 1983**

Accusation	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	164	206	174	137	150
Trafic**	216	197	160	195	238
Importation	12	9	34	20	35
Culture	—	—	—	—	—
Obtention de prescriptions multiples/Faux	49	77	173	172	70
Total	441	489	541	524	493

* *Personnes inculpées par la G.R.C. seulement*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic*

Nota : Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la phencyclidine (PCP) est compris dans les données de la figure n° 1 pour les années 1979 à 1981 puisque la PCP est inscrite dans la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants jusqu'en décembre 1981 inclusivement.

En 1983, les indicateurs des tendances ont révélé encore une fois une augmentation de l'approvisionnement en héroïne et de sa consommation. Même si le nombre total de personnes accusées par la G.R.C. en 1983 pour des infractions reliées aux stupéfiants a diminué de 6 p. 100 par rapport à 1982, d'autres indicateurs suggèrent que ce problème s'accroît rapidement. Jusqu'en décembre 1981, le nombre de personnes accusées pour des infractions reliées à la phencyclidine (PCP) était inclus dans la vaste catégorie des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants; par conséquent, les données pour les années 1979 à 1981 inclusivement comprennent également le nombre de personnes accusées pour des infractions relatives à la PCP. Au cours de 1983, 88 personnes ont été accusées d'infractions relatives à la PCP et ce nombre n'est pas inclus dans la figure n° 1. (Dans le chapitre 5 : Drogues chimiques, on fait état de la situation relative à la PCP.) Même si les accusations de possession n'ont augmenté que de 9,5 p. 100 en 1983 par rapport à 1982, les accusations de trafic ont grimpé de 22 p. 100 et le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à l'importation s'est accru de 75 p. 100 par rapport à 1982. Ces données démontrent l'importance accordée par la G.R.C. à la lutte contre les trafiquants et les importateurs actifs aux échelons supérieurs du marché illicite au Canada.

Depuis la mise en application du système des Rapports statistiques sur les opérations (R.S.O.) en janvier 1982, les personnes accusées de falsification et d'obtention de prescriptions multiples ne sont plus signalées séparément, entraînant ainsi la création d'une catégorie regroupant ces deux infractions. Alors que dans le *Rapport annuel*

national sur les drogues de 1982, on indiquait que les personnes accusées de falsification n'étaient pas inscrites au système R.S.O. Il était impossible de séparer les données relatives à cette infraction de celles qui visent l'obtention de prescriptions multiples, et en fait, il y avait probablement des cas d'accusations pour falsification parmi les 172 cas d'accusations pour obtention de prescriptions multiples. C'est pour cette raison que les deux catégories ont été combinées dans la figure n° 1.

D'après le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants, et la quantité d'héroïne saisie par la G.R.C. en 1983, il semblerait y avoir une augmentation importante de la consommation d'héroïne et de son approvisionnement. La quantité totale d'héroïne saisie en 1983 a augmenté de 266 p. 100 par rapport aux 8,3 kg saisis en 1982. (Voir la figure n° 2.) Les renseignements de la G.R.C. indiquent que 22,41 autres kg d'héroïne destinée au marché canadien ou qui avait été acheminée par le Canada ont été saisis à l'étranger.

Figure n° 2 :

*Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1979 à 1983 – poids en kilogrammes**

1979	1980	1981	1982	1983
2,80	6,58	7,15	8,30	30,39

**Héroïne saisie par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada)*

Figure n° 3 :

Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1979 à 1983

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Perte lors du transit	Total
1979	841	95	65	36	13	19	1 069
1980	929	148	170	36	31	13	1 327
1981	875	65	135	50	51	36	1 212
1982	732	73	197	101	82	48	1 233
1983	648	44	164	106	89	43	1 094

Tout au long de 1983, le prix et l'indice de pureté de l'héroïne sont demeurés relativement stables au Canada, les niveaux de pureté moyenne de l'héroïne n'ont augmenté que légèrement par rapport à l'année précédente, soit 4,5 % à 5 % en 1982, et 5 % à 5,5 % en 1983. Dans certaines régions du Canada, entre autres dans le sud de l'Ontario, les niveaux de pureté de la drogue au détail étaient parfois plus élevés, mais non de façon régulière. L'afflux d'héroïne dans le sud de l'Ontario au cours de 1983 pourrait expliquer cette fluctuation des niveaux de pureté dans la région.

On estime que le nombre d'héroïnomanes au Canada est sensiblement le même depuis quelques années. L'afflux d'héroïne dans l'est canadien au cours de 1983 pourrait être un indicateur d'une augmentation prochaine de la population héroïnomane dans cette région; cependant, il est impossible pour l'instant de mesurer ce phénomène avec exactitude. La première phase de l'étude méthodologique en vue de préparer une bonne base scientifique pour la G.R.C. et d'évaluer plus précisément le nombre de consommateurs d'héroïne au Canada, est maintenant terminée. Il s'agissait essentiellement d'une étude de faisabilité et par conséquent, les données ne peuvent servir au présent *Rapport*. On s'attend à ce que les *Rapports* subséquents contiennent des données obtenues à la suite de cette étude.

La Fondation de recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a effectué une étude sur la consommation de drogues chez les adolescents ontariens, au cours de 1983, suite à une étude semblable en 1981. L'héroïne était la drogue la moins populaire parmi ce groupe; seulement 1,6 p. 100 des participants au sondage ont signalé avoir consommé cette

drogue au cours des douze mois précédents. Néanmoins, elle était la quatrième en liste, précédée seulement du tabac, du cannabis et de l'alcool. Notamment, même si la majorité des consommateurs d'héroïne ont indiqué qu'ils n'en avaient utilisé qu'une ou deux fois au cours de l'année, 16,9 p. 100 du pourcentage précité ont signalé en avoir pris quarante fois ou plus. La consommation était moins forte parmi les 18 ans et plus, que chez les 14 à 15 ans et les 16 à 17 ans, et elle n'avait aucun rapport avec le sexe ou la région habitée. D'après le sondage, la consommation d'héroïne n'a pas changé depuis 1981; en effet 1,5 p. 100 des participants à l'enquête en 1981 avaient consommé de l'héroïne, comparativement à 1,6 p. 100 en 1983.

Le détournement des stupéfiants des sources licites se poursuit toujours au Canada. On a recours de plus en plus souvent au vol, à la falsification, à la contrefaçon, à l'obtention de prescriptions multiples et aux ordonnances illégales. Par conséquent, la consommation illégale de stupéfiants pharmaceutiques comme l'hydromorphone, l'oxycodone et la codéine, augmente constamment. On trouve également de la méthadone licite sur le marché illicite, habituellement détournée par un sujet inscrit à un programme de traitement à la méthadone.

On a constaté depuis plusieurs années l'existence d'un groupe parallèle de narcomanes au Canada qui dépendent uniquement de stupéfiants détournés du marché licite. En général, ces personnes obtiennent ces stupéfiants en perpétrant des cambriolages et des vols à main armée dans les pharmacies, ou se les procurent au moyen de prescriptions multiples. Vu qu'on a enregistré une baisse remarquable de la plupart de ces infractions au cours de 1983, il se peut fort bien que ce groupe parallèle de narcomanes soit plus petit qu'on ne l'avait cru. Cependant, on estime que bon nombre de ces narcomanes n'utilisent ces stupéfiants pharmaceutiques détournés que pour remplacer ou suppléer l'héroïne durant les périodes de pénurie. Étant donné l'abondance de l'héroïne en 1983, il n'y a pas eu une forte demande pour les produits détournés. Puisque la pentazocine (Talwin) a été inscrite à l'annexe de la Loi sur les stupéfiants en juillet 1984, on s'attend à une augmentation du nombre des personnes accusées d'infractions relatives à l'obtention de prescriptions multiples et de falsification en 1984.

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Est

Un revirement important a eu lieu en 1983, alors que l'Asie du Sud-Est reprenait la première place en tant que principal fournisseur d'héroïne sur le marché illicite canadien. En 1983, cette région a fourni 68 p. 100 du marché, comparativement à seulement 21 p. 100 l'année précédente. Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, composé des régions frontières de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos, a connu une récolte exceptionnelle d'opium au cours de la saison de culture de 1983, pour la quatrième année consécutive. (Voir la figure n° 4.) On rapporte que les cultivateurs montagnards de la Thaïlande ont planté 25 p. 100 de plus de pavot qu'en 1982, et ce n'est que les pluies tardives qui ont réduit ce qui aurait pu représenter des récoltes de 60 à 70 tonnes – soit 20 tonnes de plus que la récolte moyenne annuelle de cette région. Le nord-est de la Birmanie est la principale région de culture du Triangle d'or. Les autorités birmanes ne gouvernent plus dans cette région qui est aux mains du Parti communiste birman et d'un certain nombre d'autres rebelles nationalistes ou groupes de guerriers. La culture et le trafic de l'opium sont devenus les principales sources de revenu des groupes minoritaires birmans comme l'Armée unie Shan (A.U.S.), dirigée par le seigneur de la guerre de l'opium, Khun Sa, connu également sous le nom de Chan Chi Fu.

La lutte fait rage actuellement parmi les groupes minoritaires comme le Parti communiste birman (P.C.B.), l'A.U.S., l'armée d'État Lahu et l'Armée d'État Shan, pour obtenir la suprématie. La région au nord du district Mae Chan dans la province

thaïlandaise de Chiang-rai sur la frontière birmane est actuellement sous l'influence de l'Armée unie Shan. La région adjacente de Doi Lang a une importance stratégique pour tous les groupes minoritaires et, jusqu'à présent, elle a été le refuge du P.C.B. Le P.C.B. et l'A.U.S. se font actuellement la lutte pour le contrôle de cette région qui est, en outre, le rendez-vous des trafiquants de drogue.

La jungle isolée le long de la frontière birmano-thaïlandaise est la principale région de fabrication d'héroïne depuis les années 60. En plus de la proximité de cette région aux matières premières servant à la production de l'héroïne, son climat subtropical et son terrain montagneux contribuent à bien dissimuler les activités illicites. Malgré ces conditions, on rapporte que vingt et un laboratoires de fabrication d'héroïne ont été démantelés, détruits ou fermés par les autorités thaïlandaises au cours de 1983. Ces laboratoires étaient situés surtout dans les régions de Pang Tong, de Mae Hong Son, de San Klang et de San Sorn. La plupart des laboratoires du genre en Thaïlande sont des installations de fortune faciles à démonter, tandis qu'en Birmanie, ce sont des structures permanentes. On rapporte que l'Armée unie Shan a construit trois laboratoires clandestins d'héroïne au nord de Doi Lang; cependant, ces laboratoires ne sont pas exploités, à cause des conflits armés. Les groupes minoritaires échangent de l'opium, et depuis quelques années, de l'héroïne, contre des aliments et des provisions. Il est donc évident que les problèmes du trafic des stupéfiants et ceux des groupes minoritaires s'entrecroisent.

Figure n° 4 :

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1979 à 1983 – poids en tonnes métriques

Pays	1979	1980	1981	1982	1983
Birmanie	150 à 170	500 à 550	500	500	500 à 600
Laos	40	50	50	50	30 à 40
Thaïlande	10 à 15	50	50 à 60	47 à 50	30 à 35
Total	200 à 225	600 à 650	600 à 610	597 à 600	560 à 675

Les récoltes d'opium en Birmanie au cours de l'année 1983 se situeraient entre 500 et 600 tonnes. Il est pratiquement impossible de déterminer la quantité d'opium produite au Laos en raison de la fermeture de ses frontières depuis la formation de la République populaire et démocratique du Laos en décembre 1975, comme nous l'avions indiqué dans le *Rapport annuel national sur les drogues de 1982*. En général, on estime que la production d'opium au Laos varie entre 30 et 50 tonnes par année. Selon des sources du gouvernement laotien, l'opium produit dans ce pays est consommé sur place ou exporté dans divers pays du bloc communiste à des fins pharmaceutiques légitimes. Nos renseignements indiquent cependant qu'une partie de cet opium est envoyé à la frontière birmano-thaïlandaise afin d'y être transformé en héroïne.

La Thaïlande est le principal point de jonction entre les trafiquants de drogue de la Birmanie et du Laos, et le monde extérieur, en raison des excellents moyens de transport international qu'on y trouve. Même si la Thaïlande demeure la principale voie d'acheminement de l'héroïne du Sud-Est asiatique destinée au monde extérieur, d'autres routes ont été utilisées plus fréquemment à cause des pressions exercées par les forces militaires de Bangkok et de Rangoon contre les raffineries limitrophes et les groupes de trafiquants. Nos renseignements indiquent que de grandes quantités d'opiacés ont été acheminées vers le sud en passant par la Birmanie, le long de la côte du Tenasserim, par mer et par terre vers le sud de la Thaïlande et la Malaysia pour atteindre les raffineries d'héroïne établies le long de la frontière de la Thaïlande et de Malaysia, et au Penang sur la côte nord-ouest de la Malaysia. On utilise également une route importante qui traverse la Birmanie vers l'Inde, pour le transport de grandes quantités de précurseurs chimiques destinés aux raffineries situées dans les régions contrôlées par le Parti communiste birman et le long de la frontière birmano-thaïlandaise. On croit que l'héroïne est renvoyée en Inde par cette même route.

Figure n° 5 :

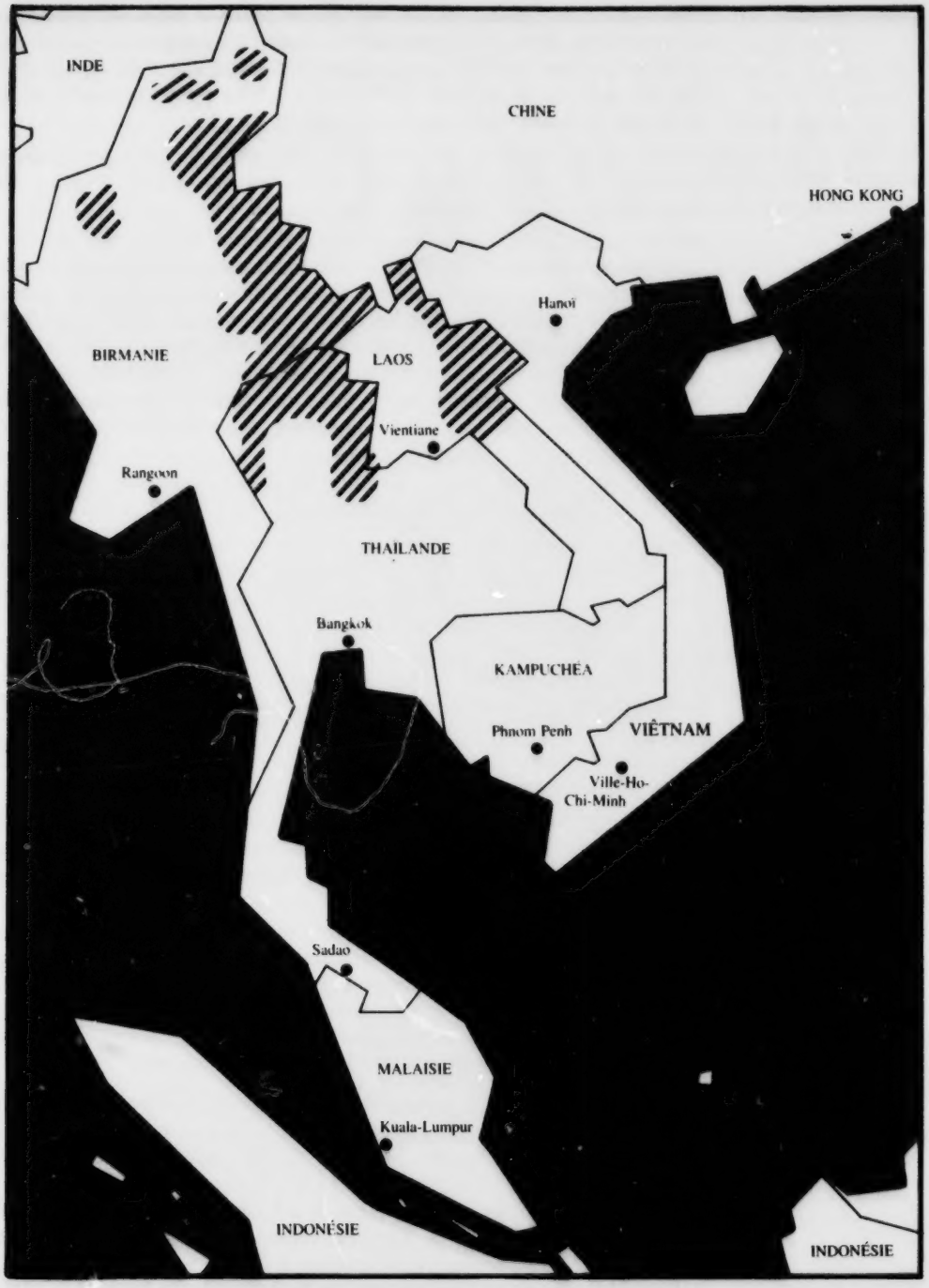

Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1983

Vu que la culture de l'opium est la source principale de revenu pour la plupart des tribus montagnardes de la Thaïlande, et que ces dernières en font un usage considérable pour les rituels tribaux et comme médicament, la suppression complète ne serait ni pratique, ni possible. Toute tentative de suppression de ces cultures par la force, sans fournir d'autres sources de revenu à long terme, pourrait entraîner des luttes armées entre les fermiers montagnards et le gouvernement central de la Thaïlande. En conséquence, la

substitution des cultures est devenue une des seules solutions possibles pour les autorités thaïlandaises.

Les gouvernements de la Thaïlande et de la Birmanie ont mis sur pied des programmes de lutte antidrogue. En Birmanie, ces programmes visent surtout la réduction de la culture du pavot à opium, la substitution des cultures, et la réduction de la demande. Au cours de 1983, le gouvernement aurait détruit 3 200 hectares de champs de pavot à opium, ce qui représente environ 45 tonnes d'opium. Malgré ces efforts, la quantité d'opiacés provenant de la Birmanie est toujours élevée, puisque le gouvernement ne contrôle qu'une petite partie des régions de culture et de raffinage.

Asie du Sud-Ouest

Malgré la diminution constante de la quantité d'opium produite au Pakistan, il semblerait que la production globale d'opium dans le Croissant d'or augmente. (Voir la figure n° 6.) Cette région, qui comprend l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan, a fourni près de 79 p. 100 de l'héroïne vendue au Canada en 1982. Cependant en 1983, l'Asie du Sud-Ouest n'a fourni qu'environ 32 p. 100 de l'héroïne sur le marché canadien, comme l'illustre la figure n° 8.

Figure n° 6 :

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1979 à 1983 – poids en tonnes métriques

Pays	1979	1980	1981	1982	1983
Iran	300	400 à 600	400 à 600	400 à 600	400 à 600
Afghanistan	270 à 300	200	225	250 à 300	400 à 575
Pakistan	800	125	85 à 100	75	63
Total	1 370 à 1 400	725 à 925	710 à 925	725 à 975	863 à 1 238

Le Pakistan continue d'être un producteur, un dépôt et un important point de transit ainsi qu'une zone de consommation locale importante, et c'est encore le seul pays du Croissant d'or sur lequel nous disposons de renseignements précis. Même s'il s'est produit un certain nombre de changements positifs au cours de la dernière année, la position du Pakistan en tant que pays source a très peu changé. Depuis l'invasion soviétique en décembre 1979, il n'existe aucune documentation officielle sur l'Afghanistan. Selon nos renseignements, il y aurait une large frontière ouverte où les stupéfiants provenant de l'Afghanistan passeraient sans difficulté au Pakistan.

On compte environ 50 000 opiomanes à Karachi. Tout indique que la consommation pakistanaise s'élève à environ 150 tonnes d'opium chaque année. Ce chiffre diffère quelque peu de la production de 1983 évaluée à 63 tonnes. En 1979, le Pakistan était le plus important producteur d'opium illicite au monde, avec une récolte évaluée à près de 800 tonnes. La différence entre les 63 tonnes produites et les 150 tonnes requises peut provenir des stocks accumulés pendant les années d'abondance ou peut avoir été importée d'Afghanistan.

Il semble que l'Afghanistan, même si on en sait très peu de choses, ait presque doublé sa production d'opium au cours de 1983. Avant la prise du pouvoir par les communistes en 1978, le gouvernement afghan s'était opposé à la culture et au trafic de l'opium. Le gouvernement afghan a continué d'interdire les stupéfiants illicites jusqu'en décembre 1979. Toutefois, il semblerait que la culture du pavot ait encore une fois atteint les sommets des années 70. Un certain nombre de sources dignes de foi évaluent à près de 575 tonnes la production d'opium. L'augmentation de la culture du pavot en

Afghanistan est attribuée à l'augmentation des prix de l'opium dans la région du Croissant d'or et à l'importance de la récolte comme générateur d'argent comptant. Les zones de culture les plus importantes du pays se trouvent dans les régions de l'est et du centre-sud.

Figure n° 7 :

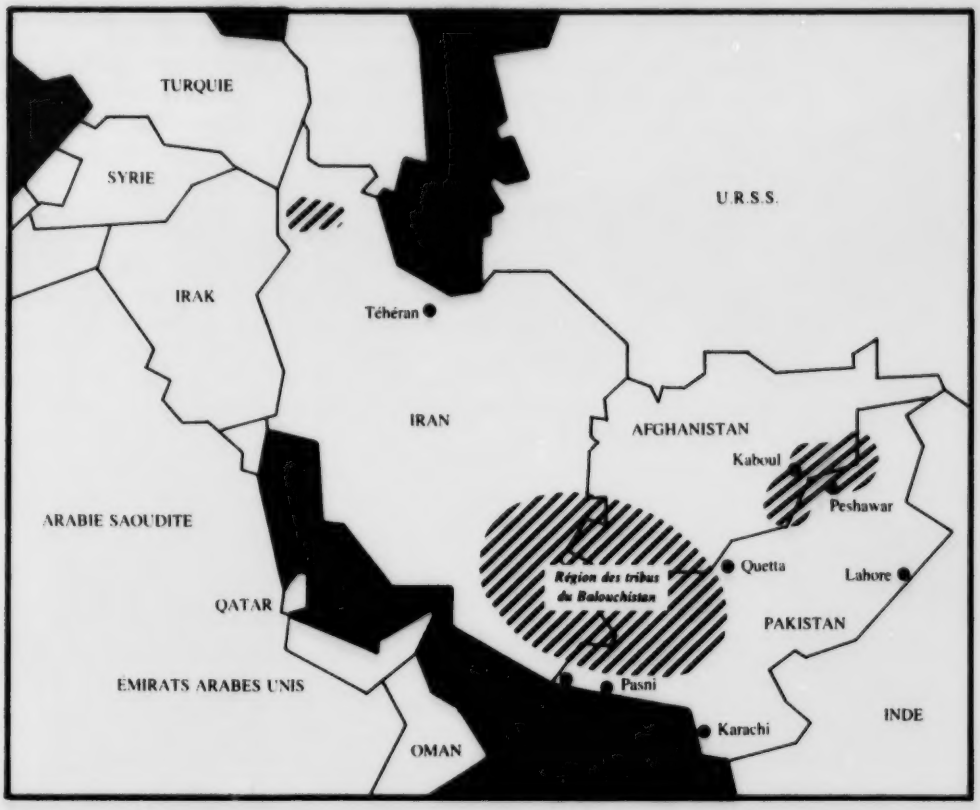

Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1983

Le marché interne de l'opium et de l'héroïne est énorme en Iran. En 1983, sa production d'opium serait de 400 à 600 tonnes dont la majeure partie est consommée dans le pays même. En raison de la situation politique en vigueur actuellement en Iran, l'exécution des lois en matière de culture illicite est devenue une priorité peu importante.

L'Ayatollah Khomeini a condamné publiquement le trafic de la drogue ainsi que la vente et la consommation des stupéfiants à de nombreuses occasions. Toutefois, la production de l'opium se fait dans les régions géographiques se trouvant à l'extérieur du contrôle efficace du gouvernement central. Ce facteur, en plus de la guerre avec l'Iraq, les problèmes politiques internes, une augmentation de la culture illicite du pavot à opium par les cultivateurs iraniens et une augmentation au niveau de la consommation d'opium et d'héroïne, compliquent et diminuent la portée de l'exécution des lois en matière de drogue.

Inde

Il s'est produit une autre baisse importante au niveau du nombre d'hectares utilisés pour la culture du pavot à opium au cours de 1983. On évalue à 25 500 hectares la superficie de culture contre 31 359 hectares en 1982, soit une diminution de 20 p. cent. Le nombre de cultivateurs licenciés s'élevait à 171 000. Deux des trois États où l'on

cultive l'opium ont connu un temps très froid au cours de l'hiver. On prévoit toutefois que la récolte licite d'opium atteindra les 600 à 700 tonnes. La production par hectare a augmenté considérablement de 34,87 kilogrammes en 1978 à 40,85 kilogrammes en 1982. (Note de la rédaction : Suite à des renseignements plus récents obtenus auprès du Bureau central des stupéfiants de l'Inde, des révisions ont été effectuées au niveau des chiffres signalés dans les *Rapports annuels nationaux sur les drogues de 1981 et 1982* en ce qui concerne le nombre d'hectares de pavot à opium cultivés et la production par hectare.) De plus, il y a plusieurs milliers de tonnes en réserve dans deux usines gouvernementales.

Selon les chiffres fournis par le commissaire aux stupéfiants de l'Inde, les autorités ont saisi au niveau du trafic illicite interne environ 2,7 tonnes d'opium en 1983 qui semblent avoir été détournées de la culture licenciée. De plus, environ 3,4 tonnes d'opium, que l'on croit provenir du Pakistan, ont été saisies par les policiers indiens. La G.R.C. est également au courant du démantèlement d'au moins deux laboratoires illicites d'héroïne en 1983, exploités dans la région de l'Uttar Pradesh. En effet, le 23 mars 1983, on a découvert un labo à Varanasi et on a saisi 4,25 kilogrammes d'héroïne. Deux jours plus tard, les autorités de la même région ont mis au jour un deuxième laboratoire et y ont saisi de l'opium, de l'anhydride acétique et une certaine quantité de poudre blanche que l'on croit être de l'héroïne.

La majeure partie de l'héroïne et une grande partie de l'opium destiné au marché illicite passent en Inde par voie terrestre en provenance du Pakistan. Le produit de contrebande parvient dans les villes telles que New Delhi, Bombay, Goa et Cochin où la drogue est offerte en vente à des acheteurs européens et nord-américains. Un fait intéressant connu à la fin de 1983 consiste en un rapport selon lequel l'anhydride acétique, un précurseur chimique indispensable à la production de l'héroïne, quitte l'Inde par voie terrestre à destination de la Birmanie. En retour, d'importantes quantités d'héroïne, généralement en lots de plusieurs kilogrammes, sont renvoyées en Inde. Cette héroïne est généralement distribuée dans des villes comme Calcutta, New Delhi et Bombay. S'il s'avère que cette situation est réelle et qu'elle persiste, on s'attend à ce que des quantités de plus en plus importantes d'héroïne soient présentes en Inde, en provenance de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest.

Mexique

Le Mexique continue d'être un pays source pour ce qui est de l'héroïne destinée aux États-Unis. L'héroïne mexicaine représente environ 33 p. 100 du marché illicite américain et à un degré moindre, celui du Canada. La culture du pavot à opium est étendue et se retrouve dans presque tous les États de la république du Mexique; les trois États de Sinaloa, Chihuaha et Durango viennent encore en tête pour ce qui est de la majeure partie de la résine d'opium recueillie. La région de Guerrero vient au deuxième rang avec les États de Michoacan, Oaxaca, Jalisco, Nuevo Leon et Veracruz où la culture de l'opium s'est accrue. Les champs de pavot à opium sont généralement plus petits et plus difficiles à déceler que les champs de marihuana. Ils sont souvent dissimulés dans des ravins ou camouflés par du feuillage naturel ou des filets. Dans certains autres cas, les champs sont plus grands, ce qui sous-entend des méthodes de culture et d'irrigation plus perfectionnées.

Trois laboratoires rudimentaires de conversion d'héroïne seulement ont été démantelés dans les États de Guerrero et Jalisco. Toutefois, selon nos renseignements, il semble que la majeure partie de la résine d'opium produite dans les régions de Guerrero, Veracruz, Oaxaca et Nuevo Leon est envoyée dans les États de Durango et Sinaloa pour

y être transformée en héroïne et être livrée à des marchés d'héroïne illicites ailleurs. Les produits chimiques et les précurseurs utilisés par les laboratoires sont produits localement au Mexique et ne sont pas des substances contrôlées. Il est donc extrêmement difficile de les retracer. La pureté de l'héroïne dépend du perfectionnement du procédé de laboratoire, des impuretés contenues dans la résine d'opium et de la qualité de la résine même. La pureté de l'héroïne mexicaine de qualité élevée varie généralement entre 65 et 85 %, tandis que l'héroïne du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique peut atteindre une pureté de 99 %.

En plus d'être un pays source, le Mexique servirait de pays de transit pour ce qui est de l'héroïne du Sud-Est asiatique destinée à d'autres marchés. L'héroïne importée peut être mélangée à de l'héroïne mexicaine avant de continuer son périple vers le nord, augmentant ainsi le niveau de pureté et rendant les sources difficiles à identifier pour les autorités responsables. D'après certains rapports, la culture d'opium au Mexique en 1983 se pratiquait sur plus de 3 900 hectares. Environ 2 500 hectares ont été détruits par le gouvernement au cours de cette année, deux fois plus qu'en 1982. Toutefois, ces mesures de destruction ont été compensées par l'augmentation de la culture.

Les routes de la contrebande

Asie du Sud-Est

Bien que la majeure partie de l'opium et de l'héroïne produits dans la région du Triangle d'or soit destinée à la consommation locale, d'importantes quantités quittent encore la région à destination des marchés étrangers. En 1982, le Triangle d'or n'a approvisionné que 21 p. 100 du marché illicite de l'héroïne au Canada. Toutefois, il s'est produit un renversement total de la situation en 1983 lorsque cette région a fourni environ 68 p. 100 du marché canadien. Environ 560 à 675 tonnes d'opium ont été produites pendant la récolte de 1983. Environ 30 p. 100 de cette quantité semble avoir été acheminée vers les marchés étrangers. Même s'il est très difficile d'évaluer les quantités d'héroïne destinées à ces marchés, on croit que l'évaluation effectuée en 1982 est encore valable. À ce moment, on a évalué que les pays européens recevaient 50 p. 100 de la drogue, Hong Kong 30 p. 100, l'Amérique du Nord 15 p. 100 et l'Australie et la Nouvelle-Zélande 5 p. 100. Comme par les années passées, une partie de l'héroïne envoyée en Europe et à Hong Kong est détournée sur le marché nord-américain. La quantité précise n'est cependant pas connue.

Figure n° 8 :

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1979 à 1983

Région	1979	1980	1981	1982	1983
Asie du Sud-Est	90%	68%	66%	21%	68%
Asie du Sud-Ouest	10%	32%	34%	79%	32%
Mexique	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Il s'est produit une augmentation au niveau du mouvement de l'héroïne, de la morphine, de l'héroïne base et de la morphine base du Triangle d'or au Nord-Ouest de la Malaysia. Plusieurs laboratoires clandestins, utilisés pour transformer la morphine en héroïne, y ont été démantelés en 1983. On prévoit que cette tendance continuera suite à la promulgation des lois thaïlandaises sur le mouvement des précurseurs, de l'anhydride acétique en particulier, à l'intérieur de son territoire. On accorde beaucoup d'importance aux problèmes internes en Malaysia en ce qui a trait à la consommation des stupéfiants,

et tous les paliers du gouvernement ont décidé de promulguer de nouvelles lois pour combattre la consommation des drogues. Les laboratoires clandestins malais ont tendance à être petits et portatifs et sont généralement situés dans la jungle. Selon nos renseignements, un certain nombre de laboratoires de conversion d'héroïne sont situés sur des bateaux de pêche le long de la frontière thaïlando-malaise.

La Malaysia est une des principales régions de transit du Sud-Est asiatique, principalement à cause de sa proximité par rapport au Triangle d'or et de sa frontière commune avec la Thaïlande. L'héroïne est transportée par courrier de Bangkok à Hat Yai (Thaïlande). Elle est ensuite dissimulée à l'intérieur de valises à double fond et transportée par l'entremise de passeurs sur des vols en partance de Hat Yai à destination de Penang, Kuala Lumpur, Singapour, Londres, Toronto ou Montréal. Le gouvernement malais a décidé de s'engager dans une campagne nationale antidrogue et de promulguer une loi exigeant la peine de mort pour le trafic de plus de 15 grammes d'héroïne ou de 100 grammes de cannabis. Ce projet exercera peut-être un effet de dissuasion sur les trafiquants qui ont considéré la Malaysia comme un point de transit idéal pour l'héroïne destinée à l'Amérique du Nord.

L'une des principales routes utilisées pour transporter l'héroïne à l'extérieur du Triangle d'or passe par Lashio, une ville située dans l'État Shan du Nord en Birmanie. Cette ville sert de point de rassemblement pour ce qui est de l'héroïne produite dans les raffineries frontalières ou dans les laboratoires clandestins situés à l'extérieur de Lashio. On croit que les précurseurs utilisés au niveau du procédé de raffinage sont obtenus en Inde et en République populaire de Chine (R.P.C.). Comme les autorités thaïlandaises et birmanes exercent de plus en plus de pression sur les raffineries exploitées le long de la frontière, on s'attend à une utilisation accrue de la Birmanie comme plaque tournante pour ce qui est de l'héroïne raffinée quittant la région. La R.P.C. est également en train de devenir une zone de transit pour ce qui est de l'héroïne du Triangle d'or à destination de Hong Kong et de l'Ouest. Les autorités de Hong Kong ont signalé quatre incidents distincts en 1983 lorsque la République populaire de Chine a été utilisée comme zone de transit pour des stupéfiants destinés à Hong Kong et à d'autres pays de ce secteur. Une enquête a résulté en une saisie totale de plus de 10 kilogrammes d'opium.

Le rôle de Hong Kong au niveau du commerce de l'héroïne en ce qui se rapporte au Canada se limite presque entièrement à un point de transit et à un fournisseur de passeurs. En 1983, il s'est produit plusieurs saisies d'héroïne au Canada impliquant des Chinois de Hong Kong; toutefois, dans la majorité des cas, la drogue provenait de Thaïlande. Les organisations criminelles chinoises de Hong Kong maintiennent des liens étroits avec les éléments criminels chinois thaïlandais qui ont accès à des quantités presque illimitées de drogues provenant du Triangle d'or. À cause des prix peu élevés et de l'abondance des stupéfiants, il semblerait que les jeunes éléments criminels chinois deviennent de plus en plus agressifs au niveau du commerce des drogues. Selon nos renseignements, il est arrivé à certaines occasions que ces individus planifient des livraisons assez importantes d'héroïne à destination du Canada, avant même d'avoir trouvé des acheteurs. La position de Hong Kong au carrefour de l'Asie incite les usagers et trafiquants canadiens à s'en servir comme point de transit alors qu'ils se rendent à Bangkok pour s'approvisionner en héroïne.

La récolte exceptionnelle produite dans le Triangle d'or a plus que compensé les saisies record faites par les autorités de Hong Kong, et on trouve d'abondantes quantités d'opiacé au détail à des prix peu élevés. En 1983, 11 laboratoires clandestins ont été démantelés à Hong Kong; l'héroïne base y était transformée en héroïne n° 3. La pratique la plus courante consiste à importer l'héroïne base de la Thaïlande et à la transformer en héroïne n° 3 à Hong Kong.

Chaque kilogramme d'héroïne base produit trois kilogrammes d'héroïne n° 3. L'héroïne n° 3 ou héroïne à fumer n'est pas populaire auprès des usagers canadiens et n'est par conséquent pas importée en grandes quantités par les trafiquants. La variété la plus en demande au pays est l'héroïne n° 4 ou héroïne injectable. D'après les autorités,

l'héroïne est expédiée du Triangle d'or vers Hong Kong surtout par fret aérien ou maritime, par passeurs utilisant l'avion et plus récemment par chalutiers thaïlandais apportant des livraisons dans les eaux internationales et les transférant dans des jonques de pêche enregistrées à Hong Kong.

Asie du Sud-Ouest

En 1983, seulement 32 p. 100 de l'héroïne vendue illicitement au Canada, provenait du Croissant d'or qui avait fourni environ 79 p. 100 du marché en 1982. (Voir la figure n° 8.) Même si la production d'opium au Pakistan en 1983 semble avoir diminué considérablement, une grande quantité d'opiacés sont passés de l'Afghanistan au Pakistan. La majeure partie de l'héroïne entrant au Canada en provenance de cette région est raffinée dans des laboratoires clandestins exploités des deux côtés de la frontière, entre le Pakistan et l'Afghanistan. À la fin de 1982 et en 1983, les trafiquants d'héroïne pakistanais ont commencé à utiliser les États du golfe Persique comme points de transit. On recourait de plus en plus souvent à des passeurs. Munis de plusieurs passeports, certains transitaient dans plusieurs pays et passaient souvent la drogue à des courriers aux points de transit de la même façon qu'une équipe de relais.

Figure n° 9 :

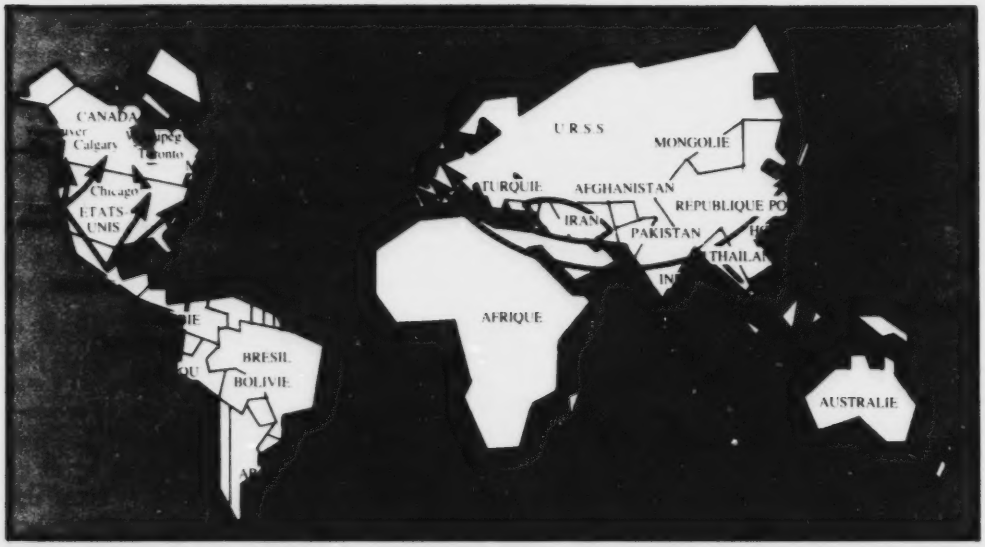

Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1983

La frontière indo-pakistanaise se trouvant dans la région du Pendjab est une route de contrebande active depuis 1947, année de la séparation de l'Inde et du Pakistan. L'Inde a servi de point de transit pour ce qui est de l'héroïne destinée à l'Ouest. Une fois en Inde, les stupéfiants sont transportés par air ou par terre vers de grandes villes comme New Delhi, Bombay ou Calcutta. À partir de ces villes, la drogue est expédiée aux trafiquants se rendant en Europe, aux États-Unis, au Canada et ailleurs. Les prix de l'héroïne sont beaucoup plus élevés en Inde qu'au Pakistan à cause des risques élevés que comportent le passage des frontières et l'exécution accrue des lois. À part l'Inde, il y a deux routes principales par lesquelles l'héroïne quitte la région de production du Pakistan et de l'Afghanistan. La première part de la province de la Frontière du Nord-Ouest et longe la frontière en direction de Quetta, mais contourne cette ville au nord. La route longe ensuite la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran ou, en direction sud, traverse le Balouchistan en direction de la côte de Makran. L'autre route part de la même province en direction sud vers le port de Karachi.

Figure n° 10 :

Héroïne de l'Asie du Sud-Est

Fermier — 10 kg d'opium — de 520 à 910 $

Laboratoire (Triangle d'or) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) de 4 900 à 5 150 $

Centre d'écoulement (Bangkok) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) de 8 000 à 14 000 $

Canada — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) 225 000 $
— 1 ounce (28 grammes) d'héroïne n° 4 (pure) de 8 000 à 15 000 $
— 1 gramme d'héroïne n° 4 (pure) de 600 à 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne n° 4 (5 à 6% pure) de 35 à 50 $

Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest

Fermier — 10 kg d'opium — de 800 à 900 $

Laboratoire (Croissant d'or) — 1 kg d'héroïne (pure) de 5 200 à 7 150 $

Centre d'écoulement (Europe) — 1 kg d'héroïne (pure) de 50 000 à 85 000 $

Canada — 1 kg d'héroïne (pure) 225 000 $
— 1 ounce (28 grammes) d'héroïne (pure) de 8 000 à 15 000 $
— 1 gramme d'héroïne (pure) de 600 à 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne(5 à 6% pure) de 35 à 50 $

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1983

Nota : Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Selon nos renseignements, plusieurs laboratoires clandestins de conversion d'héroïne sont exploités dans la vallée de la Bekaa au Liban. On a signalé dans les ports européens de grandes quantités de précurseurs chimiques nécessaires à la production de ce stupéfiant et destinés à la Syrie. À cause du contrôle syrien de la Bekaa et d'un accès sûr aux autoroutes à partir de la Syrie, routes que les précurseurs peuvent emprunter, il semble que ces renseignements soient dignes de foi. Une fois raffinée, l'héroïne du Sud-Ouest asiatique est transportée par des passeurs qui se rendent de Beyrouth à Chypre à bord d'un traversier et vont prendre l'avion à l'aéroport international de Larnaka, à destination de villes européennes ou autres. La méthode de dissimulation la plus utilisée dans ces cas semble être les vêtements de contrebande. D'autres passeurs prennent des vols directs du Liban en Amérique du Nord avec escales dans des villes européennes, à destination surtout de Détroit et de Montréal.

Du point de vue géographique, l'Italie est située de façon idéale pour agir en tant que point de transbordement pour la quantité sans cesse croissante d'héroïne base provenant du Moyen-Orient et du Sud-Ouest asiatique. Les laboratoires de transformation d'héroïne, situés principalement en Sicile, produisent une héroïne d'une très grande qualité en raison de l'expérience d'un certain nombre de chimistes français qui se sont réinstallés en Italie après le démantèlement de la fameuse "Filière française", dans les années 70. La majeure partie de l'héroïne produite dans ces laboratoires clandestins est destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe. L'héroïne est également importée sous forme raffinée du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est pour fin de consommation locale. L'Italie représente un lien direct pour ce qui est des livraisons maritimes provenant du Moyen-Orient à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Ce pays est situé au milieu d'une des voies de navigation les plus achalandées au monde. La côte

de l'Italie est dotée de nombreux ports et villages de pêcheurs, ce qui empêche les autorités locales d'enregistrer et de contrôler efficacement la circulation des navires étrangers et locaux.

Les rapports de renseignements et les conférences internationales en matière de drogue ont permis d'identifier la Grèce comme un important pays de transbordement dans de nombreuses enquêtes. Sa proximité du point de vue géographique par rapport aux pays sources (Liban, Turquie, Syrie, Afghanistan, Pakistan et Iran) fait de la Grèce une entrée naturelle pour le marché illicite des stupéfiants européens et nord-américains. La route terrestre des Balkans et la voie de navigation entourant la Grèce facilitent l'accès à l'Europe de l'Ouest. Les milliers d'îles désertes et la côte non surveillée de cette région constituent un véritable paradis pour les trafiquants car il est très difficile pour les autorités de déceler un bateau qui y fait le trafic de la drogue.

Mexique

Comme l'indique la figure n° 8, seulement un pourcentage négligeable de l'héroïne au Canada est provenu du Mexique. La situation est demeurée presque inchangée depuis 1978. En 1977, le Mexique avait fourni 11 p. 100 de l'héroïne saisie au Canada ou en route vers le Canada. L'héroïne mexicaine importée au Canada est habituellement acheminée par voie terrestre par les États-Unis. Bien que la Colombie-Britannique demeure le principal marché de l'héroïne en provenance du Mexique, on en a également retrouvé en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Le Mexique sert de pays source pour ce qui est de l'héroïne destinée aux États-Unis et a fourni environ 33 p. 100 du marché illicite de ce pays. La production illicite de l'opium et de l'héroïne au Mexique est devenue un sérieux problème pour les États-Unis au cours des années 70 lorsque la production mexicaine a augmenté de façon à répondre à la demande créée par l'élimination de la Filière française. Dès 1975, 87 p. 100 de l'héroïne consommée aux États-Unis provenait du Mexique. Suite à l'interdiction de la culture du pavot à opium mexicain, on a noté une diminution correspondante au niveau de la disponibilité de l'héroïne mexicaine aux États-Unis.

En 1983, il s'est produit un changement au niveau des points d'entrée de l'héroïne mexicaine aux États-Unis, le long de la frontière sud-ouest. La majeure partie des saisies se produisait en Californie; toutefois, ces incidents ont également augmenté aux frontières de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et du Texas. A partir de ces points d'entrée, la drogue était acheminée vers le nord à Chicago, San Francisco, Los Angeles et autres régions de consommation importante des États-Unis et du Canada. Selon nos renseignements, certaines quantités d'héroïne n° 4 quittent le Mexique par bateau du port de Veracruz ou de la côte sud du Golfe vers la côte d'Oaxaca et ensuite en direction des États-Unis. La ville de Mexico est également utilisée comme point de transbordement pour ce qui est de l'héroïne arrivant de la Thaïlande et de l'Europe et destinée aux États-Unis et peut-être au Canada. Un nouveau type d'héroïne du nom de "Black Tar" a été signalé dans la région de Seattle/Washington. Cette héroïne se présente sous forme de résine, n'est pas chère et est d'une grande pureté. Il est très probable que cette variété d'héroïne sera présente au Canada dans un proche avenir, si ce n'est pas déjà le cas sur le marché illicite canadien en raison de la proximité de Seattle par rapport à la frontière canadienne. Les méthodes d'importation sont demeurées inchangées : vêtements de contrebande, dissimulation dans des voitures, utilisation d'avions privés et de bateaux privés dans les eaux côtières et les lacs intérieurs le long de la frontière mexicano-américaine.

Bien qu'on ne prévoie pas que le Mexique soit sur le point d'augmenter sa part négligeable du marché illicite canadien de l'héroïne, il se peut qu'un certain nombre de facteurs changent cette situation. La république du Mexique a éprouvé une crise économique; le taux d'inflation était de plus de 100 p. 100 à la fin de 1983, et le taux élevé de chômage a résulté en une augmentation marquée du crime. On croit que cette situation obligera certains chômeurs à se tourner vers le trafic des stupéfiants et on recherchera de nouveaux marchés pour écouler ces produits. On note également au Mexique une tendance en ce qui a trait à l'utilisation de techniques d'agriculture plus perfectionnées au niveau de la culture du pavot à opium, et au choix d'endroits presque inaccessibles pour cette culture. Par conséquent, malgré le programme d'élimination du gouvernement, on croit qu'un plus grand nombre de récoltes vont survivre, augmentant ainsi l'abondance de l'héroïne mexicaine sur le marché illicite mondial. En dernier lieu, en cas de pénurie ou de l'élimination des approvisionnements traditionnels en provenance du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est ou du Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest, le Mexique pourrait devenir la source de remplacement de l'héroïne destinée au Canada.

Figure n° 11 :

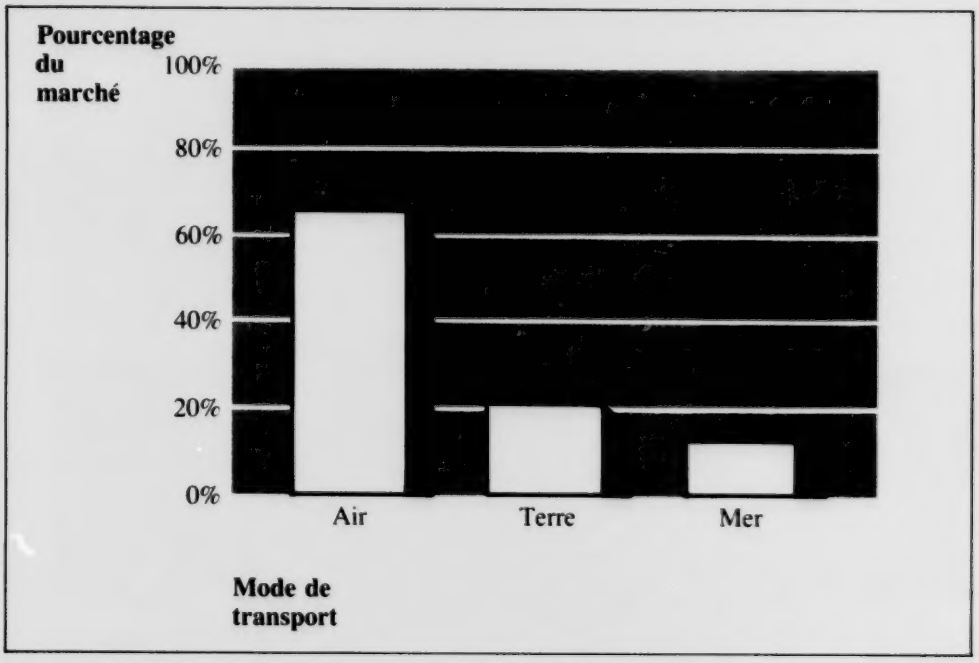

Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1983

Canada

En 1983, c'est dans les grandes villes de Vancouver, de Montréal et de Toronto qu'on a constaté le plus d'activités par rapport à l'héroïne. Cet opiacé arrive dans ces villes principalement par voie aérienne et de façon moindre par les voies terrestres et maritimes. Le commerce illicite des stupéfiants au Canada demeure en grande partie sous le contrôle des groupes criminels organisés. Comme par les années passées, à Vancouver, ville où l'on compte le plus grand nombre de drogués au Canada, l'importation et la distribution de l'héroïne sont contrôlées principalement par des organisations chinoises, italiennes et tchécoslovaques. Ces groupes ont des structures organisationnelles très perfectionnées et font des transactions d'héroïne de plusieurs millions de dollars par année. Une partie des stupéfiants importés dans le district continental sud de Colombie-Britannique sont acheminés vers les provinces des Prairies et parfois même

jusqu'en Ontario. L'héroïne introduite en contrebande au Canada par Vancouver provient principalement du Sud-Est asiatique. On a saisi plus d'héroïne en Colombie-Britannique en 1983 que partout au Canada en 1982. Les destinataires ultimes d'une partie de cette drogue étaient peut-être les États-Unis ou l'Europe; toutefois, il semble que la majorité de ces opiacés aient été destinés aux héroïnomanes canadiens.

L'importance du Sud de l'Ontario comme région d'importation pour ce qui est de l'héroïne provenant du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique s'accroît. En 1983, 43,5 p. 100 de toutes les saisies d'héroïne au Canada se sont produites dans cette région. Il est également intéressant de noter que le Sud-Est asiatique était la source des stupéfiants dans la plupart des cas.

L'importation de l'héroïne au Canada semble se faire de plus en plus par voie terrestre. En 1982, ce mode de transport ne comptait que pour 5 p. 100 des méthodes d'importation contre 21 p. 100 en 1983. L'importation par mer a également augmenté en 1983 : 12 p. 100 comparativement à 5 p. 100 en 1982. (Voir la figure n° 11.)

Les méthodes de contrebande les plus courantes au Canada sont les vêtements de contrebande et la dissimulation dans des objets d'artisanat et des valises à double fond. Le système postal est également très utilisé pour importer de petites quantités de stupéfiant d'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest.

En 1983, il est également apparu que Toronto, Ottawa et Vancouver avaient servi de points de transbordement pour l'héroïne destinée aux États-Unis. Les groupes du crime organisé de Montréal approvisionnent en héroïne du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique les marchés du nord-est des É.-U. Ce trafic est grandement facilité par les liens étroits qu'ils maintiennent avec les groupes du crime organisé des États-Unis.

Chapitre 4 : Cocaïne

Cocaïne

Les tendances du marché

Les approvisionnements en cocaïne ont augmenté sensiblement au Canada en 1983. La police antidrogue a effectué des saisies dans tous les grands centres du pays mais on a aussi signalé la présence de cette drogue dans les villes moins importantes ainsi que les régions les plus reculées. Cette tendance est illustrée par l'abondance relative de la cocaïne dans les provinces maritimes et les Territoires du Nord-Ouest. La cocaïne est perçue comme une drogue de prédilection parmi les usagers canadiens. D'après des renseignements de la G.R.C., la demande, la consommation et le trafic de cette drogue se sont accrus en 1983. Le nombre des cocaïnomanes au Canada n'a fait qu'augmenter depuis la fin des années 70. L'abus de cette drogue, auparavant associé surtout aux adultes les mieux nantis, a maintenant atteint toutes les couches de la population et tous les groupes d'âge. Son prix relativement élevé constitue le facteur qui a le plus freiné l'étendue de l'abus.

Figure n° 12 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1979 à 1983**

Accusation	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	199	258	348	335	414
Trafic**	257	304	410	428	509
Importation	31	35	51	54	107
Total	487	597	809	817	1 030

** Personnes accusées par la G.R.C. seulement*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Comme l'indiquait *le R.A.N.D. 1982*, le nombre des personnes accusées de possession, de trafic ou même d'importation de cocaïne a continué à augmenter en 1983. Les quelque 1 030 accusations d'infractions relatives à la cocaïne portées en 1983 représentent une augmentation de plus de 100 p. 100, par comparaison aux 487 arrestations en 1979, et une augmentation de 26 p. 100 par rapport aux 817 accusations en 1982. Cette augmentation générale se reflète dans les 98,11 kg de cocaïne saisis au Canada en 1983, ce qui représente plus du double du total des saisies enregistrées pour l'année 1982. (Voir la figure n° 13.) D'après des renseignements de la G.R.C., on aurait saisi à l'étranger 47,79 kg additionnels de cocaïne qui étaient destinés au marché canadien ou qui avaient transité au Canada. Les saisies de cocaïne au pays ont augmenté régulièrement depuis 1981 et l'on prévoit qu'à court terme, la situation ne changera pas vu la production excessive du coca en Amérique du Sud et les techniques ingénieuses des trafiquants pour écouler leurs marchandises illégales, surtout au Canada. Le nombre croissant des saisies et des accusations relatives à la cocaïne ainsi que la stabilité des prix et la constante pureté des échantillons analysés au cours de l'année démontrent l'abondance de cette drogue au Canada en 1983, au gros et au détail. À moins d'imprévus, les approvisionnements de la drogue à tous les niveaux vont augmenter en 1984.

Pour son rapport préliminaire sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les adolescents en 1983, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a interrogé près de 6 000 élèves ontariens de 5e, 7e, 9e, 11e et 13e années dans le but de connaître l'usage qu'ils avaient fait de différentes drogues au cours des 12 derniers mois. L'étude a révélé que les drogues les plus populaires étaient, par ordre d'importance, l'alcool, le tabac et le cannabis. En ce qui a trait à la cocaïne, en 1983, il y avait abus

surtout chez les 18 ans et plus, tandis qu'en 1979 et 1981, c'est auprès des 16 à 17 ans qu'elle était la plus populaire. La Fondation précise que la moitié de ces usagers ont avoué n'avoir fait qu'un usage irrégulier (une ou deux fois) de cocaïne dans les 12 mois précédents, alors qu'une proportion de 7,3 p. 100 ont déclaré l'avoir utilisée au moins une quarantaine de fois. Beaucoup plus de garçons ont avoué s'être adonnés à l'expérience de la cocaïne. De plus, le facteur âge ne semble pas être un critère de référence pour la cocaïne, comme cela est le cas pour la consommation des autres drogues qui ont fait l'objet de l'étude. Les résultats n'ont pas beaucoup varié par rapport au sondage de 1981. On n'a pas observé non plus de tendances particulières associées au sexe, à l'âge, au niveau scolaire ou à la situation géographique des participants.

Figure n° 13 :

*Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1979 à 1983 – poids en kilogrammes**

1979	1980	1981	1982	1983
26,61	43,14	38,52	46,16	98,11

**Cocaïne saisie par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada)*

Figure n° 14 :

*Usage de la cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983**

Année	Utilisation en pourcentage**			
	13 ans et moins	14 et 15 ans	16 et 17 ans	18 ans et plus
1979	3,7	5,6	5,9	5,3
1981	2,5	5,4	5,6	3,6
1983	2,7	3,9	5,4	5,9

* *Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario*

** *Pourcentage de consommation de cocaïne au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 794 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1979, de 3 270 en 1981 et de 5 835 en 1983 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

Les façons traditionnelles de consommer la cocaïne, soit en la prisant, par injection intraveineuse ou par la technique dite "free basing", étaient également usitées au Canada en 1983. La méthode la plus populaire est encore d'aspirer les cristaux par les voies nasales, quoique l'on relève de plus en plus de cas d'injection intraveineuse, méthode qui en prolonge l'effet et permet d'obtenir une sensation d'euphorie plus intense. Le "free basing" est également une méthode populaire et une nouvelle variante gagne en popularité depuis la fin de 1982. Celle-ci consiste à ajouter une certaine quantité de chlorhytrate de cocaïne à du bicarbonate de soude et de réchauffer le nouveau composé pour ensuite le refroidir rapidement. Les composés chimiques s'agrègent et le produit fini peut se fumer comme de la cocaïne épurée. Le procédé décrit ci-haut est une variante sécuritaire de la technique classique du "free basing" utilisant des solvants ou des produits chimiques puissants; en effet cette nouvelle méthode élimine les risques d'explosion. De plus, plusieurs rapports en provenance de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de l'Amérique du Sud font mention de cocaïne base que l'on fume en y mélangeant de la marihuana ou du tabac. On appelle communément ces mélanges "Bazukos", "La Bomba" ou "Dusters". Les autorités américaines relèvent également des tendances similaires et la cocaïne est facilement disponible dans toutes les régions des É.-U. à des prix stables ou de plus en plus abordables. Les méthodes de consommation les plus usitées, telles que le "free basing" ou l'injection intraveineuse de cocaïne mélangée ou non avec de l'héroïne ("speedballs"), connaissent un regain de popularité. En général, la cocaïne a trouvé de nouveaux adeptes qui ne consommaient pas cette drogue auparavant.

La cocaïne a continué d'être abondante dans tout le Canada en 1983 et la situation peut se comparer à celle décrite dans le *R.A.N.D. 1982*. Les taux de pureté sont demeurés assez stables pendant l'année : de 20 à 100 % pour la cocaïne au gros, et de 10 à 75 % pour les échantillons au niveau des consommateurs, soit une pureté moyenne de 55 %, ce qui représente une légère hausse par rapport à 1982. Montréal vient en tête avec les taux de pureté les plus élevés, ce qui indique que cette ville a constitué l'un des principaux ports d'entrée en 1983. Même si la cocaïne se trouvait en abondance en 1983, il y avait divers types de simili-cocaïne sur le marché clandestin. (Voir le chapitre 5 : Drogues chimiques.)

Pour ce qui est des prix, la cocaïne se vendait en moyenne de 125 $ à 250 $ le gramme, de 2 400 $ à 4 000 $ l'once, de 40 000 $ à 50 000 $ la livre et de 70 000 $ à 95 000 $ le kilogramme. Le prix varie selon le taux de pureté et les conditions relatives à l'approvisionnement dans une région donnée. Les prix sont inférieurs dans les grands centres métropolitains tels que Montréal, Toronto ou Vancouver, par comparaison à ceux des régions plus isolées telles que le Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest. En raison des prix relativement inchangés par rapport à l'année dernière, on peut conclure à des approvisionnements importants et à une demande sans cesse croissante. Le marché de cocaïne au Canada se compose, d'une part, de réseaux organisés d'importation traitant des quantités totalisant plusieurs kilos et, d'autre part, d'entrepreneurs indépendants qui se rendent en Amérique du Sud pour y acheter de plus petites quantités de drogue qu'ils revendent ensuite à leur retour au pays. On a découvert en Colombie-Britannique une organisation qui tentait de faire la culture hydroponique du coca. Cependant, on croit que les possibilités de la culture domestique du coca selon des méthodes artificielles sont plutôt minimes.

La situation dans les pays sources

Colombie

La Colombie continue d'être le principal traiteur et fournisseur de cocaïne pour le marché illicite mondial. Sa production représente environ 90 p. 100 du marché de la cocaïne dont s'occupent un grand nombre de réseaux de trafiquants sophistiqués qui ont des contacts bien établis en Amérique du Nord. Nos recherches ont révélé que les trafiquants colombiens ont étendu leurs activités au Canada en 1983.

Toute culture du coca est illégale en Colombie. Cependant, la production a doublé depuis 1982. Il est clair que les trafiquants de ce pays sont déterminés à intensifier davantage la culture du coca, afin de devenir complètement indépendants vis-à-vis des fournisseurs étrangers (Pérou et Bolivie) en matière de pâte de coca ou de cocaïne base. Dans la région des plaines (Llanos), les champs de coca se sont multipliés et ceux-ci devraient donner des récoltes au cours des prochaines années qui iront grossir ainsi les stocks illicites. Les Colombiens ont encore recours aux matières premières que leur fournissent la Bolivie et le Pérou, pour leurs principaux laboratoires, car le coca produit en Colombie n'est pas assez mûr et ne sert qu'à la production de bazukos.

Les principales régions de culture du coca sont situées dans les plaines de l'Est et dans le sud du pays, soit les provinces d'Amazonas, de Putumayo, de Narino, de Cauca, de Caqueta, de Meta, de Huila, de Vaupes, de Guaviare et, plus au nord, de Santander. Ces régions sont à population clairsemée et très difficiles d'accès. Les autorités policières ont éprouvé beaucoup de difficultés à patrouiller ces régions, vu les systèmes de transport limités et le contrôle exercé par différents groupes terroristes. D'ailleurs, les fermiers locaux (campesinos) réalisent des profits plus importants par la culture du coca que par toute autre récolte. De plus, d'après des renseignements, les guérilleros qui contrôlent le principal territoire où se fait la culture du coca, encouragent fortement les campesinos à abandonner toute autre culture ou à augmenter leurs récoltes de coca; cela est

particulièrement vrai des régions méridionales. Les guérilleros continuent de financer leurs activités par la production du coca et leur présence dans ces secteurs ruraux de culture de coca pose un sérieux obstacle à la lutte antidrogue. Cependant, les alliances entre trafiquants et terroristes sont parfois secouées durement et des frictions sérieuses ont abouti à la mort de plusieurs personnes en 1983. Malgré cette violence, les stocks de coca sont livrés aux trafiquants et à leurs usines de traitement.

Même si les quantités de coca détruites en 1983 se comparent à celles de l'année précédente, il ne faut pas oublier que le nombre d'hectares cultivés en Colombie a doublé en 1983, passant de 8 000 en 1982 à 16 000. La superficie totale cultivée peut produire quelque 6 300 tonnes de feuilles de coca. En 1984, de 25 000 à 30 000 hectares pourraient servir à la culture du coca et donner des récoltes de 15 000 tonnes de feuilles.

Les principaux laboratoires de Colombie qui transforment les feuilles de coca en cocaïne base sont situés dans les régions mêmes où se fait la culture illicite ou à proximité de celles-ci. La plupart de ces laboratoires sont petits, très rudimentaires et faciles à déménager; toutefois, ils sont des plus efficaces. Selon nos sources d'information, des centaines de laboratoires de ce genre se retrouvent un peu partout en Colombie. On retrouve également des usines permanentes plus sophistiquées à Barranquilla, Santa Marta, Bogota, Medellin, Cali et Bucaramanga. La ville de Medellin est reconnue comme le centre commercial colombien de la cocaïne. Certaines organisations importantes continuent à transporter la cocaïne base depuis la Bolivie et le Pérou dans les grands centres, où le produit est traité dans des laboratoires installés en permanence. L'entreposage des stocks de cocaïne avant de les acheminer vers le nord se fait dans les grandes villes, surtout à Medellin.

En 1983, les autorités colombiennes ont démantelé 113 laboratoires clandestins. Même si elles en avaient neutralisé plus du double en 1982, il ne faut pas conclure un relâchement de leur part. En effet, les statistiques relatives à la lutte antidrogue en Colombie pour l'année 1983 démontrent que les autorités ont saisi 2 082,75 kg de cocaïne et détruit 18 139 524 plants de coca.

Vers la fin de 1982, le gouvernement de Colombie a résolu de contrôler les produits chimiques nécessaires pour le traitement de la cocaïne, entre autres, l'éther, l'acétone, le permanganate de potassium et l'acide sulfurique. Suite à ces mesures gouvernementales, il n'y a eu aucune importation légale d'éther ou de permanganate de potassium en Colombie pour l'année 1983. Même si cette nouvelle mesure vise à perturber les activités des trafiquants, elle ne semble pas avoir occasionné des retards ou des pénuries de stocks. Le Brésil ou l'Argentine ont probablement servi de source d'approvisionnement pour les produits chimiques nécessaires. D'après des renseignements récents, on aurait importé des quantités considérables d'éther en Argentine en 1983. D'ailleurs, certains observateurs croient que ce pays joue un nouveau rôle sur la scène internationale de la drogue. L'Argentine a importé 826 tonnes d'éther du Mexique et ce dernier pays ne serait pas le seul fournisseur. En général, il faut 12 kg d'éther pour traiter 1 kg de cocaïne base afin d'obtenir du chlorhydrate de cocaïne. Les importations d'éther précitées auraient donc pu servir à produire environ 69 tonnes de chlorhydrate de cocaïne.

Il est certain qu'une large part de l'éther livré en Argentine était destinée au marché illégal de cocaïne. La Bolivie pourrait très bien être un des destinataires de cet éther. Le cas échéant, les trafiquants boliviens pourraient réduire les quantités de pâte de coca et de cocaïne base envoyées en Colombie pour y être traitées. L'Argentine pourrait soit fournir l'éther ou même s'occuper du traitement et de la distribution de la drogue. Une autre conséquence possible du contrôle exercé sur les produits chimiques de base par la Colombie serait l'installation de nombreux laboratoires clandestins aux États-Unis, vu l'accès facile dans ce pays à ces composés. En 1983, on y a découvert 11 laboratoires, soit 5 de plus qu'en 1982.

Le trafic de la cocaïne n'est pas seulement lourd de conséquences à l'étranger, mais il a également des incidences néfastes en Colombie même, surtout chez les jeunes qui

font un très grand usage de bazukos. Les autorités ont commencé à combattre l'usage répandu du bazuko, qui consiste en un mélange de pâte de coca ou de cocaïne base à du tabac ou de la marihuana. Les rapports des hôpitaux d'Amérique du Sud signalent que le bazuko est associé à une dépendance psychologique et qu'il cause plus de torts physiques que la cocaïne à l'état pur. On a signalé plusieurs cas de surdoses et de décès en Colombie reliés à l'abus du bazuko.

Selon des renseignements, 85 p. 100 de la cocaïne traitée en Colombie au cours de l'année 1983 a été acheminée en Amérique du Nord, tandis que le reste était destiné à d'autres marchés, surtout aux pays de l'Europe de l'Ouest. La surabondance des stocks et la baisse des prix nous portent à croire que la Colombie exportera davantage de cocaïne en Europe. On s'attend également que le Canada deviendra une cible majeure, vu les prix élevés de la cocaïne chez nous en comparaison avec les autres pays.

Pérou

Le Pérou est un producteur majeur de feuilles de coca de grande qualité, en plus d'être l'un des principaux fournisseurs de pâte de coca des grands réseaux colombiens de trafic de la cocaïne. En 1983, la Empresa Nacional de la Coca (ENACO), qui est responsable de la commercialisation des feuilles de coca au Pérou, a annoncé que 15 000 hectares additionnels répartis un peu partout au pays seraient dédiés à cette culture. Ce nouveau territoire fut ajouté aux quelque 18 000 hectares autorisés en 1982 et comprend les régions suivantes : Amazonas, Apurimac, Ayacucho, Cajamarca, Cuzco, Junin, Huancavelica, Huanuco, La Libertad et San Martin. La culture illégale est concentrée surtout dans les régions situées près de Tingo Maria, de la vallée de Huallaga et de Cuzco. La production légale a atteint les 28 947 tonnes de feuilles de coca, soit près du triple de la production de 1982. Cependant, la culture illicite est aussi très bien implantée. En effet, elle se pratiquerait sur 50 000 hectares de plus. Ces plantations peuvent donner jusqu'à 50 000 tonnes de feuilles de coca destinées à être transformées en pâte de coca ou en chlohydrate de cocaïne. Selon des informations récentes, 75 p. 100 de la production illégale péruvienne serait transformée en pâte de coca ou en cocaïne base, puis les laboratoires colombiens s'occuperaient du traitement final avant d'aborder la phase de distribution sur le marché nord-américain.

En 1983, la police péruvienne (PIP) a démantelé 36 laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne ainsi que 54 labos de transformation de feuilles de coca en pâte de cocaïne (aucune statistique précise n'a pu être obtenue sur le rendement de ces installations). Ces données se comparent aux résultats touchant les 36 laboratoires neutralisés en 1982. Ajoutons à cela que la décision des trafiquants colombiens d'augmenter leur production de feuilles de coca et de contrôler de plus près les différentes étapes du traitement de la cocaïne a eu pour effet d'encourager leurs homologues en Bolivie et au Pérou à transformer davantage de feuilles en cocaïne dans le but de se tailler une meilleure place au sein du marché mondial. On rapporte que 700 hectares de coca ont été détruits au Pérou en 1983. Puisqu'on estime à 1,5 million le nombre de Péruviens qui s'adonnent à la mastication des feuilles de coca, la consommation nationale totale serait de 14 000 tonnes. On signale également un abus croissant de pâte de coca.

Fait important en 1983, le prix de la cocaïne à la source a diminué. La surproduction de feuilles de coca et le traitement en masse de la cocaïne base, ajoutés aux stocks surabondants de cette drogue, contribuent à faire baisser les prix au gros en Colombie et au Pérou. Selon des renseignements recueillis récemment du Pérou, un kilo de pâte de coca valait 1 200 $ en septembre 1983 et coûtait seulement entre 180 $ et 240 $ au début de 1984 et un kilo de cocaïne aurait chuté aussi bas que 5 400 $ pour les clients réguliers. Cette baisse considérable a touché tout le territoire couvrant Tingo Maria jusqu'à Tarapoto, en traversant la vallée de Huallaga, c'est-à-dire la principale

Figure n° 15 :

Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1983

source d'approvisionnement des trafiquants de coca et de ses dérivés. Cette baisse a été confirmée par les autorités américaines qui ont suivi le passage brusque de 12 000 $ US à 14 000 $ US le kilogramme en 1982 à environ de 4 500 $ US à 6 700 $ US vers le milieu de l'année suivante. On note ici une marge d'environ 10 000 $ US le kilo entre 1982 et 1983. Cette baisse n'a pas encore atteint les consommateurs au niveau de la rue, mais dès qu'ils se rendront compte de la situation, ils vont exiger de meilleurs prix. Il semblerait que ce soit déjà le cas dans le sud de la Floride. En temps et lieu, le prix de la cocaïne au détail pourrait très bien descendre et ce facteur suffirait pour attirer de nouveaux adeptes, surtout chez les jeunes, ou pour encourager les usagers actuels à consommer davantage.

Un autre point important qui a marqué l'année 1983 est la concurrence accrue de la part de la Bolivie et de la Colombie quant à la culture du coca qui était jusqu'à récemment monopolisée presque exclusivement par le Pérou. Avant cela, les producteurs péruviens fournissaient jusqu'à 80 p. 100 des matières premières à l'échelle mondiale. Selon les renseignements recueillis, le Pérou ne fournirait plus qu'environ 50 p. 100 des éléments de base nécessaires au traitement de la cocaïne. Une telle baisse illustre clairement la lutte qui oppose les différentes organisations de trafiquants et de producteurs d'Amérique du Sud en vue d'augmenter leurs profits et d'acquérir une plus grande part du marché.

Bolivie

La Bolivie est reconnue pour son rôle prépondérant au chapitre de la culture du coca. Des organisations colombiennes lui achètent ses récoltes et se chargent du traitement de la drogue. Comme en fait état le *R.A.N.D. 1982*, les trafiquants boliviens ont commencé à s'occuper davantage du traitement des feuilles de coca afin de s'approprier une meilleure place sur le marché international. Santa Cruz est possiblement le centre de ces activités à cause de la présence d'un aéroport commercial permettant la liaison directe avec les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La production illicite de feuilles de coca pour l'année 1983 se compare à peu de chose près à celle de 1982, que l'on a estimée de 50 000 à 70 000 tonnes. Il ne faut pas perdre de vue que la culture du coca est légale dans ce pays, alors que la transformation en cocaïne est interdite par la loi. Les matières premières viendraient des départements de Cochabamba, Beni, La Paz et Santa Cruz. Les régions des Yungas et, surtout, du Chapare ont été identifiées comme les plus propices à la substitution des cultures ordinaires par celle du coca.

Les autorités boliviennes se sont engagées à réduire la production du coca afin de mieux contrôler les trafiquants tout en étant en mesure de répondre à la demande des adeptes de la feuille de coca au pays. Des mesures positives ont été adoptées en vue de réaliser ces objectifs, mais leur succès a été limité en raison de la situation économique nationale, du manque de ressources et d'une résistance aux efforts gouvernementaux.

Les pays sources secondaires

Brésil

Le Brésil n'a pas échappé à l'ambition des trafiquants de drogue sud-américains, à cause de sa très grande superficie et de ses vastes régions fertiles et presque inhabitées le long de la frontière qu'il partage avec la Colombie. Les réseaux de transport ne sont pas encore bien établis et la selve permet de pratiquer la culture du coca ou du cannabis à l'abri des patrouilles de détection. De plus, en raison des conditions de pauvreté extrême qui règnent dans ce pays, il est normal que les fermiers se laissent tenter par les profits considérables que représente cette culture illicite.

Les autorités brésiliennes font des efforts en vue de limiter la culture à grande échelle du coca destiné au marché illicite. La Commission fédérale des stupéfiants étudie diverses méthodes afin d'enrayer le nombre croissant de plantations de coca exploitées à la frontière, entre l'Amazonie et la Colombie. Vers la mi-décembre 1983, les autorités ont mené pendant 25 jours, une campagne d'éradication en Amazonie et elles ont réussi à détruire plus de 500 000 plants de coca répartis sur 12 plantations différentes. Cette destruction a eu lieu dans une région située le long d'un affluent de l'Amazone, région pauvre et très peu peuplée. La plupart des champs de coca étaient situés à proximité de l'eau, et plusieurs étaient bien dissimulés par la végétation dense de la jungle. Il y avait

cependant certaines plantations à découvert. Les propriétaires des champs ont reconnu que des étrangers les avaient encouragés à se tourner vers la culture du coca. Les trafiquants en question gagnent ces lieux reculés par bateaux ou à bord d'avions spécialement équipés et règlent habituellement en argent comptant. Selon des renseignements, les trafiquants colombiens transformeraient les feuilles de coca brésilien en pâte de coca ou en cocaïne base dans des laboratoires clandestins installés au Brésil avant de passer la marchandise en Colombie. On croit que les Brésiliens ne sont impliqués qu'au niveau des récoltes et ne participent pas au traitement du coca. Selon des analyses chimiques, les feuilles de coca brésilien sont de qualité comparable à celles cultivées dans la région de Llanos en Colombie. On a pu déterminer en laboratoire qu'il fallait de 350 à 500 kilogrammes de feuilles de coca séchées pour produire un kilo de chlorhydrate de cocaïne.

Venezuela

Plusieurs facteurs bien définis font du Venezuela un lieu de transbordement majeur pour les drogues illicites en provenance des principaux pays d'Amérique du Sud : sa place privilégiée sur le marché mondial (pétrole), le trafic maritime, sa situation par rapport aux principaux pays sources et aux Caraïbes, une population importante d'origine colombienne et une communauté italienne considérable qui entretiennent des liens avec des organisations criminelles d'Europe et d'Amérique du Nord. D'importantes saisies ont été effectuées au Venezuela en 1983 dans les régions contiguës à la frontière colombienne, ce qui semble indiquer que son rôle à titre de pays transit se concrétise lentement et que les autorités n'ont pu jusqu'ici neutraliser qu'une faible partie des activités illégales en cours. Lors d'une seule saisie, on a intercepté 1,2 tonne de cocaïne à destination du marché étranger. Le Venezuela se prête idéalement au transbordement des marchandises illégales.

Le Venezuela n'est pas propice à la culture du coca. Rien ne porte à croire que le pays s'occupe du traitement de la cocaïne, mais on ne peut en écarter tout à fait la possibilité. Au cours de 1983, aucun groupe organisé de trafiquants n'a été identifié au Venezuela, mais cela peut s'expliquer par le fait que la police nationale n'exerce son autorité que dans les endroits les plus peuplés et laisse les régions rurales à l'armée. Le Venezuela a connu de sérieux problèmes de drogue, surtout chez les jeunes. L'abus de bazukos serait la cause principale du nombre accru de décès en 1983. La consommation de bazukos n'est pas un phénomène nouveau, cependant la situation n'a pris des proportions alarmantes que récemment. On peut parler d'une véritable épidémie au Venezuela et en Colombie et cette pratique gagne de plus en plus le Canada, où l'on parle de "La Bomba" et de "Dusters".

Argentine

L'Argentine est de plus en plus utilisée par des organisations sud-américaines de trafiquants qui tiennent à raffermir leur position et à agrandir leur rayon d'action. Ils introduisent d'importantes quantités de cocaïne colombienne, bolivienne et péruvienne en Argentine afin de les acheminer vers les marchés nord-américains et européens. Ce pays joue un rôle croissant comme point d'acheminement, car les marchandises expédiées depuis cet État sont moins sujettes aux vérifications.

Quatre laboratoires clandestins ont été démantelés en Argentine en 1983 et un total de 560 kilogrammes de cocaïne furent saisis. Selon des renseignements, ces installations servaient à transformer la cocaïne base bolivienne livrée par des messagers utilisant des vêtements de contrebande ou des valises à double paroi ou bien à l'aide d'avions ou de

camions spécialement équipés. Certains avions sont pourvus de compartiments pour dissimuler les cargaisons de drogue. Encore une fois, on peut constater que les trafiquants ont recours à des installations à l'étranger soit pour la culture, le traitement ou l'expédition.

Équateur

L'Équateur représente une menace minime comme pays source de drogues illicites, par comparaison aux États voisins (le Pérou et la Colombie). Toutefois, sa réputation actuelle de producteur domestique pourrait très bien changer d'ici peu de temps, car les autorités équatoriennes saisissent de plus en plus de feuilles de coca destinées à la transformation en cocaïne. La qualité du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans les installations clandestines équatoriennes a une renommée internationale. Si les grands trafiquants de Colombie décident de s'associer aux producteurs équatoriens, ce petit pays pourrait avoir un plus grand rôle dans la production illicite de la cocaïne et occuper une part plus importante du marché.

La culture du coca est illégale en Équateur et nous ne possédons pas de statistiques sur la superficie cultivée en 1983. Certaines régions de culture sont tout de même connues dans différents coins du pays, même si la majorité des plantations se situent le long de la frontière avec la Colombie et dans la province de Loja, près du Pérou. Une plantation moyenne couvre de trois à quatre hectares de superficie et se retrouve habituellement dans une région densément boisée afin d'échapper à la détection. On s'attend que l'Équateur connaîtra une augmentation de sa production au cours des prochaines années, car c'est le temps qu'il faut aux jeunes pousses pour atteindre leur maturité. Les autorités policières équatoriennes rapportent avoir démantelé huit laboratoires de cocaïne en 1982, mais aucun chiffre officiel n'a été avancé pour 1983.

Plusieurs réseaux importants de trafic de cocaïne ont été identifiés en Équateur en 1983, tous entre les mains d'Équatoriens. Leur rayon d'action se situe le long des frontières partagées d'une part avec le Pérou et, d'autre part, avec la Colombie. Ces organisations se comparent à celles rencontrées en Colombie, c'est-à-dire qu'elles sont bien structurées et organisées. Même si la cocaïne traitée en Équateur est de qualité très élevée, son prix prohibitif l'empêche d'avoir une grosse clientèle.

Chili

Même si le Chili est situé à proximité des régions boliviennes et péruviennes de culture du coca, son climat et ses sols ne se prêtent pas à cette culture. Toutefois, le traitement de la cocaïne y est une pratique courante. En effet, la pâte de coca en provenance du Pérou et de la Bolivie est expédiée aux laboratoires situés dans les grands centres métropolitains chiliens ou à proximité de ceux-ci. La grande part du produit fini est exportée surtout aux États-Unis et en Europe. Selon des renseignements, le Chili ne serait pas un important fournisseur de cocaïne pour le Canada. Il ne serait pas non plus impliqué dans le transbordement de la cocaïne, malgré sa situation géographique favorable. Environ 46 000 kg de chlorhydrate de cocaïne et de cocaïne base ont été saisis au Chili en 1983. Nos renseignements indiquent que ce pays compte de nombreux groupes organisés de trafiquants. Comme dans les autres pays sources d'Amérique du Sud, il s'agit d'organisations familiales qui ont des liens étroits avec des réseaux en Europe de l'Ouest.

Les routes de la contrebande

Comme on a pu le constater en examinant "La situation dans les pays sources", le marché de la cocaïne en Amérique du Sud est dynamique, concurrentiel, plein de ressources et très profitable. Avant que la cocaïne n'arrive au Canada, plusieurs pays auront été impliqués d'une façon quelconque dans son trafic soit comme lieu de culture, de transformation, de transbordement ou d'acheminement. Parmi eux, la Colombie, grâce à un réseau de distribution bien établi en Amérique du Nord, a un avantage marqué sur ses principaux concurrents, notamment le Pérou et la Bolivie, tel qu'en témoigne sa domination du marché canadien pour une deuxième année consécutive. La Colombie détient en effet près de 64 p. 100 du marché de la cocaïne au Canada, une augmentation de 7 p. 100 sur l'année précédente. Le Pérou vient toujours au deuxième rang des pays sources identifiés avec une part de marché de 15 p. 100, en hausse de 2 p. 100 par rapport à l'an dernier, suivi de la Bolivie, qui a perdu beaucoup de terrain et n'occupe plus que 5 p. 100 du marché. D'autres pays d'Amérique du Sud, le Brésil surtout, se partagent le reste du marché, soit environ 16 p. 100, 1 p. 100 de plus que l'an passé. Toutes ces statistiques proviennent du Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C. dans lequel sont inscrites les principales saisies de drogues importées ou destinées au Canada auxquelles la Gendarmerie a participé.

Figure n° 16 :

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1983

Pays	Pourcentage du marché
Colombie	64%
Pérou	15%
Bolivie	5%
Autres	16%
Total	100%

Les trafiquants colombiens semblent affermir leur position en tant que principaux fournisseurs mondiaux de cocaïne. Ils contrôlent la production des feuilles de coca dans les champs exploités et favorisent l'aménagement de nouvelles zones de culture en Colombie et dans les États voisins afin de parvenir à l'autosuffisance. Ce sont eux également qui assurent en grande partie la transformation en chlorhydrate de cocaïne de la pâte de coca et de la cocaïne base provenant d'autres sources sud-américaines. Ces deux dernières substances sont transportées essentiellement par bateau, et de plus en plus par aéronef, dans les laboratoires de traitement. Pour faciliter la contrebande, des centaines de pistes d'atterrissage ont été construites dans les régions reculées de la Colombie.

En 1983, plusieurs nouveaux réseaux importants de trafiquants de cocaïne péruviens et boliviens ont commencé à oeuvrer en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Traditionnellement, la plupart des trafiquants péruviens approvisionnaient sur place les personnes ou organisations venant au Pérou pour acheter de la cocaïne. Toutefois, l'éclosion de nouveaux marchés incite maintenant les entrepreneurs du Pérou et de la Bolivie à se rendre à l'étranger pour écouler leur marchandise. La popularité accrue de la drogue dans le monde entier a créé une forte demande pour leur produit.

De source bien informée, on sait que d'importantes quantités de cocaïne sont toujours transportées par fret aérien et maritime dans des chargements commerciaux de produits d'exportation. La méthode de dissimulation la plus courante consiste à camoufler la cocaïne dans des cargaisons de fleurs. La Colombie est un des plus grands exportateurs

mondiaux de fleurs coupées et les trafiquants de ce pays croient que la nature périssable de ce produit devrait lui garantir un passage rapide aux douanes. Le même raisonnement prévaut dans le cas des cargaisons de denrées périssables, comme les raisins et les bananes. De tels envois sont expédiés directement, sans aucune escale, au port d'entrée prévu. D'autres grosses quantités de cocaïne sont aussi chargées en Colombie à bord d'aéronefs ou de bateaux de plaisance privés à destination des Antilles. Barranquilla a été identifiée comme étant un lieu d'acheminement important pour les trafiquants qui recourent à la voie des airs, notamment aux aéronefs ordinaires et au cargo aérien, pour transporter leur marchandise. Le transport maritime est un autre moyen de plus en plus usité pour introduire la cocaïne en Amérique du Nord. Par ailleurs, de grandes quantités de cocaïne semblent transiter au Venezuela. En effet, des stocks considérables de drogue à destination d'autres pays y ont été saisis en 1983.

Figure n° 17 :

Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1983

Pour sa part, la Trinité constitue maintenant un lieu privilégié de transbordement de la cocaïne provenant d'Amérique du Sud grâce à sa situation géographique au large de la côte nord-est du Venezuela et au fait qu'elle possède un aéroport international et représente une solution de rechange au corridor sud-floridien devenu malsain dernièrement pour les trafiquants à cause de la présence du Groupe d'action du Sud de la Floride. La drogue est également transportée par des passeurs qui se déplacent à bord d'aéronefs commerciaux ou privés, de petits bateaux de pêche ou de barges servant au transport du ciment ou du bois. Parmi les méthodes de dissimulation les plus courantes, on compte les valises à double paroi, les sacs de ciment et d'engrais ainsi que les vêtements de contrebande. Avec un littoral en grande partie inhabité, ainsi que plusieurs pistes d'atterrissage pour avions-pulvérisateurs et de nombreuses petites îles côtières, la région des marécages Caroni offre d'excellents points de débarquement. Les deux principales routes d'acheminement de la cocaïne destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe, qui s'arrêtent à la Trinité, partent de Cucuta, en Colombie, et passent par les villes vénézuéliennes de San Cristobal, Guiria et Macuro ou de San Cristobal et Carupano. Ce déplacement des centres de contrebande du Nord des Antilles à Trinité et Tobago facilite l'approvisionnement en cocaïne des marchés grandissants d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les Antilles néerlandaises se prêtent aussi très bien au transit de la cocaïne sud-américaine. Selon les renseignements obtenus, la drogue qui y est transportée est habituellement expédiée peu de temps après, à son destinataire ultime. Depuis l'Amérique du Sud, elle est envoyée au Canada, aux États-Unis et en Europe via les Antilles et le Sud de la Floride. Pour éviter d'être repérés, les passeurs réservent leurs billets d'avion de Miami à un ou plusieurs pays producteurs et, après avoir pris livraison de la marchandise, se rendent aux Antilles néerlandaises par le trafic en transit. De cet endroit, ils font route vers Miami en s'arrêtant sur plusieurs îles ou se dirigent directement en Europe à bord d'un vol de KLM. En cours de transport, la cocaïne serait aussi relayée à d'autres passeurs afin d'éviter d'éveiller les soupçons et de réduire les risques de détection. Un autre mode d'opération efficace des trafiquants consiste à passer d'un État à l'autre dans le but d'obtenir le plus de visas possibles tout en s'éloignant des pays producteurs de drogue.

Figure n° 18 :

Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1983

Amérique du Sud

Fermier — 250 à 500 kg de feuilles de coca de 300 à 750 $

Laboratoire — 250 à 500 kg de feuilles de coca donnent 2,5 kg de pâte de coca de 1 000 à 1 500 $

— 2,5 kg de pâte de coca donnent 1 kg de cocaïne base de 3 000 à 4 000 $

— 1 kg de cocaïne base donne 1 kg de chlorhydrate de cocaïne de 5 400 à 18 000 $

Canada

Prix de gros — 1 kg de chlorhydrate de cocaïne pure de 70 000 à 95 000 $

Prix au détail — 1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50% de 2 400 à 4 000 $

— 1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50% de 125 à 250 $

La Jamaïque est aussi reconnue comme un lieu de transit de la cocaïne sud-américaine destinée au Canada et aux États-Unis. Le bassin que forme le Nord des Antilles est situé de telle sorte qu'il constitue un canal naturel d'acheminement des drogues vers l'Amérique du Nord. Les nombreuses baies retirées, les ports et les pistes d'atterrissage clandestines de la Jamaïque peuvent facilement accueillir bateaux et aéronefs transporteurs de cargaisons illicites. Les Bahamas peuvent également représenter une escale de choix, car elles regorgent d'îles inhabitées qui conviennent parfaitement au largage et à l'entreposage de la drogue. Selon le genre d'aéronef utilisé, l'envolée de Nassau à Miami ne dure que de 40 à 70 minutes. Partout dans les îles, il existe des pistes

Figure n° 19 :

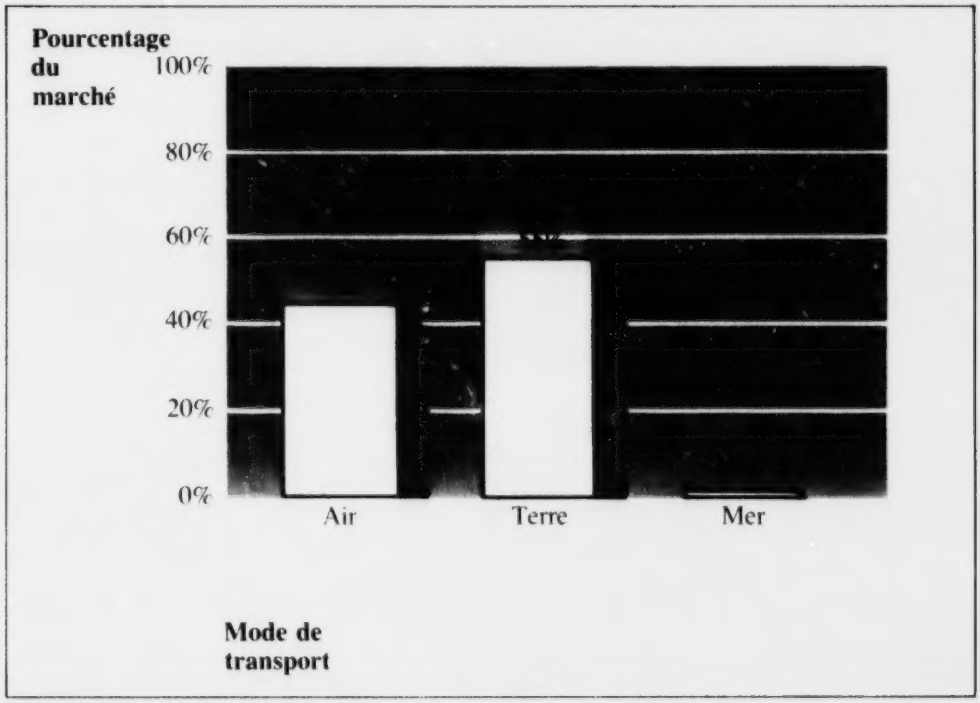

Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1983

d'atterrissage clandestines qui facilitent le transport des drogues. Les bateaux de plaisance et les hydravions sont aussi utilisés dans cette région, mais les récentes interventions des policiers américains dans le corridor du Sud de la Floride ont eu pour effet de dissuader les trafiquants de recourir à ces moyens.

On a appris dernièrement l'existence d'une nouvelle route d'acheminement de la cocaïne vers le Canada ou l'Europe qui relie la Bolivie, Lima et Toronto. L'Argentine et le Brésil servent de plus en plus de lieux de transit pour la cocaïne destinée aux marchés européens et nord-américains. Fait nouveau en 1983, de la marchandise de contrebande transite à Belize, en Amérique centrale, avant d'être livrée aux États-Unis ou au Canada. Avant la formation du Groupe d'action du Sud de la Floride, la Floride était le plus important centre de distribution de cocaïne sud-américaine aux États-Unis. Le marché illicite canadien recevait de Miami des quantités considérables de cocaïne.

Le Groupe d'action a surtout forcé les trafiquants à trouver de nouvelles routes de contrebande pour éviter le couloir floridien. On sait maintenant que de gros envois de cocaïne sont transportés à bord d'aéronefs privés à destination de la Georgie, du Tennessee, de la Caroline du Sud, du Nouveau-Mexique et de New York. D'importantes quantités de drogue ont aussi été saisies dans le fret aérien en Floride. Les trafiquants pourraient bien avoir commencé à se servir davantage des bateaux pour introduire la

drogue en Amérique du Nord. L'ingestion des drogues et l'utilisation de vêtements de contrebande et de valises à double paroi demeurent les méthodes de dissimulation les plus populaires.

Les données recueillies par la G.R.C. révèlent que les passeurs de cocaïne recourent aux méthodes conventionnelles, c'est-à-dire au transport sur soi, aux chaussures à semelles creuses et aux valises à double paroi. En procédant ainsi, ils ne peuvent ordinairement transporter plus de cinq kilogrammes du précieux produit. Les passeurs sont souvent des gens relativement âgés, surtout des femmes dans la cinquantaine ou la soixantaine, des enfants ou des jeunes femmes. Ces "mules" voyagent fréquemment de Colombie aux Antilles via Panama, le Venezuela, les Antilles néerlandaises ou Haiti. D'après nos renseignements, la méthode de contrebande à relais, qui consiste à changer de passeur en cours de route est aussi en usage. Par ailleurs, il arrive aux Colombiens d'envoyer en même temps plusieurs passeurs et un "sacrifié" au cours d'un même transport de cocaïne. La plupart du temps, le sacrifié est un paysan crédule à qui on a promis une grosse somme d'argent et un voyage toutes dépenses payées en échange de ses services. On lui donne généralement environ 500 grammes de cocaïne et on prévient les autorités de son arrivée. Pendant que celles-ci s'occupent de lui, les autres passeurs peuvent passer les douanes en toute quiétude. Autre événement intéressant survenu en 1983, c'est l'apparition de polices d'assurance sur les gros envois de cocaïne colombienne. Sur versement d'une prime, tout client nord-américain peut effectivement recevoir maintenant l'assurance qu'on lui expédiera un autre chargement si jamais le sien était intercepté pendant le voyage.

Selon les données contenues dans le Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., la majeure partie (55 p. 100) de la cocaïne introduite au Canada en 1983 est arrivée par voie terrestre. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que celui de l'année précédente (24 p. 100). On doit ajouter que la plupart des envois ayant pénétré au Canada par voie de terre provenaient d'une source ou d'un point de transit nord-américain. Le pourcentage de la cocaïne entrée au pays par avions privés ou commerciaux est passé de 75 p. 100 en 1982 à 44 p. 100 en 1983. Ce renversement peut être attribuable à un changement dans les méthodes d'importation et au fait que les trafiquants ont peut-être l'impression qu'il est plus facile de franchir la frontière en voiture ou en camion. Les aéroports internationaux de Montréal, Toronto et Vancouver sont les principaux points d'entrée des envois aériens. Ces villes servent à la fois de centres de distribution régionaux et de points de transit pour la drogue destinée à l'Asie et à l'Europe. Bon nombre de méthodes de dissimulation ont été utilisées en 1983 pour introduire la cocaïne au Canada. Les plus courantes consistaient à cacher la drogue dans les véhicules motorisés, les bagages, les vêtements, les cavités du corps, le courrier et les pièces d'artisanat.

Chapitre 5 : Drogues chimiques

Drogues chimiques

Les tendances du marché

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par la Loi des aliments et drogues et se divisent en trois grandes catégories : les drogues d'ordonnance de l'Annexe "F", les drogues contrôlées de l'Annexe "G" et les drogues d'usage restreint de l'Annexe "H". La phencyclidine (PCP), qui est régie par la Loi sur les stupéfiants, a encore fait l'objet d'un usage abusif en 1983. On ne peut cependant pas donner de chiffres précis sur sa consommation au Canada avant 1982, car la PCP figurait jusque-là dans la grande catégorie des "Autres drogues de la Loi sur les stupéfiants" dans les données statistiques de la G.R.C. Les drogues de l'Annexe "F" les plus populaires en 1983 ont été le diazépam (Valium), le flurazépam et le chlordiazépoxide. Le 1er janvier 1983, un décret du Conseil privé a assujetti le propoxiphène (Darvon) à la Loi sur les stupéfiants. Cette drogue figurait auparavant à l'Annexe "F" de la Loi des aliments et drogues. Parmi les drogues de l'Annexe "G" les plus utilisées à des fins illicites, on compte la pentazocine (Talwin), la méthamphétamine, l'amphétamine, le sécobarbital, l'amobarbital, la méthaqualone et le méthylphénidate (Ritalin). Depuis juillet 1984, la pentazocine est régie par la Loi sur les stupéfiants ce qui, estime-t-on, devrait faire augmenter le nombre

Figure n° 20 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1979 à 1983 **

Catégorie de drogue	Accusation	1979	1980	1981	1982	1983
Drogues d'ordonnance de l'Annexe "F"	Vente sans ordonnance	39	237	17	15	4
	Trafic**	307	220	147	105	100
Drogues contrôlées de l'Annexe "G"	Falisification d'ordonnances	18	7	5	S/O	S/O
	Total des infractions	325	227	152	105	100
	Possession	493	578	368	287	731
Drogues d'usage restreint de l'Annexe "H"	Trafic**	828	816	665	416	436
	Total des infractions	1 321	1 394	1 033	703	1 167
Loi sur les stupéfiants Phencyclidine (PCP)	Possession	S/O	S/O	S/O	66	36
	Trafic**	S/O	S/O	S/O	105	50
	Importation	S/O	S/O	S/O	1	2
	Total des infractions relatives à la PCP	S/O	S/O	S/O	172	88
Total		1 685	1 858	1 202	995	1 359

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement*

** *Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic*

Nota : Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la PCP n'est pas indiqué dans la figure n° 20 pour les années 1979 à 1981 car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants. Le nouveau système R.S.O. ne fournit plus d'informations sur les infractions relatives à la falsification d'ordonnances.

d'infractions pour avoir obtenu des prescriptions multiples de cette drogue. A l'exception de la méthamphétamine qui est souvent fabriquée au pays dans des laboratoires clandestins, la plupart des drogues chimiques vendues sur le marché noir ont été détournées de sources d'approvisionnement licites. En 1983, cinq laboratoires clandestins ont été démantelés en Ontario et un sixième en Colombie-Britannique. Le LSD, le MDA et la psilocybine demeurent les drogues de l'Annexe "H" les plus consommées. Mise à part la psilocybine qui, en règle générale, pousse à l'état sauvage au pays sous forme de champignons hallucinogènes, ces drogues sont produites ordinairement dans des laboratoires clandestins au Canada et aux États-Unis. Au cours de la dernière année, les policiers ont cependant découvert des champignons de psilocybine dont la culture avait été contrôlée et dont la taille était dix fois supérieure à celle des champignons poussant à l'état sauvage.

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues des Annexes "F" et "G" de la Loi des aliments et drogues a baissé par rapport à 1982. On croit encore que cela est dû au fait que la plupart de ces drogues détournées de sources licites ont été remplacées par des simili-drogues. Une seule drogue de l'Annexe "G", la méthamphétamine, fait figure d'exception. En effet, les saisies de cette drogue sont passées de 6,38 kg en 1982 à 79,62 kg en 1983. La méthamphétamine, dont le financement du trafic, la fabrication et la distribution sont assurés par les bandes de motards, a été vendue au gros et au détail en 1983, surtout dans l'Est du Canada.

L'analyse des saisies effectuées par la G.R.C. révèle une baisse par rapport à 1982 dans le cas des drogues de l'Annexe "F" et une augmentation dans le cas des autres drogues de l'Annexe "H" et des quantités de méthamphétamine en vrac. En 1982, près de 109,10 kg de drogues de l'Annexe "F" avaient été saisis par la G.R.C. au Canada,

Figure n° 21 :

Catégorie de drogue	Type de drogue	1979	1980	1981	1982	1983
Drogues d'ordonnance de l'Annexe "F"	Total Annexe "F"	374,30 (33 035)	864,93 (434 518)	11,80 (151 136)	109,10 (269 375)	0,63 (356 309)
Drogues contrôlées de l'Annexe "G"	Méthamphétamine	18,73 (2 486)	34,96 (1 709)	1,05 (2 154)	6,38 (8 981)	79,62 (2 970)
	Amphétamine	0,20 (3 847)	7,15 (81 824)	0,67 (132 426)	8,15 (8 607)	0,15 (39 515)
	Barbituriques	5,07 (15 039)	0,33 (64 570)	0,59 (10 645)	0,12 (7 596)	0,09 (12 062)
	Autres drogues de l'Annexe "G"	62,18 (86 401	3,69 (187 833)	6 754,84 (45 755)	1 140,29 (54 039)	191,88 (43 551)
	Total Annexe "G"	86,19 (107 773)	46,15 (335 936)	6 757,16 (190 980)	1 154,96 (79 223)	271,74 (98 098)
Drogues d'usage restreint de l'Annexe "H"	LSD	3,51 (145 281)	0,43 (191 758)	0,18 (125 884)	0,009 (206 776)	— (149 623)
	MDA	15,57 (11 486)	1,50 (1 734)	0,33 (767)	0,87 (418)	0,82 (536)
	Autres drogues de l'Annexe "H"	46,52 (3 476)	47,53 (4 564)	5,62 (1 208)	10,63 (2 108)	72,02 (2 760)
	Total Annexe "H"	65,60 (160 243)	49,47 (198 056)	6,15 (127 859)	11,51 (209 302)	72,85 (152 919)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	S/O	S/O	S/O	13,66 (265 581)	15,38 (7 777)

*Quantités de drogues chimiques saisies au Canada de 1979 à 1983 – en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)**

**Drogues chimiques saisies par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada)*

Nota : Les données concernant les quantités de phencyclidine (PCP) saisies entre 1979 et 1981 n'étaient pas disponibles car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants.

Si le lecteur trouve de légères variations entre les quantités de drogues indiquées et les totaux fournis, elles sont dues au système de notation utilisé (il y a deux décimales en français tandis que trois dans le texte anglais). La seule exception est au niveau du LSD.

dont 100 kg provenaient d'une saisie de diazépam en vrac destiné aux États-Unis. Le nombre de doses de ces drogues saisies en 1983 a augmenté d'environ 32 p. 100 par rapport à l'année précédente. Encore une fois, il s'agissait surtout de diazépam, principalement sous forme de comprimés de méthaqualone, destiné au marché américain.

Les 72 kilogrammes d'autres drogues de l'Annexe "H" à avoir été saisies étaient constitués principalement de psilocybine. Le nombre des interpellations pour possession de drogues de l'Annexe "H" a plus que doublé. Cette hausse est également attribuable à des infractions relatives à la psilocybine. En 1982, 23 personnes avaient été accusées de possession ou de trafic de psilocybine; en 1983, ce chiffre est passé à 554. Un tel revirement peut s'expliquer par une décision de la Cour suprême du Canada en novembre 1982. À la suite de nombreux jugements rendus par des tribunaux provinciaux, on a commencé à se demander s'il était vraiment illégal de posséder des champignons contenant de la psilocybine. Dans l'affaire de Sa Majesté la Reine vs Barry Wayne Dunn, la Cour suprême du Canada a tranché la question une fois pour toutes en déclarant que "(. . .) le fait que la psilocybine puisse se trouver dans un champignon ne l'empêche pas de constituer une drogue d'usage restreint (. . .)". Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la psilocybine et les quantités accrues de psilocybine qui ont été saisies ne sont pas le résultat d'une surabondance de cette drogue sur le marché, mais d'une plus grande répression.

Figure n° 22 :

*Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983**

	Utilisation en pourcentage**		
Type de drogue	**1979**	**1981**	**1983**
Barbituriques (1)	12,8	12,5	11,0
Barbituriques (2)	6,8	8,1	6,0
Méthamphétamine ("speed")	3,6	3,0	3,9
Stimulants (1)	5,9	6,1	5,2
Stimulants (2)	10,6	12,1	15,4
Tranquillisants (1)	6,9	7,5	6,5
Tranquillisants (2)	5,9	4,9	5,0
LSD	8,6	10,2	8,6
Autres hallucinogènes	5,3	4,7	6,0
PCP	S/O	2,5	2,0

** Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario*

***Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage*

(1) Drogues vendues avec ordonnance

(2) Drogues en vente libre dans divers magasins

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 794 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1979, 3 270 en 1981 et 5 835 en 1983 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

On croit que la consommation de LSD qui est répandu dans tout le Canada, est demeurée relativement stable en 1983. La pureté moyenne des doses de LSD saisies au pays est passée d'environ 50 microgrammes en 1982 à 60 microgrammes en 1983. La demande de MDA, une drogue surtout consommée dans l'Ouest canadien, mais plutôt rare dans l'Est du pays, est aussi restée constante.

Le nombre de personnes accusées pour des infractions reliées à la phencyclidine a diminué de façon notable, principalement dans le Sud de l'Ontario. Cela peut être dû au fait que la surabondance d'héroïne dans cette région a canalisé les efforts des policiers. La pureté moyenne de la phencyclidine s'est maintenue au niveau de 1982. Même si aucun laboratoire clandestin producteur de PCP n'a fait l'objet d'une saisie en 1983, le

problème que représente ce genre d'installation reste entier. On estime que les principales sources d'approvisionnement en PCP sont des laboratoires clandestins établis au Québec. Les prix de la phencyclidine sont demeurés essentiellement les mêmes en 1983, une dose de cette drogue se vendant au détail de 3 $ à 6 $. Cette stabilité au niveau des prix et de la pureté laisse supposer que l'approvisionnement en PCP est demeuré constant.

D'après des sondages populaires, la consommation de stimulants sans ordonnance a augmenté d'environ 3 p. 100 par rapport à 1981. Cette hausse serait vraisemblablement attribuable à une surabondance de simili-drogues, surtout en Ontario où les sondages ont été effectués. (Voir la figure n° 22.) Des catégories des barbituriques, des stimulants et des tranquillisants sans ordonnance, celle des stimulants est de loin la plus populaire. Au total, près de 15,4 p. 100 des adolescents interrogés ont révélé avoir fait usage de stimulants au cours des douze mois précédant les sondages comparativement à un usage de 6 p. 100 et de 5 p. 100 respectivement pour les barbituriques et les tranquillisants obtenus sans ordonnance. L'usage d'autres drogues chimiques est demeuré relativement stable en 1983 par rapport à 1981. Ainsi, la consommation de LSD, qui s'était accrue de 1979 à 1981 chez les adolescentes, s'est stabilisée en 1983 à 6,4 p. 100. D'autre part, chez les garçons, la proportion de consommateurs de stimulants et d'hallucinogènes autres que le LSD obtenus sans ordonnance a grimpé de façon considérable de 1981 à 1983, comme en témoignent les chiffres apparaissant à la figure n° 23.

Figure n° 23 :

*Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario selon le sexe en 1979, 1981 et 1983**

Type de drogue	Sexe et utilisation en pourcentage**					
	1979		1981		1983	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Barbituriques (1)	12,7	13,0	14,5	10,4	11,4	10,5
Barbituriques (2)	8,2	5,3	8,3	7,9	7,2	4,9
Méthamphétamine ("speed")	4,5	2,5	3,1	3,0	5,2	2,6
Stimulants (1)	6,8	4,9	6,9	5,3	5,7	4,8
Stimulants (2)	12,2	8,9	12,0	12,0	15,9	14,8
Tranquillisants (1)	6,7	7,0	7,5	7,6	5,7	4,8
Tranquillisants (2)	6.2	5.5	5.6	4.2	5.4	4.6
LSD	10,4	6,8	11,4	8,9	10,8	6,4
Autres hallucinogènes	6,4	4,2	5,5	3,7	8,1	3,8
PCP	S/O	S/O	3,0	1,9	2,4	1,7

** Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario*

***Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage*

(1) Drogues vendues avec ordonnance

(2) Drogues en vente libre dans divers magasins

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 794 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1979, 3 270 en 1981 et 5 835 en 1983 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

Les principaux financiers, fabricants et distributeurs de drogues chimiques illicites sont les bandes de motards qui, dans certaines régions, détiennent pratiquement le monopole de la vente de ces substances. Avec leurs liens solides, tant au niveau interprovincial qu'international, ces organisations sont en mesure d'exploiter des réseaux de distribution avec beaucoup d'efficacité et de flexibilité. Par exemple, la méthamphétamine produite en Ontario par une section d'une bande est transportée en Colombie-Britannique pour fins de distribution par une autre section de la même bande dans cette province. Déjà associées principalement à la méthamphétamine, les bandes de motards sont maintenant mêlées au trafic de presque tous les genres de drogues. Le trafic

de la cocaïne est particulièrement évident en Colombie-Britannique et au Québec où plusieurs bandes comptent presque exclusivement sur ces activités comme sources de revenus. D'après des renseignements, certaines factions de bandes de motards obtiennent leur héroïne de Bombay, en Inde, et leur cocaïne d'Amérique du Sud et de Floride. Leur mode d'opération favori consiste à utiliser des femmes associées à la bande pour transporter les drogues au Canada et ailleurs dans le monde. Comme ces bandes sont des groupes fermés et extrêmement bien structurés, elles sont difficiles à infiltrer et elles demeureront probablement les figures dominantes du trafic des drogues chimiques.

Simili-drogues

Au cours des quelques dernières années, la vente des simili-drogues est devenue un grave problème de toxicomanie en Amérique du Nord. En 1983, le problème a continué de s'aggraver au Canada. Les simili-drogues se composent en général de substances non contrôlées en vente libre, comme la caféine, l'éphédrine et la phénylpropanolamine (PPA), et revêtent la forme de comprimés ou de capsules de drogues contrôlées de marques connues. La grande majorité d'entre elles sont fabriquées et mises en marché aux États-Unis. Les trafiquants canadiens peuvent se les procurer en se rendant à un point de vente chez nos voisins du Sud ou en recourant aux réseaux de distribution par courrier direct annoncés dans les revues spécialisées. La réclame publicitaire vante ces produits, généralement offerts dans des contenants de 1 000 doses, comme étant des stimulants corporels, des sources d'énergie supplémentaire ou des analgésiques inoffensifs et légaux. Les commerçants informent les acheteurs qu'ils peuvent réaliser de gros profits en revendant la marchandise et recommandent souvent de prendre plusieurs doses pour obtenir l'effet voulu. Cette dernière pratique peut cependant s'avérer très dangereuse, car le consommateur qui a l'habitude d'avaler cinq à six comprimés de simili-drogue et qui essaie d'en faire autant avec de vraies amphétamines, s'expose à une surdose. Aux États-Unis, un certain nombre de laboratoires d'analyse respectant l'anonymat ont révélé que de 50 à 90 p. 100 de tous les échantillons de prétendue amphétamine qui leur sont soumis, sont en réalité des simili-drogues composées d'autres substances.

La simili-cocaïne, qui contient divers mélanges de procaine, de benzocaine, de caféine, de phénylpropanolamine, de lidocaine et d'éphédrine, s'est répandue sous les noms de "Snocaine", "Toot", "Hard Rock", "Synthcoke" et "Peruvian Flake". Elle est vendue par correspondance ou dans les boutiques offrant la panoplie du toxicomane avec les étiquettes "Encens" et "Ce produit n'est pas une drogue". Leur produit ainsi identifié, les fabricants espèrent échapper aux lois qui se rapportent aux drogues illicites, et accumuler les profits découlant de sa vente.

Les simili-drogues sont vendues au gros et au détail dans toutes les régions du Canada. À quelques reprises, surtout au Québec, d'importantes quantités de diazépam ont aussi été transformées en comprimés de méthaqualone et expédiées ensuite aux États-Unis pour y être vendues sur le marché illicite. Ce produit constitue également un problème grandissant au Canada.

La production nationale et le trafic international

Comme par les années antérieures, les drogues chimiques vendues sur le marché illicite canadien proviennent principalement de laboratoires clandestins établis au Canada, de l'importation de produits fabriqués illégalement et détournés à l'étranger et du détournement de drogues produites légalement au pays. Bien qu'aucun laboratoire clandestin producteur de phencyclidine (PCP) n'ait fait l'objet d'une saisie de la G.R.C. en 1983, on croit que ce genre d'installation est à l'origine de la majeure partie de la PCP en vente sur le marché canadien. On estime également que presque toute la

production de méthamphétamine et de MDA provient des laboratoires clandestins canadiens. De grosses quantités de diazépam sont utilisées pour produire de faux comprimés de méthaqualone pour le marché américain. Les laboratoires canadiens produisent aussi de la méthaqualone, une drogue qui semble moins populaire au Canada qu'aux États-Unis, mais qui devrait l'être davantage lorsqu'elle sera plus répandue. Le Canada sert également de lieu d'acheminement de la méthaqualone détournée d'autres pays sources et destinée aux États-Unis.

Le détournement des drogues fabriquées légalement constituait toujours un problème de taille en 1983 même s'il ne semble pas s'être accru par rapport à l'année d'avant, sauf dans le cas d'une ou deux drogues. Les substances les plus souvent détournées au Canada sont l'hydromorphone (Dilaudid), l'oxycodone (Percodan), la pentazocine (Talwin), le propoxyphène (Darvon), la méthaqualone et le diazépam (Valium).

Figure n° 24 :

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1979 à 1983**

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1979	PCE	Rivière-des-Prairies (Québec)
	MDA	Port Daniel (Québec)
	Méthamphétamine	Rawdon (Québec)
	Méthamphétamine	Penetanguishene (Ontario)
	Méthamphétamine	Edmonton (Alberta)
1980	Phénylpipéridine	Surrey (Colombie-Britannique)
	LSD	Alexandria (Ontario)
	DMA	Mississauga (Ontario)
	PCP	Montréal (Québec)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Montréal (Québec)
1981	MDA	Kitchener (Ontario)
	THC	White Rock (Colombie-Britannique)
	Mescaline	Chapleau (Ontario)
1982	PCP	Québec (Québec)
	PCP	Montréal (Québec)
	PCP	Farnham (Québec)
	PCP	Ste-Marguerite (Québec)
	PCP	Coquitlam (Colombie-Britannique)
	PCP	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	MDA	Quadra Island (Colombie-Britannique)
	MDA	St-Sauveur (Québec)
	Mescaline	Elliot Lake (Ontario)
1983	Méthamphétamine	Peterborough (Ontario)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Madoc (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	New Westminster (Colombie-Britannique)
	Méthaqualone	Montréal (Québec)
	MDA	Toronto (Ontario)

**Laboratoires clandestins de fabrication de drogues chimiques ayant fait l'objet d'une saisie par la G.R.C. seulement*

Nota : On traite des laboratoires de fabrication de haschich liquide dans le chapitre suivant sur les dérivés de cannabis.

En 1983, les trois quarts des laboratoires clandestins qui ont fait l'objet d'une saisie au Canada se trouvaient en Ontario. Voilà une statistique bien supérieure à celle de l'année précédente (seulement 20 p. 100). Le nombre de laboratoires démantelés est passé de 10 en 1982 à 8 en 1983. Peut-être le changement le plus radical survenu en 1983 a été l'absence de saisies dans les laboratoires producteurs de PCP et l'augmentation du nombre de saisies dans les laboratoires de méthamphétamine. (Voir la figure n° 24.) Comme on l'a indiqué plus haut, la province la plus active au chapitre de la production illicite de drogues chimiques a été l'Ontario, suivie de la Colombie-Britannique et du Québec. Même si aucun laboratoire canadien de PCP n'a fait l'objet d'une saisie en 1983, il y a encore eu abondance de phencyclidine sur le marché illicite. Près de 80 p. 100 de toutes les saisies de cette drogue ont été faites au Québec. De toutes les provinces canadiennes, c'est cependant l'Ontario qui est aux prises avec le plu grave problème de méthamphétamine, comme en témoigne le démantèlement sur son territoire de cinq laboratoires producteurs de cette drogue en 1983.

Détournement de drogues pharmaceutiques

La G.R.C. considère le détournement des drogues pharmaceutiques de fabrication légale comme un grave problème. Le Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) signale cependant une diminution du nombre de vols ou des autres pertes de drogues des Annexes "F" et "G". Cela peut être une indication que les usagers s'approvisionnent d'une autre façon, par exemple en obtenant des ordonnances multiples ou en faussant leurs ordonnances. Les substances les plus souvent détournées sont la pentazocine (Talwin), les barbituriques et le diazépam (Valium). Au Canada, le détournement des drogues se pratique surtout en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Après une hausse vertigineuse de 1979 à 1982, le nombre de vols à main armée de drogues des Annexes "F" et "G" a chuté de manière tout aussi spectaculaire en 1983. Cette baisse peut être attribuable à l'abondance et à la consommation accrues des simili-drogues. L'attrait économique et le faible danger que présente le trafic des simili-drogues comparativement aux drogues pharmaceutiques détournées, sont des avantages qu'on ne peut ignorer.

Figure n° 25 :

Vols et autres pertes de drogues des Annexes "F" et "G" signalés de 1979 à 1983

Annexe/ Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Pertes lors du transit	Total
Annexe "F"							
1979	184	7	9	1	1	1	203
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
1983	119	1	14	—	2	5	141
Annexe "G"							
1979	405	37	37	14	5	14	512
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538

Figure n° 26 :

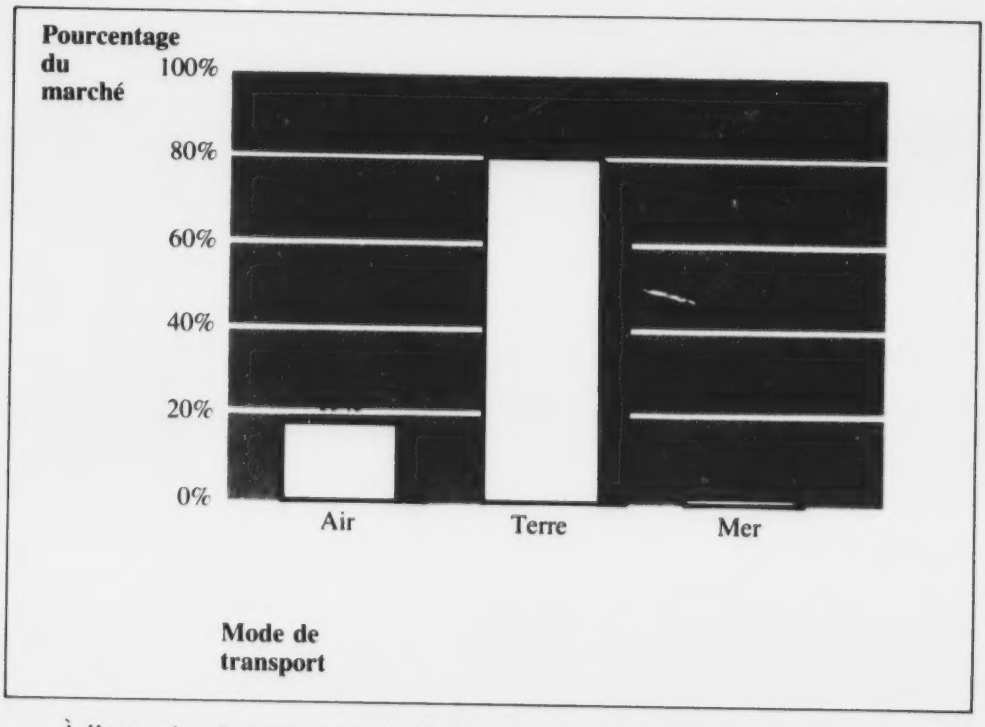

Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1983

À l'exception du LSD et des simili-drogues, que l'on importe presque invariablement des États-Unis, le Canada produit amplement de drogues chimiques pour répondre à ses besoins. Comme on peut le constater à la figure n° 26, il n'y a pas eu de changement majeur en 1983 dans les modes de transport utilisés pour importer les drogues chimiques au Canada.

Chapitre 6 : Cannabis

Cannabis

Les tendances du marché

Au Canada, la marihuana, le haschich et le haschich liquide demeurent les drogues illicites les plus abondantes et les plus populaires, tendance qui se poursuit depuis le *R.A.N.D. de 1981*. La quantité totale de cannabis saisie en 1983 a augmenté de 25 p. 100 par rapport à l'année précédente, ce qui a eu pour effet d'inverser la tendance à la baisse amorcée en 1981. L'augmentation de 31 p. 100 des saisies de marihuana en 1983 a été la principale cause de ce revirement de la situation. Les saisies de haschich ont également augmenté légèrement (1 p. 100). La diminution marquée (30 p. 100) des saisies de haschich liquide n'a eu aucun effet sur la tendance à la hausse, en raison des faibles quantités de drogue saisies. Ces chiffres confirment l'abondance de la marihuana comparativement aux autres dérivés de cannabis. (Voir la figure n° 27).

Figure n° 27 :

*Quantités de cannabis saisies au Canada de 1979 à 1983 – poids en kilogrammes**

Genre de drogue	1979	1980	1981	1982	1983
Marihuana	34 668	33 879	7 147	17 887	23 361
Haschich	1 477	11 993	13 952	3 421	3 467
Haschich liquide	261,7	143,7	583,0	261,9	184,7
Total	36 406,7	46 015,7	21 682,0	21 569,9	27 012,7

**Dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada)*

L'augmentation considérable des quantités de cannabis saisies ne se reflète toutefois pas dans le nombre de personnes accusées pour des infractions relatives au cannabis, lequel a subi une augmentation globale de 7 p. 100 seulement. Il y a eu une baisse de 4 p. 100 des accusations de possession et de 23 p. 100 des accusations de trafic, mais les accusations d'importation et de culture ont augmenté respectivement de 110 p. 100 et de 78 p. 100. On remarque une diminution graduelle des infractions liées à la possession et au trafic, depuis 1980 d'une part et 1979 d'autre part, alors qu'on assiste, depuis 1981, au mouvement inverse dans le cas des infractions liées à l'importation et à la culture. Ces chiffres reflètent la nouvelle politique de la G.R.C. en matière de lutte antidrogue, laquelle met l'accent sur les trafiquants de drogue plus importants. La situation économique en 1983 a peut-être porté un plus grand nombre d'individus à faire le trafic de la drogue en vue d'obtenir des profits rapides; la technologie de pointe, comme les ordinateurs et la culture hydroponique, a encore gagné en popularité dans le domaine du marché de la drogue.

Figure n° 28 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1979 à 1983**

Accusation	1979	1980	1981	1982	1983
Possession	16 292	18 427	18 208	12 549	12 018
Trafic**	4 197	4 159	4 132	3 505	2 682
Importation	230	155	85	128	269
Culture	117	122	69	106	189
Total	20 836	22 863	22 494	16 288	15 158

** Personnes accusées par la G.R.C. seulement*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic*

Une étude de la Fondation de recherche sur la toxicomanie a révélé des conclusions intéressantes sur la consommation chez les adolescents de l'Ontario. D'après un sondage effectué auprès de 5 835 élèves ontariens de 5e, 7e, 9e, 11e et 13e années, sur leur consommation de diverses drogues au cours des 12 derniers mois, le cannabis arrivait au troisième rang après l'alcool et le tabac, au chapitre de la popularité, le quart des adolescents ayant déclaré avoir pris de cette drogue. De plus, 14 p. 100 des élèves avaient consommé cette substance au cours des quatre dernières semaines. Même si la plupart d'entre eux ne déclaraient en avoir fumé qu'une ou deux fois au cours de cette période, 6,3 p. 100 ont reconnu en avoir consommé quotidiennement; ce pourcentage est de loin supérieur à celui de l'alcool. La consommation est beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes, et elle augmente avec l'âge et l'année de scolarité, pour atteindre un sommet chez les 16 à 17 ans, mais ne varie pas beaucoup entre les régions. Le taux de consommation a diminué de 5,4 p. 100 dans tout l'échantillonnage, pour atteindre 23,7 p. 100 en 1983; toutefois, une bonne part de cette baisse peut être attribuée au fait qu'en moyenne les participants à ce sondage sont beaucoup plus jeunes. Néanmoins, l'ampleur du changement peut laisser supposer le début d'une tendance à la diminution de la consommation de cannabis. Malgré la baisse enregistrée dans l'ensemble de l'échantillonnage, la consommation ne varie pas au sein des groupes d'âges, ni la fréquence chez ceux qui s'adonnent à cette drogue.

Figure n° 29 :

*Usage du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1979, 1981 et 1983**

	Utilisation en pourcentage**		
Type de drogue	**1979**	**1981**	**1983**
Cannabis	31,7	29,1	23,7

* *Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario*

***Pourcentage de consommation de cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 794 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1979, 3 270 en 1981 et 5 835 en 1983 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

Même s'il était facile de se procurer de la marihuana partout en 1983, l'approvisionnement de haschich et de haschich liquide variait d'une région à l'autre, le haschich étant plus répandu dans certaines régions que la marihuana. La marihuana d'origine canadienne provenait la plupart du temps de la Colombie-Britannique où elle est cultivée de plus en plus en serres ou dans des installations hydroponiques (culture dans des solutions chimiques plutôt que dans le sol). Cette méthode de culture donne des plantes dont la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) est égale ou supérieure à certaines variétés exotiques importées au Canada, y compris la sinsemilla, la Mexican Red Hair et la marihuana thaïlandaise. La popularité des variétés plus puissantes semble s'être poursuivie partout au Canada en 1983, une tendance signalée depuis le *R.A.N.D. de 1981*. Les prix des dérivés de cannabis sont demeurés relativement stables au Canada en 1983; ils étaient généralement moins élevés dans les grands centres urbains comme Montréal, Toronto et Vancouver que dans les petites localités et les régions éloignées.

La situation dans les pays sources

Colombie

Le trafic de la marihuana demeure une activité florissante en Colombie, mais qui a été supplantée par un autre commerce illégal et lucratif, celui de la cocaïne. Il s'agit

néanmoins d'un problème de taille qui va en s'accentuant. (Voir le chapitre 4 : Cocaïne.) La péninsule de Guajira demeure le principal centre de culture de la marihuana en Colombie. Comme on l'a mentionné dans le *R.A.N.D. de 1982*, il est facile d'expédier des cargaisons en Amérique du Nord par voie maritime et aérienne depuis cet endroit. La densité de population de ce pays est faible et la répression antidrogue y est quasi inexistante. On trouve également de grands champs de cannabis dans les provinces limitrophes de Atlantico, Cesar, Magdalena, Norte de Santander, Bolivar, Sucre et Cordoba, ainsi que dans les régions plus au centre de Antioquia, Choco, Caldas, Valle, Tolima, Meta et Guaviare. En fait, la culture de la marihuana à des fins commerciales illicites s'étend à presque tout le pays, à l'exception des provinces les plus méridionales.

Bien qu'on ne dispose pas de chiffres précis sur les récoltes de marihuana du printemps et de l'automne, on estime que les champs cultivés à cette fin couvrent de 10 à 20 000 hectares et pourraient donner une récolte d'au moins 22 000 tonnes et d'au plus 44 000 tonnes, soit une moyenne d'environ une tonne par hectare. Jamais la police nationale colombienne n'a saisi et détruit autant de marihuana qu'au cours de 1983, comme on peut le voir à la figure n° 30. On en a saisi 3 581 tonnes en 1983, soit une augmentation de 5 p. 100 par rapport à 1982, et près de 30 millions de plantes de marihuana ont été détruites. Le gouvernement de la Colombie a entrepris une vaste campagne de suppression dans la péninsule de Guajira, la région la plus septentrionale, qui est une zone de culture et de trafic de vastes quantités de marihuana. On a procédé à l'arrachage manuel dans certaines parties du pays. On étudie également l'arrosage aérien d'herbicides comme le paraquat. Il est intéressant de noter qu'un programme précédent d'arrosage au paraquat au Mexique, au milieu des années 70, a joué un rôle capital dans le remplacement du Mexique par la Colombie à titre de principale source étrangère de marihuana en Amérique du Nord.

Figure n° 30 :

Saisies de marihuana par la Police nationale de Colombie de 1980 à 1983

Type de drogue	1980	1981	1982	1983
Marihuana	282 514 kg	3 309 900 kg	3 408 700 kg	3 581 065 kg

Toutefois, la part de la marihuana colombienne des marchés canadiens et américains a considérablement baissé depuis le début des années 80, en raison de la production accrue dans les autres pays sources, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis, et à cause de la lutte antidrogue acharnée menée dans le bassin de la mer des Antilles. Toutefois, cette situation pourrait pousser les fournisseurs de marihuana à se tourner vers la culture du coca et le marché de la cocaïne, en raison des profits considérables à réaliser et de la demande croissante pour la cocaïne à l'échelle mondiale.

Jamaïque

Le rôle de la Jamaïque dans le marché international de la drogue est double : cette île est à la fois le principal pays antillais producteur de dérivés de cannabis destinés au Canada et un important point de transit pour les trafiquants de cocaïne et de marihuana sud-américains. La culture de la marihuana occupait environ 2 830 hectares en Jamaïque au cours de 1982 et 1983, et la récolte atteignait les 6 225 tonnes. On s'attend à ce que la culture illégale demeure stable, et même augmente, en raison de la température et des conditions idéales du sol et du peu de lutte antidrogue dans les régions inaccessibles. Les récoltes ont lieu deux fois l'an, en mai et en octobre. Les principales zones de culture se trouvent dans les paroisses de St. Ann, St. Elizabeth et St. Thomas ainsi que dans les vallées et les régions montagneuses des paroisses de Westmoreland, Trelawny et Manchester. On trouve des plantations de moindre importance dans d'autres coins de l'île, mais de façon plus sporadique que dans les secteurs susmentionnés. La marihuana sinsemilla, de qualité supérieure, est cultivée près de Negril, à l'extrémité ouest de la

Jamaïque. Un pourcentage important de la culture destinée à l'exportation se trouve dans des régions montagneuses inaccessibles et dans les Negril Morass et les vastes Upper Black River Morass, une vaste étendue de marais où la marihuana, la principale culture de la région, est plantée sur des monticules de terre s'élevant au-dessus de l'eau. On a découvert une nouvelle variété de marihuana en Jamaïque en 1983, aux graines plus grosses que normales; on croit qu'elle provient d'Hawaï. Elle est connue sous le nom de "Mufradile", probablement une déformation du mot hermaphrodite.

Figure n° 31 :

*Récoltes annuelles de cannabis en Jamaïque de 1979 à 1983**

Année	Hectares	Tonnes métriques
1979	850	1 900
1980	1 215	2 725
1981	1 940	4 350
1982	2 830	6 225
1983	2 830	6 225

**Sur la base de deux récoltes annuelles*

Les agents antidrogue jamaïquains indiquent que de 75 à 80 p. 100 de la récolte de marihuana est destinée aux États-Unis et le reste au Canada, à la Grande-Bretagne et à d'autres pays, une infime portion étant consommée sur place. Selon des renseignements obtenus par la G.R.C., la Jamaïque a fourni 10 p. 100 de la marihuana au Canada en 1983. D'après les autorités américaines, 14 p. 100 de la marihuana importée aux États-Unis et 13 p. 100 de la mari vendue dans leur pays provenaient en 1983 de la Jamaïque. La Jamaïque continue d'arriver au deuxième rang, après la Colombie, dans la liste des fournisseurs étrangers de marihuana au marché des États-Unis.

Les forces policières jamaïquaines ont saisi environ 100 tonnes métriques de marihuana et détruit 500 hectares de plantations. Les efforts de répression ont augmenté après la campagne adoptée par le gouvernement en vue de mettre un frein au trafic de la drogue. Les saisies et les opérations d'arrachage devraient augmenter en 1984, ce qui aura une incidence sur les prix des dérivés de cannabis, en particulier la sinsemilla. Les efforts de lutte soutenus pourraient pousser les producteurs à récolter leurs plantes avant qu'elles viennent à maturité, ce qui donnera une marihuana de moindre qualité et provoquera une accumulation des stocks. Les producteurs éprouveront peut-être ensuite de la difficulté à trouver des acheteurs et seront forcés d'écouler leur contrebande à des prix réduits aux fabricants de haschich liquide. La Jamaïque a la réputation d'être le principal producteur et fournisseur du haschich liquide sur le marché canadien. On estime que 80 p. 100 du haschich liquide saisi ou destiné au Canada en 1983 provenait de la Jamaïque, ce qui représente une baisse de 10 p. 100 par rapport à 1982. Les agents antidrogue jamaïquains indiquent que les laboratoires de haschich liquide sont rudimentaires et facilement transportables. On n'a enregistré aucune saisie de laboratoire en 1983.

Mexique

Le Mexique semble connaître un regain d'activité au chapitre de la culture de la marihuana après une période d'accalmie, suite à la campagne rigoureuse de suppression par arrosage aérien d'herbicides dans la seconde moitié des années 70. Les principales régions traditionnelles de la culture du cannabis sont dans les montagnes et les vallées de Chihuahua, de Durango et de Sinaloa. Au début des années 80, la culture s'est étendue à de vastes champs de Guerrero et d'Oaxaca, sur la côte du Pacifique, et de Nuevo Leon au nord-est; elle se pratique également dans d'autres États comme Coahuila au nord, Jalisco, Michoacan et Nayarit sur la côte du Pacifique et Puebla et Mexico au centre du pays. La péninsule du Yucatan est également un centre de production, en particulier dans

les Etats de Yucatan et de Campeche. Dans la plupart des régions, on peut compter deux récoltes par année, en septembre et février. Toutefois, les conditions favorables de culture dans l'Oaxaca permettent trois récoltes par année.

On évalue la récolte de marihuana mexicaine à 1 400 tonnes en 1983, par rapport à 750 tonnes en 1982. Cette montée en flèche pourrait être le résultat direct des pluies plus abondantes en 1983. Les vastes champs découverts en 1982 n'existaient plus l'année suivante. Les champs se composaient plutôt d'espaces ouverts plus petits, et certains étaient même pourvus de matériel d'irrigation et d'épandage d'engrais. Les chiffres obtenus sur la destruction laissent indiquer que la région de Sinaloa a été le centre d'activité au cours de la première moitié de 1983. Le nombre total d'hectares de marihuana arrachés s'élevait à 2 600 environ. La culture de la marihuana au Mexique a bénéficié de l'injection de capitaux substantiels de la part des trafiquants, ce qui a permis aux fermiers d'adopter des techniques agraires modernes et d'améliorer les moyens de transport et les installations d'entreposage. D'après les renseignements obtenus, on s'attend à ce qu'un nombre plus élevé de récoltes survivent à la campagne de suppression pour atteindre les marchés étrangers, si la tendance à utiliser des méthodes perfectionnées de culture se poursuit et si les champs se trouvent dans des régions difficiles d'accès.

Thaïlande

La culture de la marihuana en Thaïlande a poursuivi sa progression en 1983, tendance qui s'était manifestée depuis 1979. On ne peut évaluer avec exactitude son ampleur puisqu'on ne dispose pas de chiffres précis sur la production. D'après les renseignements obtenus toutefois, la marihuana se cultive sur une plus grande échelle que prévue. De 12 à 17 provinces s'y adonnent activement dans le nord-est de la Thaïlande. Les champs ont été entretenus et irrigués de façon professionnelle et les fermiers sont passés maîtres dans l'art d'éliminer la plante mâle de sorte que seule la plante femelle est récoltée. On a également aperçu des champs de marihuana du côté laotien du Mékong. D'après les recherches effectuées, l'augmentation de la production de cannabis en 1983 a été partiellement financée par des groupes de contrebandiers internationaux thaïlandais et étrangers. La marihuana est devenue une source importante de revenus pour les fermiers du nord-est, l'une des régions les plus pauvres du pays. Puisque la population indigène n'en consomme qu'une infime partie, la majorité de la production est destinée aux marchés étrangers de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis et, de plus en plus, du Canada. En 1983, les autorités thaïlandaises ont saisi près de 180 tonnes de marihuana, ce qui représente une augmentation de 500 p. 100 par rapport aux 30 tonnes de 1982.

Il est intéressant de noter que les agents antidrogue thaïlandais ont découvert dernièrement un laboratoire clandestin de production de haschich liquide, pratique inconnue auparavant dans ce pays. Vu l'abondance des récoltes et la compétence accrue des trafiquants, on prévoit une augmentation de la production de haschich liquide.

Pakistan/Inde

Le Pakistan et l'Inde continuent de jouer un rôle important dans la production, l'entreposage et la distribution de haschich et de haschich liquide destinés au marché canadien. Ces deux pays représentaient la source d'environ 31 p. 100 du haschich au Canada en 1983, soit 9 p. 100 de moins qu'en 1982. Leur part du marché canadien du haschich liquide a augmenté de 3 p. 100 en 1982 à 7 p. 100 en 1983. On évalue la production de haschich au Pakistan en 1983 à 220 tonnes, chiffre sensiblement le même depuis 1979. Montréal et Toronto ont été les deux principaux ports d'entrée du haschich pakistanais et indien introduit en contrebande au Canada, les saisies principales variant entre 75 et 700 kilos.

Les principales régions de culture du haschich au Pakistan se trouvent dans la province de la Frontière du Nord-Ouest et au Balouchistan. On ne s'attend à aucune diminution marquée du haschich pakistanais et indien sur le marché au cours des prochaines années, à moins que le conflit au Liban ne soit résolu et que le gouvernement pakistanais ne cible le haschich et le haschich liquide dans sa lutte antidrogue qui, pour le moment, vise seulement l'opium et l'héroïne.

Liban

En dépit de la guerre civile qui a sévi au cours de 1983, le Liban demeure un producteur et un exportateur important des dérivés de cannabis (en particulier du haschich et, à un degré moindre, du haschich liquide), pour le Canada. Les principales régions de culture du cannabis se trouvent dans la plaine septentrionale de la Bekaa et aux alentours de Hermel et de Shlifa, et représentent 60 000 hectares de champs cultivés, dont 8 000 sont réservés à la culture intensive. Bien qu'on ne dispose d'aucun chiffre précis, on croit que la production de haschich de 1983 pourrait varier entre 900 et 1 000 tonnes. En 1983, le Liban a approvisionné 55 p. 100 du marché canadien du haschich (soit 15 p. 100 de plus qu'en 1982), et 10 p. 100 du marché du haschich liquide (contre 5 p. 100 en 1982).

Figure n° 32 :

Sources principales des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1983

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	**Marihuana**	**Haschich**	**Haschich liquide**
Colombie	45%	—	—
Jamaïque	10%	2%	80%
Thaïlande	20%	—	—
Liban	—	55%	10%
Pakistan/Inde	—	31%	7%
Canada	10%	—	—
Autres	15%	12%	3%
Total	100%	100%	100%

États-Unis

Même si la culture de la marihuana aux États-Unis s'est perfectionnée et étendue en 1983, la production a diminué de 25 p. 100, passant de 2 000 tonnes en 1982 à 1 500 tonnes en 1983. D'après nos renseignements, la production illicite américaine du cannabis se pratique sur une petite échelle et de façon indépendante, en vue de desservir des marchés restreints et locaux. On aurait également recours à la culture hydroponique et en serres pour grossir la récolte et augmenter la puissance du produit final. Les principales régions de culture sont les États de Californie, d'Hawaï et de l'Oregon, mais d'autres États, en particulier dans le sud-est, s'affirment dans ce domaine. Les autorités américaines signalent que la marihuana sinsemilla a représenté une part importante de la récolte de cannabis aux États-Unis. La teneur en THC de la sinsemilla est habituellement le double de celle de la marihuana ordinaire, et on peut en augmenter la concentration grâce à l'utilisation de graines plus puissantes, à la culture hydroponique et aux greffes. Les prix de gros et au détail de ce type de cannabis sont généralement plus élevés que ceux de la marihuana canadienne et de certaines variétés importées.

Les routes de la contrebande

Colombie

La Colombie est le principal fournisseur de marihuana du Canada. Le trafic de la drogue en provenance de ce pays, qu'il s'agisse de marihuana ou de cocaïne, est très bien organisé. On retrouve quelques grosses organisations dans les villes côtières de Cartagena, Barranquilla, Santa Marta, Riohacha et Buenaventura, lesquelles se chargent d'organiser et de superviser des opérations de contrebande de diverses sortes de drogues. Les quantités trafiquées par ces organisations s'élèvent souvent à plusieurs milliers de tonnes et elles exportent de la marihuana depuis la Colombie, par bateau et par avion, en se servant de leurs propres pistes d'atterrissage et zones de débarquement sur des plages.

Les bateaux ravitailleurs sont encore chargés sur l'île de Mal Pelo et dans les ports de Tumaco et de Buenaventura, sur la côte du Pacifique, ainsi qu'à Barranquilla et dans des ports clandestins qui longent la péninsule de Guajira sur la côte antillaise. L'expédition d'importantes cargaisons de marihuana a diminué quelque peu grâce aux mesures répressives prises par le gouvernement américain. Des échanges de coups de feu se sont produits en pleine mer et certains bateaux ravitailleurs ont été gravement endommagés. La plupart de ces bateaux passent maintenant par l'Atlantique, bien que certains continuent d'utiliser les Bahamas ou d'autres îles des Antilles comme points de transbordement ou d'entreposage. Ceux qui empruntent la route de l'Atlantique transbordent leur marchandise sur des bateaux de pêche ou des cargos plus petits et moins louches, dont le port d'attache se situe dans l'Atlantique nord. On trouve encore des cas de contrebande par avion d'importantes quantités de marihuana, bien que cela ne se produise pas aussi souvent qu'autrefois. Les aéronefs continuent de larguer leur cargaison qui est récupérée par des complices au sol ou en mer.

Figure n° 33 :

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1983

Niveau du trafic et poids	Origine			
	Colombie	**Jamaïque**	**Thaïlande**	**États-Unis**
Source	5 $-	10 $-	10 $-	sinsemilla 1 100 $-
1 livre	55 $	35 $	25 $	1 500 $
Trafiquant (Canada)	650 $-	400 $-	2 500 $	sinsemilla 2 000 $-
1 livre	1 200 $	600 $		3 000 $
Détail (Canada)	60 $-	35 $-	25 $-	sinsemilla 210 $-
1 once/unité	125 $	60 $	50 $ le bâtonnet	300 $

Jamaïque

La Jamaïque occupe maintenant avec le Canada le troisième rang des pays fournisseurs de marihuana au marché canadien. Elle accaparerait environ 10 p. 100 du marché, grâce aux récoltes régulières et à des méthodes efficaces d'exportation. Les

autorités antidrogue de ce pays indiquent que les fermiers font pousser des semis afin d'être prêts à les planter immédiatement après avoir ramassé la première récolte. Une fois récoltée, la marihuana est séchée avant d'être comprimée par des grosses presses hydrauliques en balles de 20 à 25 kilos environ, ou entreposée en attendant son exportation. Il est à remarquer que plus les balles sont comprimées, plus la marihuana risque d'être endommagée, ce qui explique pourquoi la sinsemilla n'est pas comprimée aussi serrée que les autres types de marihuana. La marihuana en balles est habituellement réservée au transport par mer ou par air. Les grosses quantités sont exportées par bateaux depuis les innombrables baies qui entourent l'île, ou par avions qui décollent des pistes d'atterrisage illégales disséminées à travers le pays. Il peut s'agir de pistes très rudimentaires ou même assez perfectionnées pour qu'un DC 6 puisse y atterrir et elles peuvent mesurer jusqu'à 1 500 mètres de long. Un certain nombre de ces pistes se trouvent sur des terrains dangereux en montagne. Le paysage est jonché de débris de petits avions qui se sont écrasés à la suite d'un atterrissage ou d'un décollage risqué, souvent sans instrument de navigation approprié. Les pilotes qui empruntent ces pistes de contrebande n'ont pas l'habitude d'enregistrer leur plan de vol au départ ou à destination de la Jamaïque. Ils atterrissent souvent à la brunante et décollent juste après avoir chargé leur avion et suivent des couloirs aériens commerciaux bien connus, descendant à basse altitude pour éviter d'être repérés par les radars. Ils volent à basse altitude jusqu'à l'île de Grande Bahama, et de là, se dirigent vers le nord ou l'ouest pour pénétrer en territoire américain, où ils larguent leur cargaison qui est récupérée par des navires. Le gouvernement de la Jamaïque a entrepris une campagne à la fin de 1983 en vue de trouver et de détruire les pistes d'atterrissage illégales qui parsèment l'île. Toutefois, cette opération n'a eu qu'un succès limité, car certaines pistes ont été réparées et leur surface refaite tout de suite après avoir été endommagées. Ce programme de destruction devrait se poursuivre au cours de 1984.

Selon nos renseignements, les bateaux utilisés pour la contrebande de la marihuana en Jamaïque sont en règle générale plus petits que leurs contreparties colombiennes. Il s'agit souvent de bateaux de plaisance transportant moins de 500 kilos. Les touristes et les organisations de passeurs utilisant les lignes commerciales à destination de Toronto ou Montréal exportent également de petites quantités. Certains passeurs empruntent, semble-t-il, des routes directes et certaines plus sinueuses, et Miami est le point de transit le plus fréquent. Les passeurs se servent souvent de valises à double fond et de paquets dissimulés à même le corps. Une enquête conclue dernièrement en Ontario a permis de

Figure n° 34 :

Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1983

démanteler un réseau de près de 60 passeurs. Cette organisation se spécialisait dans l'exportation de grandes quantités de marihuana dans l'Est du Canada et aux États-Unis. De plus, les trafiquants se servent souvent du service postal pour expédier d'importantes quantités de drogue. Une des formules les plus populaires adoptée en 1983 est celle du "forfait tout compris". Ces forfaits, la plupart conclus aux États-Unis, ont été créés pour réduire l'élément de vol qui dominait le marché de la drogue en Jamaïque. Les pilotes qui participent à la contrebande de la marihuana peuvent maintenant se rendre en Jamaïque, faire leurs contacts, ramasser leur cargaison et décoller, sans crainte de se faire voler ou substituer de la marihuana de qualité inférieure à la place du produit de qualité supérieure.

Les saisies effectuées indiquent que le Groupe d'action du Sud de la Floride du gouvernement Reagan est parvenu à endiguer le flot de drogues qui déferlait sur le sud de la Floride. Toutefois, il semble que les drogues destinées à l'Amérique du Nord sont détournées vers la côte Ouest des États-Unis et du golfe du Mexique et vers des points plus au nord au Canada. Selon nos renseignements, les eaux cubaines et les couloirs aériens commerciaux serviraient peut-être à transporter et transborder des cargaisons.

Mexique

Le Mexique ne représente pas uniquement une source de marihuana pour le marché nord-américain mais sert également de point de transit et de transbordement de la cocaïne et de la marihuana colombiennes transportées par bateau ou par avion vers la péninsule du Yucatan, en vue de son entreposage ou de son expédition au marché nord-américain. La péninsule du Yucatan est un endroit pratique pour faire le plein pour les navires et aéronefs qui font la navette entre la Colombie et le sud-ouest des États-Unis.

Nos sources de renseignements indiquent que plusieurs tonnes de marihuana mexicaine sont transportées à bord de semi-remorques et de camions-citernes à partir des régions de culture jusqu'aux frontières où elles sont entreposées; de là, elles sont expédiées aux États-Unis et probablement au Canada. Des envois de plusieurs centaines de kilogrammes sont introduits en Californie par voie terrestre. La frontière du Mexique et du Texas est également un point d'entrée utilisé par les trafiquants qui importent de grandes quantités de marihuana aux États-Unis dans de gros camions-citernes transportant des produits pétroliers ou des substances dangereuses, afin d'éviter une inspection minutieuse des agents des douanes. Les trafiquants canadiens achètent de la marihuana dans diverses caches le long de la frontière mexico-américaine et la font passer en contrebande au Canada par voie terrestre. Des quantités moindres sont souvent dissimulées dans des valises à double paroi ou dans des vêtements de contrebande.

Les contrôles plus rigoureux des autorités américaines à l'aéroport de Miami et le long de la côte de la Floride ont obligé les trafiquants à emprunter d'autres routes le long de la frontière mexico-américaine. Nos renseignements indiquent que le détroit de Yucatan a été la voie maritime la plus fréquemment utilisée pour le trafic de drogues de la Colombie aux États-Unis en 1983, après le canal du Vent. Un plus grand nombre d'étrangers en possession de drogues ont été arrêtés dès leur arrivée au Mexique, aux aéroports internationaux de Mérida et de Mexico.

Thaïlande

Les organisations de trafic de drogue en Thaïlande sont beaucoup plus perfectionnées qu'auparavant. La marihuana destinée aux marchés internationaux est habituellement expédiée par camion à Bangkok ou à d'autres endroits le long du golfe de Siam, où des bateaux de pêche chargent la cargaison à bord d'autres navires qui

apportent ensuite la contrebande aux navires ravitailleurs. Les navires sont munis d'appareils très perfectionnés de navigation par satellite, afin d'éviter de se faire repérer. Une organisation connue en Thaïlande, ayant des liens avec l'Amérique du Nord et l'Europe, s'est servie de brouilleurs de conversations téléphoniques et de matériel de télécommunications informatisé.

Environ 15 tonnes de cannabis thaïlandais ont été saisies au Canada en 1983. En juin de cette année, deux envois de plusieurs tonnes ont été interceptés en Colombie-Britannique. La première saisie effectuée à Vancouver était de l'ordre de 12,4 tonnes de marihuana thaïlandaise, en provenance de Bangkok, via Seattle (Washington). La seconde saisie effectuée à Courtenay, en Colombie-Britannique, comprenait environ 2,6 tonnes de marihuana provenant probablement de la Thaïlande, en passant par Singapour. La part thaïlandaise du marché canadien a doublé, passant de 10 p. 100 en 1982 à 20 p. 100 en 1983, et on prévoit qu'elle demeurera à ce niveau dans un avenir rapproché.

Figure n° 35 :

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1983

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Liban	Pakistan/Inde
Source 1 livre	20 à 60 $	10 à 75 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 500 à 3 500 $	2 000 à 3 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	150 à 300 $ 10 à 30 $	200 à 300 $ 15 à 30 $

Figure n° 36 :

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1983

Niveau du trafic et poids	Origine		
	Jamaïque	Liban	Pakistan/Inde
Source 1 livre	320 à 575 $	250 à 400 $	950 à 1 100 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	4 000 à 6 500 $	4 000 à 6 500 $	4 000 à 6 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	400 à 600 $ 20 à 40 $	400 à 600 $ 20 à 40 $	400 à 600 $ 20 à 40 $

Pakistan et Inde

Les voies d'acheminement du cannabis d'origine pakistanaise et indienne à destination du Canada sont restées à peu près les mêmes au cours des deux dernières années. Le haschich solide et le haschich liquide sont contrôlés par les Pathans qui transportent la drogue aux villes de Lahore et de Karachi, où elle est vendue à des

trafiquants étrangers qui à leur tour, l'introduisent en Europe et en Amérique du Nord. La plus grande partie du transport de cette drogue à destination du Canada se fait par bateau ou par fret aérien, tandis que pour les plus petites quantités, on a recours aux valises à double paroi, aux vêtements de contrebande, à l'artisanat et à la poste. Le transbordement du cannabis destiné au marché canadien se fait dans des villes européennes et américaines. Parmi les saisies effectuées au Canada en 1983, notons quatre interceptions importantes de cannabis, dont les quantités variaient de 75 à 700 kilogrammes.

Liban

Au Liban, on emprunte toujours la route traditionnelle de contrebande en direction nord-centre. Le port de Tripoli ainsi que plusieurs petits ports situés le long de la côte méditerranéenne entre Beyrouth et Tripoli sont bien connus pour leurs rôles d'exportation ou de transbordement de drogue. La fermeture du port de Beyrouth à cause des hostilités à l'intérieur et au sud de la ville, a entraîné une augmentation des activités dans les autres ports, dans le secteur phalangiste. Des envois de produits agricoles dans de gros camions servent souvent à dissimuler des cargaisons importantes de haschich. Nos renseignements indiquent que le haschich solide et le haschich liquide sont souvent dissimulés dans des conteneurs ou d'autres cargaisons destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord, quittant le Liban par la route du nord vers Tripoli ou par la route du centre qui passe par Zahlé pour atteindre Jounieh ou d'autres ports.

Les données relatives aux saisies effectuées par la G.R.C. en 1983 révèlent que d'importants envois de haschich sous forme solide et liquide en provenance du Liban ont atteint les grands centres métropolitains de Montréal, de Toronto et d'Ottawa, surtout par fret aérien et par navire. En outre, les entrepreneurs particuliers ont importé des quantités moindres en se servant de valises à double paroi, de paquets fixés à leur corps et, parfois, en dissimulant la drogue dans leurs cavités naturelles. Malgré les dissensions qui règnent au Liban depuis quelques années, la production et l'exportation de drogue ne semblent pas avoir diminué, et on prévoit qu'elles demeureront sensiblement les mêmes d'ici quelques années.

États-Unis

La culture de la marihuana dans ce pays semble s'être stabilisée au cours des deux dernières années; la production s'élèverait à 1 500 tonnes, ce qui représente 11 p. 100 du marché américain. La proximité des États-Unis au Canada, les excellents réseaux de transport aérien et terrestre entre ces deux pays et l'augmentation de l'approvisionnement de marihuana, sont des facteurs qui favorisent l'importation au Canada de ce produit illégal américain. Selon les données du Système informatisé en matière de drogues de la G.R.C., la plus grande partie du cannabis américain saisi au Canada en 1983 avait été expédiée par voie terrestre, et à un degré moindre, par avion commercial et par la poste.

Canada

Les dérivés de cannabis sont demeurés les drogues les plus abondantes dans tout le Canada en 1983. Il y avait prédominance de la marihuana sur le marché. La sinsemilla, les bâtonnets thaïlandais et la marihuana mexicaine "Red Hair", ainsi que les variétés de marihuana dont la teneur en THC est plus forte, semblent avoir gagné plus de popularité. Selon les données de la G.R.C. sur les saisies, la production canadienne de marihuana

Figure n° 37 :

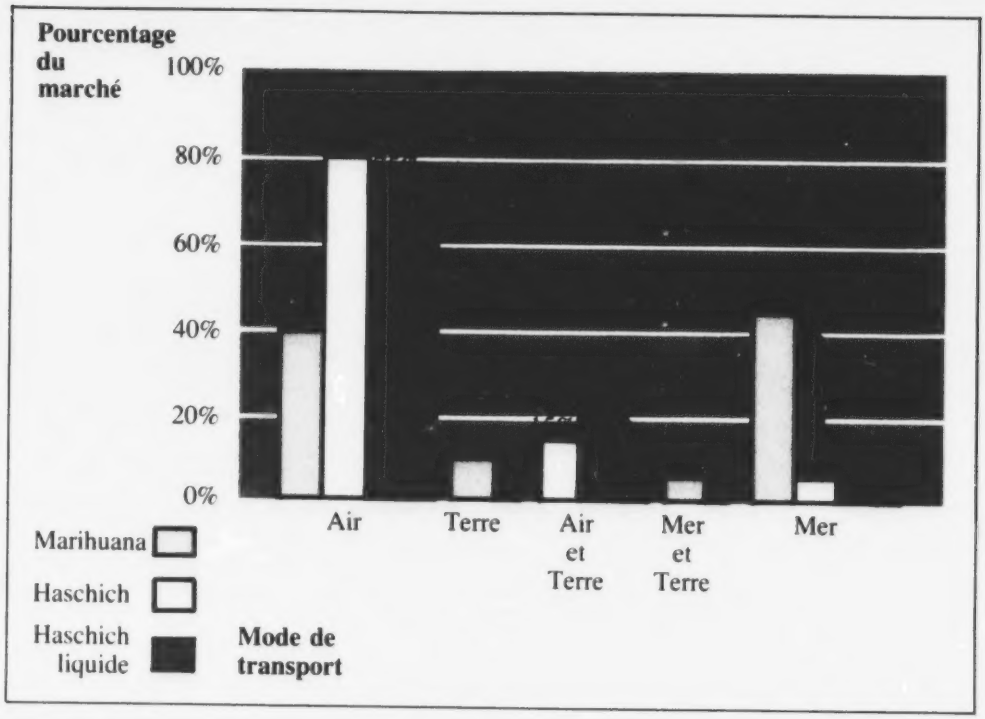

Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1983

Figure n° 38 :

Année	Endroits
1979	Guelph (Ontario)
1980	Oshawa (Ontario) Belleville (Ontario) Kingston (Ontario) Victoria (Colombie-Britannique)
1981	Nanaimo (Colombie-Britannique) Hamilton (Ontario)
1982	Val d'Or (Québec) Montréal (Québec) Chilliwack (Colombie-Britannique) Nanaimo (Colombie-Britannique)
1983	Ayr (Ontario)

*Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1979 à 1983**

**Laboratories clandestins saisis par la G.R.C. seulement*

Nota : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

représentait environ 10 p. 100 de l'approvisionnement du pays en 1983; c'était la première fois qu'on déterminait ainsi le pourcentage de la marihuana canadienne. On signale une augmentation de la culture hydroponique et en serres de la marihuana, surtout en Colombie-Britannique. Ces techniques de culture donnent des produits dont la teneur en THC est plus élevée que celle qu'on obtient par les méthodes de culture traditionnelles. La Colombie, la Thaïlande et la Jamaïque sont les principales sources étrangères de marihuana sur le marché canadien. La drogue est introduite au pays par fret aérien et maritime, à bord d'aéronefs, de bateaux et de véhicules privés, par la poste et par des passeurs qui la dissimulent sur eux ou dans des valises à double paroi, ainsi que dans divers contenants standard ou modifiés. Même si on n'a saisi qu'un seul navire

ravitailleur au Canada en 1983, on s'attend à ce que de telles opérations soient de plus en plus fréquentes, en particulier pour la marihuana en provenance de la Colombie, destinée au marché nord-américain.

Au cours de 1983, diverses quantités de haschich, y compris des variétés de haschich rouge, brun, noir et blond se vendaient dans toutes les régions du pays; cette drogue provenait principalement du Liban, du Pakistan et de l'Inde. Les méthodes de dissimulation et les modes de transport utilisés pour introduire le haschich au Canada sont en général semblables à ceux qu'on emploie pour la marihuana.

Un seul laboratoire clandestin de production de haschich liquide a été saisi en 1983, comparativement à quatre en 1982. (Voir la figure n° 38.) L'approvisionnement étranger provient surtout de la Jamaïque, tandis que le Liban, le Pakistan et l'Inde alimentent une part moins importante du marché. La pratique courante pour introduire le haschich liquide en contrebande est de dissimuler la marchandise sur sa personne. L'aéroport international Pearson de Toronto (A.I.P.T.) était le principal port d'entrée pour le cannabis jamaïquain et ses dérivés destinés au marché canadien. Montréal, Vancouver et Toronto ont servi souvent de centres de distribution régionaux de ces drogues.

Chapitre 7 :
Les Narcodollars

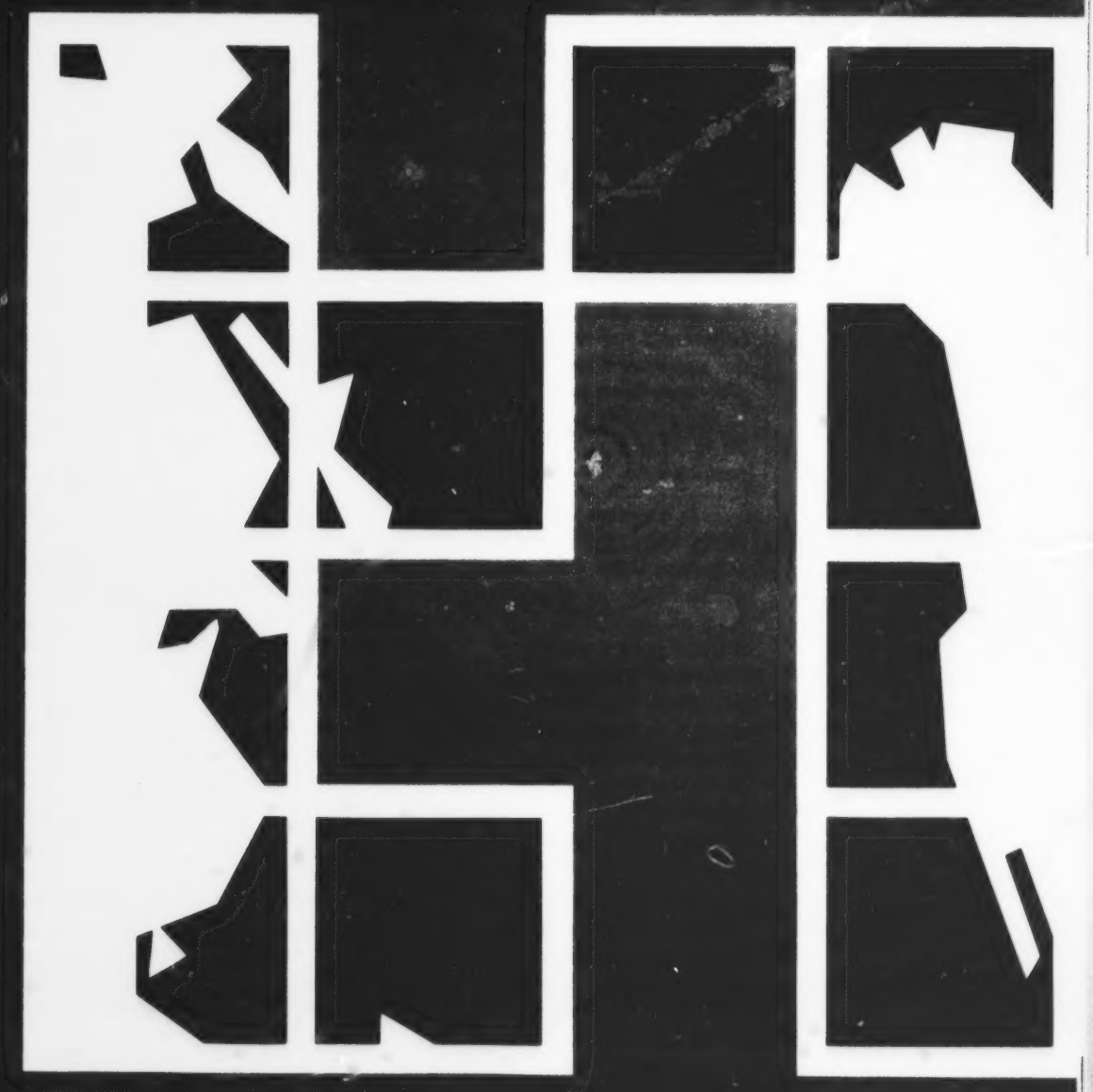

Les narcodollars

Le trafic de la drogue au Canada est dominé par le crime organisé. Ces réseaux criminels n'ont qu'un seul but : le gain financier et le pouvoir qu'il leur donne. Lorsqu'une organisation criminelle est bien établie, elle peut survivre et poursuivre ses opérations même si plusieurs membres clés font l'objet de poursuites ou sont emprisonnés, pourvu que ses avoirs financiers demeurent intacts. Un bon nombre de personnages importants du crime organisé canadien sont actuellement en prison, et pourtant, ils ont encore le contrôle de leurs empires et récoltent les profits de leurs activités criminelles.

Les réseaux de drogue sont établis dans tous les centres métropolitains du pays. La Gendarmerie royale du Canada a déterminé que les seules ventes de drogues illicites rapportent annuellement des milliards de dollars à ces groupes. Selon une récente enquête, le trafic des drogues illicites au Canada représente près de 87 p. 100 des profits réalisés par le crime organisé et c'est l'une des activités criminelles des plus lucratives. Le trafic de la drogue rassemble des organisations criminelles de plusieurs pays, en ce qui a trait à la production, au traitement et au transport des drogues ainsi qu'à leur vente aux usagers dans tous les coins du globe. Par exemple, les cultivateurs d'opium dans les régions du Triangle d'or et du Croissant d'or de l'Asie reçoivent de 500 à 900 $ pour 10 kilogrammes d'opium, dont on peut extraire un kilogramme d'héroïne pure qui se vend de 5 000 à 7 000 $ lorsqu'on en prend livraison au laboratoire dans le pays source. Cette même quantité se vend 225 000 $ au prix de gros à Montréal, à Toronto ou à Vancouver. La drogue est ensuite coupée et diluée, et l'héroïnomane paye de 35 à 50 $ pour une capsule d'héroïne dont la pureté est de 5 à 6 %. Un seul kilogramme d'héroïne peut donc rapporter près de 11 millions de dollars.

La situation est sensiblement la même pour la cocaïne, mais le lieu d'origine diffère. La cocaïne provient d'un arbrisseau de l'Amérique du Sud, le coca. On estime que le cultivateur sud-américain reçoit de 300 à 750 $ pour 250 kilogrammes de feuilles de coca qui serviront à produire un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne pure, ayant une valeur d'environ 13 000 $ en Amérique du Sud, et d'approximativement 80 000 $ au Canada, au gros. Après avoir dilué la cocaïne, on en obtient 2 000 grammes d'une pureté de 50 %, et le prix au détail peut atteindre 250 $ le gramme, ce qui représente des ventes possibles de 500 000 $.

L'Amérique du Sud produit annuellement plus de 100 tonnes de cocaïne destinée au marché nord-américain. Les réseaux de distribution de la cocaïne en Amérique du Nord acheminent les fonds obtenus aux différents paliers des organisations criminelles de la même façon que les réseaux criminels acheminent de l'argent en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud-Ouest. Une des organisations de trafic de cocaïne avait recours à un groupe distinct pour s'occuper de la distribution et à un autre groupe pour recueillir l'argent des ventes de drogue illicite. Les percepteurs d'argent n'avaient aucun rapport avec les personnes chargées de la distribution. L'argent finissait par arriver chez une importante agence de voyage qui distribuait ensuite les fonds aux chefs du réseau et à ceux qui s'étaient occupés de la distribution de la drogue. Depuis ses bureaux sud-américains, cette agence de voyage payait les trafiquants et les fabricants mêlés à l'opération en Amérique du Sud. Puisque ces paiements n'avaient lieu que longtemps après la vente complète de la drogue, il était presque impossible d'établir un lien entre la transaction monétaire et la transaction de drogue.

La situation au chapitre du cannabis est très similaire, compte tenu des profits énormes qui peuvent être enregistrés. L'Amérique du Sud est la principale source de la marihuana vendue sur le marché canadien. On estime que la production est près de 30 000 tonnes de marihuana de grande qualité, dont la valeur s'élèverait à plus de deux milliards de dollars à la source et à environ dix milliards de dollars au détail sur le

marché illicite mondial. La culture se fait également dans plusieurs autres régions du monde qui produisent des tonnes de dérivés de cannabis, et une partie de ces produits sont destinés au marché nord-américain. La contrebande de ces produits ajoute de grosses sommes d'argent aux coffres du crime organisé.

Comme l'indiquent les *Rapports annuels nationaux sur les drogues de 1981et de 1982*, il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions du trafic de la drogue sur l'économie canadienne. Puisque c'est une activité illégale et que la comptabilité est inexistante, les autorités policières peuvent seulement se fier aux renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, c'est-à-dire, les appréciations de la consommation et de la production, et enfin, les statistiques sur les saisies et les arrestations pour mesurer les bénéfices réalisés grâce à la drogue. C'est pourquoi l'appréciation des profits du trafic de la drogue s'appuie sur la consommation nationale déterminée en fonction du nombre de consommateurs et de leur consommation quotidienne, la proportion approximative de la production étrangère destinée au marché canadien, l'établissement de la valeur de la drogue provenant de sources étrangères, de sources canadiennes et du détournement de drogues licites vers le marché illicite. Bien que ces outils d'évaluation soient rudimentaires, ce sont les seuls dont on dispose actuellement. Cependant, la Sous-direction des drogues de la G.R.C. procède actuellement à une étude détaillée des données recueillies afin de mettre au point une méthodologie plus scientifique visant à évaluer l'effet global du trafic de la drogue au Canada. Les évaluations subséquentes devraient être plus précises grâce aux résultats de cette étude. La vente de la drogue sur le marché illicite canadien en 1983 aurait rapporté environ 9,65 milliards de dollars, comme le mentionne la figure n° 39.

Figure n° 39 :

Recettes approximatives du trafic de la drogue au Canada en 1983

Type de drogue	Recettes (en millions de dollars)	% des recettes totales
Héroïne	2 800 $	29,0%
Cocaïne	875 $	9,1%
Drogues chimiques	375 $	3,9%
Cannabis	5 600 $	58,0%
Total	9 650 $	100,0%

Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants

Depuis la création en décembre 1981 du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants, la G.R.C. a saisi plus de 20 millions de dollars directement reliés aux profits ou aux recettes du trafic de la drogue. En plus de la confiscation de fonds et d'autres biens, des quantités importantes de stupéfiants et de drogues dangereuses ont été retirées du marché illicite. Au cours de 1983, les amendes, les saisies et les confiscations de fonds et d'autres biens s'élevaient à près de 8,5 millions de dollars. (Voir la figure n° 40.)

Les mesures traditionnelles d'application de la loi visant l'incarcération des contrevenants en matière de drogue n'ont eu qu'un effet limité sur le trafic de la drogue. On estime qu'en mettant au point un programme efficace de saisies de fonds, les enquêteurs en matière de drogue seront mieux en mesure de neutraliser les activités des trafiquants et de réduire les effets perturbateurs des capitaux illégaux et des autres profits du crime sur l'économie canadienne. Au début de 1984, un nouveau projet de loi (C-19)

a été présenté au Parlement dans le but de faciliter la saisie et la confiscation des profits du crime. Les modifications aux contrôles législatifs actuels proposées dans le projet de loi C-19 correspondent aux modifications identifiées dans le *Rapport annuel national sur les drogues de 1981*, et permettront de confisquer les énormes profits du trafic de la drogue et d'anéantir les organisations criminelles impliquées dans ce trafic.

Figure n° 40 :

*Drogues, argent et biens saisis en 1983**

	Drogues saisies (poids en kilogrammes (doses entre parenthèses))						
Région au Canada	**Héroïne**	**Cocaïne**	**Drogues chimiques**	**Cannabis**	**Argent comptant**	**Autres biens**	**Argent comptant/ Autres biens Total**
Région I Colombie-Britannique	8,68	11,82	54,2 (21 634)	16 311	884 341 $	212 000 $	1 096 341 $
Région II Alberta Saskatchewan Manitoba	0,08	6,64	7,2 (27 966)	810	2 981 366 $	69 532 $	3 050 898 $
Région III Ontario	14,33	20,46	60,8 (110 450)	5 284	2 230 640 $	80 800 $	2 311 440 $
Région IV Québec	7,29	58,62	234,0 (421 104)	4 284	1 612 860 $	269 060 $	1 881 920 $
Région V Nouveau-Brunswick Nlle-Écosse Île-du-Prince-Édouard Terre-Neuve	—	0,49	4,3 (32 677)	305	87 211 $	2 350 $	89 561 $
Région VI Territoire du Yukon Territoires du Nord-Ouest	—	0,06	0,1 (1 272)	18	14 347 $	1 500 $	15 847 $
Total	30,39	98,11	360,6 (615 103)	27 012	7 810 765 $	635 242 $	8 446 007 $

**Drogues saisies par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada) et saisies d'argent comptant et d'autres biens par la G.R.C. et Revenu Canada*

Nota : Si le lecteur trouve de légères variations entre les quantités de drogues indiquées et les totaux fournis, elles sont dues au système de notation utilisé (il y a deux décimales en français tandis que trois dans le texte anglais).

Mesures de contrôle sur le plan international et national

Pour donner suite à la résolution (1(XXX)) de la Commission des stupéfiants adoptée au cours de sa 30e session, un groupe d'experts en matière de confiscation des profits reliés à la drogue s'est réuni à Vienne, en Autriche, du 24 au 28 octobre 1983. Les objectifs de cette rencontre avaient été formulés au cours de la 7e session extraordinaire de la Commission, dont en voici la traduction : "La Division des stupéfiants, en étroite collaboration avec l'O.I.P.C.-Interpol, le Conseil de coopération douanière et des organismes nationaux intéressés, devrait préparer une étude du progrès accompli relativement aux mesures visant à priver les trafiquants de drogue des avoirs

obtenus illégalement. L'étude devrait également porter sur la proposition de mesures visant à lever le secret bancaire, lorsqu'il s'agit d'avoirs reliés à la drogue...". Cette réunion, à laquelle participaient des experts de neuf pays, dont le Canada, s'est déroulée dans le cadre des activités entreprises au cours de la deuxième année d'un programme d'action quinquennal adopté par l'Assemblée générale, dans le contexte d'une stratégie internationale destinée à lutter contre l'abus des drogues, en vertu de la résolution 36/168 adoptée le 16 décembre 1981.

Les participants de cette réunion ont appuyé les mesures contenues dans l'Annexe II du rapport de la réunion sur les avoirs financiers et les transactions relatives au trafic illicite des drogues, qui s'est tenue à Vienne, en octobre 1980 (Document E/CN.7/657/Add.2). Ils ont aussi proposé à la Commission des stupéfiants d'inviter encore une fois les gouvernements des États membres à reconnaître l'importance de l'adoption de ces mesures. En outre, les participants à la réunion ont reconnu que les mesures suivantes faciliteraient l'identification, le gel et la confiscation des profits et des recettes reliés à la drogue, et ils ont recommandé à la Commission des stupéfiants de prendre les dispositions nécessaires pour demander au Secrétariat général, aux gouvernements des États membres et des États qui ont signé les traités sur le contrôle international des drogues, ainsi qu'aux organismes internationaux et intergouvernementaux intéressés, d'aider à l'adoption de ces mesures, compte tenu des systèmes constitutionnels, juridiques et administratifs des États et du droit international pertinent.

Mesures sur le plan international

- Les États membres devraient être encouragés à continuer de signer des ententes bilatérales ou des traités conçus pour fournir des échanges et de l'aide administrative et judiciaire réciproque, en vue d'identifier la source des profits et des recettes reliés à la drogue, et de les confisquer.
- On devrait songer à augmenter les accords bilatéraux en ajoutant un ou plusieurs protocoles à la Convention sur les stupéfiants de 1961 et à la Convention sur les substances psychotropes, ou en adoptant une convention distincte qui servirait d'instrument multilatéral visant à négocier et à conclure des accords bilatéraux plus précis et plus détaillés, et qui servirait en outre de guide pour les corps législatifs des États membres lorsqu'ils apportent des modifications aux lois nationales afin de faciliter l'identification et la confiscation des profits et des recettes reliés à la drogue.
- La Commission des stupéfiants devrait songer à proposer l'élaboration d'une convention ou d'un protocole auquel pourraient adhérer les États qui ont signé les traités sur le contrôle international des drogues, et qui permettrait d'élargir les dispositions de ces traités relativement à la collaboration, afin d'y inclure la cueillette des éléments de preuve et la confiscation des profits et des recettes reliés à la drogue. La Commission pourrait également songer à réunir un groupe d'experts dont la tâche serait de rédiger un document dans cet ordre d'idées.
- De plus, pour mieux faire connaître les mesures visant à priver les trafiquants de drogue des avoirs obtenus illégalement et à lever le secret bancaire lorsqu'il s'agit d'avoirs reliés à la drogue, la Commission devrait songer à autoriser la création d'un autre groupe d'experts non limité à une seule langue de travail des Nations Unies, et ce, afin de définir plus en détail et ensuite de publier des mesures efficaces relatives à l'identification et à la confiscation des profits et des recettes reliés à la drogue.
- Les gouvernements des États membres devraient, dans la mesure du possible et eu égard aux différents systèmes judiciaires, être encouragés à adopter des lois nationales relatives à la confiscation des profits et des recettes du trafic de la drogue, semblables à des lois efficaces qui ont été adoptées ailleurs.

- Il importe d'attirer l'attention des gouvernements des États membres sur l'importance de la recherche des moyens permettant d'interrompre le transfert de fonds provenant du trafic de la drogue, d'un État à l'autre.
- Les gouvernements des États membres devraient être encouragés à se servir le plus possible des mécanismes mis en place par les Nations Unies, l'O.I.P.C.-Interpol, le Conseil de coopération douanière et les autres organismes intergouvernementaux intéressés, en vue d'améliorer l'échange de renseignements dont les organismes nationaux intéressés peuvent se prévaloir et, en particulier, de perfectionner le processus de l'application de la loi et des poursuites, sur le plan international.
- Il importe d'encourager les gouvernements des États membres à consulter les autorités compétentes d'autres États avant d'entreprendre des mesures antidrogue contre des trafiquants ou des groupes de trafiquants à l'intérieur des frontières de ces autres États.
- Les gouvernements des États membres devraient être encouragés à fournir aux enquêteurs une formation à l'échelle nationale afin de leur donner la compétence nécessaire pour identifier les profits et les recettes reliés à la drogue. Les Nations Unies, l'O.I.P.C.-Interpol et le Conseil de coopération douanière devraient en outre encourager et aider les gouvernements à échanger des informations sur les programmes de formation, en vue d'améliorer les programmes nationaux et de fournir aux agents l'occasion de suivre cette formation dans d'autres États.
- Les États devraient désigner un organisme central responsable de la liaison et de la coordination des démarches aux niveaux national, bilatéral et international, en vue d'accélérer les interventions en matière de confiscation des profits et des recettes du trafic de la drogue, surtout pour ce qui touche la collecte et l'échange de renseignements et d'éléments de preuve.
- On devrait conclure une entente ou un accord à l'échelle internationale pour que les profits et les recettes du trafic de la drogue, qui ont été confisqués, deviennent la propriété exclusive de l'État dans lequel ils se trouvent, à condition que cet État tienne compte de l'assistance fournie par tout autre État pour la découverte des profits et des recettes visés et, s'il y a lieu, qu'il compense financièrement cet autre État pour sa collaboration.
- Il importe de réaffirmer l'importance de promouvoir une bonne compréhension des problèmes reliés à la toxicomanie ainsi que le rôle important de la sensibilisation du public à la lutte contre le trafic de la drogue, rappelant la résolution 1983/9 du Conseil et la résolution 36/132 de l'Assemblée générale; on devrait insister davantage sur l'effet que l'identification et la confiscation des profits et des recettes du trafic de la drogue peuvent avoir sur ce trafic illicite. Des mesures à cet égard à l'échelle nationale devraient être adoptées au sein de tous les services intéressés du gouvernement, y compris les services législatifs, exécutifs et judiciaires, ainsi que des secteurs privés de la collectivité.

Mesures sur le plan national

- Il importe de demander aux États d'examiner les lois régissant la recevabilité des preuves et les procédures judiciaires, en vue de rendre recevables les dossiers financiers informatisés ou non, s'ils ne le sont pas encore.
- Les lois nationales devraient stipuler que la possession ou la disposition de biens consistant en des profits ou des recettes du trafic de drogue constitue un délit, que ce trafic ait lieu dans l'État même ou dans une juridiction étrangère. Il devrait également être stipulé qu'il incombe à la personne qui est en possession des biens

ou qui s'apprête à en disposer ou qui réclame lesdits biens, de démontrer qu'elle les a obtenus de façon honnête ou pour leur valeur véritable.

- Les lois nationales devraient stipuler que les personnes qui sont en possession de biens consistant en des profits ou des recettes du trafic de drogue ou qui s'apprêtent à en disposer, devraient être passibles de la confiscation de ces biens par l'État où se trouvent les biens.
- Les lois nationales devraient préciser que les biens consistant en des profits ou des recettes du trafic de drogue signifient toute forme de biens qu'ils soient matériels, non matériels, mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels.
- Les lois nationales devraient préciser qu'il suffit, en premier lieu, à l'État qui demande la confiscation des biens, de démontrer que les avoirs en entier ou en partie représentent les profits ou les recettes du trafic de drogue, sans nécessairement prouver qu'une personne a été accusée d'un acte criminel relativement à un tel trafic.
- Les lois nationales devraient stipuler qu'il est possible de recourir à des ordres visant le "gel" des biens, qu'ils soient judiciaires ou administratifs, afin d'empêcher la dissipation ou le transfert des avoirs, en attendant des mesures précises visant la confiscation de ces biens. Ces ordres devraient être conçus de façon à nuire le moins possible aux intérêts de tierces parties innocentes, et dans cette mesure, les lois se rapportant à l'insolvabilité devraient offrir un bon précédent.
- Les lois nationales devraient stipuler que la confiscation définitive des biens ne devrait se faire que sur un ordre du tribunal après que toutes les personnes qui prétendent avoir droit aux biens en question ont eu l'occasion de justifier leurs réclamations.
- Des lois nationales nécessitant la conservation de dossiers bancaires de sociétés et d'autres états financiers devraient être promulguées et exécutées afin de s'assurer que les enquêtes ayant pour but de retracer ces biens ne sont pas gênées par l'absence de tels dossiers.
- Les lois nationales devraient être élaborées pour permettre, suite à la présentation d'un ordre judiciaire ou administratif précis, aux enquêteurs cherchant la trace des profits ou des recettes du trafic de drogue, d'avoir accès aux dossiers de la société, aux dossiers bancaires et autres états financiers.

Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues en 1983

Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1983

Héroïne

Janvier	San Francisco – 147 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande), à destination de Vancouver.
Février	Bangkok (Thaïlande) – 300 grammes d'héroïne du S.-E.A. à destination de Montréal.
Mars	San Francisco – 225 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde), à destination de Vancouver.
Avril	Paris (France) – 450 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Beyrouth (Liban), à destination de Windsor (Ontario).
Avril	Toronto – 2,80 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via San Francisco, à destination de Vancouver.
Avril	St-Jérôme (Québec) – 250 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande), à destination de Courtenay (C.-B.)
Mai	New York – 1,09 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, à destination de Victoria (C.-B.)
Mai	St-Jérôme (Québec) – 140 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde) via Londres (Angleterre), à destination de Montréal.
Mai	Courtenay (C.-B.) – 148 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Thaïlande.
Mai	Ottawa (Ontario) – 577 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.
Juin	Courtenay (C.-B.) – 233 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Thaïlande.
Juin	Toronto – 908 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Amsterdam.
Juillet	Vancouver – 124 grammes d'héroïne d'origine inconnue à destination d'Abbotsford (C.-B.)
Juillet	Victoria (C.-B.) – 143 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Thaïlande.
Juillet	Toronto – 1,87 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Boston (Massachusetts).
Août	Toronto – 1,12 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Hong Kong.
Août	Vancouver – 887 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Hong Kong.
Septembre	Toronto – 1 kilogramme d'héroïne d'origine inconnue via l'Italie.
Septembre	Ottawa – 513 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan via Amsterdam.
Octobre	Bangkok (Thaïlande) – 350 grammes d'héroïne du S.-E.A. à destination de Toronto.
Octobre	Toronto – 224 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Octobre	Toronto – 336 grammes d'héroïne d'origine inconnue. La drogue est parvenue à Toronto via Los Angeles.

Octobre	Bangkok (Thaïlande) – 15 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. à destination de Toronto.
Octobre	Détroit (Michigan) – 3,27 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Beyrouth (Liban) via Ottawa (Ontario).
Novembre	Frankfurt (R.F.A.) – 480 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Sri Lanka, à destination de Toronto.
Novembre	Toronto – 3,51 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Thaïlande via la Malaysia.
Novembre	Toronto – 926 grammes d'héroïne d'origine inconnue, à destination de Los Angeles.
Novembre	Montréal – 175 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de New Delhi (Inde).
Décembre	Montréal – 4,68 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.
Décembre	Montréal – 1,72 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.
Décembre	Seattle (Washington) – 1 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande), à destination de Vancouver.

Cocaïne

Janvier	Coutts (Alberta) – 560 grammes en provenance d'Acapulco (Mexique) via Great Falls (Montana).
Janvier	Montréal – 474 grammes à destination de Toronto.
Janvier	Calgary (Alberta) – 908 grammes.
Février	St-Jérôme – 2,72 kilogrammes en provenance de Santa Cruz (Bolivie) via Rio de Janeiro, à destination de Montréal.
Février	St-Jérôme – 1,58 kilogramme en provenance de Curacao via les Barbades, à destination de Montréal.
Février	St-Jérôme – 1,11 kilogramme en provenance de Colombie via le Mexique, à destination de Montréal.
Février	St-Jérôme – 1,44 kilogramme en provenance de Bogota (Colombie) via le Mexique, à destination de Montréal.
Février	St-Jérôme – 4,34 kilogrammes en provenance du Mexique à destination de Los Angeles.
Mars	St-Jérôme – 1,68 kilogramme en provenance de Rio de Janeiro à destination de Montréal.
Mars	Toronto – 1,06 kilogramme en provenance de Lima (Pérou), à destination de Rome (Italie).
Avril	Toronto – 492 grammes.
Avril	Buffalo (New York) – 3 kilogrammes en provenance de Colombie via Vancouver.
Avril	New York – 1,72 kilogramme en provenance du Brésil, à destination de Calgary (Alberta).
Avril	Lima (Pérou) – 1,5 kilogramme à destination de Vancouver.
Avril	Toronto – 2,01 kilogrammes en provenance de Lima (Pérou), à destination de Madrid (Espagne).
Avril	Buffalo (New York) – 15 kilogrammes en provenance de Colombie via Miami (Floride), à destination de Toronto.
Avril	Rio de Janeiro (Brésil) – 5,20 kilogrammes à destination du Canada.
Avril	Edmonton (Alberta) – 2,88 kilogrammes en provenance des États-Unis.
Avril	Montréal – 910 grammes en provenance de Colombie.
Juin	Lima (Pérou) – 1 kilogramme en provenance de Santa Cruz (Bolivie) à destination de Montréal.

Juin	Curacao – 1,66 kilogramme en provenance de Lima (Pérou) à destination de Montréal.
Juin	Calgary (Alberta) – 784 grammes.
Juillet	Cranbrook (C.-B.) – 1 kilogramme via Phoenix (Arizona), à destination de Calgary (Alberta).
Juillet	Great Falls (Montana) – 756 grammes à destination de Calgary (Alberta).
Juillet	St-Jérôme – 1,89 kilogramme en provenance de Rio de Janeiro, à destination de Montréal.
Juillet	New York – 4,42 kilogrammes en provenance de Bogota (Colombie), à destination de Toronto.
Juillet	Calgary (Alberta) – 868 grammes.
Août	Washington (D.C.) – 1,36 kilogramme en provenance de Miami, à destination de Toronto.
Août	Buffalo (New York) – 8,5 kilogrammes à destination de Toronto.
Août	Vancouver – 524 grammes en provenance de Lima (Pérou) à destination du Japon.
Août	Montréal – 6,07 kilogrammes
Août	Ottawa – 1 kilogramme en provenance de Colombie via New York.
Août	Toronto – 2,04 kilogrammes en provenance de Colombie via Miami.
Août	Toronto – 484 grammes
Septembre	Montréal – 1,07 kilogramme.
Septembre	Montréal – 949 grammes.
Septembre	St-Jérôme – 866 grammes en provenance de Rio de Janeiro via New York, à destination de Montréal.
Septembre	Montréal – 15 kilogrammes en provenance de Colombie via Miami.
Septembre	Edmonton – 4,08 kilogrammes en provenance de Colombie.
Octobre	West Palm Beach (Floride) – 1 kilogramme à destination d'Edmonton (Alberta).
Octobre	Vancouver – 500 grammes en provenance de Montréal.
Octobre	Calgary – 1,18 kilogramme en provenance de Colombie via Miami.
Novembre	Miami – 529 grammes en provenance de Santa Cruz (Bolivie) à destination de Montréal.
Novembre	Miami – 643 grammes en provenance de Santa Cruz (Bolivie) à destination de Montréal.
Novembre	Albany (New York) – 4 kilogrammes en provenance de Montréal, à destination de New York.
Novembre	Lima (Pérou) – 900 grammes destination de Vancouver.
Novembre	Montréal – 3 kilogrammes en provenance de New York.
Novembre	Vancouver – 686 grammes
Décembre	Miami – 2,15 kilogrammes en provenance du Pérou, à destination de Toronto.
Décembre	Toronto – 1,38 kilogramme en provenance de Jamaïque.

Drogues chimiques

Février	Trois-Rivières (Québec) – 4,4 kilogrammes de PCP. Selon nos renseignements, la drogue provenait de Montréal.
Février	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Hamilton (Ontario).
Février	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Peterborough (Ontario). On croit que le produit fini était destiné en Californie (É.-U.).
Mars	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à London (Ontario).
Mars	Hamilton (Ontario) – 2 000 doses de LSD.

Mars	Oshawa (Ontario) – 15 000 doses de LSD.
Mars	Nanaimo (C.-B.) – 2 500 doses de LSD.
Mars	Nouveau-Brunswick – 4 184 doses de simili-drogue.
Juin	Québec (Québec) – 15 kilogrammes de champignons de psilocybine
Juin	Joliette (Québec) – 9,07 kilogrammes de champignons de psilocybine.
Juin	Montréal – 200 000 doses de diazépam vendu à titre de méthaqualone. La drogue était destinée aux États-Unis.
Août	Fort Lauderdale (Floride) – 100 000 doses de phenmétrazine. La drogue provenait de Toronto.
Août	Fort Lauderdale (Floride) – 40 000 doses de méthaqualone. La drogue provenait de Toronto.
Août	Toronto – 7 000 doses de méthaqualone. La drogue était à destination de Fort Lauderdale (Floride).
Août	Toronto – 350 000 doses de phenmétrazine. La drogue était à destination de Fort Lauderdale (Floride).
Septembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Madoc (Ontario).
Septembre	Laboratoire clandestin de méthaqualone démantelé à Montréal (164 kilogrammes).
Septembre	Secteur de culture de psilocybine saisi à Victoria (Colombie-Britannique) (41 kilogrammes).
Septembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à New Westminster (Colombie-Britannique).
Septembre	Kingston (Ontario) – 1 709 doses de diazépam.
Octobre	Langley (Colombie-Britannique) – 8 000 doses de LSD.
Octobre	Sarnia (Ontario) – 6 000 doses de simili-drogue. La drogue provenait des États-Unis.
Novembre	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Toronto (500 grammes).
Novembre	Oakville (Ontario) – 2 500 doses de LSD.
Décembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Toronto.
Décembre	Toronto – 3 960 doses de LSD.
Décembre	Windsor (Ontario) – 50 000 doses de simili-drogue. La drogue est parvenue à Windsor via Détroit (Michigan).
Décembre	Québec (Québec) – 140 000 doses de diazépam.

Marihuana

Mars	New York – 227 kilogrammes, à destination de Niagara Falls (Ontario).
Avril	Hull (Québec) – 108 kilogrammes en provenance de Montego Bay (Jamaïque) à destination d'Ottawa.
Juin	Californie – 931 kilogrammes à destination d'Edmonton (Alberta).
Juin	Vancouver – 12,42 tonnes de marihuana thaïlandaise en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Seattle (Washington), à destination de Montréal.
Juin	Montréal – 109 kilogrammes de marihuana thaïlandaise en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Seattle (Washington) et Vancouver.
Juin	Courtenay (Colombie-Britannique) – 2,58 tonnes de marihuana thaïlandaise via Singapour à destination des États-Unis.
Août	London (Ontario) – 2 tonnes de marihuana produite au Canada .

Septembre	Courtenay (Colombie-Britannique) – 245 kilogrammes.
Septembre	Colombie-Britannique – 127 kilogrammes en provenance de Spokane (Washington).
Septembre	Chatham (Ontario) – 331 kilogrammes.
Décembre	Kamloops (Colombie-Britannique) – 414 kilogrammes en provenance de la Colombie via la Californie.
Décembre	Calgary – 682 kilogrammes en provenance du Mexique via Las Vegas (Nevada).

Haschich

Janvier	St-Jérôme – 80 kilogrammes en provenance de Bombay (Inde) via Londres (Angleterre).
Mai	Toronto – 137 kilogrammes.
Juillet	Montréal – 317 kilogrammes en provenance du Liban.
Août	Toronto – 76 kilogrammes en provenance de l'Inde via Halifax.
Août	Montréal – 686 kilogrammes en provenance de New Delhi (Inde).
Décembre	Toronto – 305 kilogrammes en provenance de New Delhi (Inde) via Amsterdam. Selon nos renseignements, le haschich était à destination de Montréal.
Décembre	Royaume-Uni – 1,7 tonne en provenance de Beyrouth (Liban) à destination de Montréal.

Haschich liquide

Février	St-Jérôme – 13 kilogrammes en provenance de Jamaïque via Toronto.
Février	Calgary (Alberta) – 11,36 kilogrammes en provenance de Californie (États-Unis).
Mars	Atlanta (Géorgie) – 11 kilogrammes en provenance de Montego Bay (Jamaïque) à destination de Toronto.
Juin	Danemark – 8 kilogrammes en provenance du Népal, à destination de Toronto.
Juin	Laboratoire clandestin de haschich liquide démantelé à Ayr (Ontario).
Août	Toronto – 16 kilogrammes en provenance du Liban, à destination de Regina (Saskatchewan).
Septembre	Niagara Falls – 6,77 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque), à destination du marché sud-ontarien.
Octobre	Toronto – 22 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque).